

الشرق الأوسط

le gouvernement
mier ministre

Le Monde

LE MONDE INITIATIVES

- Les conventions collectives en jeu
- Emploi : 26 pages d'annonces classées



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16534 - 7,50 F -

MERCREDI 25 MARS 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Bill Clinton au Rwanda

Le président des Etats-Unis s'est rendu au Rwanda et en Ouganda où il devait assister à un sommet des chefs d'Etat de la région. p. 5

Le pétrole remonte

Les cours du baril se sont raffermis après la décision de onze pays producteurs de diminuer leur production à partir du 1^{er} avril. p. 4

Procès Papon

A Bordeaux, la défense plaide l'acquiescement de l'accusé. p. 12 et les points de vue p. 15

25 ans de Routard

Le « Guide du routard », créé par Philippe Gloaguen, fête son anniversaire. Portrait d'un globe-trotter. p. 13

Nomination au CSM

La nomination de Jean-Pierre Dintilhac comme procureur de Paris a reçu l'aval du Conseil supérieur de la magistrature. p. 11

Armement : le veto du Pentagone

Washington s'oppose au projet de fusion entre Lockheed et Northrop. p. 18

Tout est bon dans le cochon

Une terrine de petit salé aux lentilles a fait bondir jusqu'à Bourges, chez Philippe Larmat, l'appétit féroce de Jean-Pierre Quélin. p. 27

Spot-4 en orbite

Aniane a lancé son dernier satellite de télé-détection, maintenant ainsi la position de la France sur le marché de l'observation de la Terre. p. 25

« L'Européen » N° 1

Le premier numéro de l'hebdomadaire lancé par la famille Barclay et Le Monde sort le 25 mars. p. 21

Abonnement : 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Australie, 35 ATS ; Belgique, 45 F ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 350 F CFA ; Danemark, 18 KRO ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1,2 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2500 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2 FL ; Portugal, 250 PTE ; République, 9 F ; Royaume-Uni, 950 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Dh ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,80 \$.

M 0147-325-7,50 F

Mobilisations contre le Front national

- Jacques Chirac s'oppose aux « compromissions » avec « un parti de nature raciste et xénophobe »
- La gauche appelle, samedi, à manifester pour exprimer le « rejet du fascisme »
- La droite refuse les voix du FN dans quatre régions
- L'Ile-de-France et PACA passent à gauche

LIONEL JOSPIN pourrait intervenir, mardi 24 mars, à l'Assemblée nationale, sur la question du Front national, au lendemain de l'allocation télévisée du président de la République. Dans cette intervention, Jacques Chirac a dénoncé la « nature raciste et xénophobe » du parti de Jean-Marie Le Pen et il a « désapprouvé » le choix de « celles et ceux qui ont préféré les jeux politiques à la voix de leur conscience », en visant, sans les citer, les cinq présidents UDF de région, élus grâce aux voix des conseillers d'extrême droite. Estimant que la vie politique française traverse une « épreuve », le chef de l'Etat a déclaré que « le temps est venu de réagir (...) et de moderniser notre vie politique ». Il a annoncé son intention de « conduire une grande réflexion », en recevant, dans les prochaines semaines, les responsables des formations politiques « républicaines ». M. Jospin avait lui-même engagé une concertation sur la limitation du cumul des mandats, en octobre 1997. Plusieurs projets de loi sur ce sujet devraient être approuvés par le conseil des ministres du 8 avril



et soumis à l'examen du Parlement avant le 30 juin. Dans les quatre régions dont la présidence restait à pourvoir, la droite a refusé, lundi, les voix du FN. Les socialistes Michel Vuilleumier et Jean-Paul Huchon ont ainsi été élus, au troisième tour, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Ile-de-France. Les présidents de droite élus en Midi-Pyrénées et en Haute-Normandie, avec les suffrages d'extrême droite, ont donné leur démission. L'ensemble de la gauche appelle à une journée nationale de « manifestations citoyennes » samedi 28 mars, pour exprimer le « rejet du fascisme en France ».

Boris Eltsine s'affirme brutalement seul maître du Kremlin

BORIS ELTSINE a limogé par surprise, lundi 23 mars, tout son gouvernement, confiant la composition du prochain cabinet à un quasi-inconnu, Sergueï Kirienko. Ce libéral de 35 ans est un proche de l'un des deux premiers vice-premiers ministres sortants, Boris Nemtsov. Au pouvoir depuis plus de cinq ans, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine a été renvoyé, ainsi qu'Anatoli Tchoubaï, premier vice-premier ministre. Viktor Tchernomyrdine a aussitôt été chargé par le chef de l'Etat de « préparer » l'élection présidentielle prévue en l'an 2000. Boris Eltsine, qui s'était absenté une semaine du Kremlin pour cause de maladie, semble avoir voulu démontrer ainsi sa volonté de tenir seul les rênes du pouvoir en Russie, alors que sa santé déclinante et les difficultés économiques du pays avaient relancé les luttes pour sa succession.

Dans les lycées parisiens : « Nous serions fautifs si nous ne faisons rien »

« LE PEN t'es foutu, la jeunesse est dans la rue. » A Paris, à deux pas du conseil régional d'Ile-de-France, un peu plus de deux mille lycéens et étudiants scandent leur rejet de toute « compromission » entre la droite et l'extrême droite. « Pas d'alliance en Ile-de-France », hurle un porte-voix installé au sommet d'un feu rouge. Lundi 23 mars en début d'après-midi, au moment où les élus commencent le marathon de l'élection du président, l'appel à la « résistance » a d'abord été entendu dans les lycées parisiens. Un peu moins dans les faits, malgré la présence de quelques étudiants d'Assas, de Censier et de Jussieu.

L'opération a été improvisée dimanche après-midi, au siège du Manifeste contre le Front national, l'association créée par Jean-Christophe Cambadélis, député et actuel secrétaire à l'organisation du PS. Aux premières heures de lundi, le rassemblement, parti du lycée Montaigne, dans le 6^e arrondissement, s'est amplifié rapidement avec l'apport des établissements voisins. Fénelon, Henri-IV, Lavoisier, puis Victor-Duruy : par classes entières, par groupes ou individuellement, les élèves ont spontanément séché les cours. La Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) et SOS-Racisme ont

suivi avec leurs banderoles et leurs petites mains « Touche pas à mon pote ». « C'est allé aussi vite que le temps mis par la droite pour s'allier avec le FN », note Guillaume, du lycée La Source. « C'est normal qu'on se mobilise. Nous sommes la génération d'après, celle qui va payer les conséquences », affirme Mathieu, élève en mathématiques supérieures. Julien, en terminale scientifique à Fénelon, se réjouit : « Pour une fois, nous sommes capables de nous retrouver sur des principes, pas seulement pour de l'argent ou des crédits. » Gravement, il ajoute : « Nous serions fautifs si nous ne faisons rien. » Christel, élève en première techno du lycée Armand, s'étonne encore de ce réflexe de solidarité : « C'est super de se retrouver ensemble, de toutes origines, de tous les niveaux sociaux, lycées publics et privés réunis pour dire non à l'extrême droite. »

« Première, deuxième, troisième génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés », le slogan submerge les conversations, aussitôt couvert par des appels anti-FN : « F comme fasciste. N comme Nazi. » « La jeunesse emmerde le Front national ».

Index vengeance et bras tendu, écrit à l'encre rouge sur les visages (« F-Haine »), scandé au son des djembés, l'indignation est aussi un

avertissement résumé sur une banderole : « Le Pen, touche pas à la République. » « Le FN a fait 15 %, cela veut dire que 85 % de la population est contre. Non ? », affirme Jérôme. L'argument ne satisfait pas Sabrina, élève en BEP à Jacques Monod : « Je ne comprends pas que ce parti puisse encore exister puisqu'il prône la discrimination qui est interdite par la loi. »

Pour la première fois, dimanche, Manon a participé aux opérations de dépouillement dans un bureau de vote du 11^e arrondissement. « J'ai bien vu que la gauche était majoritaire. Et maintenant la droite prendrait le pouvoir grâce aux voix du FN ? C'est incompréhensible. » Elle s'interroge : « Est-ce que notre voix va porter puisque celle qui est sortie des urnes n'a pas suffi ? » Elle regrette que ce sujet ne soit pas abordé avec les professeurs : « Il y a comme une forme de tabou général. »

« Pas étonnant, il y a aussi des profs racistes », relève Julien. « Mais aussi des flics, ajoute-t-il. Samedi soir, je me promenais avec un ami plutôt, comment dire, « basané ». Lui a été contrôlé, pas moi. C'est pas normal. » Une raison supplémentaire, selon lui, pour rester « vigilant ».

Meurtre à Moustique

LE 27 FÉVRIER, Suzie Mostberger, riche Française âgée de cinquante-six ans, était découverte morte, poignardée de dix coups de couteau, dans sa luxueuse villa de l'île Moustique, pas de vol, pas de mobile, pas de coupable. Depuis, soupçons et rumeurs ravagent ce paradis pour milliardaires, riches industriels ou vedettes du show-business perdu dans les Caraïbes. Ce meurtre, le premier jamais survenu à Moustique, est venu ternir son impeccable réputation et inquiète fortement les dirigeants de la « Moustique Company », la société qui contrôle fermement l'île, son aménagement et ses habitants. « C'est un événement traumatisant », admet son directeur, Brian Alexander, qui depuis un mois n'a qu'une question en tête : qui donc a tué Suzie Mostberger ? Enquête et reportage.

L'Entente cordiale selon Tony Blair

TONY BLAIR s'adresse aux députés français, mardi 24 mars, pour leur proposer une nouvelle « Entente cordiale » - avec ces termes ou d'autres. Cela fait bientôt onze mois qu'il est aux commandes du Royaume-Uni, et trois qu'il préside l'Union européenne. Un délai assez long pour voir en quoi la diplomatie britannique traditionnelle vient à l'esprit : la stratégie internationale du premier ministre travailliste est essentiellement une continuation de sa politique intérieure ; sa vision de l'Europe - bien que plus ouverte que celle des Tories - demeure insulaire et économique ; enfin, la diplomatie britannique reste dominée par le lien transatlantique.

Les « relations spéciales » avec les Etats-Unis n'ont pas cessé d'être une constante pour Londres, même si elles le sont bien moins pour Washington. On l'a vu lors des préparatifs de guerre contre l'Irak. Tony Blair s'est précipité

L'homme-mémoire

EN CRÉANT, aux Bouffes du Nord, Je suis un phénomène, l'histoire d'un « homme-mémoire » qui a dû vivre sans rien oublier, Peter Brook continue son voyage à l'intérieur du cerveau, commencé avec L'Homme qui, en 1993, d'après les travaux de l'Américain Oliver Sacks.



PETER BROOK

« Qui croit encore aujourd'hui que la science apportera le mot de la fin ? »

Jean Dalmeida, rédacteur en chef invité

avec : Jean-Pierre Albert, Maurice Bloch, Jean Bottéro, Olivier Christin, Hervé Hamon, Dominique Lajoux, Gérard Mordillat, Dominique Ponnaud, Jérôme Prieur, Jean-Louis Schlegel, Jean-Claude Schmitt, Michel Serres...

● Comprendre. XXI^e siècle, tout un univers religieux est en train de basculer. Demain, à quoi croirez-vous ? Expliquez. Une école catholique est-elle une école comme les autres ? Et comment enseigner l'histoire des religions ? ● Se souvenir. L'édit de Nantes a 400 ans et pas une ride...

Et aussi : ● La censure n'a pas disparu ● Les sectes : le dernier des cultes ● L'enseignement des savoirs vu par Edgar Morin, Samuel Joshua et Claude Lévi-Strauss...

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Lire page 29

International	2	Aujourd'hui	25
France	6	Météorologie, Jeun.	28
Société	10	Culture	29
Horizons	13	Annonces classées	30
Entreprises	18	Guide culturel	31
Communication	21	Kiosque	32
Finances/marchés	22	Abonnements	32
Cartes	24	Radio-Télévision	33

Patrice de Beer
Lire la suite page 14
et nos informations page 3

RUSSIE En démettant de leurs fonctions trois des piliers de son gouvernement - le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, le premier vice-premier ministre Anatoli

Tchoubaï et le ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov -, Boris Eltsine a, lundi 23 mars, totalement redistribué les cartes du jeu politique à deux ans des élections présiden-

tielles de l'an 2000. ● ELOIGNANT du Kremlin l'inébranlable M. Tchernomyrdine, représentant des grands cartels de l'énergie, le président russe a confié la direction du

gouvernement par intérim à un jeune homme proche des réformistes, Sergueï Kirienko. ● SI, en principe, tout le gouvernement est « démissionné », la plupart des mi-

nistres vont, pour le moment, rester en fonctions, le temps pour le président de confirmer M. Kirienko dans son poste ou de nommer un autre premier ministre.

Boris Eltsine veut, d'abord, rester seul maître au Kremlin

En chassant du pouvoir les représentants des deux grandes tendances en compétition, M. Tchernomyrdine et M. Tchoubaï, le président russe entend conserver toutes les cartes à moins de deux ans de l'élection présidentielle

MOSCOU

de notre correspondant
Au lendemain de l'annonce surprise par Boris Eltsine du renvoi de son gouvernement, les médias russes donnaient toujours, mardi 24 mars, des interprétations contradictoires à son geste, signe des incertitudes qui continuent à planer sur la Russie. Le président, lisant lundi, sur prompteur, une courte allocution télévisée, a donné une seule explication : les réformes, « dans l'ensemble réussies », du gouvernement dirigé depuis cinq ans par Viktor Tchernomyrdine, ne sont pas ressenties comme telles par la population. Il faut donc un nouveau cabinet « doté de dynamisme, d'initiative et d'un regard neuf ».

Les commentateurs ne furent pas convaincus, ne voyant dans sa décision qu'une façon de relancer le problème lançant de la recherche d'un successeur au trône du Kremlin. Mais si plan il y a, ses détails restent un mystère et les spéculations abondent. Certains, dont Vladimir Jirinovski, ont pris au mot Boris Eltsine qui a abondé en bonnes paroles sur les « qualités humaines » du fidèle Viktor Tchernomyrdine, chargé de « se concentrer sur la préparation politique de l'élection présidentielle de l'an 2000 (...) de première importance pour nous ». L'idée est que Boris Eltsine pourrait choisir comme dauphin l'homme des vieux appareils devenu semi-réformateur, soutenu par des réseaux puissants et ayant acquis, au fil des maladies du président, l'image du garant de la stabilité. Déchargé de responsabilités à un moment où les espoirs d'une croissance en Russie s'effondrent, il aurait des chances d'être moins impopulaire qu'aujourd'hui, empêchant les opposants Guennadi Ziouganov, le communiste, et Alexandre Lebed, le populiste, de s'affronter au second tour de la présidentielle.

Mais les commentateurs d'un avis opposé sont de loin plus nombreux. Ils soulignent la mise sombre affichée lundi par M. Tchernomyrdine, qui n'aurait pas participé à la désignation de son remplaçant par intérim, le jeune libéral Sergueï Kirienko, et le



désarroi qui régnerait dans son état-major. Son immense pouvoir, dit-on, ne reposait que sur sa fonction bureaucratique, aujourd'hui perdue. Enfin, certains évoquent l'irritation de Boris Eltsine face à l'indépendance croissante de son « fidèle » chef de cabinet, qui faisait traîner des décisions, notamment sur le pétrole, et n'hésitait plus à prendre des allures de « tsar » en puissance, y compris

lors d'émissions télévisées hebdomadaires qu'il venait d'inaugurer.

PRIS DE COURT

Or, toute désignation d'un « héritier » signifierait la mort politique de Boris Eltsine, dont la soif de pouvoir reste entière, malgré l'évidence de ses forces déclinantes. Il n'aurait pas renoncé à se représenter à un troisième mandat. Cela fut indirectement confirmé par le r-

chisme chef de clan Boris Berezovski, qui aime se présenter comme le cardinal gris auprès de la fille et du chef de l'administration du président. Revenu de Suisse, il osa déclarer dimanche à la télévision que son « conseil » à Boris Eltsine serait de ne pas se représenter, car il n'est plus « redigible ». Pas plus (comme il l'avait déjà dit, de façon peu relevée, trois semaines auparavant), que M. Tchernomyrdine, qu'il soutenait jusque-là. Des amateurs de théories du complot ont donc jugé qu'il fut l'inspirateur secret de la décision de Boris Eltsine. En réalité, il aurait été, comme tous, pris de court par les événements.

Sergueï Kirienko, choisi par M. Eltsine pour diriger par intérim le gouvernement - juste après avoir annoncé qu'il se chargeait lui-même de cette fonction - ne pouvait être le candidat de M. Berezovski au poste de premier ministre, qu'il a de grandes chances d'occuper. M. Kirienko a en effet obtenu, a-t-il dit, une semaine pour faire des propositions sur un nouveau cabinet. Or M. Kirienko est en effet un vieil ami du « jeune réformateur » Boris Nemtsov. Boris Eltsine l'aurait remarqué dès 1994 à Nijni-Novgorod (ex-Gorki), où il travaillait déjà avec M. Nemtsov, que le président finira par présenter comme un dauphin pos-

sible. M. Berezovski a, de son côté, tout fait, avec ses puissants médias, pour nuire à M. Nemtsov, autant qu'à celle de son allié Anatoli Tchoubaï, le « moteur » des réformes en Russie.

Dimanche, M. Berezovski citait encore M. Nemtsov parmi les présidentiables presque aussi inacceptables à ses yeux que M. Ziouganov, M. Lebed ou M. Loujov, le maire de Moscou. Même s'il a semblé vouloir se rattraper lundi en saluant la décision du président.

Selon Anatoli Tchoubaï, les « oligarches » russes, c'est-à-dire pour lui M. Berezovski, « se sont réveillés lundi avec des sueurs froides ». Mais lui-même était-il dans le même cas ? Il fait partie des trois seuls membres du gouvernement démis par Boris Eltsine lui-même - avec M. Tchernomyrdine et le ministre de l'intérieur Anatoli Koulikov, un des « bouchers » de la Tchétchénie. Boris Eltsine n'a ainsi pas laissé M. Tchoubaï « choisir lui-même le moment de son départ », comme le souhaitait publiquement depuis des mois « le rouquin » dont le renvoi était si vivement souhaité par les oligarches du clan Berezovski et l'opposition sous tous ses spectres.

Mais Anatoli Tchoubaï aurait fait partie du très petit nombre à avoir eu vent à l'avance du plan de Boris Eltsine, déclenché samedi 21 mars. Le Kremlin a en outre confirmé qu'il « resterait au sein de l'équipe présidentielle, quel que soit son futur poste ». Lequel pourrait être la direction de la société nationale d'électricité EES, un monopole presque aussi puissant, et en tous cas aussi sensible politiquement dans les provinces, que Gazprom, le fief de M. Tchernomyrdine.

Cela confirmerait ce sur quoi les analystes semblent d'accord : Boris Eltsine aurait avant tout voulu montrer qu'il reste seul maître à bord, écartant ceux qui, au sein du gouvernement, comme il l'a souligné, « s'occupaient trop de politique ». C'est-à-dire de luttes de clans en prévision de la présidentielle, occupation qui doit rester son apanage. Le coup de tonnerre une fois donné, le président s'est empressé de calmer les marchés, affolés à l'annonce du départ de

M. Tchoubaï : il annonça « la poursuite du cours des réformes » et la nomination de M. Kirienko, apprécié du Fonds monétaire international. Il calma aussi les chancelleries, en laissant le ministre des affaires étrangères Evgueni Primakov déclarer, sûr de lui, qu'il n'était pas sur le départ. Mardi, M. Eltsine

La disgrâce du « faucon » Anatoli Koulikov

Tandis qu'Anatoli Tchoubaï a fait partie du petit nombre de ceux qui furent informés à l'avance du renvoi du gouvernement - et devait continuer à faire partie, a souligné le Kremlin, de « l'équipe présidentielle » - le sort du ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, a été tout autre. C'est en même temps que les médias, lundi, que celui-ci a appris sa disgrâce, apparemment définitive.

Agé de cinquante et un ans, « faucon » de la guerre en Tchétchénie et proche de M. Tchernomyrdine, il fut apprécié de l'opposition communiste et nationaliste, mais n'a jamais obtenu de contrôler tous les « ministères de force » du pays (défense, sécurité, intérieur). Anatoli Koulikov a été lundi le seul ministre à être remplacé immédiatement après son renvoi. Il s'était récemment rapproché du maire de Moscou, Iouri Loujov, l'un des prétendants à la succession de Boris Eltsine.

a étendu cette assurance au ministre de la défense Igor Sergueïev.

Le chef de l'Etat devra présenter un nouveau premier ministre à la Duma. Si celle-ci le refuse, il pourra à terme la dissoudre, ce qui avancerait les législatives de 1999, « travaux pratiques » de l'élection présidentielle. Au Kremlin, on se félicite de ce que l'opération, « qui n'a rien d'une crise politique », s'est déroulée sans suites préalables, « prouvant », dit-on, que Boris Eltsine reste maître d'un appareil cohérent. Ce qui soulève ces derniers temps des doutes croissants.

Sophie Shihab

COMMENTAIRE

LE FAIT DU PRINCE

Quand Boris Eltsine s'enrhume, toute la Russie toussa. Quand le président rentre de convalescence, l'établissement tremble. Que n'a-t-on glosé sur Viktor Tchernomyrdine et son gouvernement, gages de stabilité et de paix armée avec une Duma dominée par les communistes et les nationalistes ! Depuis l'élection présidentielle de 1996, le chef de l'Etat semblait coincé entre les réformateurs, dont il ne peut pas se départir pour ne pas déplaire au FMI, et les caciques de l'ancien régime.

Boris Eltsine a balayé ces considérations d'un revers de main. Chaque fois qu'il est revenu au

Kremlin après un « refroidissement », il a tancé quelques-uns de ses ministres pour leur incapacité à remplir leurs devoirs. Jadis, le tsar faisait venir ses serviteurs infidèles pour leur asséner quelques coups de knout devant la cour terrifiée. Boris Eltsine, lui, se contentait de les désigner à la vindicte publique devant les caméras de télévision. Cette fois, il a fait plus fort, puisqu'il a renvoyé l'ensemble du cabinet. Sans doute l'équipe de Tchernomyrdine n'était-elle guère triquante. Traillée entre les réformateurs et les anciens monopoles communistes, les jeunes loups qui regardent vers l'Ouest et les nouveaux barons de la finance qui apportent un soutien changeant aux différentes coteries, elle a été incapable de ré-

soudre aucun des problèmes fondamentaux de la Russie.

Soumis au bon vouloir d'un président visiblement malade, d'autant plus imprévisible que l'exercice arbitraire du pouvoir a moins de prise sur la réalité, le prochain gouvernement évitera difficilement les écueils qui ont rendu impotent son prédécesseur. La Russie a fait quelques progrès ces dernières années sur la voie de la démocratie en organisant des élections à peu près honnêtes aux échéances prévues par la Constitution. Il lui reste encore à se doter d'institutions qui ne dépendent ni des intérêts particuliers de quelques nouveaux riches ni des sautes d'humeur du chef.

Daniel Vernet

Viktor Tchernomyrdine, l'apparatchik fidèle

LIMOGÉ lundi du poste de premier ministre qu'il occupait depuis cinq ans, Viktor Tchernomyrdine loue de l'accordéon. Mais ce gestionnaire « centriste », faussement

PROTRAIT

Le gestionnaire « centriste » était premier ministre depuis 1992

modeste, est plus connu pour son profil austère. C'est ce qui peut faire douter de ses chances à une présidentielle. Même si, après avoir joué la loyauté sans faille au président Eltsine, il a fini par apparaître comme « garant de la stabilité » et, donc, comme candidat possible à la présidence. La télévision russe l'avait récemment présenté sous un jour avantageux, comme invité spécial d'une série d'émissions hebdomadaires. L'initiative semblait destinée à améliorer son image de présidentiable. En novembre, il avait semblé remporter un point contre les jeunes réformateurs du gouvernement, lorsque ces derniers avaient été privés chacun d'un de leurs postes ministériels.

Ex-nomenklaturiste zélé, Viktor Stepanovitch Tchernomyrdine n'a ni l'éloquence ni le charisme d'une « bête politique ». La seule fois où il s'est présenté à des élections, en 1990, il a perdu la poussière dans sa région natale d'Orenbourg. Avec son allure massive, ses sourcils en brosse et son crâne dégarni, cet homme de

cinquante-neuf ans, à la physique terne mais rassurant de l'apparatchik modèle.

Fils d'un conducteur de tracteur, Viktor Tchernomyrdine débute comme ajusteur à dix-neuf ans. Il adhère rapidement au parti, qu'il ne quittera que lorsque l'organisation est interdite, en 1991. Il devient ingénieur et « expert » en industrie dans les organes locaux du PC, puis directeur d'usine à Orenbourg. Il y rencontre Boris Eltsine, patron local du parti. En 1978, il est transféré à Moscou comme expert de l'industrie lourde au comité central. A la fin de l'ère Brejnev, il devient vice-ministre soviétique de l'industrie du gaz de l'URSS, puis ministre, sous M. Gorbatchev.

SANS SE MOUILLER

A partir de 1989, il se propulse directeur de Gazprom, l'entreprise géante de gaz (plus de 20 % de la production mondiale) qu'il bâtit sur les débris de son ministère. Nommé en décembre 1992 à la tête du gouvernement pour remplacer le chanteur des réformes Egor Gaidar, rejeté par les députés communistes, Viktor Tchernomyrdine restera l'homme du lobby énergétique. Même s'il se veut l'artisan d'un « changement tranquille », d'une « stabilisation », toujours retardée.

Viktor Tchernomyrdine a l'art de traverser les orages sans se mouiller. En octobre 1993, entre le président russe et les députés, il reste fidèle à Boris Eltsine. Mais silencieux. En décembre 1994, lors de l'entrée des troupes russes en Tchétchénie il

adopte la même tactique. En juin 1995, lors de la prise d'otages de Bouedouïnovsk, il négocie avec les Tchétchènes, proclame le début d'une « nouvelle ère politique » - l'ère Tchernomyrdine. Mais il continuera de « sentir le gaz » : il conserve ses liens avec Gazprom, protège la riche entreprise du fisc alors que les caisses de l'Etat sont vides. Cette « amitié » qui le sert est aussi un grand handicap. Pour les législatives de 1995, Viktor Tchernomyrdine lance le parti Notre maison Russie, rebaptisé par la vox populi « Notre maison Gazprom ». Dans son village natal, à Tchiomi Otrog, Gazprom construit une grande villa, la « maison de Tchernomyrdine ». Il serait l'un des hommes les plus riches du pays. La presse russe lui attribue 1 % des actions de Gazprom (évalué à plusieurs centaines de milliards de dollars). « 5 % », renchérit un rival, Iouri Skokov, qui le traite de « mafioso numéro un ».

Mais beaucoup de Russes, fatigués des crises, sont séduits par son idée de « changement sans soubresauts ». Deux fois hospitalisé, en 1993 et 1994, officiellement pour des « calculs rénaux » et victime en février 1994 d'un « refroidissement », Viktor Tchernomyrdine va-t-il chercher à se positionner dans la course au Kremlin ? L'homme mis en charge, par Boris Eltsine, de la « préparation » du scrutin présidentiel à venir n'a en réalité aucune assurance de pouvoir faire marcher la machine électorale russe à son profit.

Jean-Baptiste Naudet

Sergueï Kirienko, un jeune technocrate libéral et habile

MOSCOU

de notre correspondant
Propulsé à l'avant-scène par sa nomination surprise à l'intérim de la présidence du gouvernement,

PROTRAIT

Ami de M. Nemtsov, il a gagné la confiance des ténors du secteur énergétique

Sergueï Kirienko, trente-cinq ans, fut immédiatement accablé de louanges de toutes parts, sauf de l'aile « dure » du Parti communiste russe. Présenté comme le candidat « le plus probable, le plus fort » au poste de premier ministre par le porte-parole présidentiel, Sergueï Kirienko a d'ores et déjà été chargé de mener des consultations pour la formation d'un nouveau cabinet.

Amené au gouvernement il y a un an dans le sillage des « jeunes réformateurs », et plus précisément par son ami proche Boris Nemtsov, Sergueï Kirienko a su se distancer de ces derniers quand leurs positions semblaient menacées. Sans perdre pour autant, semble-t-il, leur sympathie, mais sans se berer non plus d'aucun clan adverse, même s'il devint le représentant loyal, à la tête du secteur énergétique, du premier ministre Viktor Tchernomyrdine. Cette habileté semble avoir présidé à toute la carrière de ce jeune homme au physique élégant mais anodin. Petit de taille, visage rond et fines lunettes d'intellectuel, ce tech-

nocrate a de l'aisance, mais ne paraît pas promis à un avenir « charismatique ».

Né à Soukhoumi, au bord de la mer Noire, il obtint un diplôme d'ingénieur à Gorki, où il travailla aux chantiers navals. Il en devint vite secrétaire du Komsomol (organisation des jeunes communistes), pépinière ayant permis à de nombreux « jeunes loups » de bien prendre le virage de la perestroïka en se lançant dans les affaires. C'est ce qu'il fit, avant de diriger, de 1993 à 1996, une banque locale, Garantia.

Ami du jeune gouverneur Boris Nemtsov, il est nommé par ce dernier à la tête de la compagnie pétrolière locale Nors. Quand le jeune gouverneur est appelé au gouvernement comme premier vice-premier ministre et ministre de l'énergie, en mars 1997, il fait venir son ami Sergueï Kirienko au poste de vice-ministre. M. Nemtsov comptait sur sa brève expérience de pétrolier pour le soutenir face aux barons de l'industrie qui voyaient d'un mauvais œil l' intrusion d'un jeune réformateur dans leurs affaires.

En novembre 1997, lors d'un sévère retour de bâton touchant les jeunes réformateurs, le portefeuille de l'énergie, retiré à Boris Nemtsov, est confié à son adjoint Sergueï Kirienko, qui avait su établir des relations de confiance avec les ténors de ce secteur, avant tout M. Tchernomyrdine. En janvier, lors d'un autre scandale autour de malversations imputées aux deux directeurs en conflit de la Compagnie nationale d'électricité EES, l'ancien nom-

mé par M. Tchernomyrdine et le nouveau, nommé par M. Nemtsov, ce dernier prit ouvertement parti pour son poulain, alors que M. Kirienko joua la neutralité, affirmant qu'il était responsable « ne doit confondre le service de l'Etat et le sien propre ». C'était une des rares incursions publiques de Sergueï Kirienko dans les joutes politiques du pays. Preuve de la confiance ainsi gagnée, il fut nommé en décembre 1997 président du collège des représentants de l'Etat au conseil d'administration de Gazprom, le monopole géant du gaz créé par M. Tchernomyrdine.

Anatoli Tchoubaï dit de Sergueï Kirienko qu'il a « l'avantage de n'être lié à aucun clan et toutes les capacités de réussite, comme il l'a montré lors de missions difficiles » dans des provinces agitées, dans le Primorie, en Extrême-Orient, et chez les mineurs du Kouzbas. Pour le ministre (par intérim) des affaires étrangères Evgueni Primakov, c'est un homme « érudit, équilibré, bien informé ». Le représentant du FMI à Moscou, Martin Gilman, a souligné qu'il connaissait bien la façon dont travaille le Fonds, « qui ne voit pas de problèmes particuliers » s'il était nommé premier ministre. Pour Viktor Tchernomyrdine, qui a laissé entendre avoir lui-même proposé sa candidature au président, c'est une « personne digne, qui a de l'avenir ». Mais sans doute pas assez pour prétendre au rôle de candidat à l'élection présidentielle.

S. Sh.

08/01/00 15:50

سازمان اطلاعات

Les généraux turcs critiquent l'inefficacité du pouvoir contre l'extrémisme religieux

Une réunion du Conseil national de sécurité s'annonce houleuse

Une nouvelle épreuve de force s'est engagée en Turquie entre les militaires et le gouvernement de coalition dirigé par Mesut Yilmaz. L'armée,

qui se veut le gardien constitutionnel de la « laïcité » de l'État, reproche au premier ministre de mener une politique inefficace contre l'extrémisme et le fondamentalisme religieux. Les observateurs politiques n'excluent pas une crise pouvant conduire à des élections anticipées.

ISTANBUL
de notre correspondant
Pour tenter de désamorcer la crise de confiance entre le gouvernement et l'armée qui a, ces derniers temps, entretenu de nombreuses spéculations sur la possibilité d'un coup d'État ou la chute imminente du gouvernement, le premier ministre, Mesut Yilmaz, s'est plié, apparemment, à la volonté des généraux.
Lundi 23 mars, quatre jours avant une réunion cruciale du Conseil national de sécurité, il a annoncé que son gouvernement lancerait une nouvelle offensive légale contre les islamistes, en ouvrant des enquêtes sur les « sources financières du fondamentalisme » et sur les activités de fondations religieuses. Des mesures seront prises pour surveiller les émissions de chaînes de télévision et radio privées et pour assurer le respect d'une application plus stricte du « code vestimentaire » qui interdit le port de vêtements religieux. « Notre gouvernement, a-t-il déclaré, a constaté qu'il y avait des lacunes dans la surveillance du fondamentalisme, nous avons pris les mesures nécessaires ».
En désaccord, jusqu'ici, avec les militaires sur les méthodes à utiliser pour combattre l'islam politique, le premier ministre avait récemment défilé ouvertement les

forces armées. « J'avertis tout le monde. (...) La lutte contre le fondamentalisme est une lutte d'État, une lutte commune. Personne ne doit en faire un véhicule pour le pouvoir », avait-il dit lors de son récent voyage en Géorgie, faisant allusion à d'éventuelles disputes intestines au sein de l'état-major. M. Yilmaz avait, par la suite, annoncé que la responsabilité du combat contre les islamistes incombait au gouvernement, lequel n'avait pas mandaté les militaires pour cette tâche.
Les déclarations du premier ministre avaient provoqué une riposte cinglante des forces armées, qui, ne cachant pas leur colère, ont une fois de plus réaffirmé le rôle prédominant que l'armée occupe en Turquie. « Personne, quelle que soit sa position, ne peut émettre des suggestions qui puissent faire planer un doute ou affaiblir la lutte des forces armées turques contre le séparatisme et l'activisme islamiste », affirmait un communiqué, publié le 20 mars, qui avait causé des remous dans les milieux politiques.
Dimanche, les dirigeants des trois partis de la coalition au pouvoir en Turquie avaient annoncé, après une réunion qui avait duré cinq heures, que le gouvernement entendait poursuivre son travail et que des élections anticipées

n'étaient pas prévues. Mesut Yilmaz avait exprimé l'espoir que les « malentendus » avec les forces armées et « la crise artificielle » qui avait été créée seraient dissipés sous peu.
La réunion du Conseil national de sécurité, qui mettra, vendredi, face à face les dirigeants civils et militaires du pays, sera consacrée essentiellement à l'islam politique et, en particulier, aux dix-huit mesures adoptées lors de la réunion du 28 février 1997, dont la non-application avait coûté le pouvoir au premier ministre Necmettin Erbakan (islamiste). La dissolution du Parti de la prospérité (Refah) et l'adoption de la loi sur l'enseignement obligatoire de huit ans - une décision prise l'été dernier qui permettait de limiter l'accès aux écoles religieuses - semblent n'être que les premières étapes du combat acharné que les militaires sont déterminés à poursuivre contre l'« obscurantisme » religieux.
ÉLECTIONS ANTICIPÉES ?
Au début du mois, le gouvernement avait mécontenté les institutions laïques. Il avait suspendu - en raison des réactions hostiles - l'application d'une décision qui visait à interdire le port du foulard dans les universités. Les forces armées, qui ont organisé récemment

des réunions d'information pour le président de la République ainsi que pour les recteurs d'université sur le danger présenté par « les forces de réaction », exigent plus de vigilance et de rigueur. Cependant, les partis de droite membres du gouvernement - qui sont soutenus par des électeurs souvent conservateurs et pieux - veulent éviter de donner l'impression que la religion elle-même est attaquée.
Vu la fragilité du gouvernement actuel, qui est en bout de course si l'on en croit Deniz Baykal, le dirigeant du Parti populaire social-démocrate - la formation qui soutient au Parlement la coalition, minoritaire sans y participer -, et en l'absence d'autres solutions politiques, des élections anticipées pourraient être la seule issue. Elles ne peuvent cependant avoir lieu que si les partis parviennent à se mettre d'accord sur une révision du système électoral : les lois actuelles pourraient en effet ramener au pouvoir les islamistes qui, réunis dans leur nouveau Parti de la vertu, forment actuellement le groupe le plus important à l'Assemblée nationale.
De nombreux scénarios circulent actuellement dans les couloirs : formation d'un nouveau cabinet dont le seul mandat serait de préparer les élections ou d'un gouvernement de technocrates. Selon la plupart des observateurs, la Turquie entre, en tout cas, dans une nouvelle période de tensions et d'instabilité, et les réformes dont elle a besoin - redressement de l'économie et démocratisation - seront vraisemblablement, une fois de plus, mises en veilleuse.

Nicole Pope

Denis Hautin-Guiraut

La Grande-Bretagne poursuit une stratégie d'intégration de ses forces armées

LONDRES
de notre correspondant
A quelques semaines de la publication du premier Livre blanc sur la défense du gouvernement britannique, une série d'indiscrétions ont levé un coin du voile sur les nouvelles orientations du ministre de la défense travailliste, George Robertson. Les deux principaux quotidiens conservateurs ont, lundi 23 mars, annoncé, sans être démentis, comme probables la construction de deux nouveaux porte-avions, le retrait partiel d'Allemagne de certaines forces, le maintien de la force de dissuasion sous-marine et le développement de la coordination entre les différentes armées.
Depuis la fin de la guerre froide, le budget de la défense britannique a été réduit de 20 % - il est d'environ 21 milliards de livres (210 milliards de francs) - et les effectifs d'un tiers. Le Livre blanc espère encore réduire les coûts partout où cela demeure possible, tout en adaptant l'outil de défense à de nouvelles missions grâce à une armée capable de projections rapides et mobiles dans le cadre d'opérations de maintien de la paix ou à caractère humanitaire.
Il est question tout d'abord d'une réduction - de l'ordre du tiers - de l'armée du Rhin (17 000 hommes). Mais cela ne devrait pas se concrétiser avant au moins deux ans. En effet, si la menace de l'Est s'est réduite et si les structures de défense

fondées sur une prééminence des blindés lourds ont perdu leur justification, il n'y a plus de casernes pour les accueillir. Le seul terrain de manœuvres - la plaine de Salisbury - est saturé. Mais on parle du retour de blindés, mis en attente près de ports, afin d'être disponibles en cas d'opérations à l'étranger, et de la fusion ou de la dissolution de trois ou quatre régiments blindés.
LUTTE CONTRE LA « DUPLICATION »
Cette évolution de forces lourdes, prêtes à des opérations de haute intensité, vers la constitution d'unités de déploiement rapide dotées d'une grande puissance de feu et de blindés légers s'inscrit dans ce contexte. Mais ce type d'opérations requiert des effectifs substantiels et il ne serait pas question de toucher à ceux de l'armée de terre (109 000 hommes). En revanche, l'armée territoriale (réserve) pourrait être amputée d'un tiers et le parc de chars lourds réduit, alors que les 386 nouveaux chars Challenger-2 sont sur le point d'être livrés.
La Royal Navy revient au premier plan dans une situation où l'ennemi unique (soviétique) a disparu. La marine permet une projection de forces et la guerre du Golfe a convaincu les stratèges du ministère de la défense de l'importance des porte-avions. Les trois porte-avions actuels, avec leurs dizaines d'appareils Harrier embarqués, céderaient la place à l'Hor-

izon 2012 à deux bâtiments de 40 000 tonnes, à propulsion classique, construits au moindre coût (4,4 milliards de livres les deux, y compris la centaine d'avions embarqués au total). Les sous-marins nucléaires Trident de la force de dissuasion - dont un sur quatre est en patrouille permanente - ne seront pas touchés. Mais sur près d'une douzaine de sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire (classe Trafalgar) qui vont être équipés de missiles de croisière Tomahawk, il n'en restera que dix. De même, le nombre des frégates et des chasseurs de mines devrait être réduit.
Mais la poursuite de l'intégration des forces armées est sans doute l'élément le plus original de la stratégie britannique. Le ministère des finances voudrait, pour des raisons de coût, que les achats de matériels soient unifiés et rationalisés. Ainsi, pour lutter contre la « duplication » des matériels et des missions, parle-t-on d'un organisme indépendant interarmées pour la formation des pilotes et la gestion des hélicoptères de soutien. Par ailleurs, les Harrier de la RAF sont basés sur les porte-avions aux côtés des Sea Harrier de la Navy. Sur terre, ils seront bientôt concurrencés par l'arrivée de 67 hélicoptères d'attaque Apache achetés aux États-Unis.
Patrice de Beer

Le Japon veut relancer son économie sans baisser les impôts

LES PRINCIPAUX responsables du Parti libéral-démocrate (PLD) japonais, rassemblés lundi 23 mars à Tokyo, ont renoncé à l'inclure des baisses d'impôts dans leurs prochaines mesures de relance de l'économie. Les grandes lignes de ce « paquet » - le cinquième élaboré par le parti gouvernemental depuis octobre 1997 - devaient être adoptées, mercredi 25 mars, alors que la deuxième économie du monde traverse une phase de stagnation qui inquiète les autres pays industrialisés. Le nouveau plan de relance de l'économie japonaise devrait représenter un montant de 10 000 milliards de yens (480 milliards de francs).
Opposées à une stratégie de réduction d'impôts - contraire à l'objectif d'assainissement des finances publiques que s'est donné

le Japon -, les autorités de Tokyo devraient plutôt favoriser la mise en place de grands programmes d'infrastructures. Bien qu'il faille recourir à l'emprunt pour financer ce type d'opération, cette approche n'est pas considérée comme contraire à la réduction des déficits : bien qu'il s'agisse d'une nouvelle charge budgétaire, elle est assimilée à de l'investissement. Le PLD a admis la possibilité d'une baisse future des impôts mais seulement à l'issue d'une refonte complète de la fiscalité japonaise.
Depuis quelques mois, les États-Unis, l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI) demandent régulièrement au Japon de baisser sa fiscalité pour redonner du dynamisme à la consommation intérieure. Cette baisse est considérée comme le

meilleur moyen d'amortir les conséquences négatives de la crise asiatique, qui se traduit par un excès de l'offre sur la demande dans l'ensemble de la région.
Les autorités japonaises, quant à elles, sont divisées sur la marche à suivre. Le ministre japonais du commerce international et de l'industrie, (MITI) Mitsuo Horiuchi, reste partisan d'une baisse rapide de la fiscalité, en dépit des choix contraires pris par le Parti libéral-démocrate (PLD), auquel il appartient. S'exprimant, mardi 24 mars à Tokyo, il a souligné que la baisse d'impôts de 2 000 milliards de yens (96 milliards de francs), mise en place en décembre 1997, devait se poursuivre au-delà de la seule année fiscale 1998, qui commence le 1^{er} avril.
L. D. (avec AFP)

Manifestation serbe contre les « terroristes albanais » du Kosovo

A Pristina, le défilé s'est terminé sans incident

PRISTINA
de notre envoyé spécial
« En avant, tous à l'attaque ! » Le leitmotiv des étudiants de Belgrade a été repris par une vingtaine de milliers de manifestants serbes, mardi 24 mars, dans le centre de Pristina. Mais le slogan qui servait, lors de l'hiver 1996, de signal de ralliement pour les opposants belgradois, après l'annulation du résultat des élections municipales par Slobodan Milosevic, prend ici, dans le chef-lieu du Kosovo, la province serbe à majorité albanaise, un tout autre sens.
En début de cortège, des drapeaux serbes et yougoslaves flottaient au vent. La foule, très mêlée et de tous âges, scandait : « Nous ne donnerons pas le Kosovo ! » Les banderoles donnaient le ton. Celle de tête affirmait « Nous sommes l'Europe ! » Un peu plus loin, on peut lire : « Ici, c'est la Serbie » ; « Rugova [président de la communauté albanaise] terroriste ! » ; « Gelbard [l'envoyé spécial américain] honte à vous, qui échangez des baisers avec Rugova ».
CAMOUFLET
Un service d'ordre musclé et composé pour l'essentiel de soldats gailiards au crâne rasé encadre la manifestation. Ils évitent à plusieurs reprises que des magasins albanais situés en bordure du cortège soient endommagés. La police, discrètement présente, canalise le défilé à l'aide d'émetteurs-récepteurs et de quelques voitures. Des tireurs d'élite, placés sur les toits, surveillent les alentours.
Les bâtiments publics font l'objet d'une attention particulière de

la part des manifestants. Huées devant la mosquée et les échoppes albanaises, et sifflets devant la mairie (serbe), où le slogan « Vous avez trahi la Serbie ! » fait allusion à l'accord sur l'éducation signé en septembre 1996 par M. Milosevic et M. Rugova, et dont un protocole a été paraphé quelques heures plus tôt par les représentants de Pristina et de Belgrade. Il prévoit le partage horaire entre Serbes et Albanais - à partir de la fin du mois - des écoles, lycées et universités du Kosovo. Le « début de la fin », peut-être, de l'apartheid scolaire qui sévit depuis 1991 est vécu par les manifestants comme un camouflet.
Le cortège s'arrête aussi devant les installations de la police. La foule applaudit tout d'abord les représentants des forces de l'ordre présents sur le trottoir, en criant « Les bleus ! Les bleus ! » (couleur de leurs uniformes) et en échangeant avec eux des signes de victoire. Le coordonnateur de la manifestation appelle ensuite la foule à « une minute de silence pour les victimes des terroristes albanais ».
L'hommage est respecté et s'achève par un tonitruant « Gloire à eux ! ». Un peu plus loin, les casernes militaires ont également droit à une ovation - plus timide. Ce défilé à haut risque, dans une ville dont 90 % de la population est d'origine albanaise, se termine sans incidents sur le campus de l'université de philosophie, où il avait commencé deux heures plus tôt. Sous le signe de l'Europe...

NOUVELLE VOLVO V70 TDI OCEANIS. ON PEUT COMPTER SES ÉQUIPEMENTS SUR LES 14 DOIGTS DE LA MAIN.

On peut compter ensemble si vous voulez. C'est parti : la climatisation, le volant cuir, les jantes alliage, l'ordinateur de bord (sur S70 et V70), les barres de toit (sur V40 et V70), l'ABS, l'airbag conducteur, l'airbag passager, les vitres teintées, la direction assistée, les ceintures avant à prétensionneur, les vitres avant électrochromes, les commandes centralisées à télécommande et le coupe-circuit. Le compte est bon : cela fait bien 14. Et puis, on en a encore deux autres, saches que la gamme Volvo Oceanis est accessible à partir de 129 900 FF et est disponible en versions Break (V40 et V70) et berline (S40 et S70). Pour plus d'informations, consultez votre concessionnaire Volvo.

JUSQU'AU 15 AVRIL, CRÉDIT EXCEPTIONNEL : 6,70 % DE 12 À 60 MOIS
INFORMATIONS ET ESSAIS : 3615 VOLVO, ou appelez au 00 36 60 60 61.

Le marché pétrolier salue l'accord entre Riyad, Caracas et Mexico

L'annonce d'une baisse de la production fait remonter le cours du baril

Les cours du pétrole ont remonté substantiellement à la suite de l'annonce, lundi 23 mars, d'une réduction de la production, à partir du 1^{er} avril, de quelque onze pays producteurs. Satisfaits, les opérateurs restent cependant prudents, notamment en raison de l'arrivée sur le marché du brut irakien.

AU LENDEMAIN de l'annonce d'un accord surprise entre l'Arabie saoudite, le Venezuela et le Mexique pour réduire, dès le 1^{er} avril, leur production de pétrole, les cours du baril se sont fortement redressés. A Londres, le Brent, qualité de référence de la mer du Nord, a bondi de 12 % en une séance, s'échangeant à 14,84 dollars en fin de journée contre 13,27 dollars le vendredi, après avoir culminé en séance à 15,50 dollars. Tendances analogues à New-York où le light sweet crude s'appréciait de plus de 2 dollars à 16,80 dollars.

Ce renversement de tendance reste cependant fragile, car les opérateurs attendent maintenant, pour y croire, la concrétisation des engagements. La réaction des marchés est à la hauteur de leur surprise. Même si des signes étaient donnés depuis plusieurs jours, personne n'imaginait que le Venezuela et l'Arabie saoudite puissent se réconcilier aussi rapidement. Le conflit entre deux des principaux membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) portait sur les niveaux de production. Avant toute discussion sur une possible réduction du débit, pour soutenir les cours, les Saoudiens demandaient aux Vénézuéliens de respecter leur quota. Les représentants de Caracas étaient d'accord à la condition que les pays non membres du cartel participent à l'effort commun.

D'où cet accord à trois annoncé dimanche (Le Monde du 24 mars), pour tenter de réduire dans une fourchette allant de 1,6 million à



D'après quelques jours, des rumeurs de discussions entre le Venezuela et l'Arabie saoudite ont soutenu le marché. L'accord de dimanche a fait bondir les prix de 12 % lundi 23 mars.

2 millions de barils par jour (mb/j) la production mondiale, estimée à 75 mb/j, le Mexique n'étant pas membre de l'OPEP. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial avec un débit de 8,7 mb/j, s'est engagée à baisser sa production de 300 000 barils par jour (bj). Le Venezuela, deuxième exportateur, a accepté une baisse de 200 000 bj. Ce pays dépassait son quota OPEP de 600 000 bj selon ses propres aveux, et de 900 000 bj selon le marché. Enfin le Mexique doit diminuer sa production de 100 000 bj.

Fait positif, neuf des onze pays du cartel ont immédiatement accepté cette démarche. Les Emirats

arabes unis, l'Algérie, le Koweït, l'Iran, le Nigeria, la Libye et l'Indonésie se sont, dans la foulée, engagés à réduire leur extraction à des niveaux oscillant entre 125 000 et 300 000 bj. Cette décision a cependant reçu un accord plus mitigé à l'extérieur. Seul, jusqu'à présent, Oman s'est rallié à la position mexicaine ; l'Égypte a annoncé qu'elle ferait un effort à partir de juillet. La Norvège s'est montrée peu favorable. D'autres pays comme la Russie sont restés silencieux.

Au total, onze producteurs de pétrole membres ou non de l'OPEP se sont engagés à diminuer leur production de 1,3 mb/j. Près de deux tiers de l'objectif a été atteint quelques heures après l'annonce. Pour la première fois, l'OPEP qui représente 36 % de la production mondiale, a réussi à associer d'autres membres à ses efforts. Le cartel en sort a priori renforcé. La conjoncture est pour beaucoup dans cette entente. La dégradation des cours, tombés à leurs plus bas niveaux depuis près de dix ans, est devenue telle qu'elle pose de graves problèmes budgétaires à l'ensemble des pays pétroliers.

La prochaine réunion à Vienne devrait permettre au cartel d'afficher une unité de façade retrouvée. Mais cette mesure suffira-t-elle ? Les réductions pourraient être rapidement effacées par le retour de l'Irak - lui aussi membre du cartel - sur le marché, dans le cadre de l'accord « pétrole contre nourriture ».

Dominique Gallois

Le commerce mondial ne devrait pas souffrir gravement de la crise en Asie, selon l'OMC

Les échanges intra-régionaux représentent l'essentiel des exportations et des importations des cinq pays les plus touchés et leur part dans le commerce international ne dépasse pas 6 % à 7 %

BERNE

Sans doute est-il encore trop tôt pour prendre toute la mesure de l'impact de la crise asiatique sur l'évolution des courants financiers et d'échanges, mais ses premiers effets se dessinent dans deux études publiées successivement par la Banque des règlements internationaux (BRI) de Bâle et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont le siège est à Genève. La BRI avait déjà signalé les « importantes répercussions » de la crise sur les marchés dans sa récente analyse de l'activité financière et bancaire internationale au quatrième trimestre 1997. Dans le même temps, elle constatait cependant que « le système financier mondial semble avoir fait preuve de plus de résistance que lors de la crise mexicaine au début de 1995 ».

Dans un rapport publié à son tour mardi 24 mars, l'OMC relève une accélération du commerce mondial en 1997 malgré la crise qui frappe certains pays d'Asie. Selon les chiffres de l'OMC, le volume des exportations mondiales de marchandises s'est accru de 9,5 % en 1997, soit le taux le plus élevé enregistré depuis deux décennies, à l'exception de 1994 où il avait atteint 10 %. En valeur, les exportations mondiales de marchandises et de services ont dépassé 6 500 milliards de dollars, en progression de 3 %. A elles seules, les ventes de services sont élevées à environ 1 300 milliards de dollars, soit une augmentation de 2 %. Confirmant une tendance perceptible depuis de

nombreuses années, les exportations de marchandises ont progressé près de trois fois plus vite que la production mondiale.

Plus forte que prévu, l'expansion du commerce international s'explique en grande partie par le dynamisme économique de l'Amérique du Nord et du Sud. Le taux de croissance de leurs échanges a été supérieur à 10 %. Même si la part des Amériques dans le commerce mondial a atteint ce niveau sans précédent, les différences entre régions sont cependant moins marquées en raison de la reprise de l'activité en Europe occidentale et dans les pays en transition.

Le volume des exportations mondiales de marchandises s'est accru de 9,5 % en 1997

En Asie, en Afrique et au Moyen-Orient, la croissance moyenne de la production a été plus faible que l'année précédente. En Asie, le tassement est principalement imputable au Japon. Dans les pays en développement d'Asie, la croissance moyenne du PIB n'a que légèrement ralenti, s'établissant à 7 % environ, « ce qui reste deux fois

plus élevé que la moyenne mondiale », souligne le rapport. Leur rapport note également que le commerce mondial a moins augmenté en valeur qu'en volume du fait de la fermeté du dollar et de la faiblesse de l'inflation.

L'OMC remarque aussi que la crise financière qui a frappé certains pays d'Asie n'a eu qu'un impact modéré sur la croissance moyenne du commerce mondial. Les experts estiment qu'il est trop tôt pour pouvoir évaluer avec certitude les effets de la crise financière asiatique sur les échanges internationaux. Ils rappellent que le commerce intrarégional représente l'essentiel des échanges des pays les plus touchés par la crise (République de Corée, Malaisie, Thaïlande, Indonésie et Philippines) et que leur part dans le commerce mondial n'est que de 6 % à 7 %. Ils précisent encore que pour aucun pays extérieur à la région, le commerce avec les cinq pays les plus touchés ne représente plus de 10 % du total des exportations ou des importations de marchandises.

En conclusion, le rapport reconnaît que les perspectives du commerce mondial pour 1998 ont été « quelque peu assombries par la crise financière asiatique ». « Si les répercussions de cette crise, ajoutent-ils, peuvent être contenues à l'intérieur des cinq pays qui ont été le plus gravement touchés, elles ne devraient pas réduire de plus de quelques fractions de pourcentage le taux de la croissance mondiale. »

Jean-Claude Bührer

L'Europe répond timidement aux avances du Mexique

MEXICO

de notre envoyé spécial
Les Mexicains sont décidés à construire de nouveaux liens avec l'Union européenne. Après le président Ernesto Zedillo et la ministre des affaires étrangères Rosario Green, tout le monde l'a répété : les responsables mexicains comme les personnalités européennes invités, au début du mois, sous l'égide de la banque de Santander à prôner le « réajustement » des relations entre une Europe qui poursuit son intégration et un Mexique qui vient de s'ouvrir au courant d'air du grand marché nord-américain. Plutôt que de rapports équilibrés, il vaudrait mieux parler des « dés-

équilibres », a souligné une des rares voix discordantes car, a dit le sociologue Rafael Segovia, quand il regarde vers l'Atlantique, le Mexique voit rarement au-delà du golfe qui porte son nom.

ÉVOLUTION NÉGATIVE

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. L'Union européenne est certes le deuxième partenaire commercial du Mexique mais très, très loin derrière les États-Unis, qui absorbent 80 % du commerce extérieur mexicain. Et encore l'évolution est-elle négative : depuis la signature en 1994 de l'Alena (le traité de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique), la

part européenne est tombée de 11 % à 6 %. Mexico a certes tout intérêt à diversifier ses relations. La conclusion d'un accord de libre-échange avec l'UE lui permettrait de ne pas dépendre quasi exclusivement de son grand voisin du Nord. De leur côté, les Européens feraient bien de voir dans le Mexique un plateau-forme pour s'attaquer au marché nord-américain, plutôt qu'une espèce de cheval de Troie des États-Unis. On sent pourtant quelques réticences.

Les personnalités européennes présentes à Mexico ont toutes parlé dans ce sens, avec l'enthousiasme communicatif dont est capable Felipe Gonzalez ; avec la distance qui sied à un ancien chancelier de l'échiquier de Margaret Thatcher pour Nigel Lawson ; avec la fibre sociale que n'a pas rendit Mario Soares au milieu des hymnes néolibéraux... L'Allemagne était représentée par Hans-Dietrich Genscher et la France brillait par son absence.

Seule, cependant, Madrid avait délégué un ministre en exercice, celui de l'Industrie. L'Espagne n'était pas mécontente d'utiliser ainsi le paravent de l'Europe pour se mettre en valeur au Mexique avec lequel elle entretient des relations complexes. Mais dans cette enceinte consacrée aux rapports entre le Mexique et l'Union européenne, il manquait un représentant... de l'Union européenne. Manuel Marín, le commissaire chargé de l'Amérique latine, avait finalement accordé son haut patronage mais n'avait pas jugé bon de se déplacer. Pourquoi ?

« CLAUSE BULGARE »
Des réserves politiques viennent immédiatement à l'esprit. Après le massacre de quarante-cinq Indiens, femmes et enfants, à Acteal, dans le Chiapas, à la veille de Noël, par des organisations paramilitaires, le Parlement européen a adopté une résolution exigeant le châtiement des coupables. Lors de sa visite à Bruxelles, début mars, Rosario Green a répondu à l'interpellation des organisations non gouvernementales. Car il n'y a pas que le Chiapas. Les assassinats de journalistes, les disparitions, la collusion entre les narcotrafiquants et certains milieux d'affaires ternissent l'image du Mexique.

Le pays est cependant engagé dans la voie du pluralisme politique depuis les élections de juillet qui ont vu la victoire de l'opposition au Congrès, et il demande à être traité comme les autres Etats en transition, pas mieux mais pas plus mal. En juin 1997, les Mexicains ont accepté la clause dite « bulgare », selon laquelle les associés de l'Union européenne s'engagent à respecter un code de bonne conduite en matière de droits de l'homme, et ils seraient même disposés à se soumettre à un contrôle. A charge de réciprocité. Et de citer, sans être vraiment dupes, le Pays basque, l'Irlande du Nord, la Corse...

Daniel Vernet

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
136, av. Charles de Gaulle 92523 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex
Tél : 01.46.40.26.07 - Fax : 01.46.40.70.66

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel - 12^{ème} CHAMBRE - le 2 juin 1997.

EPAD, R.C.S., demeurant : TOUR FIAT PLACE DE LA COUPOLE, Cedex 01, 92090 COURBEVOIE.

A été condamné à SUR L'ACTION PUBLIQUE :

1 amende délictuelle de 300.000 F - Affichage de la décision : 2 mois à l'entrée du siège social Tour Fiat, 92093 PARIS LA DEFENSE.

Publication de la décision - dans le Moniteur des Travaux Publics, le Monde, Libération, Le Figaro, Le Parisien Libéré (édition nationale).

A été condamné à SUR L'ACTION CIVILE :

1^o AUX CONSORTS DECLAIRIEUX :

- au titre des préjudices moraux :

Es nom M. Dominique DECLAIRIEUX, une somme de 180.000 F

à Mme Chantal DECLAIRIEUX, une somme de 180.000 F

Es qualité de Etienne né le 26/07/1980 une somme de 80.000 F

de Agnès née le 16/09/1981 une somme de 80.000 F

de Benoît né le 16/04/1984 une somme de 80.000 F

de Rémi né le 18/02/1986 une somme de 80.000 F

de Philippe né le 20/06/1989 une somme de 80.000 F

Es nom de Mme Anne DECLAIRIEUX une somme de 30.000 F

Es qualité de Christelle DECLAIRIEUX née le 03/12/1982 une somme de 30.000 F

DIT que le présent jugement sera transmis aux juges des tutelles compétents en ce qui concerne l'emploi des sommes allouées aux mineurs.

- au titre de préjudice matériel :

à M. et Mme DECLAIRIEUX d'une somme de 51.419,70 F

CONDAMNE en outre l'EPAD à placer à ses frais à l'endroit où l'accident mortel est intervenu une plaque commémorative dont la disposition permettra une lecture aisée dont le texte sera ainsi libellé : « Le 28 janvier 1995, Amone DECLAIRIEUX 4 ans et demi est tombé d'ici et a trouvé la mort sur la chaussée 10 mètres plus bas. Depuis l'EPAD a remplacé les panneaux vitrés par des balustrades métalliques. »

CONDAMNE en outre l'EPAD à verser à M. et Mme DECLAIRIEUX une somme de 10.000 F au titre de l'Article 475-1 du Code de Procédure Pénale.

2^o A L'UDAF 92 :

La somme de 1 F à titre de dommages et intérêts outre celle de 5.000 F sur le fondement de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale.

3^o A LA CONFEDERATION SYNDICALE DU CADRE DE VIE :

La somme de 1 F à titre de dommages et intérêts outre celle de 5.000 F sur le fondement de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale.

4^o A LA CONFEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES :

La somme de 1 F à titre de dommages et intérêts outre celle de 5.000 F sur le fondement de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale.

CONDAMNE l'EPAD aux dépens de l'action civile pour HOMICIDE INVOLONTAIRE - le 28 janvier 1995 - à Courbevoie - ART. 221.6 AL.1, ART. 221-8, ART. 221-10 C.PENAL.

Pour extraits conformes, n'y ayant appel. Le Greffier en Chef.

« Par arrêt du 20 Février 1998, la Cour d'Appel de PARIS

a constaté la résiliation des contrats d'exploitation de la

marque RENOMA aux torts exclusifs de la licenciée de la

société RENOMA, la Société de droit italien ISIDE devenue

ISIDE & INTERMODA.

La Cour a considéré que RENOMA a justement reproché à

ISIDE d'avoir vendu les produits licenciés sur des territoires

interdits par les contrats, revêtus de vignettes ne correspondant

pas à celles devant être exclusivement livrées par RENOMA et

d'avoir dissimulé une partie du chiffre d'affaires réalisé pour

éluder le paiement des redevances dues.

En conséquence, la Cour a fait interdiction, sous astreinte, à

ISIDE de continuer à commercialiser des articles sous la

marque RENOMA et condamné ISIDE à payer à RENOMA

la somme de 8.500.000 F à titre de dommages et intérêts ».

Pour extraits, SCP NATAF & FAJGENBAUM, Avocat au

Barreau de PARIS.

60 millions d'Européens sont chauvins, râleurs, mais perfectibles.



alco 1525

الجزيرة

Bill Clinton souhaite que son voyage marque le « début d'une nouvelle renaissance africaine »

Le chef de l'Etat ghanéen a critiqué « certains aspects de l'ordre économique international »

Après une journée au Ghana, le président des Etats-Unis est arrivé dans la nuit du 23 au 24 mars en Ouganda, où il a été accueilli par le président Yoweri Museveni. Mercredi, Bill Clinton devait effectuer une brève visite au Rwanda, où il rencontrera les dirigeants à l'aéroport de Kigali, avant de revenir en Ouganda, pour un sommet des chefs d'Etat de la région, à Entebbe.

ACCRA
de notre envoyé spécial
Ghanéens étaient des centaines de milliers, lundi 23 mars, le long de la route qui mène de l'aéroport à Oso Castle, la résidence du chef de l'Etat ghanéen, qui fut autrefois un fort négrier, et sur la place de l'Indépendance où les présidents ghanéen et américain, Jerry Rawlings et Bill Clinton, se sont adressés à la foule. Quelques minutes avant l'arrivée de M. Clinton, Accra ressemblait pourtant encore à n'importe quelle capitale africaine un jour de visite officielle, avec ses écoliers en uniformes alignés en rang d'oignon et ses femmes arborant des pagennes à l'effigie des deux présidents.

Mais la foule est sortie en masse dès l'atterrissage d'Air Force One et a suivi avec avidité chaque étape de la visite, particulièrement le *durbar* de la place de l'Indépendance. En souvenir de la colonisation britannique, les Ghanéens désignent par ce terme indien la rencontre entre les chefs et leur peuple. A l'aéroport, Bill et Hillary Clinton ont été accueillis par le président Rawlings et son épouse, accompagnés de prêtres traditionnels ghanéens qui ont procédé à la libération de gin - boisson nationale depuis son introduction par les négociants hollandais au XVII^e siècle - qui salua l'arrivée d'un hôte de marque.

Sur la grand-place au bord du

golfe de Guinée, tout près de l'arc de triomphe qui commémore la proclamation de l'indépendance par Kwame Nkrumah en 1957, les Clinton ont été accueillis par la foule, par les parlementaires de la majorité et de l'opposition et par les chefs traditionnels qui s'étaient déplacés en masse et trouvaient les agents du Secret

Des liens coupables avec la Libye

A l'heure du voyage présidentiel en Afrique, les services d'information du gouvernement américain répètent volontiers que le Ghana fut le premier pays du continent à accueillir les volontaires du Corps de la paix, créé en 1961 par le président Kennedy. Ce qui permet de glisser rapidement sur les années de brouille provoquées par les sympathies tiers-mondistes de Kwame Nkrumah, le père de l'indépendance, ou sur les tumultueux débuts du président Jerry Rawlings à la tête de l'Etat ghanéen. Au début des années 80, le président Rawlings, vite rejoint par le burkinabé Thomas Sankara, a entretenu des relations privilégiées avec la Libye du colonel Kadhafi. Aujourd'hui, ces liens sont loin d'avoir disparu. D'ailleurs, si le président Clinton n'a pas passé la nuit à Accra et est parti dès lundi soir pour l'Ouganda, c'est parce que les services de la Maison Blanche ont jugé les capacités hôtelières de la capitale ghanéenne insuffisantes. Et pour cause : le plus grand et plus luxueux établissement de la ville est détenu par des intérêts libyens.

Service bien arrogant à leur égard. « Ce voyage aurait dû avoir lieu depuis longtemps », a déclaré M. Clinton sous les acclamations. Mon rêve est que, ensemble, nous fassions en sorte que, dans cent ans, vos petits-enfants et les nôtres se souviennent (de ce voyage) et y voient le début d'une nouvelle re-

naissance africaine. » Extrêmement à l'aise devant la foule, le président américain a parsemé son discours de quelques mots en twi, la langue véhiculaire au Ghana. Il a insisté sur la dimension pédagogique du périple qui doit mener du Ghana en Ouganda, puis au Rwanda, en Afrique du Sud, au Botswana et au Sénégal

M. Clinton s'est contenté de réaffirmer le soutien des Etats-Unis à ces grands principes, sans faire allusion à des initiatives spécifiques, si ce n'est la prochaine adoption par le Congrès de la loi pour la croissance et le développement en Afrique. Auparavant, le président Jerry Rawlings avait accueilli ses hôtes par un discours très modéré, dans lequel il avait quand même déclaré : « Certains aspects de l'actuel ordre économique international ont tendance à contraindre nos efforts et ont conduit à la marginalisation croissante de nombre de nos pays. » Le *durbar* s'est conclu par un bain de foule tumultueux qui n'a rien fait pour arranger l'humeur inquiète des agents du Secret Service. Dans l'après-midi, M. Clinton a rencontré les membres des organisations non gouvernementales américaines présentes au Ghana ainsi que les volontaires du Corps de la paix. Parallèlement, le secrétaire aux transports, Rodney Slater, a officiellement accordé un prêt de 75 millions de dollars, garanti par les Etats-Unis, qui permettra l'achat de deux centrales électriques flottantes construites par Westinghouse. Prévu depuis longtemps, cet accord est particulièrement opportun en ces temps de pénurie électrique que traverse le Ghana.

Thomas Sotinel

Algérie : sept condamnations à mort dans le procès des assassins de Mgr Claverie

ALGER. Sept membres d'un groupe d'islamistes présumés ont été condamnés à mort, lundi soir 23 mars, à Oran, pour leur implication dans l'attentat, en août 1996, contre l'évêque de cette ville, Mgr Pierre Claverie, tué par l'explosion d'une bombe placée à l'intérieur de l'évêché d'Oran. Le procureur n'avait requis que quatre peines capitales. Au moment de l'attentat, Mgr Claverie rentrait d'Alger, où il venait de rencontrer le chef de la diplomatie française de l'époque, Hervé de Charette, venu en visite officielle. Trois des personnes directement impliquées dans l'assassinat avaient été tuées quelques mois plus tard par les forces de sécurité, selon les autorités. Les accusés, habitant le quartier déserté Petit Lac, avaient servi de groupe de soutien aux trois hommes du Groupe islamique armé (GIA) chargés de l'assassinat. Selon un journaliste local, plusieurs accusés ont affirmé que leurs aveux avaient été obtenus sous la torture. - (AFP.)

Menace au bacille du charbon : les ports britanniques en état d'alerte

LONDRES. Tous les ports britanniques ont été mis en état d'alerte la semaine dernière après la publication d'informations faisant état d'un projet irakien d'introduire dans le pays le bacille du charbon dans des bouteilles présentées comme des marchandises hors taxe, a annoncé Downing Street lundi 23 mars. Un porte-parole du bureau du premier ministre a déclaré que la menace a été révélée par la voie d'un avertissement diffusé à tous les ports et approuvé par Tony Blair. Il a cependant indiqué qu'il n'y avait pas de preuve que le complot avait été mis en œuvre et qu'il n'y avait « aucune raison de s'alarmer ». « Je peux confirmer que les douanes ont été alertées de la menace visant à introduire le bacille du charbon dans ce pays », a déclaré Ronald McDonald, attaché de presse des douanes britanniques. D'après le journal à grand tirage *The Sun*, l'alerte a été donnée par une source en contact avec les services secrets à Bagdad. - (AFP.)

Schleswig-Holstein : échec des Verts aux élections municipales

BONN. Les Verts allemands ont essuyé un cuisant échec lors des élections municipales du 22 mars dans le Schleswig-Holstein (nord). Ils n'ont recueilli que 6,8 % des voix contre 10,3 % en 1994. Les écologistes, qui participent à une coalition avec les sociaux-démocrates (SPD) dans cet Etat-région, paient le prix de leur dispute locale avec le SPD et de leur programme national, adopté début mars et jugé irréalisable. Ce programme prévoit la montée du prix du litre d'essence à 5 deutschemarks (16,70 francs), la dissolution de l'OTAN et le retrait de la Bundeswehr de Bosnie.

Le SPD profite de cet affaiblissement des Verts et gagne 3 points, recueillant 42,4 % des suffrages. Trois semaines après leur cuisante défaite en Basse-Saxe, les chrétiens-démocrates de Helmut Kohl réalisent eux-aussi un bon score, avec 39,6 % des suffrages (+ 1,6 point). La gauche continuera donc de gérer les principales villes de la région comme Kiel et Lübeck. La participation électorale a été d'environ 67 % (- 7 points par rapport à 1994). - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE** : le gouvernement a annoncé l'avènement d'une « ère nouvelle » pour la liberté de la presse, a fait savoir l'Association mondiale des journaux (AMJ) à l'issue d'une rencontre avec le ministre algérien de la communication, Habib Chadid Hamraoui. Le ministre a également assuré que les journaux étrangers seraient distribués librement en Algérie d'ici avril et que les correspondants étrangers pourraient, d'ici quelques semaines, refuser d'être escortés durant leurs visites. - (AFP Reuters.)

■ **BIT** : le diplomate chilien Juan Somavia, actuel représentant de son pays auprès des Nations unies à New York, a été élu, lundi 23 mars, au poste de directeur général du Bureau international du travail (BIT). Il succédera, en mars 1999, à Michel Hansenne, ancien ministre belge du travail, qui aura dirigé pendant dix ans cette agence spécialisée de l'ONU dont le siège est à Genève. - (Corresp.)

Des camps de réfugiés karenas attaqués par des Birmans en Thaïlande

BANGKOK. Des miliciens birmans ont bombardé au mortier et brûlé, lundi 23 mars, un camp de réfugiés karenas situé en Thaïlande, à 5 kilomètres de la frontière entre les deux pays. Quatorze personnes ont été blessées et cinquante abris détruits. Le 11 mars, un autre camp, qui abritait neuf mille réfugiés, avait été détruit par un incendie lors d'une attaque attribuée à l'« armée bouddhiste karène démocratique » (ABKD), une milice levée par Rangoun pour lutter contre l'Union nationale karène, mouvement insurgé depuis un demi-siècle mais dont les effectifs ont fondu ces dernières années. Deux réfugiés avaient été alors tués et plus de quarante blessés. Plus de cent mille Karenas, en majorité chrétiens, sont réfugiés en Thaïlande. En général, sous la couverture de tris de mortier, des éléments de l'ABKD s'infiltrèrent de nuit dans les camps de réfugiés pour y mettre le feu avant de se retirer. - (Corresp.)

Au Nigeria, Jean-Paul II s'est fait l'apôtre des droits de l'homme

Avant de rentrer à Rome, le pape a appelé les évêques du pays à surmonter les clivages ethniques et à s'impliquer davantage dans la transformation des structures politiques

ABUJA
de notre envoyé spécial
« Nous sommes anéantis sous le poids des incertitudes, des détresses morales, économiques et politiques. Dieu, épargne ton pays du chaos, de l'anarchie et de la damnation ! » : au Nigeria, les chrétiens ont inventé une prière pour leur pays. 500 000 fidèles l'ont récitée devant le pape au cours de la messe qu'il a célébrée, lundi 23 mars, sur l'esplanade de Kubwa, à la périphérie d'Abuja, la nouvelle capitale fédérale. Dès le début de son homélie, Jean-Paul II n'a pas manqué de répondre en parlant du fardeau « de pauvreté, de guerres, de désespoir et d'instabilité » qui est le lot du Nigeria et de toute l'Afrique.

A Abuja on est en pays haoussa, majoritairement musulman, ainsi

qu'en témoigne l'opulente mosquée qui surplombe la ville de ses quatre minarets et de sa coupole dorée. C'est la première fois que le pape quittait le Sud chrétien pour « monter » vers ces territoires du Nord musulman qui, il y a encore moins de trente ans, étaient interdits à tout missionnaire catholique ou protestant. L'accueil qu'il y a reçu fut polli, courtois, mais sans aucune mesure avec les manifestations de foules la veille à Onitsha, en pays ibo, majoritairement chrétien. « La maison de Dieu est une maison de prières pour les Haoussas, dira-t-il pourtant. Elle l'est aussi pour les Ibo (au sud) et les Yorubas (à l'ouest), pour tous les peuples qui habitent sur cette terre du Nigeria. » Les textes et les prières de la liturgie sont lus en

haoussa, en yoruba et, au grand plaisir de la foule, Jean-Paul II tente quelques mots dans chacune de ces langues. Comment faire d'une telle mosaïque ethnique (au moins 250 ethnies et langues) un pays uni et construire, comme il l'a également souhaité, « un Nigeria nouveau et meilleur » ? La réponse se trouve, martèle-t-il dans l'homélie d'Abuja, dans « la dignité de chaque être humain, dans la reconnaissance de ses droits inaliénables, dans l'inviolabilité de la vie et de la justice, dans le refus de toute discrimination ». Au total, le pape aura surpris par la fermeté de ses engagements en terre nigériane où il était venu avec le but bien précis de tenter de délimiter les tensions ethniques et politiques et d'orienter les énergies vers l'unité et la démocratie.

Le pape aura surpris par la fermeté de ses engagements en terre nigériane

Ainsi, depuis un an, de Sarajevo (mars 1997) à Beyrouth (mai 1997), de Cuba (janvier 1998) au Nigeria, c'est le même itinéraire que le pape parcourt à la rencontre de populations maltraitées par des conflits internes ou des régimes autoritaires. « Le pape, notre dernier espoir », titrait, le jour de son arrivée, un quotidien local d'Abuja. Ce mot était déjà dans les bouches des Cubains à la veille de sa visite à La Havane. C'est une diplomatie d'un type nouveau qu'il inaugure, où la compassion de l'homme d'Eglise se conjugue au rappel de principes et au souhait d'un nouvel ordre éthique dans le monde.

Dans ses dernières interventions au Nigeria, Jean-Paul II n'a voulu laisser dans l'ombre aucune détresse : ni celle des réfugiés qui fuient la faim et la violence ; ni celle des malades du sida qui continuent de faucher des vies humaines dans une Afrique qui ne

Henri Tincq

Flash Spécial

EMG

créé l'événement

EN PUBLIQUE

Informatique Réseaux Télécoms

ipag

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

Bac+4	Trente ans après sa création, l'IPAG forme 1400 étudiants aux fonctions de cadres d'entreprise.
Diplôme visé	Ses diplômés ont une expérience professionnelle de 10 à 16 mois et une référence d'au moins un semestre à l'étranger.
4 ans en alternance	De formation généraliste, avec des spécialisations professionnelles ou internationales, ils sont immédiatement opérationnels.
Des universités partenaires en Europe et aux Etats-Unis	
Concours ouvert aux bacheliers - 4 et 5 mai 98	
Admissions directes en 2ème et 3ème années	
IPAG Nice 4, bd Carabacel 06000 NICE Tél. 04.93.13.39.00	IPAG Paris 184, bd St-Germain 75006 PARIS Tél. 01.42.22.08.55

devrait pas souffrir l'Asie selon l'OMC

COMMUNICATIONS JURIDIQUES
Service Spécial de Publicité

DROITE Le chef de l'Etat est intervenu, lundi 23 mars, à la télévision pour condamner les cinq présidents de région qui ont accepté pour être élus les voix des conseillers membres

du FN. Il a rappelé que la France tire « sa grandeur » des valeurs « de liberté, d'égalité et de fraternité » et a assuré que la droite républicaine pouvait « convaincre sans se renier ».

● **LE FRONT NATIONAL** est un parti « de nature raciste et xénophobe », a assuré M. Chirac. ● « **MODERNISER** notre vie politique », est devenu indispensable, a expliqué le chef de

l'Etat, qui va recevoir « les responsables des formations politiques régionales » pour des réformes permettant « le renouvellement des élus », l'accroissement du nombre

« de femmes dans la vie publique », la « réforme de certaines lois électorales, celle des cumuls, la place du référendum local ou national ». (Lire aussi notre éditorial page 14)

Jacques Chirac dénonce le racisme et la xénophobie du Front national

Le chef de l'Etat a condamné l'élection avec le soutien des élus d'extrême droite de cinq présidents de région. Il souhaite une modernisation de la vie politique limitant les cumuls, réformant des modes de scrutin et élargissant les possibilités de référendum

« **L'ÉPREUVE** » : le mot est grave, dans la bouche d'un chef de l'Etat. Il doit être rare. C'est ce mot que Jacques Chirac a retenu, lundi 23 mars, dans son allocution solennelle sur les radios et les télévisions, pour qualifier ce temps de notre vie politique. Une épreuve, comme une maladie grave à laquelle le pays est confronté - au sens de malheur - par les tentations d'une partie de la droite républicaine à l'égard du Front national ; mais aussi une épreuve, comme un test, une façon peut-être salutaire d'éprouver la solidité d'une nation, d'une histoire et de ses valeurs.

Rarement discours présidentiel fut aussi clair. Le texte prononcé par le chef de l'Etat n'est pas un discours de consensus, un exercice de lendemain d'élections générales, qui céderait à la tentation d'une synthèse habile entre grands principes républicains et nécessités électorales. Ce n'est pas un commentaire de l'actualité, c'est un engagement. M. Chirac identifie ses interlocuteurs et délivre à chacun un message précis.

A la droite, il fixe un horizon - « elle peut convaincre sans se renier » - et des limites - « je ne peux que désapprouver celles ou ceux qui ont préféré les jeux politiques à la voix de leur conscience ».

Aux électeurs du Front national, il lance une mise en garde et en appelle à leur sens des « responsabilités ». En votant FN, leur dit-il, ils portent leur suffrage sur « un parti de nature raciste et xénophobe ». A la gauche, le chef de l'Etat ne résiste pas à la tentation de rappeler ses responsabilités passées, notamment dans le choix du scrutin proportionnel en 1986.

A l'ensemble des hommes et des femmes politiques, enfin, il délivre un programme : la modernisation de la vie politique. De tous les points de l'intervention présidentielle, celui-ci est sans doute le moins convaincant, tant les incantations sur ce thème se sont multipliées ces dernières années. D'Edouard Balladur, premier ministre en 1993, à Jacques Chirac candidat à l'élection présidentielle en 1995, ou Alain Juppé, premier ministre, en 1996. Même si, chaque fois, la nécessité d'une telle réforme paraît davantage s'imposer, son évocation ressemble au miel.

À l'un des chapitres traditionnels de la rhétorique politique, au pis, à une ficelle usée d'avoir trop servi.

En fait, le vrai changement de ton dans cette communication présidentielle vient du fait que, par-delà le message adressé à la nation tout entière, c'est en chef de la droite que M. Chirac s'est imposé, lundi soir. C'est elle qui, en premier, dans sa chair, dans ses troupes subit « l'épreuve » du Front national. C'est donc à elle que le chef de l'Etat parle, en priorité. Dans l'épreuve, une famille se retrouve ou se déchire. Les propos du chef de l'Etat sont donc destinés à faire

le tri, au sein de la droite : ou elle le suit, ce qui signifie alors adopter une attitude parfaitement claire sur la dénonciation du Front national et le refus des accords électoraux ; ou elle rompt. Mais si rupture il y a, prévient-il, elle ne pourra se faire que sur sa droite.

Alors que cette campagne électorale avait renforcé l'image d'un président de la République impuissant, auquel ses troupes, tant à l'UDF qu'au RPR, n'en finissaient pas de reprocher la dissolution de 1997, l'allocution de lundi donne à M. Chirac une nouvelle légitimité. En parlant comme il l'a fait du

Front national, il se pose en premier rempart contre l'extrême droite et vole, sur ce sujet, la vedette à Philippe Séguin, président du RPR.

Cette place particulière, M. Chirac l'avait déjà revendiquée, depuis son élection à l'Élysée, en intervenant régulièrement sur la question du Front national pour le dénoncer : en septembre 1996, au lendemain des propos de M. Le Pen sur l'« Inégalité des races », il avait saisi l'occasion d'une visite de l'ancien camp d'extermination d'Auschwitz, pour appeler les jeunes qui l'accompagnaient à « rejeter ceux qui répandent les doctrines d'exclusion » ; deux mois plus tard, en décembre, lors de la Journée internationale des droits de l'homme, il appelait à la sanction des propos « racistes ou xénophobes » et mettait en garde contre « le rejet de l'autre, l'intolérance et la haine » ; en mars 1997, après l'émotion suscitée par le projet de loi Debré et la tenue du congrès du Front national à Strasbourg, M. Chirac était à nouveau intervenu, devant les représentants de la communauté juive, réunis à l'Élysée, pour affirmer que

« le racisme, sous toutes ses formes ne trouvera toujours en travers de sa route ».

S'exprimant à la télévision pour annoncer et tenter de justifier la dissolution de l'Assemblée nationale, le 21 avril 1997, le président avait encore évoqué « la mise en cause de principes essentiels » et la nécessité de retrouver des « repères civiques et moraux ». Enfin, lors de son intervention traditionnelle du 14 juillet 1997, il avait estimé que le Front national se caractérisait par « l'inacceptable, le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, tout ce qui est à l'opposé des traditions françaises ».

M. Chirac règle aussi des comptes avec Lionel Jospin, dont il n'a toujours pas digéré l'intervention, le 19 mars, sur le perron de l'Hôtel Matignon. En s'exprimant avec autant de netteté et sans céder à la tentation d'atténuer son propos par des accusations en règle de la gauche, il cherche à renvoyer le premier ministre sur le terrain de l'utilisation polémique de l'extrême droite.

Pascal Robert-Diard

Jean-Marie Le Pen : « Immoral »

Jean-Marie Le Pen estime que « le président de la République s'est conduit de façon infâme, diffamatoire et mensongère » en accusant son parti de « raciste et xénophobe ». Le président du Front national, qui réagissait, lundi 23 mars, sur France 2 au discours de Jacques Chirac, a déclaré qu'il est « très facile, du haut de l'Élysée, d'accuser ses adversaires politiques de ne pas correspondre aux définitions de la République et de la moralité, alors que la République de M. Chirac, ses amis et lui-même sont probablement les dirigeants les plus immoraux que la France ait jamais connus ». Le président du Front national a invité les Français à « s'interroger sur la nature de la puissance secrète qui pèse tous les hommes politiques comme des spaghetti chauds à ses volontés ».

« La droite républicaine peut convaincre sans se renier »

LE PRÉSIDENT de la République a prononcé, lundi 23 mars à 20 heures, une déclaration à la radio et à la télévision, depuis le palais de l'Élysée. En voici le texte intégral :



« Mes chers compatriotes, » Les circonstances actuelles me conduisent à sortir de la réserve qu'exige ma fonction. Parce que j'ai le sentiment que l'on est en train de perdre le sens des choses. Parce que j'ai le sentiment que les passions se substituent à la raison. Parce que j'ai le sentiment que l'on risque d'abîmer la France, ses valeurs et son image. »

« Garant de la cohésion nationale, je voudrais d'abord rappeler que notre patrie tire sa force, sa grandeur, son unité, des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité dont elle est porteuse. C'est pour

cela que notre pays est respecté dans le monde. Je voudrais aussi rappeler que la politique, dans une démocratie, c'est l'honnêteté et le respect de l'autre. Que la politique, c'est défendre un idéal, c'est être au service de ses concitoyens. Que la fin ne saurait en aucun cas justifier les moyens. Qu'il faut, en toutes circonstances, un esprit de responsabilité et de vigilance. »

« A la droite républicaine, je voudrais dire qu'elle peut convaincre sans se renier. Elle a pris des engagements, maintes fois répétés, aux termes desquels elle n'accepterait aucune compromission avec l'extrême droite. Ses engagements doivent être respectés dans la lettre mais aussi dans l'esprit. Si j'ai tenu à rendre hommage à tous ceux qui ont fait preuve de courage et de clairvoyance, je ne peux que désapprouver celles ou ceux qui ont préféré les jeux politiques à la voix de leur conscience. Cette attitude, même si elle répond à la volonté de faire barrage à l'adversaire, n'est pas digne et peut être dangereuse. »

« A la gauche, je voudrais dire qu'elle devrait être plus mesurée dans ses jugements, plus responsable dans ses critiques, tant il est vrai qu'il est malsain de jeter de l'huile sur le feu. Depuis longtemps, certains n'ont pas hésité à faire le jeu de l'extrême droite. C'est ainsi

que le scrutin proportionnel a été adopté. C'est ainsi que, lors des dernières élections législatives, de nombreux sièges ont été donnés à la gauche par un Front national qui a clairement et délibérément fait battre la droite républicaine au profit de l'actuelle majorité. »

« Je voudrais dire aux électeurs du Front national qu'ils doivent, eux aussi, mesurer leurs responsabilités. Veulent-ils s'enfermer dans un vote protestataire ? Acceptent-ils le risque de voter pour un parti de nature raciste et xénophobe, ce qui est la réalité actuelle du Front national ? Ou bien veulent-ils appartenir à un mouvement politique incarnant une droite traditionnelle mais respectueuse des valeurs de la République ? »

« Mes chers compatriotes, » Une loi électorale inadaptée, que tous les responsables politiques de notre pays ont eu le grand tort de ne pas changer, a révélé, un peu plus encore, la confusion des esprits et le manque de convictions et d'ardeur. Cette situation, qui conduit un nombre croissant de Français à se détourner de la vie politique, n'est pas acceptable dans un pays profondément touché par le chômage et l'exclusion et confronté aux choix de l'avenir. Cessons de donner à notre peuple, de plus en plus critique, et

aux étrangers, de plus en plus surpris, le spectacle d'une vie politique plus soumise aux intérêts particuliers qu'aux exigences légitimes des Français et aux intérêts de la France.

« Aujourd'hui, le temps est venu de réagir. La France, pays pionnier, pays phare des libertés, doit rester fidèle à son idéal. Le temps est venu de moderniser notre vie politique et de l'adapter à son époque. Notre vie politique doit être plus proche des citoyens, plus transparente, mieux répondre aux exigences de la morale et de l'efficacité. Le renouvellement des élus, un nombre accru de femmes dans la vie publique, la réforme de certaines lois électorales, celle des cumuls, la place du référendum local ou national, bien d'autres changements encore s'imposent aujourd'hui. »

« Sur tous ces sujets, j'entends conduire une grande réflexion. Je recevrai dans les prochaines semaines les responsables des formations politiques républicaines. Je m'entourerai des avis des personnalités les plus qualifiées. Je dirai alors ce que je crois bon pour notre pays. De l'épreuve que traverse notre vie politique, sachons tirer l'énergie, l'imagination et la force pour dessiner le visage de la démocratie française de demain. »

La gauche ne doit pas sa victoire de 1997 au FN

POUR EXPLIQUER sa défaite aux législatives de 1997, la droite invoque volontiers, depuis, une explication commode : la gauche n'aurait gagné que grâce au Front national. Le président de la République a repris cette thèse à son compte, lundi 23 mars. « De nombreux sièges ont été donnés à la gauche par un Front national qui a clairement et délibérément fait battre la droite républicaine », a-t-il assuré. Deux éléments paraissent plaider en ce sens. D'une part, effectivement, les appels du président du FN à faire « battre la droite ». D'autre part, le résultat des 76 « triangulaires » qui ont opposé, au second tour des législatives, la gauche, la droite et le Front national : la droite y a connu 47 défaites, alors qu'il lui suffisait de 35 élus supplémentaires pour obtenir la majorité à l'Assemblée nationale.

Il s'agit cependant d'une explication biaisée ou simpliste. Pour trois raisons. *Primo*, la multiplication même des « triangulaires » gauche-droite-FN (76 en 1997, contre une douzaine en 1993) est un des symptômes de l'affaiblisse-

ment de la droite qui a perdu 8 points en quatre ans, alors que la gauche en a gagné 8 et le FN 2,5. Si RPR et UDF se trouvent contraints, en 1997, de combattre sur deux fronts dans une circonscription sur sept, c'est bien parce que le début de septennat de Jacques Chirac a profondément déçu les électeurs de droite.

IMPRESSANCE À SE RENOUVELER Secundo, la thèse du chef de l'Etat revient à dire que, sans le maintien du candidat du FN, la droite aurait forcément emporté dans les 47 circonscriptions à « triangulaires » où elle a connu la défaite. C'est prendre ses désirs pour des réalités. Les enquêtes électorales du Centre d'étude de la vie politique française (*Le vote surprise*, Presses de Science Po, 1998), démontrent, en effet, qu'en cas de duels gauche-droite au second tour, la droite a bénéficié, en juin 1997, du report de la moitié des votes FN du premier tour, tandis que la gauche en a récupéré un peu plus de 20 %, le reste se réfugiant dans l'abstention. En tenant compte de ces mécanismes de re-

port de voix, la droite aurait pu, au mieux, récupérer vingt à vingt-cinq sièges supplémentaires et atteindre un total de 275 à 280 députés. Cela aurait rendu la victoire de la gauche très équilibrée, mais ne l'aurait pas empêchée.

Tertio, les mêmes mécanismes de reports des voix du FN au second tour devraient conduire le président de la République, s'il poursuit jusqu'au bout son raisonnement, à s'interroger sur la légitimité de bon nombre d'élus RPR ou UDF, élus d'extrême justice et pour lesquels l'appoint des voix FN du premier tour a été déterminant au second. Pour mémoire, rappelons qu'une trentaine de députés de droite ne l'ont emporté qu'avec moins de 1 point d'avance sur leur concurrent de gauche. Au bout du compte, l'affirmation de Jacques Chirac lui permet surtout d'occulter l'évidence : si la droite a perdu en 1997, elle ne peut s'en prendre qu'à elle-même, à la déception qu'elle a créée, à son incapacité à mobiliser, à son impuissance à se renouveler.

Gérard Courtois

60 millions d'Européens aimeraient bien comprendre pourquoi ils le sont.



البحر الأبيض المتوسط

Matignon e sur les r

السيد من الالهي

Matignon et le PS sont prêts à jouer le jeu sur les réformes de la vie politique

La limitation du cumul des mandats sera à l'ordre du jour du conseil des ministres du 8 avril

Les propositions de Jacques Chirac sur la modernisation de la vie politique vont, à l'exception du référendum local, dans le sens des projets de Lionel Jospin. Les projets de loi organique et ordinaire sur la limitation du cumul des mandats devraient être présentés au conseil des ministres du 8 avril afin d'être adoptés avant la fin de la session parlementaire. Le PS s'est déclaré « prêt à jouer le jeu ».

LE PRÉSIDENT de la République estime donc que « le temps est venu de moderniser notre vie politique et de l'adapter à son époque ». Fidèle aux propos qu'il a tenus pendant la campagne de l'élection présidentielle de 1995 sur le nécessaire resserrement des liens entre la vie politique et les citoyens, Jacques Chirac suggère des pistes de réflexion au gouvernement : la place des femmes dans la vie publique, la réforme des modes de scrutin, celle des cumulés de mandats ou encore l'instauration du référendum d'initiative locale et nationale.

Il se trouve que les trois derniers chefs de gouvernement se sont penchés sur ces questions. Édouard Balladur, entre 1993 et 1995, s'est cassé les dents sur la réforme du mode de scrutin régional et sur les quotas de femmes aux élections. M. Chirac y étant alors opposé. Alain Juppé n'a pas eu un mot sur chacun de ces sujets dans sa déclaration de politique générale du 23 mai 1995, à l'Assemblée nationale. Comme son prédécesseur, pourtant, il a tenté d'engager un vaste projet de modernisation de la vie publique qui s'est heurté à l'hostilité du RPR et qui s'est perdu dans les limbes de la réflexion sur l'utilité politique de la dissolution.

La majorité ayant changé de camp, Lionel Jospin a développé sa conception de « la modernisation de notre démocratie » dans sa déclaration du 19 juin 1997 devant les députés. « Une révision de la Constitution, afin d'y inscrire l'objectif de la parité entre les femmes et les hommes, sera proposée », avait-il indiqué, soulignant, ensuite, que « limiter strictement

le cumul des mandats est devenu une priorité » et proposant que « les mandats électifs soient harmonisés sur une base de cinq ans ». Sur chaque sujet que veut relancer M. Chirac, Matignon est donc prêt.

François Hollande, pour sa part, a saisi la balle au bond en se déclarant « prêt à jouer le jeu ». « Le président de la République a dit réforme du mode de scrutin, limitation du cumul des mandats ; nous y sommes favorables, a

quelques longueurs d'avance. La réforme du mode de scrutin ? Le PS est favorable pour les élections régionales à « un scrutin de liste de type municipal, à l'échelle de la région » permettant « par la désignation d'une tête de liste, de proposer directement aux électeurs le candidat à la présidence de l'assemblée régionale ». Peu de temps après sa nomination à Matignon, M. Jospin avait été confronté à une offensive de Laurent Fabius, soutenue par plu-

majorité mais aussi avec l'opposition. Le 22 juillet, il avait souligné, devant le bureau national du PS, et alors que celui-ci recherchait encore un accord, qu'une telle modification n'était pas possible avant les élections (Le Monde du 24 juillet 1997).

Le PS, qui a souhaité au lendemain des élections régionales, par la voix de M. Hollande, que la réforme du mode de scrutin intervienne rapidement, s'est également prononcé pour une uniformisation de la durée de tous les mandats à cinq ans. Au-delà de la limitation du cumul des mandats, le PS a demandé une révision de la Constitution qui « consacrerait le principe de parité hommes-femmes ». Cet objectif a été réaffirmé le 8 mars, lors de la journée de la femme. Lors des élections législatives de 1997, les socialistes avaient présenté près de 30 % de femmes dans des circonscriptions gagnables. Ce pourcentage s'est retrouvé aux élections cantonales tandis qu'aux élections régionales, il a atteint 40 % pour la proportion de femmes placées en position éligible.

Si le PS s'est montré favorable à un rééquilibrage des pouvoirs, avec un renforcement de la fonction de contrôle du Parlement, et à un élargissement de la participation des citoyens, en ouvrant aux habitants d'une commune un « droit de saisine directe du conseil municipal », il est, en revanche, hostile au référendum d'initiative locale « qui comporte des risques de dérive démagogique ou de demandes corporatistes ».

Olivier Biffaud et Michel Noblecourt

déclaré le premier secrétaire du Parti socialiste sur France 2. Place des femmes, parité hommes-femmes dans les institutions, nous y sommes favorables. Sur trois des quatre points présentés par M. Chirac sur la modernisation de la vie politique, le PS, qui avait tenu une convention sur ce thème, animée par Jack Lang, en juin 1996, sur la base des suggestions du candidat Lionel Jospin à l'élection présidentielle, a pris

sieurs rocariens, en faveur d'une réforme rapide du mode de scrutin régional. Le PS avait chargé Jean-Christophe Cambadélis de sonder ses partenaires de la majorité, très réticents.

Le 1^{er} juillet 1997, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, le premier ministre avait indiqué qu'il n'était pas opposé à une telle réforme à condition qu'elle fasse l'objet d'un consensus au sein de la

L'ensemble de la gauche appelle à une journée de vigilance contre le FN

Des manifestations sont prévues le 28 mars

ILS ÉTAIENT une bonne quarantaine de personnes, représentant la gauche politique, syndicale et associative, réunies lundi 23 mars dans la soirée au siège du Parti radical de gauche à Paris. Le comité de vigilance contre l'extrême droite au grand complet a interrompu sa réunion, à 20 heures, pour écouter l'allocution télévisée de Jacques Chirac. Ensemble, ils ont décidé de maintenir le projet lancé le 19 mars par les Verts et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) (Le Monde daté 22-23 mars) : une journée nationale de manifestations, samedi 28 mars, pour exprimer le « rejet du fascisme en France », ponctuée, à Paris, par un défilé de la République à la Nation. « Même si tous les présidents élus avec les voix du Front national démissionnent demain, le phénomène a existé », commente Jean-Luc Benahmias, secrétaire national de Verts. « Nous restons convaincus que le meilleur rempart, c'est la manifestation ».

Pour le comité de vigilance, qui était à l'initiative de la large manifestation contre le FN à Strasbourg, le 29 mars 1997, et qui regroupe 45 organisations de la gauche politique (PS, PCF, MDC, Verts, PRG, LCR), des associations (MRAP, Licra, SOS-Racisme, Ras Front, Fédération nationale Lagrange...) et des syndicats (UNEF-ID, UNEF-SE, UNSA, FEN, Syndicat de la magistrature, SUD...), « une partie de la droite est devenue l'otage du Front national » et a « accepté d'entrer dans un processus de collaboration ». « Une course de vitesse est d'ores et déjà engagée sur le Front national ; il faut la gagner en nous battant sur nos

valeurs », écrit Jean-Marc Sabathé (PRG), responsable du comité. Le succès de mobilisations anti-FN, jamais démenti, y compris durant la campagne électorale, celles qui se sont tenues depuis vendredi, comme à Lyon, les quelque 2 000 lycéens qui se sont retrouvés, le 23 mars, devant le conseil régional d'Ile-de-France (lire en première page), renforcent la conviction de la gauche qu'elle doit répondre à ces « réactions d'indignation populaire ». Et, sans doute, qu'elle peut retisser dans cette mobilisation des liens un peu distendus par la participation gouvernementale.

PORTES OUVERTES

Certains, lundi soir, se sont néanmoins demandés s'il ne fallait pas donner à cette journée un tour plus « républicain ». S'il a été décidé de ne pas inviter les organisations de droite à cette manifestation, les mots du communiqué - « un signal citoyen fort » - ont été choisis à dessein « pour laisser toutes les portes ouvertes », selon Jean-Marc Sabathé. « Je connais beaucoup de gens de droite qui sont prêts à descendre dans la rue : nous avons ménagé de grands espaces, sans banderoles, pour qu'ils puissent se retrouver dans ce cortège », explique cet élu radical.

Signe que la gauche gouvernementale a compris l'enjeu politique de ces rassemblements, le PS et le PCF, rompant avec les habitudes « citoyennes » des défilés de 1997, ont souhaité en prendre la tête. Un second compromis a été trouvé : les associations anti-racistes ouvriront la marche, et les partis pourront marcher juste derrière.

Ariane Chemin



« Je ne sais pas quoi choisir pour investir en Bourse. L'idéal, ce serait un portefeuille tout fait. »

OPTALIS

DES PORTEFEUILLES DIVERSIFIÉS POUR DYNAMISER VOTRE ÉPARGNE, L'ESPRIT LIBRE.

Au Crédit Agricole, votre Conseiller vous parlera d'Optalis, nos portefeuilles diversifiés et construits en fonction de votre sensibilité au risque. Vous choisissez ainsi parmi Optalis Sérénité, Optalis Equilibre, Optalis Dynamique ou Optalis Expansion et vous laissez à Indocam, notre société de gestion de portefeuilles, le soin de gérer intégralement votre investissement.

L'ÉPARGNE BOURSIÈRE AU CRÉDIT AGRICOLE.



L'IMAGINATION DANS LE BON SENS

Les notices d'information des FCP Optalis, visées par la COB, sont disponibles dans votre agence du Crédit Agricole.

Crédit Agricole - Indocam - 100 rue de la République - 92000 Nanterre - France - 01 47 34 10 00

Le débat entre partisans et adversaires de l'alliance avec le FN s'aiguise à l'UDF

Valéry Giscard d'Estaing avait encouragé la démarche de Charles Millon

Le bureau politique de l'UDF devait examiner, mardi 24 mars, le cas des cinq présidents de conseils régionaux élus, vendredi 20, avec les voix

du Front national. Les points de vue divergent à ce sujet. M. Giscard d'Estaing avait encouragé M. Millon à accepter les voix du FN en Rhône-

Alpes. Le RPR veut faire appliquer la même discipline pour la composition des exécutifs régionaux que pour l'élection des présidents.

JACQUES CHIRAC a donné à l'UDF, lundi 23 mars, la première occasion depuis longtemps de parler d'une même voix. Un concert de louanges y a accueilli son intervention. François Léotard s'est félicité de l'annonce d'une réforme institutionnelle et a souhaité qu'elle fasse l'objet d'un référendum. Alain Madelin s'est réjoui que soit promise une réforme du mode de scrutin régional. François Bayrou a exprimé son « sentiment de gratitude » à l'égard du président de la République.

Cette unanimité tranche avec les dissensions des derniers jours. La plus grande confusion régnait au sein de la confédération. Elle est partagée entre les partisans d'un changement de stratégie à l'égard du Front national, ceux qui y sont radicalement hostiles, et ceux qui voudraient faire en sorte que cette question s'enlise sans provoquer de conflits. La réunion du bureau politique, mardi 24 mars, devait permettre de mesurer la détermination de ces trois camps.

Depuis l'élection des cinq présidents en cause, M. Madelin n'a pas modifié sa position d'un iota : il veut à la fois minimiser la portée de l'acceptation des voix du Front national, réduite au rang de « psychodrame » ; éviter de provoquer une rupture au sein de l'UDF ; mais poursuivre dans le sens d'un changement de stratégie à l'égard du FN. Cette position bénéficie d'un appui discret, silencieux, mais de taille : celui de Valéry Giscard d'Estaing, membre de droit du bureau politique de l'UDF, qui avait dis-

pensé ses encouragements à Charles Millon pour que ce dernier accepte les voix du Front national en Rhône-Alpes. L'ancien chef de l'Etat a préféré décommander, lundi matin, sa participation, prévue pour le soir, à l'émission de TF 1 « Droit de cité ».

Une opposition semble vouloir se constituer, sur cette question, au sein de Démocratie libérale. L'ancien ministre Alain Lamassouze, le député de Charente Dominique Bussereau ou encore Hugues Dewarvin, membre du bureau politique de DL, ont déjà fait savoir qu'une clarification serait à leurs yeux nécessaire. Pour désamorcer la tension, M. Madelin proposera, mercredi, au bureau politique de DL, l'organisation d'états généraux, dans chaque fédération, à la fin du mois d'avril. Ses opposants ne veulent pas s'en contenter. Gilles de Robien le premier, qui a demandé, mardi, sur RTL, la convocation du conseil national pour lever les « ambiguïtés ».

LEÇON DE COURAGE
Lors du bureau politique de l'UDF, le débat se concentrera sur la question des sanctions à appliquer ou non aux cinq présidents en cause. M. Madelin a indiqué qu'« avant toute décision », il souhaite entendre « la base », ce qui revient à éluder le problème. A l'inverse, M. Léotard, qui a suspendu les cinq présidents dès leur élection, s'est félicité, lundi, de la démission de Marc Censi en Midi-Pyrénées. Ce dernier, selon M. Léotard, a « donné une leçon de courage aux

présidents de région qui ont été élus en acceptant la compromission ». M. Madelin s'est borné à « comprendre » M. Censi après lui avoir demandé « d'apprécier » s'il pouvait gérer la région sans « accord » ni « alliance ».

La famille centriste s'est elle aussi exprimée dans plusieurs registres. Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de Force démocrate, a demandé une « clarification » au sein de l'UDF sur la question du Front national. En revanche, Claude Gosguen, autre secrétaire général de FD, a beaucoup plus modestement, a souhaité, lundi, sur RMC, que l'UDF « écoute » les cinq présidents, « notamment Charles Millon qui (...) a un passé irréprochable ». Un troisième secrétaire général de FD, André Santini, a pour sa part indiqué au Parisien du 23 mars qu'il « soutient (f) » Charles Baur (FD), élu en Picardie. Il a plaidé en outre pour la démission de M. Léotard de la présidence de l'UDF et pour une « cogestion » de l'UDF par MM. Madelin et Bayrou.

Dans un bref communiqué, le RPR a salué, lundi soir, « l'intervention digne, lucide et porteuse d'avenir du président de la République », en indiquant qu'il « inscrira son action de modernisation de la vie politique dans la lignée des propos tenus par le chef de l'Etat ». Tout au long de la journée, Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy se sont surtout employés à veiller à ce que leur stratégie d'endiguement tienne bon. Il n'a pas fallu plus de douze minutes au président du RPR pour fé-

liciter Jean-Paul Gauzès d'avoir démissionné de la présidence du conseil régional de Haute-Normandie, après avoir bénéficié de l'apport des voix du FN. C'était le premier élu RPR à avoir été élu dans de telles conditions et, de surcroît, dans une région où l'opposition n'a pas obtenu de majorité relative. La décision allait de soi.

Il est plus difficile de contrôler la formation, presque simultanée, des exécutifs régionaux. Les directives sont claires : « Il est hors de question qu'un membre du RPR accepte de participer à l'exécutif d'une région dont la présidence a été conquise avec les voix du Front national. » Dans les cinq régions concernées, la direction du RPR a déjà identifié « ceux qui vont flancher », qui seront donc exclus, et « ceux qui peuvent flancher » ; qu'il lui faut donc tenter de convaincre jusqu'au bout.

Le RPR devra aussi clarifier la situation de ceux de ses responsables qui se répandent dans des déclarations peu conformes à la ligne du mouvement. L'une des dernières en date émane d'Olivier Dassault, délégué général au commerce extérieur nommé par M. Séguin, qui s'est réjoui de la réélection de l'ancien secrétaire général, Jean-François Mancel, exclu depuis une semaine. M. Sarkozy se réjouit au contraire des mauvais résultats obtenus, dans l'Oise et ailleurs, par les élus qui ont pactisé avec le Front national.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Haute-Normandie : le RPR refuse l'appoint des voix d'extrême droite

Le successeur de M. Rufenacht a démissionné

ROUEN
de notre correspondant
Jean-Paul Gauzès (RPR) a été élu, lundi 23 mars, président du conseil régional de Haute-Normandie, au troisième tour de scrutin, par 30 voix contre 23 à Alain Le Vern (PS) et 2 à Gisèle Lapeyre (Lutte ouvrière). Une heure après la proclamation du résultat, il a annoncé sa démission. Le conseil régional de Haute-Normandie compte 20 élus PS-PCF-PRG, 19 RPR-UDF-MPF, 10 FN, 3 Verts, 2 Lutte ouvrière et 1 Chasseur.

La séance de désignation du président avait été reportée du 20 au 23 mars en raison de l'absence des élus UDF-RPR, emmenés par le président sortant RPR, Antoine Rufenacht, maire du Havre. Raison invoquée pour ce « contretemps » : éviter les perturbations liées au second tour des cantonales. La quête de sérénité de M. Rufenacht n'a pas atteint son but. La faute en incombe, selon lui, aux responsables des listes de gauche PS-PCF-Verts, qui avaient invité les « citoyens » à venir défendre la victoire de la gauche, menacée par une alliance droite-FN. Ils étaient environ 400, lundi après-midi, dans les couloirs de l'hôtel de région à Rouen.

Avant l'ouverture de la séance par le doyen d'âge, Guy Dugrés (FN), cris et insultes ont accompa-

Charles Millon poussé à démissionner

« Il n'est pas question que je démissionne » assure Charles Millon face aux pressions qui se multiplient pour qu'il abandonne la présidence de la région Rhône-Alpes. Furieux de se voir traité - dans la tribune publiée par M. Millon dans Le Monde daté du mardi 24 mars - de « fanatique » et de « fasciste des années 20 égaré dans notre temps », Jean-Marie Le Pen a lancé, lundi : « C'est sur mon ordre personnel que Charles Millon a été élu. Il ne peut impunément cracher dans la soupe ». A Belley, ville dont M. Millon est le maire, des dizaines de manifestants ont accueilli leur élu aux cris de « collabo ». Henry Chabert, député RPR du Rhône, a déclaré après la condamnation de Raymond Barre, que M. Millon savait à présent « parfaitement ce qui lui reste à faire ».

Etienne Banzet

Le « quitte ou double » de Jean-Marie Le Pen

LUNDI n'est pas vendredi. Défi par les succès de la méthode Mégret, qui a ébranlé la droite en amenant cinq candidats à des présidences de région à composer avec le Front national, Jean-Marie Le Pen a voulu reprendre la main en présentant la note.

Au matin du 21 mars, le président du parti d'extrême droite avait déjà pris sa décision : il allait exiger, au nom de la réciprocité, la présidence du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et se porter lui-même candidat. Il lançait un communiqué dans lequel il déclarait que « c'est en fonction de ce juste équilibre et de l'application de ce principe démocratique, que le Front national déterminera son attitude dans les autres régions encore menacées par la gauche rose-rouge-verte ». Le 22 mars au soir, malgré la déception des élections cantonales - seuls trois candidats du FN ont été élus -, il réitérait son offre. Or, la droite s'est présentée démunie en Provence, mais

elle n'a pas accepté une note qu'elle estimait trop salée. Au Front national, beaucoup, aujourd'hui, s'interrogent sur le comportement de M. Le Pen. Ils comprennent le premier volet du marché consistant à réclamer la présidence de la région PACA en échange des services rendus ailleurs. Leur avance en nombre d'électeurs aux régionales, tout comme l'attitude désordonnée des frondeurs nîçois de la droite, les ont convaincus de réclamer cette région.

LA MEILLEURE CANDIDATURE ?
En revanche ils restent perplexes devant la décision de leur chef de vouloir à tout prix se présenter lui-même. Ils se demandent s'il n'aurait pas mieux valu continuer la méthode de séduction Mégret en présentant soit ce dernier, soit le maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, dont les rondsurs auraient facilité les choses à la droite, si elle était prête à un rapprochement

avec le Front national. Lundi soir, M. Mégret s'efforçait de justifier l'attitude du président du FN, au choix duquel il ne s'était d'ailleurs pas vraiment opposé. Comme s'il savait qu'il sortirait renforcé de cet épisode provencal.

Les cartes étant jouées en PACA, celles de la région Ile-de-France étaient, pour le Front national, automatiquement distribuées. Son chef de file, Jean-Yves Le Gallou, devait continuer à jeter de l'huile sur le feu de la droite et lui attribuer la responsabilité de l'élection de Jean-Paul Huchon (PS).

Ailleurs, le FN espérait, avec sa tactique du leurre - présenter un candidat, mais voter pour celui de la droite -, renouveler le scénario qui s'était déroulé en Picardie. En fait, ce fut le même qu'en Franche-Comté : les présidents ainsi élus ont immédiatement donné leur démission.

Christiane Chambeau

Midi-Pyrénées : le rêve d'une « cohabitation » régionale

TOULOUSE
de notre correspondant
Peu avant son intervention télévisée, Jacques Chirac a félicité Marc Censi (UDF-DL), président sortant du conseil régional Midi-Pyrénées, qui venait de se démettre après avoir été reconduit à son poste, au troisième tour de scrutin, avec l'appoint des huit élus du Front national.

Encore un peu sonné par la pression d'une longue journée de suspense, M. Censi croit se rappeler que le président de la République lui a déclaré que la France a besoin d'hommes tels que lui. Il n'en dira pas plus sur cette conversation privée, mais il est clair que, pour M. Censi, toute prétention à gouverner cette région, où la gauche ne dispose que d'une majorité relative (41 sièges sur 91), n'est pas définitivement abandonnée.

Dans l'Hémicycle, l'annonce de l'élection de M. Censi avait été saluée par un mélange d'applaudissements et de huées en provenance de la tribune du public. M. Censi avait alors commencé la lecture d'un texte qui ménageait le doute pour quelques secondes. « Je ne refuse aucun suffrage. Tous sont également légitimes par le suffrage universel », a-t-il tenu à préciser. La bronca des manifestants, réunis dans le hall de l'hôtel de région pour réclamer sa démission, s'est atténuée lorsque le nouveau président a ajouté : « Le résultat du scrutin ne me paraît pas de nature à

réunir les conditions nécessaires à une gestion sereine et efficace de notre institution. » Son appel à « une formule de rassemblement autour d'un projet collectif de développement de notre région » s'est perdu sous les applaudissements qui saluaient sa démission.

CLIVAGES DÉPASSÉS
Une heure et demie plus tard, M. Censi explique, devant les journalistes, qu'il s'est retiré pour mieux défendre son projet et qu'il appelle à la formation d'un consensus autour de son programme, au-delà de « clivages politiques dépassés ». Il assure avoir improvisé son texte à la hâte et pris sa décision seul avec sa conscience. « Elle a surpris certains élus de mon propre groupe, mais tous sont venus me féliciter », rapporte-t-il. Les suspensions de séance entre les votes avaient été, en effet, l'occasion de discussions à peine dissimulées entre des conseillers régionaux UDF-RPR et les élus du Front national, aboutissant au retrait de la candidature de Bernard Antony au troisième tour. Ce dernier, dirigeant régional du FN, est sorti de l'Hémicycle en qualifiant M. Censi d'« homme faible et irrésolu ». A l'inverse, Jean-Pascal Serbera, secrétaire départemental du parti d'extrême droite en Haute-Garonne, déclarait sur Télé-Toulouse : « Marc Censi s'est comporté comme un démocrate. Je respecte sa décision. » Par une attitude qui se veut à la

fois ferme et respectueuse du choix des électeurs, le maire de Rodez semble avoir réussi à introduire la division au sein du parti de Jean-Marie Le Pen.

A gauche, alors que le PS demeure très critique envers M. Censi, le Parti radical de gauche a salué « son courage et sa volonté démocratique » et fait mine de se rallier aux propositions d'une sorte de « pacte républicain » pour gouverner la région. « Nous avons un certain nombre de valeurs communes », rappelle dans les couloirs Jean-Michel Baylet, le président du PRG. Marin Malvy (PS), candidat de la gauche à la présidence, reprochait, au contraire, à son adversaire d'avoir voulu faire obstacle jusqu'au bout à sa majorité relative. « Je veux bien rendre hommage à cette démission, mais je ne suis pas dupe de cette sinistre comédie », a finalement lancé M. Malvy en séance. Le député du Lot expliquera ensuite aux journalistes : « Je ne comprends pas l'attitude de M. Censi. Je pensais qu'il se retirerait après le premier tour. Il démissionne après avoir cherché la situation qui l'a conduit à cette décision. »

Mardi matin, sur Sud-Radio, M. Censi s'est prononcé pour la réforme du mode d'élection des conseils régionaux et la dissolution de ceux qui ont été élus le 15 mars, afin d'organiser une nouvelle consultation.

Stéphane Thépot

60 millions de Français sont européens.

Qu'est-ce que ça change ?



سازمان اسناد و کتابخانه ملی جمهوری اسلامی ایران

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Ile-de-France : l'Elysée et le RPR ont empêché tout dérapage

Jean-Paul Huchon (PS) a été élu président du conseil régional au troisième tour de scrutin, les conseillers RPR et UDF, mis sous haute surveillance par MM. Chirac, Séguin, Balladur et Pasqua, s'abstenant plutôt que de prêter la main au FN

Jean-Paul Huchon (PS) a été élu président du conseil régional d'Ile-de-France, dans la nuit du 23 au 24 mars, au troisième tour de scrutin. Le dispositif mis en place par le RPR pour déjouer, dans la région qui a le plus contri-

bué à la victoire de Jacques Chirac à l'élection présidentielle, le piège d'une alliance, même tacite, avec le Front national a fonctionné. Dominique Versini, directrice du SAMU social de Paris, en deuxième position sur la liste

conduite à Paris par Edouard Balladur, en a été l'instrument. Toutefois, pour pouvoir se maintenir au deuxième tour, comme on lui en avait donné mission, elle a dû modifier les termes de sa déclaration de candidature. Le

passage sur le refus de « la tentation des extrêmes xénophobes, racistes et antisémites » a disparu, alors que M. Chirac, lors de son intervention, a employé ceux de « xénophobe et raciste » à propos du FN.

L'ILE-DE-FRANCE reste sous la haute surveillance de Jacques Chirac. Les circonstances de l'élection de Jean-Paul Huchon (PS), à la présidence du conseil régional, dans la nuit du 23 au 24 mars, ont démontré, tout au long d'une journée qui a débuté avec la candidature, pour le RPR et l'UDF, de Dominique Versini. Directrice du SAMU social de Paris, M^{me} Versini, élue du 13^e arrondissement, dont le maire est Jacques Toubon, était en deuxième place sur la liste d'Edouard Balladur à Paris.

Discret pendant la campagne, elle a réapparu lundi matin, volontaire désignée pour éviter à la « région-capitale » de tomber dans le piège tendu par le Front national. Le RPR avait décidé d'éviter à tout prix de nouvelles alliances entre la droite parlementaire et le FN. Restait à trouver un candidat cour-

geux et docile pour mener à bien cette mission. Le nom de M^{me} Versini n'a pas filtré tant que François Fillon, porte-parole du RPR, n'avait pas confirmé, dimanche soir, la non-candidature de M. Balladur.

DISPOSITIF ELABORE

Lundi matin, le groupe RPR a accueilli avec une certaine froideur la candidature d'une personnalité si proche de M. Chirac et de M. Toubon, qui ne pouvait que couper court aux espoirs de certains élus de conserver la région Ile-de-France à tout prix. Le dispositif élaboré par le RPR s'est traduit, lundi matin également, par l'intervention, lors de la séance budgétaire du Conseil de Paris, des présidents de groupe de la majorité municipale : Roger Romani, conseiller à l'Elysée, pour le RPR, Jacques Do-

minati pour l'UDF. « Aucune voix des élus de Paris n'ira rejoindre, ni aujourd'hui ni demain, celles du FN », a déclaré ce dernier.

En présentant sa candidature, entérinée par l'inter-groupe régional RPR-UDF avec 4 abstentions, la candidate a assuré qu'elle n'accepterait pas les voix du FN et qu'elle donnerait sa démission si elle était élue avec l'aide du groupe de 36 élus présidé par Jean-Yves Le Gallou, proche de Bruno Mégret. « Nous ne participerons pas à une opération qui est moralement inadmissible et politiquement suicidaire », a déclaré le président du groupe RPR, Roger Karoutchi, à la sortie de cette réunion, évoquant dès cet instant « une présidence de M. Huchon ».

A 15 heures, en sa qualité de doyen d'âge de l'assemblée, Charles Pasqua (RPR) a ouvert la séance. Outre M. Huchon, M^{me} Versini et M. Le Gallou, Ariette Lagullier (LO) et Pierre François Siméoni (GE) se sont déclarés. Dans sa déclaration écrite, M^{me} Versini répudiait « par avance la tentation des extrêmes xénophobes, racistes et antisémites ». Ce texte a irrité une partie de la droite, qui n'a donné, au premier tour à sa candidature officielle que 62 des 83 suffrages qu'elle était en droit d'attendre. Sur 19 bulletins blancs ou nuls, 15 portaient le nom de Didier Julia, député (RPR) de Seine-et-Marne, le plus audacieux, la semaine précédente, dans ses propos en faveur d'une alliance tacite avec le FN.

N'ayant pas fait l'unanimité dans son camp, M^{me} Versini a hésité à se maintenir au deuxième tour et sollicité l'avis de M. Toubon. L'Elysée et la direction du RPR, soucieux de



ne pas voir émerger un autre candidat moins sûr à leurs yeux, se sont montrés formels, et M^{me} Versini, protégée par M. Pasqua en serre-file, s'est à nouveau portée candidate, après un vote au sein de l'inter-groupe RPR-UDF qui a vu fondre de 6 voix son capital. Obligation lui été faite, par le même vote interne, de déposer un nouveau texte, gommant les termes d'« extrêmes xénophobes, racistes et antisémites » au profit de : « faire échec à la gauche socialo-communiste et à tous les extrémistes ».

Avant de voter pour ce deuxième tour, les conseillers régionaux ont assisté à l'allocution du président de la République, dont les mots de parti « xénophobe et raciste », à propos du FN, ont ré-

sonné à leurs oreilles. Les plus agités de la droite régionale se sont assis, dormant finalement 4 voix de mieux qu'au premier tour à leur représentante.

Pendant le vote, M. Balladur a semblé reprendre la main en se rendant lui-même auprès de M. Huchon. Pour tout le monde, il semblait acquis que la droite ne présenterait pas de candidat au troisième tour, où seule une majorité relative est requise. Pourtant, l'inter-groupe n'a adopté cette position qu'à 2 voix de majorité. Sous les quolibets du FN, les élus RPR et UDF n'ont pas voté. M. Huchon a obtenu une voix de plus que le total des sièges de la gauche.

Pascale Sauvage

Provence-Alpes-Côte d'Azur : la droite tente de panser ses plaies

MARSEILLE

de notre correspondant régional En réalité, l'élection de Michel Vauzelle à la présidence de la région PACA était, selon l'expression en vogue à Marseille, « pliée » depuis l'après-midi du samedi 21 mars. Mais personne ne le savait ou ne voulait y croire, tant le traumatisme du vendredi était profond. L'annonce, par Jean-Marie Le Pen, de sa candidature était une vraie annonce, et sa confirmation dès 10 heures, lundi, rendait les choses claires : la gauche obtiendrait ses 49 voix, le FN ses 37, et la droite éclaterait.

Ce qui restait de conflits concernait la droite, où l'on n'était pas arrivé à s'entendre malgré les pressions incessantes de Jean-Claude Gaudin (UDF-DI) ou de Renand Muselier (RPR) durant un week-end passé au téléphone. A peine la séance avait-elle commencé qu'un élu RPR en demandait la suspension, alors que la réunion de l'inter-groupe avait déjà duré plus d'une heure, loin des caméras, des micros

Franche-Comté : un élu PS veut négocier

Tête de liste de la gauche « plurielle » aux élections régionales en Haute-Saône, conseiller général socialiste de ce département, Yves Krattinger a proposé, lundi 23 mars, sur France 3, d'engager des « négociations » avec la droite sur les présidences de son conseil général et du conseil régional de Franche-Comté, où gauche et droite sont à égalité. Sa proposition vise à éviter que ces présidences ne soient attribuées aux doyens d'âge, Marc Roussel (PRG, quatre-vingt-trois ans), en Haute-Saône, et peut-être Jacques Bichet (UDF, soixante-six ans), à la région.

Proche de Pierre Moscovici - ministre des affaires européennes et tête de liste aux régionales dans le Doubs -, M. Krattinger suggère ainsi à la gauche de laisser la présidence de la région à Jean-François Humbert (UDF-PPDF), lors de l'élection prévue le 3 avril, et de prendre celle du conseil général de Haute-Saône. Christian Froust (MDC), candidat à la région, n'a pas réagi à cette suggestion.

et des journalistes. Cette suspension n'était pas diversion : rien n'était tranché, et les « alliés », redevenus minoritaires alors qu'ils avaient viré en tête le 20 mars, ne lâchaient toujours pas prise.

Les termes du débat portaient, comme depuis 72 heures, sur l'éventuelle démission d'un président élu avec des voix du FN. François Léotard, de nouveau candidat, maintenait sa position, soutenu par l'essentiel de ses amis UDF et RPR des Bouches-du-Rhône et du Var. Les autres tentaient de remonter une pente rendue plus difficile par le fait que leur candidat déclaré, Gilbert Stelardo, RPR des Alpes-Maritimes, manquait de crédibilité à leurs propres yeux. La discussion tournait en rond : empêtrés dans cette divergence majeure, ces conseillers étaient les seuls à ne pas s'être rendus compte qu'avec la candidature de M. Le Pen, les jeux étaient faits. La sonnerie de reprise a forcé les participants à ce conclave dramatique à revenir en séance, faibles de leurs deux candidats, révélation officielle de la fracture. Dès le début du dépouillement du vote, à 10 h 30, il est apparu qu'aucun coup tordu n'aurait lieu : le FN et la gauche remplissaient leur contrat. Voir après vote, le rapport de forces au sein de la droite s'est dessiné aux yeux de tous : sur 37 possibles, il s'est arrêté à 19 suffrages pour M. Léotard, 9 pour M. Stelardo ; 5 blancs, 2 nuls et 2 abstentions traduisaient l'ampleur du désarroi.

HOMMAGE DE M. VAUZELLE

Debout, la gauche a applaudi Michel Vauzelle dès qu'il a totalisé 49 voix. Des sifflets venus du FN et quelques « cocus ! », ont accompagné la performance du président de l'UDF, saluée par cette oraison funèbre de Bruno Mégret : « En disant : " Ni gauche, ni FN ", la droite fait passer la gauche et elle disparaît. » L'hommage appuyé du nouveau président à « MM. Léotard, Mattei et Gaudin, pour leur attitude républicaine » achevait d'agacer les « alliés ». Et si la nouvelle assemblée régionale retrouvait un calme rassuré après les épreuves, le chemin était encore long pour les perdants de ces mois de campagne.

Les gaullistes du Var et des Bouches-du-Rhône créaient sur le champ un nouveau groupe « fidèle aux instances nationales et à nos consciences », pour citer Jean-Pierre Giran, député du Var, soulagé de « cette division fondatrice, qui trace une frontière éthique » avec les partisans des accords avec l'extrême droite. L'UDF tentait de recoller ses morceaux en déjeunant à huis clos. Il en sortait une sorte de « synthèse radicale », selon l'expression d'un habitué, acceptée par les 20 conseillers du groupe autour d'un texte condamnant également le communisme et le Front national, explicitement désigné au terme d'une dernière et interminable discussion.

Michel Samson

35 heures

Compte Epargne Temps Interépargne

Une solution d'avance sur la gestion du "Capital Temps"

Pour de très nombreuses entreprises, le passage aux 35 heures pose une question majeure : comment gérer cette nouvelle organisation du temps de travail pour tous les salariés et tout particulièrement pour les cadres ?

A cette question, Interépargne apporte toutes les solutions Compte Epargne Temps (C.E.T.) pour vous faire gagner du temps.

Le Compte Epargne Temps, c'est pour les salariés la possibilité d'acquiescer définitivement un "Capital Temps" et d'en disposer librement durant leur carrière ou pour anticiper leur retraite.

Le Compte Epargne Temps par Interépargne, c'est toutes les solutions pour gérer les heures épargnées par les salariés sans les contraintes. Outre l'assistance à l'élaboration de l'accord C.E.T., Interépargne assure pour vous : la gestion administrative des comptes salariés, la gestion du risque "Accid/Passif" et/ou la gestion financière.

Leader en France de l'épargne salariale, Interépargne souligne une nouvelle fois son sens de l'innovation en proposant dès aujourd'hui, toutes les solutions pour une gestion sur mesure du temps en plus.

Pour obtenir une documentation, contactez le 01 40 17 82 90

Nous gérons, avec vous, des solutions d'avenir.

INTERÉPARGNE

Tous les nouveaux élus

Le Guide du Pouvoir

Conseillers régionaux et généraux, parlementaires, cabinets ministériels...

Organigrammes, biographies et photos
12e édition (3 volumes) 990 frs nc

Éditions Jean-François Doumaz
Tél. 01 42 46 53 10

Normandie: le RPR fuse l'appoint d'extrême droite

FAIT DIVERS Le 27 février, Suzie Mostberger, riche Française âgée de cinquante-six ans, était découverte morte, poignardée, dans sa luxueuse villa de l'île Moustique. Pas de vol,

pas de mobile, pas de coupable. Depuis un mois, les enquêteurs tentent de trouver une piste pour résoudre un meurtre qui met en émoi les habitants de l'île. ● DANS les Caraïbes,

l'île Moustique est un paradis protégé pour milliardaires et vedettes du show-business. Plage, piscines, fêtes et barbecues rythment les journées de ses habitants. ● LA VIGILANCE de

la « Mustique Company », qui gère cette île la plus riche du monde, a ainsi été prise en défaut. La compagnie s'occupe de tout, de la location des villas, à la surveillance des domes-

tiques et à la sécurité de l'île. « C'est un événement traumatisant », admet son directeur, Brian Alexander, qui ressasse cette question : qui a tué Suzie Mostberger ?

Mais qui a tué Suzie Mostberger, la « french lady » de l'île Moustique ?

Le 27 février, des domestiques découvraient le corps de cette riche Française, élégante et appréciée de tous, lardé de dix coups de couteau. Pas de vol, pas de mobile. Depuis, soupçons et rumeurs ravagent cet aimable paradis pour milliardaires, plus habitué aux « parties » qu'aux policiers

ÎLE MOUSTIQUE (Caraïbes)
de notre envoyé spécial

Au temps des corsaires, quand le Royal Navy combattait les Français en mer des Caraïbes, cette colline offrait déjà un panorama de rêve. Les Anglais y avaient d'ailleurs érigé un fortin, d'où ils défendaient leur « Mustique Island », caillou échoué entre Grenade et Saint-Vincent. De cette époque, il ne reste que des vieilles pierres et un nom militaire : Fort Shandy. La villa ainsi baptisée, éditée sur les ruines anglaises, se dresse en surplomb de Britannia Bay, à l'écart des autres propriétés de l'île. A 43 000 francs la semaine, loyer modique sur ces terres dépendantes, elle offre son luxe ensoleillé, fauteuils d'osier et vue sur les cocotiers. « Une maison fonctionnelle », assure la brochure de promotion.

C'est pourtant là qu'a été découvert, vendredi matin 27 février, le corps d'une Française âgée de cinquante-six ans, Suzie Mostberger. Les médecins légistes ont relevé une dizaine de coups de couteau, dont une entaille mortelle à la gorge, mais aucune violence sexuelle. La victime se serait battue avant de s'écrouler. Elle avait en main un canif qui ne serait pas l'arme du crime. L'agression aurait eu lieu vers minuit, peu après son retour d'une soirée.

Un crime, donc. Le premier dans l'histoire locale. Depuis ce jour, faute de coupable, un vent mauvais souffle sur Britannia Bay. Car

Ali, l'heureux boulanger français

Une « success story ». C'est ainsi que les habitués de l'île Moustique, sensibles aux réussites professionnelles, saluent le destin d'Ali, un Français âgé de trente et un ans. Ce fils de mineur lorrain, issu d'une famille de douze enfants, a ouvert sa boulangerie en 1996, en bord de mer. Avec quatre employés, l'affaire est désormais solide. « Je suis l'immigré du coin », s'amuse-t-il, lui qui se lève chaque matin à 1 heure.

All avait découvert Moustique au début des années 90, en travaillant avec un décorateur. Retrouvant aujourd'hui son métier d'origine, la boulangerie, il est plutôt fier d'avoir Mick Jagger pour client. Le meurtre de son amie Suzie l'a profondément touché : « C'était la personne la plus adorable que j'ai jamais rencontrée en dehors de mes parents, elle aimait les gens sans distinction de race ou de rang social. »

Moustique, la minuscule, est une île à une nulle autre pareille. Sa chronique s'écrit d'abord sur le papier glacé des magazines. L'actualité mondaine en a fait une sorte d'eden caraïbe où quatre-vingt-deux villas rivalisent d'élégance.

Politiquement rattachée à l'Etat indépendant de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, l'île est contrôlée par une société privée, la Mustique Company. Si les propriétaires le désirent, celle-ci loue les maisons en leur absence. Bien qu'il faille déboursier de 100 000 à 400 000 francs par mois, la formule a du succès. De décembre à avril – la pleine saison –, les avions privés ne cessent d'atterrir sur la seule piste de l'aérodrome.

Les vedettes ne manquent pas. Mick Jagger, le chanteur des Rolling Stones, séjourne en famille à Stargroves, sa villa de la côte nord. On l'a même vu entonner des cantiques à la messe. D'autres stars du rock, tels que Phil Collins et Bon Jovi, fréquentent l'île ; ainsi que des célébrités du sport (Henri Leconte) ou de la télévision (Christophe Dechavanne). Des hommes d'affaires prennent ici leurs quartiers d'hiver. La villa de Fort Shandy appartiendrait au Français Jérôme Seydoux, patron du groupe Pathé. Parmi les résidents figurent des Vénézuéliens, des Italiens et même, signe des temps, un Russe.

Et puis, les « anciens » font bonne garde, détenteurs de la mémoire du lieu : la princesse anglaise Margaret, fidèle depuis 1960, ou encore Pierre Marais, ancien contrôleur général des armées, que tous appellent « le général ».

Cette confrérie dorée vit au rythme lent du far niente tropical. De la piscine à la plage. De la plage aux soirées, les « parties » comme l'on dit. Aux dires des habitués, l'île est bien plus « sage », moins « sophistiquée » qu'il n'y paraît. Les messieurs se promènent en bermudas et bien des dames choisissent elles-mêmes leurs poissons. S'il arrive que l'on danse autour des piscines, que l'on boive aussi, l'excès se fait rare, les coups-tôt sont rois. D'autant qu'il n'y a pas de boîte de nuit, juste une gargote surfaite, le Basil's Bar, où les plaisanciers font escale, dans l'espoir d'apercevoir une star.

Cette île étrange aurait pu inspirer Aldous Huxley, l'auteur du *Meilleur des mondes*. Tout y est beau, certes, mais d'une beauté presque trop parfaite, irréelle. Un paradis sous cloche. Les trois boutiques évoquent la maison de Barbie, avec leurs boiseries rose bonbon ou jaune vanille. Comme dans la série télévisée *Le Prisonnier*, l'île circule surtout à bord de mi-



nivéhicules tout-terrain, semblables à des voitures de golf. Il faut monter dans Lovell, le petit village noir, pour s'encanailier quelque peu, en écoutant du reggae aux paroles gaillardes.

Suzie Mostberger aimait cette vie. Elle avait connu l'île dans les années 70, avec son compagnon Henri Dreyfus, un industriel alsacien. Après sa mort, en 1994, cette femme élégante a continué de séjourner au moins une fois par an à Moustique. Elle s'y rendait seule, avec sa mère, ou un ami yougoslave, Vladimir, de trente ans son cadet. Une partie de sa fortune provenait d'une assurance-vie perçue après le décès d'Henri Dreyfus. Le reste résultait de la vente de l'entreprise familiale, spécialisée dans la fourniture de matériel dentaire.

Les trois boutiques évoquent la maison de Barbie ; On se déplace en voitures tout-terrain comme dans la série télévisée « Le Prisonnier »

D'une année sur l'autre, Suzie Mostberger réservait différentes villas. Tout Moustique l'appelait par son prénom : les pêcheurs, les gens de maison, le personnel de la Company, les trente enfants de l'école... Plus encore que sa pas-

sion de la danse et de la photographie, c'est sa boulimie qui étonnait. Tous se souvenaient d'une femme de grande classe, svelte et raffinée, mais capable d'engloutir plusieurs dizaines d'oursins et des assiettes de viandes grillées.

Unanimement appréciée pour sa gentillesse avec les personnes de toutes conditions, elle parlait peu l'anglais. Ses relations étaient essentiellement francophones : le « général » Marais ; une autre alsacienne, propriétaire d'une villa avec son mari allemand ; Ali, le boulanger français... Sa meilleure amie était l'une des employées de la Mustique Company, une femme d'origine belge, prénommée Lou.

Cette année, « Suzie » était arrivée le 4 février. Elle avait d'abord occupé seule dans cette villa, qu'elle voulait à tout prix inaugurer. Pour marquer l'événement, elle avait préparé une « couscous party ». Les vingt convives et les domestiques avaient dansé. Une autre fête avait eu lieu, le 6 février, à l'occasion de son anniversaire. Comme Serenity était réservée pour les semaines suivantes, il avait été convenu que Suzie Mostberger finirait son séjour ailleurs, en l'occurrence à Fort Shandy. A compter du 22 février, elle s'était donc installée seule dans cette villa des hauteurs, accessible par une piste cabossée. A l'intérieur, la décoration est un mariage réussi de la roche et du bois. Le salon, sans porte ni fenêtre, s'ouvre aux vents marins. Le couloir central, large et aéré, dessert les quatre chambres et autant de salles de bains. Le balcon s'ouvre sur la côte sud-ouest de l'île. La piscine, tout en longueur, domine les plages.

Le 26 février au soir, Lou, l'amie

belge, vint la chercher en voiture. Dans une demeure aux colonnades pompéiennes, une Américaine célébrait son anniversaire. Un orchestre local, venu de Saint-Vincent, donnait le ton de la soirée. Une cinquantaine de personnes se pressaient autour des deux piscines, dégustant du cochon de lait grillé. Le directeur de la Company, Brian Alexander, et son chef de la sécurité, Ken Will, étaient présents. Le premier ministre de Saint-Vincent, James Mitchell, avait également été convié ; de même que son épouse, amie de « Suzie ». Celle-ci paraissait gale, prête à rire puis à découper le gâteau.

Peu après 23 heures, Lou la raccompagna à Fort Shandy, sans rien noter d'anormal. Mais le lendemain matin, les domestiques s'étonnèrent de ne pas voir « madame ». Son corps sera découvert à 7 h 30, dans sa chambre. Elle avait eu le temps de ranger ses bijoux dans le coffre et de s'habiller pour la nuit. Les domestiques, logés dans une maisonnette voisine, n'avaient rien entendu. D'après eux, aucun vol n'aurait été commis

Une « note » de 6 000 dollars pour frais de rapatriement

Les relations sont tendues entre la Mustique Company, société chargée de la gestion de l'île, et les proches de Suzie Mostberger, la femme retrouvée morte dans une villa de location. Sa nièce, arrivée sur place quelques jours après le crime, affirme avoir été mal reçue, ce que contestent les responsables de la société. Selon Doris Mostberger, l'une des sœurs de la victime interrogée par *Le Monde*, la famille aurait été « particulièrement choquée » : « La Company nous a tout de suite présentée la « note », à savoir 14 000 dollars ! (environ 84 000 francs) », pour les frais liés au meurtre et au rapatriement du corps de Suzie Mostberger. « Après négociation, ils sont descendus à 6 000 dollars (environ 36 000 francs). Tout cela était d'une indécence absolue ». Aucun membre de la Mustique Company n'a assisté aux obsèques, en Alsace. « Il n'y a pas eu non plus de lettre ou de fleurs de la part du propriétaire », conclut Doris Mostberger.

dans la villa.

Près d'un mois après les faits, la police de Saint-Vincent poursuit l'enquête – à son rythme – avec l'aide technique de la France. Les données statistiques sont simples : environ mille cinq cents personnes se trouvaient sur l'île cette nuit-là, en comptant les pêcheurs, le personnel de la Company et les centaines d'ouvriers des entreprises de construction, dont les baraques sont situées à proximité de Fort Shandy. En outre, quelques voiliers avaient jeté l'ancre en contre-bas de la villa. Quant aux autres maisons, elles étaient presque toutes occupées.

Dès lors, qui a tué la « french lady » ? Sur cette île où rien ne saurait être vraiment secret, l'énigme tourne au huis clos. La piste dite « extérieure », consistant à dési-

gner un plaisancier de passage, revient souvent, comme si la population voulait se persuader que le coupable ne pouvait être des siens. Du côté de la communauté noire, personne ne comprend le meurtre d'une femme « si gentille ». Certains habitants assurent que l'absence de vol et de violences sexuelles permet de désigner un Blanc. D'autres se souviennent que Suzie, par gentillesse, avait récemment invité des inconnus français, rencontrés en bord de mer.

Des rumeurs infondées commencent également à courir sur une affaire de drogue, de meurtres, voire une opération des services secrets. D'autres évoquent une « vengeance » due à des querelles d'argent entre résidents. Les personnes concernées répliquent en dénonçant des « ragots dégueulasses, propagés par deux ou trois propriétaires ».

Après l'ouverture d'une information judiciaire, confiée à un magistrat strasbourgeois, la police française participe à l'enquête. Si le juge devrait ouvrir une commission rogatoire internationale, des poli-

Philippe Broussard

La sourcilieuse et omniprésente « Mustique Company »

ÎLE MOUSTIQUE
de notre envoyé spécial

Sur l'île la plus riche du monde, rien ne saurait échapper à la vigilance de la Mustique Company. Cette société, dont 65 % des propriétaires de villas détiennent des parts, semble incontournable. D'abord parce qu'elle dirige un ensemble financier aussi astucieux que complexe. Ensuite parce qu'elle est censée veiller à la sécurité de résidents particulièrement exigeants. De ce point de vue, le meurtre de Suzie Mostberger est la pire affaire que cette île ait jamais connue. Bien plus grave, en tout cas, que les manœuvres de paparazzi susceptibles de piéger telle ou telle vedette en vacances.

« C'est un événement traumatisant », admet Brian Alexander, directeur administratif de la Mustique Company. Cet Anglais au port altier, fils du maréchal Alexander, commandant en chef des forces alliées en Méditerranée durant la dernière guerre mondiale, a réuni les propriétaires et les locataires, le 4 mars, quelques jours après le crime. « Nous voulions leur donner des informations, les rassurer », précise-t-il. Les rumeurs demeurent cependant incontrôlables. « Il est impossible de toutes les traquer », concède M. Alexander, même s'il y a 99 % de bêtises.

Sur cette île où la délinquance est quasiment inexistante, la Company dispose de son propre

service de sécurité, indépendant du poste de police. Ce groupe est dirigé par le Britannique Ken Will, ancien officier de Scotland Yard. Fort d'une demi-douzaine d'hommes, il surveille aussi bien les arrivées à l'aérodrome ou au port que les mouvements à l'intérieur des terres. Ces agents de sécurité devraient jouer un rôle actif dans l'enquête. Ils y seront associés d'une manière ou d'une autre, tant la maltrise de la Company sur l'île est ferme. Rares sont les informations qui échappent à son contrôle.

LE PREMIER EMPLOYEUR DU PAYS

Ainsi lors d'une discussion avec un propriétaire sur une plage isolée, un véhicule tout-terrain est arrivé à vive allure. Ken Will, à vertement fait savoir à notre interlocuteur qu'il devait cesser de parler à la presse. Ce propriétaire était, en fait, soupçonné d'avoir critiqué la Company dans divers médias. « Je voulais simplement dire que nous n'avons pas assez d'information », a répliqué le « suspect », choqué d'être réprimandé de la sorte. La Mustique Company s'efforce malgré tout de répondre aux journalistes. « Mieux vaut communiquer que prendre le risque de voir sortir n'importe quoi », assure M. Will.

Dans l'affaire Mostberger, la société bénéficie du soutien des autorités politiques du pays, Saint-Vincent-et-les-Grenadines (cent dix mille habitants). Le fait que James Mitchell, le

premier ministre, ait aussitôt sollicité l'aide de la police française, a satisfait tout le monde. Saint-Vincent, qui entretient de bonnes relations diplomatiques avec la France, reste marqué par deux autres affaires criminelles survenues ces dernières années sur son territoire. Leur fort retentissement médiatique, notamment aux Etats-Unis, avait donné une mauvaise image du pays.

Pour le pouvoir, comme pour la Company, il importe donc de préserver Moustique. Ne représente-t-elle pas, à elle seule, 10 % du produit national brut ? Avec un millier de salariés, la Company est le premier employeur du pays. Les domestiques des villas font des envieux : leurs salaires, échelonnés de 1 800 à 2 500 francs mensuels, sont supérieurs de 30 % à 40 % à ceux de leurs compatriotes.

La générosité des résidents assure aux habitants des conditions de vie inimaginables dans les îles voisines. En matière de santé, il existe un fonds spécial, alimenté par de généreux donateurs. De même, l'école dispose-t-elle de quatre ordinateurs. Un fond de charité, orchestré par le chanteur Mick Jagger, permet aux enfants âgés de cinq à quatorze ans de suivre une scolarité de qualité. « Moustique est unique », prétend un slogan publicitaire. Les habitants finissent par le croire.

Ph. Br.

VILLE DE PARIS XVIII^{ème} arrondissement
APPEL D'OFFRES
POUR L'ACQUISITION DES DROITS DE CONSTRUIRE
RELATIFS À UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS
NON AIDÉS À CRÉER DANS LA ZAC MOSKOWA

LOTS M et N4

En accord avec la Ville de PARIS, la SEMAVIP (Société d'Economie Mixte d'Aménagement de la Ville de PARIS), lance un appel d'offres en vue de la cession en pleine propriété des droits de construire relatifs à un programme immobilier affecté principalement à du logement non aidé.

Ce programme dénommé « Lots M et N4 », sera réalisé : 26 à 38 rue Ledoux et 1 à 13 rue de la Moskowa dans le périmètre de la ZAC MOSKOWA à PARIS XVIII^{ème} arrondissement.

Cette consultation s'adresse aux professionnels de l'immobilier, promoteurs ou investisseurs étant observé que la faculté est offerte aux candidats de formuler une proposition solidaire et conjointe avec un autre partenaire.

La présente consultation porte principalement sur le montant du prix d'acquisition des droits de construire relatifs à ce bâtiment.

PROGRAMME

Les droits de construire cédés comportent la propriété de deux terrains représentant 1 546,90 m² assortie de l'obligation d'y réaliser un bâtiment d'une surface globale de 4 030 m² HON de plancher, comprenant :

- des logements non aidés,
- des places de stationnement en sous-sol,
- et éventuellement des locaux commerciaux ou professionnels en rez-de-chaussée.

DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

- Date de mise à disposition du dossier : le LUNDI 23 MARS 1998 à 10 heures.
- Il est demandé aux futurs candidats de bien vouloir faire part à la SEMAVIP le plus rapidement possible de leur intention de retirer un dossier.
- Date limite de remise des propositions : le MERCREDI 29 AVRIL 1998 à 17 heures au plus tard.

Les retraités des dossiers (1) et la remise des propositions se feront auprès de :
SEMAVIP - 32 rue de Cambrai 75019 PARIS - Tél. : 01.53.26.87.00
(1) moyennant la somme de 1 800 F TTC (soit 1 492,54 F HT)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

La candidature de Jean-Pierre Dintilhac au poste de procureur de Paris est soutenue par le CSM

En décembre 1997, l'Elysée lui reprochait un parcours « trop politique »

Le Conseil supérieur de la magistrature a rendu, lundi 23 mars, un avis positif à la nomination de Jean-Pierre Dintilhac au poste de procureur de Paris.

En décembre 1997, jugeant le parcours de l'ancien directeur du cabinet d'Henri Nallet « trop politique », l'Elysée avait refusé de nommer Jean-Pierre Dintilhac au poste de procureur général d'Aix-en-Provence.

de Paris - mais le CSM, qui considère que M. Ingall-Montagnier n'a pas suffisamment d'expérience, semblait plus que réservé. Pour éviter un avis négatif qu'elle serait tenue de suivre - Elisabeth Guigou a déclaré à plusieurs reprises qu'elle les respecterait -, la chancellerie a finalement retiré cette proposition.

LE CONSEIL supérieur de la magistrature (CSM), qui est chargé de rendre un avis sur la plupart des nominations de magistrats, s'est réuni, lundi 23 mars, afin d'étudier deux projets de nomination hautement symboliques en ces temps de cohabitation : le premier concernait Jean-Pierre Dintilhac, ancien directeur de cabinet du garde des sceaux socialiste Henri Nallet, et le second Philippe Ingall-Montagnier, ancien membre des cabinets d'Albin Chalandon, de François Léotard et de Jacques Toubon.

Avocat général à la Cour de cassation, Jean-Pierre Dintilhac a longtemps occupé des postes de direction. Il a été directeur de l'administration pénitentiaire de 1988 à 1990, directeur de cabinet de M. Nallet en 1990-1991 et directeur de la gendarmerie nationale de 1991 à 1994. L'Elysée n'a jamais contesté ses qualités professionnelles mais ne lui pardonne apparemment pas son passage dans un cabinet ministériel : en décembre 1997, il avait refusé d'inscrire à l'ordre du jour du conseil des ministres sa nomination comme procureur général à Aix-en-Provence en raison, disait-il, d'un parcours « trop politique ».

PRENAnt acte de ce refus, la chancellerie l'avait alors proposé, non plus comme procureur général, mais comme procureur de Paris. Cette nomination avait l'avantage de faire intervenir le CSM : les procureurs généraux sont en effet nommés directement en conseil des ministres, comme les préfets, alors que les procureurs voient leur nomination soumise pour avis au Conseil. Au regard des textes, cet avis ne s'impose pas au ministre mais l'aval d'un organisme constitutionnel confère une incontestable légitimité aux propositions de la chancellerie.

La nomination de Jean-Pierre Dintilhac au poste de procureur de Paris qui a été soumise, lundi 24 mars, au Conseil, a recueilli un avis positif. Nul ne sait encore quelle sera maintenant l'attitude de l'Elysée : soit la présidence de la République accepte ce nom qu'elle a refusé il y a deux mois alors qu'il était question du parquet général d'Aix-en-Provence ; soit elle le refuse, et ce malgré l'avis positif du CSM, auquel le président et le gouvernement souhaitent précisément donner un rôle accru dans l'avenir au

M^{me} Guigou a annoncé de prochaines élections

La garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a annoncé, lundi 23 mars, aux membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) que des élections auraient lieu avant l'été afin de renouveler cette instance. Elus dans la foulée de la réforme constitutionnelle de 1993, les membres actuels du Conseil disposent d'un mandat de quatre ans qui s'achèvera au début du mois de juin.

En février, la chancellerie avait envisagé de proroger d'un an leur mandat. Elisabeth Guigou souhaite en effet engager une réforme constitutionnelle du CSM, ce qui conduirait à organiser des élections très rapprochées : une première fois, en mai, pour le renouvellement traditionnel, et une seconde, l'année suivante, à la suite de la réforme. L'Elysée s'était opposé à cette solution qui nuisait, selon la présidence, à la légitimité des membres du Conseil et préjudicait de l'accord du Parlement sur le principe d'une réforme constitutionnelle.

DEPUIS l'arrivée d'Elisabeth Guigou Place Vendôme, plusieurs postes lui ont été proposés mais l'Elysée veille à ce qu'ils ne soient pas « trop politiques ». Jacques Toubon, qui a connu Philippe Ingall-Montagnier lorsqu'il était procureur général à Aix-en-Provence, est devenu en 1995 conseiller de Jacques Chirac. Pour éviter une crise, la chancellerie lui a finalement proposé un poste « hors hiérarchie » - avocat général à la cour d'appel

de Paris - mais le CSM, qui considère que M. Ingall-Montagnier n'a pas suffisamment d'expérience, semblait plus que réservé. Pour éviter un avis négatif qu'elle serait tenue de suivre - Elisabeth Guigou a déclaré à plusieurs reprises qu'elle les respecterait -, la chancellerie a finalement retiré cette proposition.

La majorité des médecins se disent inquiets pour l'avenir du système de soins

DANS la solitude de leur cabinet ou pendant leurs nuits de garde à l'hôpital, les « toubibs » n'ont pas le moral. C'est ce qui ressort d'une consultation rendue publique mardi 24 mars, initiée par le conseil national de l'Ordre des médecins et réalisée par l'Institut Louis Harris. Près de soixante-deux mille médecins ont répondu à un questionnaire visant à cerner l'évolution de l'exercice de leur profession. En résumé, d'après cette « radiographie » de la profession, les médecins sont inquiets pour leur avenir, leurs conditions de travail, leurs revenus, et sceptiques sur la transformation du système de santé.

Ce questionnaire a été adressé à l'ensemble des médecins en novembre 1997 : 61 905 réponses ont été renvoyées et analysées. Cet échantillon ne correspond pas tout à fait à la structure de la population médicale concernée, notamment par les caractéristiques de sexe et d'âge : le profil des médecins ayant participé à la consultation est, en effet, plus masculin et plus jeune, et les spécialistes sont légèrement surreprésentés. En décembre 1996, 189 252 médecins étaient inscrits à l'Ordre, dont 94 376 généralistes, les femmes représentant 34,4 % du corps médical. Néanmoins, malgré ces distorsions, cette consultation est, selon le professeur Bernard Glorion, président de l'Ordre, « la première photographie grandeur nature de l'opinion des médecins ».

Elle révèle quelques lignes de force et de faiblesse. Comme les autres professions ayant longtemps bénéficié d'un statut social et intellectuel protégé, les médecins sont eux aussi touchés par une crise d'identité. Ils se déclarent favorables à des évolutions nécessaires mais en redoutent les conséquences. Ainsi, 72 % d'entre eux estiment-il nécessaire une réforme des études de médecine et sont prêts à une évaluation de leurs pratiques. De même, ils sont largement majoritaires à accepter l'informatisation, l'utilisation du carnet de santé ou la prescription de médicaments génériques, autant d'éléments qui modifient leur quotidien.

Dans le même temps, les médecins interrogés doutent de l'efficacité des dispositifs qui ont été mis en place dans le cadre de la « réforme Juppé » de la Sécurité sociale. Pour la majorité d'entre eux, leurs effets risquent d'avoir des influences négatives sur la connaissance des patients, la qualité des soins ou le respect du secret médi-

Un sondage sur le sentiment d'insécurité des Parisiens

L'INSÉCURITÉ APPARAÎT AU TROISIÈME RANG des préoccupations des Parisiens, alors qu'elle ne figurait qu'au cinquième rang en 1996, selon un sondage effectué par l'Ifop à la demande de la préfecture de police de Paris. Réalisé les 13 et 14 janvier 1998 auprès d'un échantillon représentatif de 1 004 personnes et rendu public mardi 24 mars, ce sondage montre que l'insécurité est devancée par la pollution (62 %) et le nombre des sans-abris (60 %). Pour les personnes âgées, l'insécurité reste cependant le problème principal.

Protestations après les propos de M. Allègre sur la Seine-Saint-Denis

PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES de Seine-Saint-Denis et le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES-FSU) ont dénoncé, lundi 23 mars, les propos tenus par Claude Allègre sur le mouvement de grève et de manifestations, déclenché dans ce département après l'annonce du plan d'urgence ministériel, les qualifiant d'« insultes inadmissibles ». Invité samedi 21 mars au conseil national de SOS-Racisme, le ministre de l'éducation nationale avait déclaré qu'il « était plus facile de manifester que de retrouver ses manchettes » et évoqué « des attitudes irresponsables qui nourrissent le Front national ».

DÉPÊCHES

■ SANS-PAPIERS : une quarantaine de sans-papiers se sont installés, lundi 23 mars, dans une salle paroissiale de la cathédrale Notre-Dame de Créteil, qu'ils entendent occuper jusqu'à la régularisation de « tous les sans-papiers du Val-de-Marne ». Ils ont passé une première nuit dans ces locaux mis à leur disposition par l'évêché, les autorités religieuses s'étant opposées à l'occupation de l'église. Célébrations et originales d'Afrique pour l'essentiel d'entre eux, ils n'ont pu bénéficier de la circulaire de régularisation Chevènement, comme quelque neuf cents personnes recensées par le comité des sans-papiers du Val-de-Marne.

■ STUPEFIANTS : les saisies de drogues par les douanes françaises ont augmenté de 9 % en France en 1997, selon le bilan annuel de la douane. Sur les 42,2 tonnes de cannabis saisies en 1997 (contre 29,9 en 1996), 6 tonnes étaient destinées à la France. La plus grande partie venait d'Espagne et plus de 90 % directement du Maroc. Les deux tiers de l'héroïne saisie, en baisse, étaient destinés à la France, les Balkans étant devenus « la plaque tournante » entre l'Asie et l'Europe.

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
136, av. Charles de Gaulle 92523 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex
Tél : 01.46.40.26.13 - Fax : 01.46.40.70.66

75 Vite saisi. Pal. Just. PARIS, Jeudi 2 Avril 1998 à 14h30
APPARTEMENT (108 M² env.)
à PARIS 11^{ème}
122, avenue de la République et 6-8-10, rue Pichon
Bât. A, esc. A, au rez-de-ch. droite ; entrée, cuisine, séjour, 2 chambres, s.d.bns, WC - au s/s-sol : CAVE
MISE A PRIX : 500.000 F
S'adr. M^{re} R. BOISSEL, Avocat à PARIS 5^{ème}, 9, boulevard St-Germain.
Tél. : 01.43.29.43.58 - Vis. s/pl le MARDI 31 MARS 1998 de 13h30 à 14h30

78 Vite sur saisie immobilière au Palais de Justice de Versailles, Mercredi 1^{er} Avril 1998 à 9h - En un lot
MAISON D'HABITATION aux ALLUETS LE ROI (78)
5, Rue Sainte-Gabrielle - Contenance : 6a 75ca
MISE A PRIX : 300.000 F
S'adr. à la SCP D'AVIS PARISET - ANHALT-HUET, 3, Rue de la Paix 75000 Paris - T. : 01.39.53.96.38 - Secrétaire-Greffier du TGI de Versailles - T. : 01.39.53.96.38, où le cahier des charges est déposé
Pour visiter : SCP FRANCOUL-GRATON-BENCHETRIFF, Huis. Just., 14, Place du Château St Germain en Laye (78) - T. : 01.34.51.61.11

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, avenue Victoria
LE MARDI 31 MARS 1998 à 16 heures

- 21, RUE DES LOMBARDS à PARIS (4^{ème})
1 STUDIO (18 m²)
- 15, RUE DES GOBELINS à PARIS (13^{ème})
1 APPARTEMENT de 2 PIÈCES (24 m²)
- 58, RUE DES BERGERS à PARIS (15^{ème})
1 PIÈCE avec cuisine (17,50 m²)
- 14, RUE CAMULOGÈNE à PARIS (15^{ème})
1 STUDIO (16,50 m²)
- 172, RUE DE CHARENTON à PARIS (12^{ème})
1 ENTREPOT (386 m²)
- 16, RUE DE SEINE à PARIS (6^{ème})
1 APPARTEMENT de 2 PIÈCES (43,40 m²)
- 6, RUE DE SEINE à PARIS (6^{ème})
1 APPARTEMENT de 6 PIÈCES (252,80 m²) avec CAVE, JARDIN (335 m²) et GARAGE (30,40 m²)

Pour visites et renseignements s'adresser à :
Maitre BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001)
14, rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71

- 15, RUE DES LOMBARDS à PARIS (4^{ème})
1 CHAMBRE (18 m²)
- 45/47, RUE SAINT-PAUL à PARIS (4^{ème})
1 APPARTEMENT de 3 PIÈCES (87,60 m²)
- 23, RUE BOURGON à PARIS (13^{ème})
1 PIÈCE (14 m²)
- 29, RUE BONAPARTE à PARIS (6^{ème})
1 APPARTEMENT de 5 PIÈCES (117,50 m²)
- 16, RUE DE L'ABBAÏE à PARIS (6^{ème})
1 CHAMBRE (10,80 m²), 1 APPARTEMENT de 3 PIÈCES (84,10 m²)
1 APPARTEMENT de 4 PIÈCES (140,50 m²)
1 APPARTEMENT de 5 PIÈCES en DUPLEX (158,80 m²)

Pour visites et renseignements s'adresser à :
Maitre BOURGES, Notaire associé à PARIS (75008)
77, boulevard Malesherbes - Tél : 01.44.90.14.14

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE
AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES
du 14 avril 1998 au 14 mai 1998

Rocade Nord Ouest de TOULOUSE : Mise à 2 x 3 voies de la section SESQUIÈRES - PONTS JUMEAUX

La Préfecture de la Haute-Garonne communique :

Deux enquêtes sont ouvertes simultanément sur le territoire de la commune de TOULOUSE :

- sur l'utilité publique des travaux de mise à 2 x 3 voies de la section SESQUIÈRES - PONTS JUMEAUX de la Rocade Nord Ouest de TOULOUSE, et la détermination des immeubles à acquérir pour réaliser cette opération.

Il est signalé, en application des dispositions de l'article L. 13-3 du code de l'expropriation qu'en vue de la fixation des indemnités, l'expropriant invite aux propriétaires et usagers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Dans les limites qui ont été notifiées, le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les autres intéressés seront en mesure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenue, dans le même délai de huitaine, de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à l'indemnité.

Le dossier de ces enquêtes rentra déposés à la mairie de TOULOUSE - Place du Capitole et aux mairies annexes de Lalande - Place Paul Riché et des Sept Deniers - 63, route de Bagnas pendant 31 jours calendaires et consécutifs du 14 AVRIL 1998 au 14 MAI 1998 inclus, où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelle des mairies concernées.

Les réclamations éventuelles pourront être :

- soit consignées sur les registres à feuilles non mobiles ouverts à cet effet,
- soit adressées par écrit, pendant la même période au Président de la commission d'enquête siégeant à la mairie de TOULOUSE - Place du Capitole et aux mairies annexes de Lalande - Place Paul Riché et des Sept Deniers - 63, route de Bagnas,
- soit présentées directement à la commission d'enquête composée comme suit :

- Président : M. Vincent SAINT-AUBIN, géomètre,
- Membres : M. Gérard GUILLOT - Ingénieur T.P.E. en retraite
M. Édouard MOSIER - Ingénieur sub-solitaire des mines en retraite

qui se réunira le mardi 14 avril 1998 de 9h à 12h à la mairie de TOULOUSE, place du Capitole

- mercredi 25 avril 1998 de 9h30 à 12h à la mairie annexes de Lalande, Place Paul Riché
- mercredi 29 avril 1998 de 14h à 17h à la mairie de TOULOUSE, place du Capitole
- jeudi 4 mai 1998 de 16h à 19h à la mairie annexes des Sept Deniers, 63, route de Bagnas
- jeudi 14 mai 1998 de 14h à 17h à la mairie de TOULOUSE, place du Capitole

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête qui devront être rendus avant le 15 JUIN 1998 seront tenus à la disposition du public pendant un an au Tribunal Administratif de TOULOUSE, à la mairie de TOULOUSE et à la Préfecture de la Haute-Garonne.

Il pourront également être communiqués à toute personne physique ou morale qui en formulera la demande au Préfet de la Haute-Garonne - Direction des Actions Internationales - Bureau de l'Aménagement de l'Espace et du Cadre de Vie - 1, place Saint Etienne - 31036 TOULOUSE CEDEX.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne
Bernard NICOLAEFF

Bruno Caussé

LE PROCÈS PAPON

LE MONDE / MERCREDI 25 MARS 1998

M^e Francis Vuillemin brosse un panégyrique de l'accusé

Le plus jeune défenseur de Maurice Papon a affirmé que son client était « tout entier fonctionnaire-résistant » et qu'il « n'a jamais joué double jeu » pour demander l'acquittement

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Entre les parties civiles, qui ont plaidé une quarantaine d'heures, le parquet général, qui a requis douze heures, et Maurice Papon, trois hommes forment rempart. M^e Marcel Rouxel, Francis Vuillemin et Jean-Marc Varaut tour à tour vont plaider l'acquittement.

Lundi 23 mars, M^e Rouxel brise le premier le silence qui succède aux réquisitions du procureur général. Présent à chaque audience, cet ancien bâtonnier bordelais aux allures d'éminence grise n'a pas parlé plus de trois fois en six mois. Son propos s'attache essentiellement au contexte du procès : « Une charge émotionnelle terrible s'est abattue sur le prétoire », analyse-t-il, évoquant le génocide juif. « Six millions de morts dans toute l'Europe et, en face, un homme seul. Aucun Allemand, aucun autre Français. Il y a une distorsion extraordinaire. Ce déséquilibre ne peut pas ne pas créer un certain malaise. »

Et l'avocat de poursuivre : « Ce procès est un antiprocès, au sens des Antimémoires de Malraux. » Il mêle « indissociablement » l'homme et son mythe. D'ailleurs, « si nous jugeons un homme, comme le répète le ministère public, et non Vichy, alors pourquoi l'enregistrement [du procès] pour l'Histoire ? »

M^e Rouxel prévient : « Personne n'entend défendre la politique antisémite de Vichy, cette tare indélébile de notre histoire. Puis il s'attarde sur le rôle « singulier » du ministère public, « qui a mis ses

pas dans ceux des parties civiles, sans jamais poursuivre de lui-même. (...) qui ne s'est jamais demandé si les Allemands [responsables des déportations à Bordeaux] étaient toujours en vie. (...) qui n'a jamais posé à l'instruction le début d'une question posée par le procureur général dans les débats devant la cour d'assises, mais qui s'est réveillé à la veille du procès en demandant le placement sous contrainte judiciaire » de Maurice Papon et a demandé, en conclusion, vingt ans de réclusion criminelle : « Ainsi Maurice Papon aurait cent sept ans à sa sortie de prison... Dans le langage [commun], cent sept ans, c'est l'éternité. »

IMAGES VIRTUELLES

Et l'avocat pointe du doigt une ambiguïté : « Selon la thèse des parties civiles, Maurice Papon, en exécutant les ordres, s'est volontairement rendu complice de Vichy ; or, selon la thèse du parquet général (...), il est le complice des Allemands. (...) Cette stratégie différente n'est-elle pas lourde de conséquences ? Car, relève-t-il, toutes les parties civiles se sont accordées à dire que Maurice Papon n'était ni hitlérien ni antisémite ni pro-Allemands ». Or, selon M^e Rouxel, « la volonté de concourir au génocide est indispensable pour fermer la chaîne de responsabilité ». Pour lui, ce n'est pas tant la place hiérarchique qui importe. « La seule chose qui compte, dit-il, est de savoir s'il voulait cela. »

L'avocat souligne à nouveau les absences du procès : « Les Allemands ? Personne ! Les Sabatier, Duchon, Fredou, Rousseau, Teuchouyères (tous responsables de la police et de l'administration bordelaise, NDLR) ? Personne ! Les responsables de Vichy, Bousquet, Ingrand, Leguay ? Personne ! Alors, il faut reconstruire. Nous assistons à un procès sur images virtuelles. »

L'orateur revient sur le contexte de l'audience, le « procès extra-muros », « la morale des articles », « les expositions permanentes sur l'horreur des camps » en marge du procès. « Est-ce un procès d'assises ? Est-ce une leçon de pédagogie ? Ce qui vous est demandé par les parties civiles, est-ce du ressort de la justice ? »

Puis, l'ancien bâtonnier affronte deux thèmes issus des plaidoiries de la partie civile et de l'accusation. Le devoir de désobéissance : « Lorsque l'on n'engage que soi, c'est facile. Quand c'est la liberté



Lundi 23 mars, 14 h 30, deuxième plaidoirie de la défense. Succédant à M^e Rouxel, M^e Vuillemin, qui a la charge de plaider la personnalité, veut « sortir de la caricature ».

de ceux qu'on a sous ses ordres, c'est un autre problème ». Et le devoir de mémoire : « Il ne faut pas en faire une arme. »

PLAIDOYER POUR LA TOLÉRANCE

En guise de plaidoyer pour la tolérance et la prescriptibilité des crimes, M^e Rouxel cite les deux premiers articles de l'édit de Nantes, dont le verbatim aux débats avait été lu à des milliers de personnes. Le plaidoyer cite les Templiers, Jeanne d'Arc, Louis XVI et Marie-Antoinette. « Les procès historiques, ce sont les procès des procès. »

M^e Francis Vuillemin lui succède. Ce jeune avocat à peine trentenaire, de la génération d'Arno Klarsfeld mais que tout distingue de l'avocat des fils et filles des déportés juifs de France, a été des plus assidus aux côtés de l'accusé. De cette proximité est né un attachement particulier, comme de grand-père à petit-fils (Le Monde daté 16-17 novembre 1997). M^e Vuillemin, qui livre ici sa première plaidoirie d'assises, a dit-il d'emblée, « la peur au ventre (...) pour parler d'un homme » que ses adversaires ont dépeint « froid, ambitieux, carriériste, servile, menteur, hautain, manipulateur, entêté, terrifiant, rusé, arro-

gant, méprisant, entêté, diabolique, machiavélique, sans âme, lâche, abominable, tyrannique, insensible (...) ». M^e Vuillemin, qui a la charge de plaider la personnalité, veut « sortir de la caricature ». A-t-on parlé d'arrogance ? Le défenseur assure que ce ne fut que « le simple fait que cet homme se défendit : on aurait voulu un vieillard agonisant, muet ou absent des audiences. On eût eu un étonnant boxeur de quatre-vingt-sept ans. Le sens de son combat ? Son honneur avant la mort. »

M^e Vuillemin, deux heures et demie durant, brosse le portrait-

panégyrique de l'accusé en jeune chien gaulliste et résistant, normalement adoubé à la Libération « parce qu'il n'a pas commis ces crimes dont [ou] l'accusé ». M^e Vuillemin s'arc-boute sur l'idée que Maurice Papon était « tout entier fonctionnaire résistant », qu'il « n'a jamais joué double jeu », qu'il est resté à son poste « parce que la Résistance et le peuple français en avaient besoin ». « La Résistance, c'est le talon d'Achille de l'accusation », soutient-il. Plusieurs parties civiles quittent la salle.

M^e Vuillemin dresse minutieusement la liste des soutiens venus

témoigner à la barre. En hagiographe, il évoque la carrière - il préfère dire le « destin » - du « serviteur de l'Etat », « à l'intelligence et de l'intégrité rares ». Puis, alors que l'orateur, concentré, paraît comme enfiévré dans sa longue plaidoirie, alors que le président Castagnède, agité, semble hésiter à suggérer une suspension de séance, alors qu'un cinquième rang des parties civiles, une femme, imperturbablement, demeure plongée... dans son tricot, M^e Vuillemin change de registre. Délaissant son dossier, l'avocat parle maintenant de celui « qui symbolise nos parents, nos grands-parents ». Sa voix s'emballa. « Maurice Papon a accepté de jouer ce rôle symbolique. Ce n'est pas le temps qui a rattrapé Maurice Papon. Ce sont les temps qui ont changé. »

REFUS DE LA FUITE

Et il revient sur les mois, les jours qui ont précédé le procès. L'accusé se trouvait en Espagne pendant l'été 1997, rappelle M^e Vuillemin, se souvenant des coups de téléphone de l'avocat général, qui s'inquiétait de son retour. « Mais ce n'est pas dans la fuite que se forge un destin. De sa vie, pas une seule fois Maurice Papon n'a fui. » Le 13 septembre 1997, le dernier Français accusé de crime contre l'humanité a fait savoir qu'il rentrerait en France. « Trois semaines plus tard, il passait la porte de la prison avec la certitude absolue qu'il n'en sortirait pas », dit M^e Vuillemin. « Sa souvenance de la « cage criminelle, sale et obscure », de l'« odeur infecte », de la « petite table avec deux photos : celle de sa femme, malade, qui attendait sa décision, et le portrait du général de Gaulle. Ces deux personnes savent ce qu'a été sa vie. »

Avant son incarcération, les dossiers médicaux de Maurice Papon, cardiaque, opéré d'un triple pontage coronarien en 1996, « ont été transmis aux autorités », assure-t-il. « Aurait-on voulu le tuer que le pouvoir ne s'y serait pas pris autrement. » En prison, où il restera trois nuits, « Maurice Papon pense qu'on ne l'écouterait pas, poursuit M^e Vuillemin. Il a tort. Il sera remis en liberté. Libre, il s'est expliqué, libre il a été entendu. Le vieil homme à l'œil vif a confiance en vous qui rendez la justice ». Maurice Papon tient chaleureusement la main du jeune homme en guise de remerciement.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschildt

Le verdict attendu dans la nuit du 27 mars

Initialement prévu pour être rendu aux alentours de Noël 1997, le verdict du procès de Maurice Papon, qui s'est ouvert mercredi 8 octobre 1997, devrait être connu dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 mars, après près de six mois de débats.

Pour clore ce procès - le plus long de l'après-guerre - M^e Jean-Marc Varaut doit plaider trois demi-journées consécutives, du mardi 24 au jeudi 26 mars, chaque après-midi. Comme dans tout procès d'assises, Maurice Papon aura la parole en dernier, vendredi 27 vers 11 h 30, avant que la cour et les jurés ne se retirent pour délibérer.

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE
AVIS D'OUVREMENT D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE
du 14 avril 1998 au 15 mai 1998
Autoroute A62 - Élargissement à 2 x 3 voies
de la section SAINT-JORY-TOULOUSE
Communes de BRUGUIÈRES, SAINT-ALBAN et AUCAMVILLE
Pétitionnaire : Autoroutes du Sud de la France

La Préfecture de la Haute-Garonne communique :

Une enquête publique relative à l'élargissement à 2 x 3 voies de la section SAINT-JORY - TOULOUSE de l'autoroute A62, concernant les communes de BRUGUIÈRES, SAINT-ALBAN et AUCAMVILLE est ouverte en vue d'informer le public, de recueillir ses appréciations, suggestions et contre-propositions en ce qui concerne l'ensemble des impacts de cette opération sur l'environnement.

Un dossier restera déposé aux mairies de BRUGUIÈRES, SAINT-ALBAN et AUCAMVILLE, pendant 32 jours entiers et consécutifs du 14 AVRIL 1998 au 15 MAI 1998 inclus où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelle des mairies concernées.

Les réclamations éventuelles pourront être :

- soit consignées sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet,
- soit adressées par écrit, pendant la même période au Président de la commission d'enquête siégeant aux mairies de BRUGUIÈRES, SAINT-ALBAN et AUCAMVILLE,
- soit présentées directement à la commission d'enquête composée comme suit :

Président : M. Michel SABLAVROLLES - géomètre,
Membres : M. André AZEMIA - ingénieur en retraite
M. Édouard MOSEK - ingénieur en retraite

qui assisteront ensemble ou à tour de rôle les permanences suivantes :

mercredi 15 avril 1998	de 14h à 17h	à BRUGUIÈRES
jeudi 20 avril 1998	de 15h à 18h30	à AUCAMVILLE
samedi 25 avril 1998	de 9h à 12h	à SAINT-ALBAN
dimanche 27 avril 1998	de 14h à 17h	à AUCAMVILLE
mercredi 6 mai 1998	de 14h à 17h	à BRUGUIÈRES
vendredi 15 mai 1998	de 14h à 17h	à SAINT-ALBAN

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête qui devront être rendus avant le 15 JUIN 1998 seront tenus à la disposition du public pendant un an, à la préfecture de la Haute-Garonne et aux mairies de BRUGUIÈRES, SAINT-ALBAN et AUCAMVILLE.

Ils pourront également être communiqués à toute personne physique ou morale qui en formulerait la demande au Préfet de la Haute-Garonne (Direction des Actions Interministérielles - Bureau de l'Aménagement de l'Espace et du Cadre de Vie - 1, place Saint-Etienne - 31038 TOULOUSE CEDEX).

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne
Bernard NICOLAIEFF

En Allemagne, « ce procès a suscité une sorte de joie maligne »

BONN
de notre correspondant
« A qui profite ce procès ? A l'Allemagne et seulement à l'Allemagne. (...) Il n'y a qu'une seule chose qui

VU DE L'ÉTRANGER

Le retour de la France sur sa propre histoire retient plus l'attention que le cas Papon

puise empêcher l'Allemagne d'être reprise par ses démons impérialistes, c'est le souvenir des démons nazis. Si on se met à condamner un Français symbolique, il sera facile de dire : « Les Français, eux aussi, ont été moches ». Il y aura une dissolution de la responsabilité. Ce témoignage de Maurice Druon devant la cour d'assises de la Gironde (Le Monde daté 24 octobre 1997) a été l'un des rares moments où l'Allemagne s'est sentie réellement concernée par le procès Papon.

Dans la foulée de cette déclaration, l'hebdomadaire Die Zeit a publié un entretien avec l'académicien, dans lequel il réitérait ses accusations contre l'Allemagne. Celles-ci ont été reçues comme un procès d'intention outre-Rhin, dans un pays qui se rappelle chaque jour, chaque heure, son passé nazi, même si c'est sans doute avec plus de détachement qu'hier.

« On a clairement établi ce

qu'était le nazisme en Allemagne. Ce n'est pas un sujet contemporain. En revanche, nous n'avons pas fini de réfléchir sur le communisme », explique Jacqueline Hénaud, correspondante de Die Zeit à Paris. Nul ne prétend en Allemagne, ni même ne sous-entend, que la culpabilité des Français puisse atténuer le moins du monde la culpabilité des nazis.

« Les propos de Druon sont des absurdités. La responsabilité historique du génocide est allemande. Il s'est trouvé en France quelques personnes pour collaborer. L'Allemagne devrait avoir honte d'avoir utilisé des gens en situation de faiblesse », commente un haut fonctionnaire à Bonn. « Monsieur Druon a complètement tort. C'est un phénomène qui se passe dans sa tête, pas en Allemagne », proteste Josef Joffe, responsable du service étranger de la Süddeutsche Zeitung. « Le procès Papon ne provoque pas de débat en Allemagne. Il a un écho nul », ajoute-t-il.

Outre-Rhin, le procès a été considéré avant tout comme une affaire franco-française. « Aucun journaliste n'a comparé Papon à Globke, premier secrétaire à la Chancellerie sous Adenauer, qui avait rédigé le commentaire des lois antijuives de Nuremberg », remarque Rudolf Herrmann, de l'office franco-allemand pour la jeunesse. Bien suivi à l'ouverture par les médias allemands, relaté avec détachement et précision par les

correspondants allemands en France, le procès n'a pas tenu les foules en haleine. A cause de sa lenteur et de sa complexité. Mais aussi parce qu'il n'a pas apporté de révélations fracassantes pour les spécialistes et que Maurice Papon est considéré comme un second rôle.

« Il y a une sorte d'entente en Allemagne, qui consiste à ne pas reprocher aux Français d'avoir participé au génocide, alors que nous le faisons beaucoup plus avec les Autrichiens », commente Jacqueline Hénaud. « L'ambiance a été beaucoup moins chaude que dans le procès Barbie, qui était le dernier grand criminel de guerre à être jugé et qui était allemand. Même si Papon n'est pas condamné, cela ne fera pas de vagues en Allemagne », juge, de Berlin, Klaus-Peter Schmidt, ancien correspondant à Paris pour Die Zeit.

LE MYTHE ET LA RÉALITÉ

Pour les Allemands, le sujet de ce procès est le retour de la France sur sa propre histoire. « Ce procès a suscité chez certains Allemands, sans que cela soit explicité, une sorte de joie maligne. Chez les journalistes non spécialistes de la France, on pouvait lire entre les lignes que la "grande nation" devait reconnaître que son passé était un peu moins glorieux que les Français ne le croyaient », nuance Klaus-Peter Schmidt.

« Les Allemands ont eu la chance

historique, contrairement aux Français, de ne pas pouvoir échapper à leur passé. Aujourd'hui, la France est rattrapée par ce passé », explique aussi Josef Joffe dans un éditorial attaquant Maurice Druon. « Aucun Papon n'équivaudra jamais à un Eichmann. Le problème est ailleurs, il est celui d'une nation qui est tellement troublée dans sa conscience d'elle-même qu'elle préfère le mythe à la réalité », accuse M. Joffe, en pleine polémique sur le procès qui était fait au gaullisme et à l'ampleur de la résistance en France. Selon lui, le mythe de la résistance n'est pas seulement le fruit des gaullistes. « C'était un projet national », estime M. Joffe, qui manque rarement une occasion d'égratigner la « grande nation », comme est péjorativement surnommée la France en Allemagne.

En écho à ce débat de la France sur son histoire, l'éditrice du Zeit, Marion Dönhoff, en a profité pour écrire une analyse intitulée « Changement de vérité », sur la manière dont « les nations écrivent leur histoire ». « Y a-t-il des documents ou des événements qui n'étaient pas connus ? Ils étaient connus, mais ils étaient dissimulés d'en haut et refoulés par le bas (de la société). Il faut une acceptation générale pour qu'un changement des représentations puisse avoir lieu. »

Arnaud Leparmentier

0891001520

HORIZONS

PORTRAIT

accusé

C'EST l'histoire d'un routard... Parti en stop à 18 ans, sac au dos, quelques francs en poche et une grande curiosité au cœur, vers l'Orient mythique, il rapporta de ses périples des carnets bourrés de notations. Avec ces carnets, il publia, à 22 ans, un guide de voyages. Aujourd'hui, ce même routard, mûri mais non assagi, s'appête à fêter le vingt-cinquième anniversaire d'un des plus grands succès éditoriaux et commerciaux de l'après-guerre en France.

En 1969, il s'arrête à Istanbul. En 1971, ce sera, pour de bon, « la route des Indes », ainsi qu'il l'écrit dans un « papier » rédigé pour le magazine *Actuel* - Téhéran, Lahore, Delhi, Katmandou, Bénarès, Pondichéry, Ceylan, Madurai, Goa. Des noms dont on rêve. En avril 1973, *Le Guide du Routard* paraît. Dix-neuf éditeurs l'ont refusé. Le vingtième, Gedalge, sera le bon. En principe planétaire, il comporte encore des « trous » que les auteurs se promettent de combler dès que possible.

Sous le titre « Les "routards" vous connaissez ? », *Le Monde* du 26 mai 1973 relève le « ton badin, sympathique » des auteurs, « routards de longue date en dépit de leurs 21 ans respectifs » et « les mille et une combines (...) qui peuvent rendre des vacances abordables à tous les budgets ». Certes, l'affaire est d'importance dans le monde alors très restreint des guides de voyages, mais il en sera toujours ainsi : cet homme ne peut pas éternuer sans que les médias en parlent.

Relevé au hasard dans ce tout premier Routard, page 147, rubrique Madras, studios de cinéma : « Il est plus facile d'entrer dans un moulin que dans un studio (...) Demander directement un responsable (et même un PDG si vous êtes sûr de votre baratin) et inventer une petite histoire du genre "mon papa il est dans le cinéma" ». Le fameux « ton » est donné. Du pur Gloaguen.

Quelques mois après la parution, le libraire-éditeur est écrasé par un autobus. Philippe, plus impliqué dans l'affaire que son associé, Michel Duval, se retrouve avec quelque 20 000 F de dettes. Deux ans plus tard, Hachette prend les deux auteurs sous son aile, éponge les dettes et leur demande de publier non pas un mais quatre titres. D'Hachette, auquel le lie un contrat d'édition qui respecte son autonomie de propriétaire de la marque Routard, Philippe Gloaguen dit : « C'est une banque intelligente, qui repère et pousse les gens qui ont des idées ».

Son succès précoce, il n'en est redevable qu'à lui-même et à Michel Duval, un ami, un complice dont le titre de cofondateur figure, aujourd'hui encore, sur chaque guide. Ce dernier se retirera de l'affaire en 1978. Ce voyageur vagabond, le jeune Gloaguen l'incarnerait si parfaitement que François-Kavieski Magny, l'un de ses condisciples à Sup de Co, le surnomme « Mieux routard que jamais ». Le PDG d'aujourd'hui a sans doute oublié la lettre qu'il écrivit, en 1975, à Catherine Domain, qui avait fondé la première librairie de voyages à Paris, en 1971. « Salut Catherine, voilà le topo que je laisse aux foudres de tes critiques acerbes et pertinentes. Téléphone-moi pour me dire ce que tu en penses. Grosses bises. P.S. Je te prépare la super édition du GDR qui fera date et qu'on donnera en cadeau dans les écoles primaires, parce que cette fois c'est du fait main (six mois de boulot) avec les meilleurs informateurs du milieu ».

L'approche du jeune Philippe était, à l'époque, totalement originale. Il fut conforté dans son intuition le jour où, de passage chez un ami, il aperçut un guide, *Europe on Five Dollars a Day*, de l'Américain Frommer's. Le reste, tout le reste, ce qui fait l'identité du Routard - un carnet d'adresses, un esprit - vient de lui, avec sur la couverture une silhouette, son portrait craché, signé Jean Solé.

Le plus étrange, c'est cette vulgarisation d'un pseudo-voyage routard, le vrai, par définition, n'ayant pas besoin de guide... Philippe Gloaguen a su récupérer un phénomène marginal - la mouvance hippie des années 70 - et le populariser, faisant de ce concept vague une image de marque forte, un mode de reconnaissance et



Philippe Gloaguen, baliseur d'aventures

Globe-trotter, ce Breton a démocratisé le voyage en créant le Guide du Routard, qui fête ses vingt-cinq ans. Avec 1 900 000 exemplaires vendus en 1997, ce guide anticonformiste est devenu une institution, sans renoncer à son ton badin et à son indépendance

d'identification pour le plus grand nombre. Et un immense succès médiatique. L'Inde, les « pérards », la route de Katmandou, il en entend parler, y va, l'expérimente et en domine le mode d'emploi. Puis viendra le tour de l'Amérique. Ce faisant, il démocratise le voyage. Ce que Jacques Maillot a fait avec *Nouvelles Frontières*, lui le réalise avec le Routard.

Qui dira aujourd'hui combien de jeunes aspiraient à ce type de périple sans oser passer à l'acte ? Le

quant l'introuvable, l'insolite, les endroits où il se passe quelque chose, les lieux qui ont une véritable identité (celle des gens qui les animent), décrivant la gueule du patron, le grand cœur de la patronne. C'est cette dimension humaine, voire spirituelle, qui l'intéresse avant tout. Comme elle séduit une société, la nôtre, en quête d'authenticité. C'est cela qu'il recherche, déniche et « réfile » à ses copains-lecteurs. « Grâce à lui, constate Jean-Fran-

çois Chaigneau, grand reporter à *Paris-Match*, le mot routard est tombé dans le langage commun. Il a codifié la route de ceux qui voyagent avec les yeux ouverts et désacralisé les comportements des gens en place ».

Trois facteurs, la chance, le travail acharné et l'épreuve ont trempé son caractère déjà affirmé. « Il ne supporte pas la critique », tonnent ses détracteurs. Zahia Haf, son alter ego chez Lonely Planet, est plus nuancée : « Je ne sais pas s'il a de l'humilité, mais il n'est pas prétentieux. » Pas rom-

boitement. « Je ne peux pas marcher plus de 500 mètres. » Il connut un bon départ dans la vie. « Il a eu la chance d'écrire un guide qui répondait à un besoin de l'époque », dit simplement sa mère. « Autrement, c'était un garçon normal, très curieux. Nous n'étions pas au courant de ses voyages. Un coup de fil de l'ambassade, à Katmandou, nous disait qu'il n'avait plus d'argent et ne pouvait pas rentrer. Nous avons tremblé plus d'une fois, mais ça ne l'a pas empêché de recommencer. » Et encore : « La famille, c'est sacré. Quand on est dans la difficulté, on partage. »

Lui qui emmène sa femme et ses fils pour au moins deux voyages. Il nous a appris que l'on peut découvrir le monde avec peu de moyens et revenir avec plein de souvenirs. C'est un homme d'une grande honnêteté, élevé dans les principes d'une morale saine. Confronté au succès, il aurait pu changer. Il a gardé ce genre de comportement sympathique. »

L'épreuve l'atteint dans ce qui est le plus précieux pour un routard : la mobilité. Une humeur rare, qui atteint les nerfs. « Du jour au lendemain, je n'existais plus, on m'a enterré. J'ai fait un ménage terrible. Je me suis fait une carapace. Les gens qui m'ont ultra-soutenu, outre ma femme, mon équipe, c'est Hachette. Je suis très sollicité, mais je ne les quitterai pas. » Aujourd'hui, il vit normalement. Juste un léger

de nos vieilles civilisations. Nous avons beaucoup à apprendre des Américains. »

A 46 ans, cet anticonformiste inspire confiance par ses cris du cœur comme il peut surprendre par ses coups de gueule. Au fil des ans, au fur et à mesure que la prospérité le permettait et le travail l'exigeait, il s'est constitué une « tribu » dont les membres sont cooptés. C'est le « premier cercle » de 12 personnes. Puis viennent le deuxième (les rédacteurs qui travaillent chez eux) et le troisième (les pigistes). « Je ne fonctionne pas au diplôme, précise-t-il, je fonctionne au mérite. » Motif de fierté : « Personne n'a jamais quitté le Routard. » « Nous sommes passés du Routard hard au Routard chic », résume Philippe Gloaguen.

Et Pierre Josse, qu'il vole à Hachette en 1978 et nomme rédacteur en chef en 1980 : « Nous sommes à la croisée des chemins. Nous avons définitivement quitté le stade artisanal et avons gagné en efficacité ce que nous avons perdu en spontanéité. Il faut que nous maîtrisons ce développement. Nous devons garder les jeunes qui sont le vivier de nos futurs lecteurs et les cadres sensibles au charme. » C'est l'art difficile de « l'équilibre entre la tour Eiffel et la Goutte-d'Or, entre le Taj Mahal et la gare de Calcutta ».

La méthode est éprouvée, même si le résultat n'est pas toujours sans faille. Difficile, avec tant de titres et de rédacteurs, de ne pas être inégal. Philippe Gloaguen aurait voulu être journaliste : ses enquêteurs le seront pour lui. « Il faut se mettre du côté du lecteur, pas du côté de l'establishment ou des hôteliers », serine-t-il. Et encore : « Votre travail consiste à remettre en cause toutes les informations. Vous ne les considérez comme exactes qu'une fois vérifiées. » Principes journalistiques s'il en est. Aussi, « on peut ne pas être d'accord avec nos adresses, on ne peut mettre en doute notre intégrité ».

L'entreprise Routard se porte bien : 1 900 000 exemplaires vendus en 1997, soit une croissance annuelle de 7 %, 75 titres publiés dont 49 sur les pays étrangers, des traductions en 5 langues, un site internet (<http://www.chub-internet.fr/routard/>) assorti d'un Guide Internet du Routard. Parmi les plus grosses ventes, *Hôtels et Restos de France*, *Tables et Chambres à la campagne* et les guides Paris, États-Unis côte Ouest, Espagne du Nord, Italie du Nord, Grèce et Irlande. Le rythme des nouvelles livraisons ne faiblit pas : le *Guide du Routard humanitaire*, très attendu, sortira en mai, le *Routard Junior Paris*, le *Guide du Routard de la Coupe du monde* (avec Eurocard Mastercard, gratuit) et *Le Routard des banlieues* en juin.

L'attitude des confrères ? Relations poées. « sans plus », avec Michelin, qui n'apprécie guère que le guide *Hôtels et Restos de France* ait, cette année, une couverture rouge. Apparences sauvées par Sébastien Bottin. « Je respecte le leader incontesté des guides de voyages, venu ou bon moment », professe Pierre Marchand, directeur des guides Gallimard. Franche cordialité de Zahia Haf, directrice en France de Lonely Planet, fondé en Australie quelques mois seulement après le Routard : « Philippe a su mettre en place une institution incontournable. J'admire ce qu'il a fait : donner des clés à des gens qui n'étaient pas, au départ, de grands voyageurs. » Autrement dit, un « sacré parcours ».

Les rapports de force évoluent avec les chiffres de ventes. En 1997, Michelin a vendu en France quelque 2 millions de guides Verts, Gallimard 497 600 encyclopédies de voyages, Lonely Planet 150 000 exemplaires. Avec une progression annuelle de 30 %, « le petit qui monte », adossé au puissant marché anglo-saxon, chasse sur les terres du Routard. La compétition s'annonce rude et les stratégies commerciales se mettent en place. Paradoxe, Philippe Gloaguen qui, en popularisant les guides, a créé une demande dont les auteurs éditeurs ont profité, se sait menacé. Pourtant, le secret de sa réussite ne tient-il pas à sa petite structure, bénéficiant de gros moyens et capable de s'adapter, très vite, au marché ? Dans la fidélité à son éthique propre : ni salin, ni voyou, routard.

« Les États-Unis me fascinent, reconnaît-il. Une culture sans références, un pays sans loi, qui prône l'efficacité avant le respect de l'homme et n'a pas le côté faux-cul

Danielle Tramard
Photographie Quentin Bertou
pour « Le Monde »

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75202 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-29-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une intervention bienvenue

JACQUES CHIRAC a parlé, mais c'est le président de la République qui s'est exprimé avec toute l'autorité qui s'attache à la fonction. Son intervention était indispensable. Il a su s'adresser aux Français avec la fermeté, la clarté, la conviction qui convenaient au moment où s'effondrait la digue bâtie autour de l'extrême droite depuis que celle-ci avait sombré dans la collaboration avec l'occupant nazi.

Ce faisant, le président a rempli sa mission de chef de l'Etat, qui doit veiller « au respect de la Constitution » en vertu de l'article 5 de celle-ci. La Loi fondamentale ne régit pas seulement les rapports entre les pouvoirs publics. Elle « proclame solennellement son attachement aux droits de l'homme » et assure l'égalité de tous « sous distinction d'origine, de race ou de religion ». Ceux qui récusent ces principes ne peuvent être considérés et traités comme des partis politiques comme les autres. Quand le plus haut magistrat du pays le rappelle, il ne trahit pas son rôle d'arbitre. Bien au contraire.

La sincérité de M. Chirac ne peut être mise en doute. Il est de ces responsables politiques qui n'ont jamais camouflé leur animosité pour Jean-Marie Le Pen, leur rejet instinctif de ses thèses racistes et xénophobes. Il fut, surtout, le premier président de la République à reconnaître la persécution des Juifs. Pour autant, il ne peut s'extraire de ses propres responsabilités, et de celle du parti dont il fut longtemps le chef incontesté, dans l'image déplorable donnée par les dirigeants poli-

tiques qui est une des composantes du terreau dont s'est nourri le Front national.

Redonner confiance aux citoyens dans leurs élus est, effectivement et comme l'a dit le président de la République, indispensable pour réduire l'impact des invectives de l'extrême droite. Cela implique une modernisation de la vie politique, celle justement proposée par Lionel Jospin lors de la campagne présidentielle sous l'œil ironique de Jacques Chirac. La limitation des mandats des députés ? Pendant des années, il en a été l'adversaire, avant de prendre une position nuancée. La réforme des modes de scrutin ? Il n'a en rien aidé Alain Juppé à vaincre les réticences et les divisions de sa majorité, le contraignant ainsi à entreprendre un changement de mode d'élection des conseillers régionaux. Le référendum ? La réforme qu'il a fait approuver en 1995 est *in situ*, ne prévoyant ni une possibilité de demandes des citoyens eux-mêmes, ni des consultations locales.

L'ancien maire de Paris ne peut pas non plus oublier que les « affaires » sont pour beaucoup dans le rejet de la politique, qu'elles ont fleuri sur tout l'échiquier et que la gauche puis la droite - y compris depuis que M. Chirac est à l'Élysée - ont donné l'impression de chercher surtout à les étouffer. Certes, il a mis en chantier une grande réforme de la justice, mais cette décision ressemblait plus à une fuite en avant qu'à une volonté de vider l'abcès. La manière dont il a géré les projets actuels sera le premier test que la parole présidentielle se traduit en actes.

Édifié par la SA LE MONDE
Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeurs : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhoteau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besse, Pierre Godeau
Laurent Goussier, Edy Iwanowicz, Michel Leloup, Laurent Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Rédacteur en chef technique : Eric Azam
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fournier
Médiateur : Thomas Ferenec
Directeur éditorial : Edy Platon ; directeur délégué : Anne Chaussonnet
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Verzet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Corbiol, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Bonne-Méry (1944-1967), Jacques Fauret (1969-1982), André Larrous (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lescaze (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 960 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Bonne-Méry, Société anonyme des Incrimés du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investissements, Le Monde Presse, Les Presses, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde Des mesures économiques

M. RENÉ MAYER a annoncé hier une politique d'expansion ou tout au moins d'« allègement » du crédit. En même temps, le gouvernement se préoccupe de faire baisser les prix. Ces deux séries de mesures, à première vue, paraissent s'accorder assez mal. Pourtant, si on y regarde de plus près et si on les replace dans le cadre de la politique générale du gouvernement, elles s'expliquent aisément.

Il est question d'abaisser les prix de certains produits et services qui sans avoir l'importance de l'alimentation tiennent cependant une large place dans les budgets ouvriers : charbon et électricité à usage domestique, vêtements, vaisselle, blanchisserie et teinturerie, etc. On parle même du cinéma. Une baisse des machines agricoles et des engrais exercerait d'autre part une in-

fluence indirecte sur le coût de la vie. Mais comment arriver à réduire tous ces prix sans mettre en péril les entreprises ?

Le gouvernement cherche à obtenir l'accord des intéressés. Des discussions sont engagées avec les syndicats professionnels et le Conseil national du patronat français. C'est la meilleure méthode. On ne peut pas espérer arriver à une baisse générale et importante, puisque les prix de revient qui sont eux-mêmes commandés par les salaires et par les importations. Mais cette action pourra contribuer à améliorer le pouvoir d'achat des familles ouvrières sans compromettre le relèvement économique.

Marcel Tardý
(25 mars 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-70-30
Index et microfiches du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-09-78

Voie numéro trente

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

C'EST UN CHIC TYPE, Charles Millon. Son accent chante, à la lyonnaise. Il transpire dans les ascenseurs en panne, comme vous et moi. Je sais : ça nous est arrivé. On est restés bloqués un quart d'heure. C'est long, quand on n'a rien à se dire.

C'est un bon zigue, Charles. Capable de crapahuter en Bosnie pour s'assurer que la maigre des camps est de tous les pays, de tous les temps. Je sais : je l'y ai vu, ulcéré. Ferait pas de mal à une mouche, Charles. Rien à voir avec la vase de Soisson ! S'il dit qu'il a une cuillère longue comme ça pour dîner avec le diable, c'est qu'il le croit. Il saura se retirer à temps. C'est toujours ce qu'on dit. L'ennui, c'est que chacun décide de l'acceptable à un moment différent.

« Les socialo-communistes sont bien allés aux anciens staliniens ! », s'indignent les tenants de la droite « pas-dégoûtée », en brandissant les statistiques du Goulag comme, naguère, les maoïstes leur Petit Livre rouge. « Pourquoi eux, et pas moi ? » : toutes les corruptions prospèrent sur le fumier de cet adage puéril. Au plus hideux du stalinisme, de Gaulle ne rougissait pas de prendre des communistes au gouvernement. En en faisant autant, Jacques Chirac se montre le plus

gaulliste des gaullistes, même s'il ne l'a pas voulu tout à fait.

Il manque un Mauriac pour taquiner cette semaine ses têtes de Turc préférées, les curetons centristes recyclés dans les guerres coloniales. Le savon qu'il lui passerait, à Charles-le-Petit ! Si « socialo-communiste » se veut une insulte, quelle réplique trouver ? « Va donc, eh, lepennochrézien ! » ? « Eh, fascisto-libéral ! » ? Le procès de Bordeaux a le mérite de rafraîchir les mémoires. On s'y rappelle qu'avant de remplir les wagons pour Auschwitz, les gens de Vichy scandaient : « Plutôt Hitler que Blum ! Les races existent ! La France aux Français ! » Ça ne vous rappelle rien ? L'histoire ne bégaye pas : elle gâtouille !

En qualité d'élus local, Charles administre, à Izleu, la maison d'où quarante-quatre enfants juifs sont partis pour les chambres à gaz. Est-ce que l'hypothèse qu'elles n'aient pas existé ne le dérange plus ? A-t-il encore sa place sur la terrasse où a cumulé la barbarie dont s'accroissent ses nouveaux amis négationnistes ?

Mauriac, encore. Sous le nom de Foréz, il parlait, dans le Cahier noir, de bus d'enfants menottés, à la gare d'Austerlitz, en 1942. On « savait », donc ! Il fallait être secrétaire gé-

néral de préfecture pour ne pas savoir. C'était les bus en route pour le Vef'd'Hiv' ou Drancy, probablement, avec leurs boîtes de vitesses geignardes et leurs plates-formes raclant le sol. Les mêmes qui reprendraient les rescapés des camps, en 1945, à la gare de l'Est, direction l'Hôtel Lutétia, avec leurs cartons de civiviles perçant la peau et de regards effarés, leurs puanteurs de soupe ravissant, le train venu de l'Est était simplement vide. Un détail, aimez-vous !

Au Salon du livre, dimanche, il y a foule, malgré le premier soleil. Les visiteurs racontent aux auteurs leurs ongles incarnés, les promesses de l'Albé, les poèmes du ça qu'on lui lit comme aucun critique ne sait faire et se fond dans la cohue, dans sa nuit éblouissante.

J'aimerais revoir Charles entre qu'z'ieux, dans un ascenseur en panne. J'aurais des choses à lui dire, cette fois-ci. Oh !, un « détail » : à la gare de l'Est, la voie par où revenaient les revenants, le long du faubourg Saint-Martin, huit toujours sous les quinquets blêmes. C'est le numéro trente. Les allégories y grincent encore.

Projet de célébration de l'an 2000 par Cagnat



L'Entente cordiale selon Tony Blair

Suite de la première page

Mais, alors que la « Dame de fer » avait été l'élément idéologique moteur du tandem Thatcher-Reagan, le président américain est clairement celui du couple Blair-Clinton. Le « Labour nouveau » a emprunté des pans entiers de sa politique sociale outre-Atlantique et à même suggéré de remplacer l'Internationale socialiste par un nouvel organisme ouvert au Parti démocrate américain.

On a aussi découvert à l'occasion de la crise irakienne un Tony Blair va-t-en guerre alors qu'il était surtout connu pour sa ferveur religieuse et le Labour pour son pacifisme. Dans ce Royaume-Uni qui a abandonné la conscription depuis des décennies, de plus en plus d'hommes politiques ont perdu, à l'instar de leurs administrés, tout contact avec la réalité militaire. Le gouvernement conservateur précédent avait même chargé des comptables ou des auditeurs de proposer des réformes pour améliorer la productivité des forces armées.

Sur l'Europe, on aurait tort de juger M. Blair à l'aune des dirigeants du continent. La cessation de l'état de guerre larvé qui perdurait entre les conservateurs et Bruxelles - traité avec un mépris affiché -, la volonté de coopérer plutôt que de bloquer, de défendre ses positions par le dialogue plutôt que par l'invective, sont à

mettre à son crédit. Il est sans conteste le premier homme d'Etat britannique à être véritablement européen et à se sentir à l'aise avec ses partenaires. Grâce à lui, l'Europe a cessé d'être cette malédiction qui a dominé la vie politique anglaise et écartelé le Parti conservateur.

On ne saurait douter de la sincérité de Tony Blair quand il tend la main à la France. Pour convaincre du sérieux de ses convictions, il faudra qu'elles soient suivies de gestes concrets et ne se limitent pas à son désir de convertir à son zèle libéral ou à des phrases sorties du cerveau des « spin doctors », ces conseillers médiatiques qui dominent le Labour avec leur souci de plaire au public et leurs phrases toutes faites ou tout est « nouveau » ou « populaire ». Or les Britanniques ne sont guère friands d'engagements tangibles comme ceux qui ont nourri cette coopération franco-allemande qui

leur inspire des sentiments pour le moins mitigés.

La vision qu'a Tony Blair de l'Europe n'est pas la même que celle de ses partenaires. Anglais jusqu'au fond de lui-même, obsédé par l'idée d'être réélu, il reste marqué par cette vision essentiellement économique et commerciale de l'UE que partagent les Britanniques, où le libre-échange l'emporte sur la politique commune. Certes, il est partisan de la monnaie unique, mais après les prochaines élections et si les critères économiques le justifient ; du moins n'a-t-il pas contre elle l'aversion idéologique des conservateurs.

UNE AUTRE VISION DE L'EUROPE
M. Blair entend, toutefois, imposer sa vision économique et sociale, sa « troisième voie » entre libéralisme et dirigisme, ce « laissez-faire économique avec du cœur ». Il croit dur comme fer

dans la flexibilité du marché du travail, fier des succès de son pays dans le domaine de la croissance et de l'emploi, oubliant un peu vite que rien ne garantit que le modèle britannique soit efficace en cas de crise. Ce qui explique sans doute cette apparence parfois condescendante et d'être sûr de lui, ce ton volontiers domineur de leçons adoptés après son triomphe électoral et qu'il a arrodé depuis lors. Mais les Anglais ne critiquent-ils pas aussi l'arrogance des Français ?

Jusqu'à présent, la présidence britannique n'a été marquée par aucune anicroche... et par aucune des initiatives audacieuses ou des succès retentissants que Londres laissait prévoir. Plus de substance, plus de modestie et moins d'atlantisme militant permettraient peut-être d'y remédier. Le discours de Paris tra-t-il dans ce sens ?

Patrice de Beer

RECTIFICATIFS

UKRAINE

Les prochaines élections législatives en Ukraine doivent avoir lieu le 29 mars et non le 29 mai, comme nous l'avons écrit dans nos éditions datées dimanche 1^{er} et lundi 2 mars.

D'autre part, dans le reportage publié dans Le Monde du 7 mars, consacré aux habitants de la « zone interdite de Tchernobyl » en Ukraine, il fallait lire le niveau de radioactivité suivant dans le village de Tchernobyl : 67 microrems par heure (soit 67 millièmes de rem par heure).

DÉFENSE

Un mot a malencontreusement disparu dans le texte consacré aux

réserves émises par la commission armées-jeunesse sur l'organisation de la journée dite d'appel de préparation à la défense (Le Monde du 21 mars) : il fallait lire que le nombre des centres, civils et militaires, voués à recevoir les jeunes Français est de trois cents et non de trois.

AQUITAINE

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 21 mars, la direction nationale du RPR a toujours démenti, par l'intermédiaire de son porte-parole, François Millon, avoir reçu une demande d'Alain Juppé visant à soutenir Jacques Valade dans sa tentative de conserver la présidence du conseil régional d'Aquitaine.

LES PUBLICATIONS DU Monde
Un ancien numéro vous manque ?
(Commande et envoi à domicile)
3615 LEMONDE

0836680978

الشرق الأوسط

Seule l'histoire pourra juger le procès Papon par Georgette Elgey

Si, au XX^e siècle, le mal absolu a un nom, il n'en a qu'un: c'est le nazisme. Comment situer Maurice Papon sur cette échelle du mal? C'est ce que tentent les juges de Bordeaux. La fin du procès Papon est proche. Une certitude s'impose: la décision de justice ne saurait être satisfaisante.

Acquittement? Comment alors ne pas partager la douleur et l'indignation des parties civiles convaincues à force de se entendre dire et répéter depuis vingt ans que le secrétaire général de la préfecture de Bordeaux sous l'Occupation est responsable de l'envoi à la mort des leurs. A leurs yeux, l'innocence reconnue de Maurice Papon serait un second assassinat de leurs martyrs, une iniquité intolérable, la « démonstration » que la justice française a décidé de protéger les criminels du moment qu'ils sont français et qu'ils ont occupé, dans l'administration après la Libération, des fonctions importantes.

La réclusion criminelle à perpétuité? Ce serait confondre Maurice Papon, nommé préfet par le général de Gaulle dès la Libération et à qui quatorze ans plus tard le même de Gaulle laisse la charge prestigieuse de la préfecture de police de Paris, Maurice Papon que maints résistants ont défendu, avec Barbie, le tortionnaire de la

rée pour un tel crime, le plus grand de tous; ou Maurice Papon n'est pas coupable, et elle devient inique.

Il ne peut y avoir d'issue convenable à ce procès. Comment en serait-il autrement alors que sa tenue n'a été rendue possible que par des acrobaties juridiques qui ne resteront pas à la gloire de la

Cour de cassation? Elle a dû modifier à plusieurs reprises - en 1985, 1992 et 1995 - la définition du crime contre l'humanité afin de pouvoir l'appliquer au cas de Maurice Papon.

Pis: la dernière volte-face de la jurisprudence, qui précède le pro-

cess de quelques mois, mérite d'être citée. Puisque l'instruction n'avait pas prouvé la volonté de Maurice Papon de se faire personnellement l'agent de la politique nazie d'extermination des juifs, ce qui était indispensable jusqu'alors pour encourir l'accusation de crime contre l'humanité, la Cour de cassation change à nouveau ses règles. En janvier 1997, elle affirme qu'il n'est plus nécessaire, pour relever de ce crime immonde, que « le complice de crime contre l'humanité ait adhéré à la politique idéologique des auteurs principaux... ». Ces pirouettes juridiques, qui modifient la définition d'un crime pour le rendre rétroactivement imputable à un accusé, interdisent un fonctionnement exemplaire de la justice.

Mais qu'importent ces bavures juridiques puisque le procès Papon a une vertu pédagogique irremplaçable, vous objectera-t-on. Grâce à ses débats, les Français auraient enfin découvert la vérité sur l'Occupation et les persécutions contre

les juifs qui auraient été dissimulées à l'opinion pendant des décennies. Est-ce bien sûr? Certes, ces interminables séances judiciaires avec leurs relais médiatiques ont suscité d'immortables récits qui aident à connaître cette période.

Ces témoignages, on ne les a pas tous entendus au Palais de justice de Bordeaux, qui fut le plus souvent le lieu de l'évocation atroce, insoutenable, véridique et déjà connue du martyre des juifs. On les trouve aussi dans des lettres de Français inconnus qui ont éprouvé le besoin de donner acte de leur propre expérience. Et ce fut - ô combien! - instructif. *Beaucoup sont parus dans les colonnes de ce journal.*

Je voudrais y ajouter le témoignage que je tiens du colonel de gendarmerie Thomasset, qui prit le maquis en 1944; son père gendarme fut tout à la fois révoqué par son administration pour faits de résistance et sauvé par elle de la déportation; son frère combattait dans l'armée d'Afrique. « C'était une famille type hostile à l'idéologie nazie, or nous n'avons pas été conscients, voire informés du drame que vivaient les juifs en France occupée... Nous n'avons pas été mobilisés pour les défendre... Il n'empêche que chacun de ceux qui ont vécu cette période à un âge relativement adulte - et j'en suis - ressentent une blessure au cœur de n'avoir à un moment ou à un autre montré plus de compassion agissante et eu le geste qu'il fallait... »

Si le procès Papon a permis de comprendre la complexité et l'horreur de l'époque, la méconnaissance que les Français avaient de l'extermination des juifs, il n'aura pas été inutile. S'il a permis aussi de rappeler que le devoir d'obéissance à pour un fonctionnaire, ses limites, c'est-à-dire qu'il doit refuser d'obéir à un ordre déshonorant, il n'aura pas été inutile.

Mais que de contre-vérités malsaines qui avilissent à tort la France et les Français ces interminables débats n'ont-ils pas charriées! De l'affirmation que nul n'ignorait - avant la Libération - l'existence des chambres à gaz à celle, aussi aberrante, que les Français n'ont pas voulu connaître le martyre juif. Cette dernière assertion - plus que la première, dont historiens et témoins ont démontré la fausseté mensongère - risque de devenir « vérité ». Or elle repose sur une méconnaissance des faits et surtout sur l'ignorance totale de ce qu'était l'esprit public à la Libération. En ce temps lointain, la France était encore dotée d'une identité nationale forte. Un juif français se voulait un Français de religion israélite, comme d'autres de ses compatriotes étaient catholiques, athées ou protestants. Il était fier d'être français israélite et n'aurait jamais imaginé qu'un demi-siècle plus tard l'em-

Mettre en cause la Résistance, soupçonner le général de Gaulle de complaisance envers les collaborateurs: si tel est le legs du procès Papon, il aura été nuisible

Gestapo, ou Touvier, son complice de la milice.

La « peine mesurée » qu'a requise Arno Klarsfeld serait aussi absurde. Car de deux choses l'une: ou Maurice Papon s'est rendu complice de crime contre l'humanité, et il n'y a pas de peine mesu-

rée pour un tel crime, le plus grand de tous; ou Maurice Papon n'est pas coupable, et elle devient inique.

Il ne peut y avoir d'issue convenable à ce procès. Comment en serait-il autrement alors que sa tenue n'a été rendue possible que par des acrobaties juridiques qui ne resteront pas à la gloire de la

Cour de cassation? Elle a dû modifier à plusieurs reprises - en 1985, 1992 et 1995 - la définition du crime contre l'humanité afin de pouvoir l'appliquer au cas de Maurice Papon.

Pis: la dernière volte-face de la jurisprudence, qui précède le pro-

cess de quelques mois, mérite d'être citée. Puisque l'instruction n'avait pas prouvé la volonté de Maurice Papon de se faire personnellement l'agent de la politique nazie d'extermination des juifs, ce qui était indispensable jusqu'alors pour encourir l'accusation de crime contre l'humanité, la Cour de cassation change à nouveau ses règles. En janvier 1997, elle affirme qu'il n'est plus nécessaire, pour relever de ce crime immonde, que « le complice de crime contre l'humanité ait adhéré à la politique idéologique des auteurs principaux... ». Ces pirouettes juridiques, qui modifient la définition d'un crime pour le rendre rétroactivement imputable à un accusé, interdisent un fonctionnement exemplaire de la justice.

Mais qu'importent ces bavures juridiques puisque le procès Papon a une vertu pédagogique irremplaçable, vous objectera-t-on. Grâce à ses débats, les Français auraient enfin découvert la vérité sur l'Occupation et les persécutions contre

les juifs qui auraient été dissimulées à l'opinion pendant des décennies. Est-ce bien sûr? Certes, ces interminables séances judiciaires avec leurs relais médiatiques ont suscité d'immortables récits qui aident à connaître cette période.

Ces témoignages, on ne les a pas tous entendus au Palais de justice de Bordeaux, qui fut le plus souvent le lieu de l'évocation atroce, insoutenable, véridique et déjà connue du martyre des juifs. On les trouve aussi dans des lettres de Français inconnus qui ont éprouvé le besoin de donner acte de leur propre expérience. Et ce fut - ô combien! - instructif. *Beaucoup sont parus dans les colonnes de ce journal.*

Je voudrais y ajouter le témoignage que je tiens du colonel de gendarmerie Thomasset, qui prit le maquis en 1944; son père gendarme fut tout à la fois révoqué par son administration pour faits de résistance et sauvé par elle de la déportation; son frère combattait dans l'armée d'Afrique. « C'était une famille type hostile à l'idéologie nazie, or nous n'avons pas été conscients, voire informés du drame que vivaient les juifs en France occupée... Nous n'avons pas été mobilisés pour les défendre... Il n'empêche que chacun de ceux qui ont vécu cette période à un âge relativement adulte - et j'en suis - ressentent une blessure au cœur de n'avoir à un moment ou à un autre montré plus de compassion agissante et eu le geste qu'il fallait... »

Si le procès Papon a permis de comprendre la complexité et l'horreur de l'époque, la méconnaissance que les Français avaient de l'extermination des juifs, il n'aura pas été inutile. S'il a permis aussi de rappeler que le devoir d'obéissance à pour un fonctionnaire, ses limites, c'est-à-dire qu'il doit refuser d'obéir à un ordre déshonorant, il n'aura pas été inutile.

Mais que de contre-vérités malsaines qui avilissent à tort la France et les Français ces interminables débats n'ont-ils pas charriées! De l'affirmation que nul n'ignorait - avant la Libération - l'existence des chambres à gaz à celle, aussi aberrante, que les Français n'ont pas voulu connaître le martyre juif. Cette dernière assertion - plus que la première, dont historiens et témoins ont démontré la fausseté mensongère - risque de devenir « vérité ». Or elle repose sur une méconnaissance des faits et surtout sur l'ignorance totale de ce qu'était l'esprit public à la Libération. En ce temps lointain, la France était encore dotée d'une identité nationale forte. Un juif français se voulait un Français de religion israélite, comme d'autres de ses compatriotes étaient catholiques, athées ou protestants. Il était fier d'être français israélite et n'aurait jamais imaginé qu'un demi-siècle plus tard l'em-

Les silences de la guerre par Patrice Cohen-Seat

Le procès Papon a définitivement pris la dimension historique d'un de ces moments de vérité où une société se regarde au plus profond d'elle-même. Bien au-delà des faits et gestes de l'accusé - petit commis, inhumain d'indifférence et d'ambition, d'un Etat déshonoré - il aura permis au pays tout entier de se poser sur son rôle dans « la solution finale » les questions qui étaient jusque-là demeurées tabous: qui a fait quoi? qui savait quoi? qui pouvait quoi? Questions incontournables qui seules expliquent la longueur du procès: on ne pouvait juger sans connaître, enfin, les circonstances de l'infamie. Là-dessus, beaucoup aura dit et donc on « sait » beaucoup: que de hauts fonctionnaires ont fait ou laissé faire par lâcheté et appétits sordides; que certains, plus ou moins tôt selon leur astuce, ont mis deux fers au feu; que l'Etat aurait pu, mais qu'il n'a pas voulu; que tout le monde savait, en fait, mais que le silence, à force, a pu transformer l'évidence, en doute, etc. Ce qui n'est pas dit encore, en revanche, est le pourquoi de ces cinquante ans de silence.

La réponse commence par soi-même. J'en ai plus appris sur le grand rabbin de Bordeaux qu'était à l'époque mon grand-père et sur l'histoire familiale pendant la guerre à l'occasion de ce procès que durant le reste de ma vie. Non que l'air ait été inattentif: personne ne l'est quand il s'agit de savoir d'où il vient. Mais parce que très peu en fut dit. Il ne m'apparait

qu'aujourd'hui combien un silence épais enveloppa la période, comme le brouillard un paysage. Pas de mensonges, sinon par omission, mais une fuite de la mémoire estompant faits et gestes, souffrances et bonheurs, rendant finalement insaisissable le sens, c'est-à-dire la vérité de cette histoire. Le procès Papon déchire le voile. L'accusé se prévalait d'avoir protégé ce rabbin et favorisé sa fuite: la question dit donc être publiquement posée de savoir si c'était vrai. C'était archi-faux.

Mais ainsi seulement se découvrent d'autres vérités: les rumeurs insinuantes, ignominieusement nourries des mensonges des préfets Papon et Sabatier; la souffrance d'un homme qui, ayant lutté pour sa communauté jusqu'au coup de sonnette de la Gestapo venue l'arrêter; supporta sa vie durant, avec sa famille, le poids de l'accusation muette de n'avoir pas pu, ainsi ou, pire encore, d'avoir pu par sa fuite, en exil, provoquer « les dernières rafles de juifs. Cette douleur de l'innocence, impossible à dire face à celle des martyrs, cette honte inavable parce qu'ineffable imposèrent le faux refuge du silence. Les coupables en profitèrent.

Mais ne profitèrent-ils pas de la même manière de tous les silences de la guerre? Tant se turent. Des juifs, coupables au fond d'eux-mêmes de n'être pas morts aussi. Des résistants, pour la même raison, et parce que l'épopée mythique de l'armée des ombres est comme toute grande aventure humaine ses contradictions; ses peti-

tes, ses forfaits. Parmi eux des communistes, portant de surcroît la question du pacte germano-soviétique. Et des gaullistes qui, de Gaulle en tête, choisissent d'accorder le silence aux élites qui avaient trahi, pour reconstruire la France selon leurs plans. Et l'Eglise, qui avait failli. Et chaque Français à qui se posait la question de sa propre responsabilité, du lien entre le peuple et les actes commis en son nom par l'Etat. Ainsi se bâtit sur le silence la fiction d'une France résistante et sans tâche qui aurait presque pu oublier la collaboration et la Shoah. Comme si Vichy n'était pas aussi la France, celle de la répression anti-communarde, de Barbie, de Yaffaire Dreyfus, des ligues factieuses, etc. Ainsi les bourreaux et les salauds se cachèrent-ils chacune ans dans les méandres et affluents de ce grand fleuve inamovible de silence.

Nécessaire est alors de se demander pourquoi il se rompt aujourd'hui. Ne serait-ce pas, tout simplement, qu'il ne sert plus à rien? Innocents ou coupables, la plupart des acteurs sont morts. Avec la « génération Mitterrand » disparaissent ceux qui avaient joué un rôle ambigu sous Pétain. D'autre « élites » ont succédé à celles qui s'étaient compromises. Mais, surtout, la France d'aujourd'hui retombe dans l'ornière. Quinze pour cent des électeurs votent pour un parti d'extrême droite ouvertement raciste et antisémite. La droite longue vers lui et pourrait y voir son salut. Chacun, dès lors, est face au retour sur la scène du passé. Le pays se voit

comme il est et il n'y a donc plus rien à cacher. Aussi bien la République peut-elle, par la bouche d'un président qui n'a pas connu la guerre, reconnaître la responsabilité de l'Etat; l'Eglise se repentir; les juifs s'interroger; les communistes regarder leur histoire; et la justice se saisit de quelques survivants à juger.

Tout aurait-il été dit? N'y aurait-il plus alors que de l'anecdotique dans le procès Papon? La page serait-elle tournée et faudrait-il laisser en paix les morts et les vivants? Sûrement pas. Que la vérité soit dite est pour tout le monde une question vitale. Pour chacun, dans son intimité, afin de redonner sens et vie en reissant les liens du pourquoi et du comment. Pour notre nation, afin de lui donner pleine prise sur son destin.

Il faut pour cela aller jusqu'au bout. Oser, après celle de l'Etat, interroger la responsabilité des hommes et des femmes qui incarnèrent son autorité. Plus loin encore, chercher qui, en dehors de l'Etat, profita hier et jusqu'à aujourd'hui des dividendes de la Shoah. Mettre au jour, enfin, ce qu'il y a de responsabilité de notre peuple lui-même, dans la profondeur complexe de son identité et de son histoire. Alors seulement nous pourrions considérer avoir fait tout ce que nous pouvions pour stériliser le « ventre encore fécond ».

Si le procès Papon a permis de comprendre la complexité et l'horreur de l'époque, la méconnaissance que les Français avaient de l'extermination des juifs, il n'aura pas été inutile. S'il a permis aussi de rappeler que le devoir d'obéissance à pour un fonctionnaire, ses limites, c'est-à-dire qu'il doit refuser d'obéir à un ordre déshonorant, il n'aura pas été inutile.

Mais que de contre-vérités malsaines qui avilissent à tort la France et les Français ces interminables débats n'ont-ils pas charriées! De l'affirmation que nul n'ignorait - avant la Libération - l'existence des chambres à gaz à celle, aussi aberrante, que les Français n'ont pas voulu connaître le martyre juif. Cette dernière assertion - plus que la première, dont historiens et témoins ont démontré la fausseté mensongère - risque de devenir « vérité ». Or elle repose sur une méconnaissance des faits et surtout sur l'ignorance totale de ce qu'était l'esprit public à la Libération. En ce temps lointain, la France était encore dotée d'une identité nationale forte. Un juif français se voulait un Français de religion israélite, comme d'autres de ses compatriotes étaient catholiques, athées ou protestants. Il était fier d'être français israélite et n'aurait jamais imaginé qu'un demi-siècle plus tard l'em-

ploi de ce mot risquerait à son utilisateur d'être taxé d'antisémitisme sournois. Pour ceux qui l'ignorent, rappelons que c'est la Propagandastaffel qui, en 1942, interdit le terme « israélite » et impose son remplacement par « juif ».

Le concept américain qui tend à substituer au bloc national une mosaïque de groupes fiévreux de leur propre spécificité n'existait pas; il était même impensable. Faire un tri entre les déportés raciaux et politiques était insulter les uns et les autres. Tous étaient des Français qui avaient souffert du nazisme ou lutté contre lui. Séparer les uns des autres n'était pas concevable.

Etablir entre eux une différence au nom de leur race ou de leur religion était aussi inconcevable. C'eût été, à la limite, chasser les bottes des criminels nazis et de leurs complices de Vichy qui ne voulaient pas que les juifs fussent des Français comme les autres.

Et c'est là, semble-t-il, le principal danger du procès Papon: répandre dans l'opinion l'idée que la communauté juive représente un corps particulier dans la nation française.

Que d'énormités le procès Papon ne nous a-t-il pas valu d'entendre! Parce que les résistants ne mettaient pas au premier plan de leurs préoccupations les persécutions antisémites, les voilà soupçonnés d'indulgence à leur endroit! Mais enfin, résister aux Allemands, n'était-ce pas condamner les lois indignes de ségrégation raciale! Il paraît que non! M^r Serge Klarsfeld ne craint pas à propos des sympathisants de la Résistance d'affirmer: « Cela ouvre un chapitre à explorer sur le fait que la Résistance a contribué à envoyer des juifs à la mort... » (Le Figaro du 6 février).

Mettre en cause la Résistance, soupçonner le général de Gaulle de complaisance envers les collaborateurs: si tel est le legs du procès Papon, il aura été nuisible; nuisible aussi s'il a fait des Français les responsables de l'Holocauste au même titre que les Allemands.

Selon que l'opinion retiendra du procès Papon le bon grain ou l'ivraie, allègrement semés de part et d'autre, ses effets seront bénéfiques ou maléfiques. Nul ne peut savoir aujourd'hui, à l'instant où la moisson n'est pas encore levée, ce qui l'emportera.

Seule l'histoire, forte du recul que donne le temps, pourra juger le procès Papon: aura-t-il servi à une prise de conscience utile ou contribué à l'installation durable de contre-vérités nuisibles à la France, traditionnelle terre d'asile, et à tous ceux qui en constituent la population, les Français?



STOCK

Jean-Marie Colombani
Le Résident de la République

Un requiritoire éblouissant et unique... Ce nouveau livre de Jean-Marie Colombani, essai et sanguine, à la fois, est en somme d'assez loin son meilleur... Alain Dubamel, *Le Point*

Jean-Marie Colombani
Le Résident de la République

Stock

310 pages
120 F

STOCK



[A large, mostly blank white rectangular area, likely a placeholder for text or a very faded image.]

الجزيرة

مركزنا من الامارات

LE MONDE / MERCREDI 25 MARS 1998 / 17

ALORS ON S'ARRÊTE LÀ ?

1997
Expedition Explorer
sur Mars

NON, car on peut

améliorer. C'est ce que
est ce que des chimistes de spécialité
qui travaillent chez Rhodia.
Chaque jour, nos 76.000 collaborateurs
innovent avec nos clients
pour vous proposer des produits
toujours plus performants.
Chaque jour, ensemble, dans les
domaines de la beauté, l'habillement,
l'alimentation, la santé, l'environnement,
le transport et l'industrie, nous
améliorons votre vie au quotidien.

Rhodia

Le meilleur reste à venir

ARMEMENT Les deux groupes industriels américains Lockheed et Northrop ont annoncé, dans la nuit de lundi 23 à mardi 24 mars, qu'ils veulent mener à bien leur projet de

fusion malgré l'action en justice déclinée quelques heures plus tôt par le gouvernement américain. ● LES SECRÉTAIRES D'ÉTAT de la défense et de la justice ont déclaré que ce pro-

jet menaçait la concurrence sur neuf segments stratégiques de l'industrie de la défense dont les contre-mesures et les radars. ● LE GROUPE issu de la fusion représenterait un

chiffre d'affaires de 37 milliards de dollars. ● LA DÉCISION de Washington semble mettre un terme au processus de concentration de ce secteur engagé en 1993 par le

Pentagone. ● SES CONSÉQUENCES en Europe pourraient être considérables si le britannique GEC se porte candidat au rachat d'une partie des activités concernées par l'opération.

Le gouvernement américain bloque la fusion de Lockheed et Northrop

Les deux groupes maintiennent leur projet. Le Pentagone craint de voir se constituer des monopoles dans l'électronique de défense. Avec quatre industriels majeurs dans ce secteur, le processus de concentration, engagé en 1993, semble devoir prendre fin

LE PREMIER fournisseur du Pentagone, avec 70 milliards de francs de livraisons par an, a décidé d'en découdre avec son principal client. Le groupe de défense Lockheed Martin a indiqué, lundi 23 mars, qu'il veut mener à bien son projet de fusion avec Northrop Grumman en dépit de l'opposition du gouvernement américain annoncée quelques heures auparavant. « Nous allons poursuivre les opérations de fusion et répondre à l'opposition du ministère de la Justice », ont affirmé, dans un communiqué, Vance Coffman et Kent Kresa, les PDG des deux sociétés en cours de fusion. Lockheed Martin est le fabricant de l'avion de combat F-22, de l'hélicoptère d'attaque Apache, des systèmes de détection avancée en vol Awacs et du prototype du futur avion d'attaque

Joint Strike Fighter. Northrop Grumman produit le bombardier B2, le missile MX et l'avion de surveillance Jstars. Dans la journée, le ministre de la Justice, Janet Reno, avait annoncé le lancement d'une procédure judiciaire à l'encontre de l'opération projetée par les deux industriels. « Ce rachat sans précédent réduirait substantiellement, voire supprimerait, la concurrence dans des segments de marché critiques pour la défense nationale », estime M^{me} Reno. « Notre nation ne peut se permettre de se passer d'une concurrence saine », a-t-elle expliqué. Le ministère de la Justice américain estime que neuf segments stratégiques, dont les radars antibalistes, les systèmes optiques de détection de missiles et les contre-mesures infra-rouge, seraient monopolisés

par le nouveau groupe Lockheed-Northrop, ce qui totaliserait un chiffre d'affaires de 37 milliards de dollars (220 milliards de francs). Le gouvernement américain avait été pourtant à l'origine du mouvement de concentration de l'industrie américaine. Depuis un célèbre dîner, rebaptisé « la Cène », qui avait réuni en 1993, autour de William Perry, secrétaire d'Etat à la Défense, les industriels du secteur, près de 400 milliards de dollars d'actifs ont changé de mains (Le Monde du 3 juillet 1997). Les autorités de la concurrence ont banni ces méga-fusions, jusqu'à la récente reprise par Boeing de McDonnell Douglas (300 milliards de francs de chiffre d'affaires) et jusqu'au rachat de Hughes et de l'activité de défense de Texas Instruments par le groupe d'électronique Raytheon.

La fusion de Lockheed et Northrop semble maintenant faire craindre au gouvernement que le mouvement soit allé trop loin.

TROIS À SIX MOIS

Lundi 9 mars, les autorités de la concurrence avaient fait part de leur « opposition fondamentale » au projet de fusion mais avaient laissé une quinzaine de jours aux deux sociétés pour faire une nouvelle proposition (Le Monde du 10 mars). Pour accepter, le gouvernement réclamait 4 milliards de dollars de cessions d'actifs. Lockheed et Northrop n'ont finalement proposé que des ventes de 1 milliard de dollars.

Le gouvernement américain a donc décidé de bloquer définitivement la transaction que les actionnaires des deux sociétés ont ap-

prouvé le 27 février. L'instruction de la plainte pourrait prendre entre trois et six mois. Dans l'intervalle, un juge des référés pourrait prendre une mesure conservatoire, sur la base des arguments mis en avant par les deux parties.

C'est sur ce terrain judiciaire que les deux industriels ont choisi de contre-attaquer. Dans le domaine de l'électronique, Lockheed Martin estime que le milliard de dollars de cession d'actifs « permet de ramener notre part de marché à moins de 25 % des commandes d'électronique du Pentagone ». Dans les avions de combat, Lockheed argue que la fusion projetée lui permettra de faire contrepoids à celle de Boeing et McDonnell Douglas. Les deux constructeurs sont d'ailleurs en concurrence pour le futur avion de combat de l'armée américaine. En livrant le dernier bombardier B2, Northrop Grumman est par ailleurs pratiquement sorti de ce segment de marché. En matière d'intégration verticale (en rachetant Northrop, Lockheed rachèterait un de ses principaux fournisseurs d'équipements électroniques), Lockheed se défend de vouloir exclure ses autres fournisseurs. « Cela irait à l'encontre des intérêts de nos clients et de nos actionnaires », expliquent les deux groupes. Ils proposent en outre que le milliard de dollars d'économies par an que la fusion doit leur permettre de réaliser sera répercuté sur leurs clients, et notamment le Pentagone.

Dans le bras de fer engagé entre le gouvernement américain et les deux industriels, la Bourse a déjà choisi. L'action Northrop a reculé de plus de 20 % depuis le 9 mars et plus de 200 francs séparent désormais le cours de Bourse de la va-

leur d'échange proposé par Lockheed. Les deux groupes sont désormais sous la menace d'une action en justice de leurs actionnaires. Au moment de l'approbation de la fusion, le 27 février, les

Une Europe par métier

Le ministre de la défense, Alain Richard, estime souhaitable, dans un entretien accordé au quotidien Les Echos du mardi 24 mars, de « constituer dès à présent des sociétés européennes par métier », en préalable à la création d'une société européenne unique regroupant l'ensemble des activités aérospatiales civiles et militaires (Le Monde du 3 mars). M. Richard souhaite notamment, dans le domaine des avions de combat, que « Dassault Aviation et British Aerospace puissent élaborer une stratégie industrielle et commerciale commune », sans renoncer pour autant au rapprochement entre les français Dassault et Aerospaciale. Dans le domaine des missiles, le ministre de la défense affirme travailler « à un rapprochement entre Matra et Aerospaciale (...) dans le respect des alliances européennes existantes et en cours de négociation, notamment avec l'industrie italienne ». M. Richard estime que la privatisation d'Aerospaciale n'est pas un préalable à la constitution d'alliances européennes.

directions des deux groupes étaient jolies d'avoir imaginé la nouvelle politique de l'administration : les concentrations sont achevées.

Christophe Jakubyszyn

Trois groupes de défense

● **Boeing** : avec le rachat de McDonnell Douglas, Boeing totalise 46 milliards de dollars de ventes dans l'aéronautique civile, l'avion militaire, les hélicoptères, les fusées et l'électronique. ● **Lockheed Martin** : la fusion projetée avec Northrop Grumman aurait créé un groupe de 37 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans l'aéronautique militaire et l'électronique de défense, contre 28 milliards pour Lockheed seul. ● **Raytheon** : après avoir racheté Hughes et l'électronique de défense de Texas Instrument, Raytheon totalise un chiffre d'affaires de 21 milliards, dans les radars militaires, les systèmes de commande d'avions et les missiles.

COMMENTAIRE SE NON E VERO...

Sans doute, la décision du gouvernement américain, prise « au plus haut niveau », de bloquer la fusion Lockheed-Northrop s'explique-t-elle par le risque de créer une excessive concentration dans l'industrie de la défense. Le Pentagone ne veut pas se retrouver devant un monopole, notamment dans les radars. Mais si les stratégies américaines avaient voulu déstabiliser toute la restructuration en cours en Europe dans cette industrie, ils n'auraient pas trouvé mieux... Comme disent les Italiens : « Se non e vero, e ben trovato » (« Si ce n'est pas vrai, c'est bien inventé »).

Un scénario se dessine, en effet,

facilement. Soit Lockheed et Northrop, cédant à l'injonction du gouvernement américain, se défont et mettent en vente des actifs d'électronique de défense représentant 4 milliards de dollars de chiffre d'affaires, soit le projet de fusion est abandonné et Northrop, laissé seul, devient une proie. Dans les deux cas, un morceau de choix est à reprendre. Le britannique GEC s'est promptement mis sur les rangs, sachant que les autres groupes américains auront du mal à être sans provocation à leur tour un excès de concentration aux yeux du Pentagone. GEC a ainsi de bonnes chances de s'ouvrir un avenir immense outre-Atlantique.

Il lui faudra accepter de s'américaniser pour être autorisé à sou-

missionner aux black programs de la défense américaine. British Aerospace, l'autre grand industriel britannique du secteur, participe déjà à différents projets américains dont, avec Lockheed, l'avion de combat du futur (Joint Strike Fighter). Les liens entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne en matière de défense viennent donc de trouver un port industriel solide.

L'espoir de voir se rapprocher GEC du groupe français Thomson-CSF pour créer un grand groupe européen de l'électronique de défense vient de prendre un sérieux coup. Et on peut même imaginer que Matra, déçu de n'avoir pu rejoindre un GEC si triomphant...

Eric Le Boucher

Des groupes suédois envisagent de quitter leur pays

La pression fiscale sur les personnes privées incite les entreprises à déménager leur siège

STOCKHOLM de notre correspondant
Ericsson souhaitait transférer un de ses cadres supérieurs embauché aux Etats-Unis vers le siège central du groupe, à Stockholm. « Les coûts bruts seraient alors au moins triplés si nous lui avions offert le même salaire net en Suède qu'aux Etats-Unis », assure-t-on chez le géant des télécommunications. Et puisque le cadre américain refusait de payer simultanément, en Suède,

l'impôt sur sa fortune et, aux Etats-Unis, celui sur sa résidence, il fit l'aller-retour entre les deux pays pendant deux ans. Jusqu'à ce qu'il démissionne il y a six mois. Depuis, Ericsson tente, en vain, de lui trouver un remplaçant, si possible à Stockholm. Cet exemple symbolise les problèmes que les grandes entreprises suédoises affrontent régulièrement en raison de la fiscalité des personnes privées dans ce pays. De guerre lasse, cer-

tains d'entre elles envisagent désormais concrètement de déménager leur siège hors du royaume. Selon une récente étude, 21 % des grandes firmes du pays estiment qu'elles auront déplacé leur siège à l'étranger dans les cinq ans à venir (contre 4 % il y a cinq ans). Ericsson, le plus grand groupe industriel suédois, pourrait montrer l'exemple. Après un an d'études comparatives, il vient d'annoncer qu'il a choisi Londres comme éventuelle base future et qu'il y recherche des locaux pour son état-major de quatre cents personnes. Aucune décision finale n'a encore été prise, précise la firme. Un tel transfert aurait l'avantage pour Ericsson d'accroître son internationalisation, alors que le groupe ne réalise que 6 % de son chiffre d'affaires en Suède.

SIGNAL DE DÉPART

La Confédération des employeurs (SAF) s'inquiète d'une telle éventualité, estimant que sa matérialisation donnerait le signal du départ à une série d'entreprises, même si une grande majorité d'entre elles n'ont pas encore l'intention d'émigrer. Le groupe pharmaceutique Astra Indiquait, peu après Ericsson, qu'il pourrait délocaliser une bonne partie de ses activités de recherche et développement vers la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

En Suède, la grogne des entreprises n'est pas motivée par l'impôt sur les sociétés (dont le taux est de 25 %), parmi les plus faibles d'Europe. C'est la pression fiscale individuelle - l'une des plus fortes du continent avec le Danemark - qu'elles trouvent insupportable : les personnes privées gagnant plus de 19 000 couronnes (14 800 F) par mois paient plus de 60 % d'impôt sur le revenu, sans compter les impôts sur la fortune, l'immobilier et les dividendes d'actions. « La Suède est un bon pays pour le capitalisme, mais très mauvais pour les capitalistes ! », résume, un brin

provocateur, Christian Bratt, l'un des responsables de la SAF.

Faut-il voir derrière ces menaces de déménagement un moyen de pression des entreprises sur les autorités social-démocrates afin qu'elles modifient le système en leur faveur ? Certains, au gouvernement en particulier, le croient, à voix plus ou moins basse. Ce débat tombe, en tout cas, mal pour le premier ministre Göran Persson qui, à six mois des élections législatives, veut mettre l'accent sur l'assainissement des finances publiques et sur le rôle protecteur de l'Etat. En outre, le départ de plusieurs firmes pourrait avoir un effet négatif sur l'emploi, qui n'est pas le point fort du gouvernement. M. Persson a toutefois cherché à calmer le jeu jusqu'à présent.

Selon des informations de presse, il aurait conclu, il y a un an, un accord « secret » avec l'empire financier et industriel Wallenberg : en échange de l'abandon d'un projet de loi fiscal censé nuire à la puissante dynastie suédoise, les Wallenberg auraient promis de ne pas déménager les directions des sociétés sous leur contrôle - qui représentent près de la moitié de la valeur de la Bourse de Stockholm. Ericsson n'en fait toutefois pas vraiment partie puisqu'un autre grand actionnaire, Handelsbanken, y dispose d'une influence quasi-équivalente.

En guise de geste à l'intention des patrons, le cabinet Persson étudie un régime d'imposition spécial en faveur des chercheurs et experts étrangers. Ambiguës, les relations entre sociaux-démocrates et grandes entreprises se sont alourdies depuis la décision du gouvernement de fermer un des douze réacteurs nucléaires du royaume à l'été 1998. Ce dernier s'est également vu accusé de faire fuir les ingénieurs suédois par sa politique universitaire et fiscale.

Benoît Peltier

Le gouvernement remet discrètement en cause le monopole de GDF

DANS LE BRIC-A-BRAC que constitue un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (Ddoef), il arrive qu'une réforme passe inaperçue. Le Ddoef dont la commission des finances de l'Assemblée nationale commencera à débattre, mercredi 25 mars, en est une illustration : nul n'avait porté attention à son article 35 qui pourrait entraîner une remise en cause des missions de service public de Gaz de France (GDF).

Au terme d'une loi de 1946, GDF bénéficie d'un monopole dans la distribution du gaz. Ce monopole n'est pas « universel » car l'établissement ne peut desservir que les communes où certains critères de rentabilité sont respectés, mais il est sérieusement encadré, puisque les communes non desservies par GDF ne peuvent l'être, à quelques exceptions près, par aucun autre opérateur privé.

Cette spécificité française a fait l'objet de longs débats avec Bruxelles, qui a enjoint la France, en 1995, d'interdire à GDF « d'exploiter sa position dominante de façon abusive ». La mise en demeure visait à ouvrir la concurrence dans les communes non desservies, mais pas à remettre en cause le service public dans les communes desservies. Le gouvernement a donc décidé d'insérer dans le Ddoef une disposition qui fixe, « parmi les communes qui en font la demande », celles qui pourront être servies par GDF dans les zones actuellement non couvertes. Les autres seront autorisées à faire appel au secteur privé.

Si tel le projet connu, la CGT s'est indignée que le gouvernement puisse offrir au secteur privé le marché des communes non desservies. Mais les syndicalistes ont vite relevé dans le projet de loi une astuce dont les effets pourraient être autrement plus pervers.

Cette subtilité est contenue dans cette formulation : « parmi les

communes qui en font la demande ». Par ces mots, le projet indique, en creux, que les communes qui ne feront pas de demande pourront concéder la distribution du gaz au privé. Or, imagine-t-on qu'une commune non encore desservie puisse avoir la liberté de choix, alors qu'une commune déjà desservie ne l'aurait pas, au moment du renouvellement de sa concession ?

OPPOSITION COMMUNISTE

On devine par avance les prolongements de cette disposition : argument de la liberté de choix accordée à certaines de leurs voisines, certaines collectivités locales desservies par GDF auront la tentation, lors du renouvellement de leur concession, de faire appel au privé - par exemple Suez-Lyonnaise -, en sachant que, même si le tribunal administratif devait être saisi - ce qui ne serait pas suspensif -, celui-ci devrait leur donner raison, en vertu de la jurisprudence de la Cour de justice européenne. Les groupes privés seraient alors attirés par les communes les plus rentables, GDF risquant, à terme, de ne plus avoir que le marché des communes pauvres, ce qui mettrait à mal le principe du service public, qui repose sur la péréquation des tarifs.

Quand il a examiné cet article, le Conseil d'Etat s'est longuement interrogé sur sa constitutionnalité. En réponse aux inquiétudes de la fédération CGT de l'énergie, le groupe communiste à l'Assemblée a indiqué, de son côté, qu'il entendait demander « le retrait de cet article du Ddoef ». A l'occasion d'une réunion de leur groupe, mardi, plusieurs députés socialistes entendaient aussi faire part de leur inquiétude. Jean-Pierre Balligand craint ainsi que le projet instaure « une discrimination » entre les communes. Mais le gouvernement acceptera-t-il de revoir sa copie ?

Laurent Mauduit

Le Monde Colloque
Pays d'Asie, Pays de l'Est

LES PAYS EN TRANSITION :
OPPORTUNITÉS, DIFFICULTÉS

Jeu 23 et vendredi 24 avril 1998
Angers

Coup de semonce ou crise mondiale ?
Au milieu de la crise asiatique, les pays en transition sont dans une situation de plus en plus difficile à analyser.

- Comment limiter les risques ?
- Investir ou se retirer ?
- Quels indicateurs surveiller ?

Pour répondre à ces questions, l'ESSCA et Le Monde ont rassemblé des experts mondiaux et des praticiens d'entreprise spécialistes de ces régions.

Co-organisés par la fédération des entrepreneurs et experts qui interviennent aux échanges avec les pays en transition.

AVEC LE SOUTIEN DE LA GAZ DE FRANCE

Inscriptions et renseignements :
GROUPE ESSCA
Nathalie Dmuchowski
1 rue Lakanal, BP 348, 49003 Angers Cedex 01
Tél : 02-41 73 47 20 - Fax : 02-41 73 47 70 - E-mail : n.dmuchowski@essca.asso.fr

02-41 73 47 20

15 مارس 1998

Les offres de la BNP et du CCF pour la reprise du CIC sont jugées trop faibles

Seuls trois candidats restent en lice. AIG se lance dans la course pour le rachat du GAN

La BNP a révélé lundi 23 mars que son offre valorisait le CIC à plus de 16 milliards de francs, soit 6 milliards de plus que lors de la première

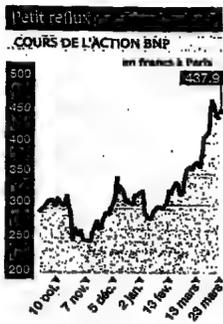
tentative de privatisation en 1996. L'offre du CCF était sans doute inférieure. L'écart entre les prix des candidats retenus (ABN Amro, le Crédit

mutuel et la Société générale) et de ceux qui ont été écartés a été jugé irrattrapable par la Commission de privatisation.

La BNP et le CCF ne cachaient pas leur déception lundi 23 mars, après avoir pris connaissance de la décision du ministère de l'économie et des finances, suivant l'avis de la Commission de privatisation, de les écarter de la procédure de privatisation du CIC. Depuis plusieurs mois, les deux banques avaient travaillé sur ces dossiers, et leurs présidents respectifs, Michel Pébereau et Charles de Croisset, ont payé de leur personne pour présenter leur candidature comme la meilleure. Le premier semblait avoir convaincu la direction du Trésor, le second s'était assuré l'appui de la plupart des présidents de banques du CIC, des élus des grandes villes où les banques régionales du CIC ont leur siège, et même d'un syndicat du CIC, Force ouvrière.

Au lieu de dépenser tant d'énergie à convaincre, ils auraient dû économiser leurs forces et se concentrer sur le prix qu'ils allaient proposer. Car c'est le principal critère qu'a retenu la Commission de privatisation pour départager les candidats, qui ont tous présenté un projet conforme au cahier des charges, respectant l'identité régionale du CIC et ménageant ses salariés.

La BNP a révélé lundi que son offre valorisait le CIC à plus de 16 milliards de francs, soit 6 milliards de plus que lors de la première tentative de privatisation. L'offre du CCF serait inférieure à ce prix. Les deux banques ont vraiment visé trop court: l'écart entre leur prix et celui des candidats retenus (ABN Amro, le Crédit mutuel et



La BNP est victorieuse depuis plusieurs années de prises de bénéfices, et a souffert lundi de la décision du gouvernement d'écarter la banque de la privatisation du CIC.

La Société générale) a été jugé irrattrapable par la Commission de privatisation. Ce qui signifie, selon un proche du dossier, que les autres banques ont proposé au moins 10 % de plus.

Le CIC sera donc vendu au-dessus de sa valeur d'actif net (environ 15 milliards de francs) et de sa valeur dans les comptes de sa maison mère, le GAN (13,2 milliards de francs), dont la privatisation intéresse à son tour un nombre croissant de candidats. L'américain AIG est le dernier entré dans la course et a commencé à étudier lundi les im-

formations mises à la disposition des candidats en « salles d'information ». Le groupe américain General Electric serait également sur le point de le faire.

Pour Romain Burmand, analyste de Paribas, les écarts de prix entre les différents projets ne sont pas étonnants, dans la mesure où il est toujours difficile d'évaluer une banque encore trop peu rentable. « Il suffit de tabler sur une baisse des frais généraux plus rapide de 1,5 % par an pour obtenir un écart de valorisation de 2 milliards de francs », explique-t-il. Il semble bien que les hypothèses retenues par les différentes banques divergent.

PROJET SOCIAL DIVERGENT

Alors que la BNP avait strictement retenu dans son projet social, la réduction d'effectifs déjà prévue par le CIC, à savoir 1,5 % par an, ABN Amro et la Société générale sont plutôt sur un rythme de 2,7 % à 3 %, le rythme moyen de baisse des effectifs du CIC au cours des dix dernières années. En contrepartie, la banque néerlandaise s'engage à mettre en oeuvre de manière « détermi-

En outre, si la Société générale a des objectifs de rendement sur fonds propres très ambitieux dès les

premières années pour le CIC, ABN Amro et le Crédit mutuel se montrent plus modestes car ils veulent lancer le CIC dans une politique d'investissement afin de développer ses recettes.

Lundi, la Bourse a à la fois sanctionné la « défaite » de la BNP, qui avait présenté le projet CIC comme tout à fait stratégique pour elle, et la sélection de la Société générale: leurs actions ont perdu respectivement 2,45 % à 437,90 francs et 2,65 % à 1100 francs. L'action CCF, elle, n'a reculé que de 0,34 % à 493 francs. Celle d'ABN Amro a perdu à Paris 0,21 % à 140 francs. Les analystes craignent que la Société générale ne paie trop cher pour le CIC. Mais ils s'intéressent aussi sur l'avenir de la BNP.

Quel projet de croissance peut aujourd'hui leur proposer cette banque, dont le président apparaît comme un gestionnaire rigoureux - ce que démontrent à la fois sa prudence sur le prix du CIC et ses résultats 1997 - mais comme un moins bon stratège, trop frileux? La BNP répond qu'elle a des projets de croissance interne et qu'elle « examinera parallèlement les opportunités de croissance externe en France et dans le monde ». On l'a dit déjà intéressée par la Générale de banque, en Belgique. Mais il est fort peu probable que Gérard Mestrallet, président du groupe Suez-Lyonnais, maison mère du premier actionnaire de la banque belge, qui a toujours en tête les projets de « très grande finance » de M. Pébereau, ait envie de lui céder cet actif.

Sophie Fay

Le marché à terme allemand DTB défie le britannique Liffe

La bataille commerciale sur les dérivés est acharnée

ALORS QUE les grandes manœuvres se poursuivent sur le marché mondial des produits dérivés, la Deutsche Termin Borse (DTB), le marché à terme allemand, a pris une initiative remarquée. Lundi 23 mars, dans une page de publicité insérée dans le Financial Times, le Wall Street Journal et le Times, la DTB a proposé à son éternel rival le Liffe (London international financial futures and options exchange) de rejoindre gratuitement sa plateforme technique. La publicité souligne, au passage, que le Liffe a perdu la bataille sur le contrat à terme sur les obligations d'Etat allemandes (les Bund). En un an, le DTB a reconquis 70 % des transactions sur ce contrat.

Une victoire commerciale que le marché allemand veut attribuer à son système de transactions électroniques face aux négociations à la criée encore en vigueur à Londres. A l'heure où le Liffe a décidé de se convertir aux négociations électroniques, la DTB lui propose de rejoindre son système qui, selon la publicité, « a prouvé depuis des années qu'il était l'un des systèmes de transactions électroniques les plus sophistiqués au monde et l'un des plus fiables ». Il ne mentionne pas que ce système est déjà partagé par le marché à terme suisse (le Soffex) au sein d'Eurex, ni que le Matif français les a rejoints pour constituer Euroalliance. Hier, le Matif s'interdisait de commenter l'initiative de son nouvel allié.

En résumé, Jack Wigglesworth, le président du Liffe, estime que « le système du DTB n'est pas assez rapide, pas assez économique et ne dispose pas des fonctionnalités attendues par le Liffe ».

Aujourd'hui, l'enjeu de la bataille sur les produits dérivés est l'accès du plus grand nombre d'opérateurs internationaux au plus grand nombre de marchés à terme. Pour cela, il faut un système commun de transactions électroniques. Pour s'être engagé de longue date dans cette voie, la DTB pense être en position de force. D'ailleurs, le marché allemand vient de rallier à sa cause le Chicago Board of Trade, qui a signé, le jeudi 19 mars, une alliance stratégique globale avec Eurex. Pour parfaire ce maillage, il faudrait y inclure le marché londonien et un marché asiatique.

Enguérand Renault

France Télécom, des résultats en ligne avec les objectifs

des activités en forte croissance des marchés porteurs, une technologie d'avant-garde

1997	1996
158,7	158,7
57,4	57,4
26,4	26,4
14,9	14,9
14,9	14,9

Des objectifs ambitieux
1997, marquée par le succès de l'opération d'ouverture du capital, a été une année majeure pour France Télécom. L'activité s'est caractérisée par une croissance soutenue.

France Télécom a mené une politique commerciale et tarifaire offensive qui a conduit à une forte augmentation du trafic téléphonique et à la très forte croissance de l'activité mobiles.

L'organisation de France Télécom est désormais adaptée aux nouveaux besoins d'un marché à la croissance prometteuse tant en France qu'à l'international.

Pour aborder l'avenir avec confiance, France Télécom s'est fixé pour objectifs prioritaires : stimuler la croissance du trafic et de l'usage, conforter sa position de leader sur le marché des mobiles et poursuivre son développement à l'international.

● 2,4 millions d'abonnements aux formules tarifaires novatrices (PrimaStar, Temporalis, Forfait local) et aux services évolués de téléphonie (messagerie vocale, rappel automatique...).

● 3 millions d'abonnés mobiles itinérants (+ 126 % en 1 an).

● 9,6 milliards de francs de chiffre d'affaires réalisés hors de France, en augmentation de plus de 100 % par rapport à 1996.

La croissance au rendez-vous

Des fondamentaux solides Le chiffre d'affaires 1997 de France Télécom a augmenté à un rythme plus soutenu que durant l'année 1996 (+ 3,6 %, à comparer aux + 2,3 % de l'exercice précédent). Cette évolution globale s'explique par l'essor des services de télécommunications mobiles dont les revenus en France et à l'étranger ont progressé de plus de 50 %. Le résultat opérationnel courant s'établit à 25,4 MdsF, en baisse de 12,9 %. Il subit l'impact du démarrage de nouvelles activités à l'international et des coûts d'acquisition des nouveaux clients des mobiles.

Le résultat net s'élève à 14,9 MdsF, en ligne avec le résultat (avant éléments spécifiques non récurrents liés au changement de statut) de l'exercice précédent.

Une croissance du trafic téléphonique confirmée Le trafic téléphonique total s'est accru de 6,6 % en 1997. Cette progression reflète la bonne performance du trafic des mobiles (+ 72 %), des communications nationales (+ 5,2 %) et internationales (+ 8,3 %).

L'activité de téléphonie fixe a connu une augmentation liée aux baisses de tarifs et aux succès des nouvelles offres commerciales et des services de téléphonie (messagerie vocale, rappel automatique, téléconférence).

L'activité mobiles a poursuivi son fort développement et le nombre d'abonnés à itinéraires a augmenté de 126 % en 1997. France Télécom a bénéficié de cette croissance et a confirmé sa position de leader avec 53 % du marché numérique (GSM/DCS) fin 1997.

Un fort développement d'Internet Le domaine des transmissions de données a connu une croissance de 79 % hors Internet et de 250 % sur le trafic Internet/Intranet. Pour satisfaire la forte croissance de la demande, France Télécom a mis en place un réseau intégré et a lancé de nouveaux services (Global extranet, Global intranet...).

Une présence renforcée à l'international France Télécom poursuit son développement à l'international en renforçant son alliance avec Deutsche Telekom. Elle a remporté des succès tant dans le secteur des mobiles avec des licences au Danemark, au Portugal et en Pologne, que dans la téléphonie fixe avec l'acquisition de CASEMA aux Pays-Bas et la création avec Deutsche Telekom de Wind en Italie.

Le dividende Il sera proposé, à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 26 mai 1998, un dividende net de 6,50 F (+ 3,25 F d'avoir fiscal).

<http://www.1010.francetelcom.fr>

15.04.98
Envoi de la Lettre aux Actionnaires

29.04.98
Envoi de "France Télécom en Actions", magazine réservé aux membres du Club France Télécom

26.05.98
Assemblée Générale des Actionnaires

1010
Lien 0 800 08 10 10 appel gratuit
3614
code 1010FT
0,37 F mn

France Telecom

Nous allons vous faire aimer l'an 2000

General Accident et Commercial Union veulent fusionner sans frictions de personnes

Management. A l'image de ce qui se passe sur le continent, les rapprochements entre compagnies britanniques se multiplient. La concurrence acharnée entraîne une course à la taille critique. La concentration n'est sans doute pas arrivée à son terme

TANDIS QUE deux fusions viennent d'échouer en Grande-Bretagne, entre les pharmaciens Glaxo et SmithKline Beecham et, tout récemment, entre les éditeurs Reed Elsevier et Wolters Kluwer, le secteur de l'assurance poursuit outre-Manche sa restructuration à marche forcée. Après le rapprochement entre Royal Insurance et Sun Alliance en 1996, la fusion, en octobre 1997, de l'assureur suisse Zurich avec la branche des services financiers de BAT (sous le nom de Zurich Financial Services Group, ZF Group), le 25 février, Commercial Union et General Accident annoncent leur mariage. La recombinaison du paysage de l'assurance n'est pas une particularité britannique. Le mouvement s'étend à toute l'Europe, l'offre d'Allianz sur les AGF est close depuis le 20 mars et donne naissance au nouveau numéro un européen. Le nouvel ensemble, formé de Commercial Union et General Accident et baptisé CGU, devient, quant à lui, le deuxième assureur généraliste britannique, derrière ZF Group, et le cinquième européen après Allianz, AXA, ZF Group et Generali.

L'annonce de ce rapprochement, il y a tout juste un mois, avait surpris tout le monde. Les rumeurs, pourtant incessantes, à la Bourse de Londres n'avaient jamais évoqué ce schéma. « Les deux groupes sont tombés d'accord assez vite. Les discussions ont duré un peu plus d'un mois. Les sociétés ont des visions très proches dans leur stratégie et leur philosophie », explique Tony Wyand, de Commercial Union, l'un des directeurs généraux du nouveau groupe, qui relève « de vraies

complémentarités » entre les deux compagnies, notamment au Royaume-Uni, aux Etats-Unis (où CGU occupe la place de quinzième), au Canada (où le groupe est premier) et en Australie. Complémentarités également sur le plan culturel, ajoute-t-il.

UNE BASE DOMESTIQUE FORTE

Il n'empêche, l'un des points étudiés en priorité par les protagonistes a été la question du management. Il était important pour les deux groupes d'éviter les frictions de personnes nées de la fusion entre Sun Alliance et Royal Insurance, et surtout le flop de Glaxo-SB, lié pour une large part à des luttes de pouvoir. Figure du monde des affaires, le Suédois Pehr Gyllenhammar, ancien patron de Volvo, président du conseil d'administration, sera entouré de Bob Scott, qui vient de General Accident, patron opérationnel (*chief executive*), lui-même assisté par Tony Wyand, ce dernier ayant en outre la responsabilité de l'Europe continentale, où le groupe a pour ambition de se diversifier. Présent en France, aux Pays-Bas, en Italie et en Pologne, CGU considère le continent comme un axe de développement prioritaire.

Les raisons de la fusion sont aussi, et forcément, d'ordre industriel et tiennent à « la nécessité d'avoir une base domestique forte », afin de réduire les frais généraux. Il est vrai que Commercial Union, qui réalisait près des trois quarts de son chiffre d'affaires à l'international, présentait pour certains le handicap d'être doté d'une assise nationale insuffisante.

Le poids

du nouveau groupe

- Chiffres pro forma de l'ensemble General Accident-Commercial Union :
- Primes nettes totales : 160 milliards de francs
- Résultat net part du groupe : 10,6 milliards de francs
- Bénéfice d'exploitation avant impôts : 9,5 milliards de francs
- Capitaux propres : 80,1 milliards de francs
- Actifs gérés : 1 000 milliards de francs
- Capitalisation boursière : 150 milliards de francs (fin février).
- Employés : 53 000.

A cela s'ajoute l'opportunité de participer plus activement à la croissance du marché de l'assurance-vie sur le Vieux Continent. Le groupe mise notamment sur le potentiel « énorme » des fonds de pension en Europe. Et ses dirigeants ne citent qu'un seul chiffre : les actifs gérés par les fonds de pension en Europe représentent un tiers de ce qu'ils possèdent aux Etats-Unis, alors que le Vieux Continent compte 100 millions d'habitants de plus ! Ce secteur constitue un axe stratégique pour les deux groupes. Il représente 42 % du chiffre d'affaires total de CGU, l'activité non-vie pesant 58 %. L'objectif à terme semble d'arriver à 50 %-50 %.

« Cette fusion va au-delà des économies de frais généraux qui seront réalisées », de 225 millions de milliards de francs. General Accident ne dispose quant à lui que d'une succursale dans l'Hexagone. « Il existe très peu de doublons en France », se félicite Bernard Pottier, vice-président-directeur général de Commercial Union France : les effectifs de General Accident en France, de 250 personnes, s'ajoutent à 2 800 administratifs et un millier de commerciaux de Commercial Union. Si l'activité vie est prioritaire, Bernard Pottier a fermement balayé une éventuelle cession des activités dommageables, dont le brut a circulé.

Les modalités du rapprochement

Cette opération de fusion, réalisée par la banque d'affaires Morgan Stanley, prend la forme d'une offre d'échange des actions General Accident, contre des titres nouveaux CGU, les actions Commercial Union devenant directement des titres CGU. La parité d'échange sera de 1 233 actions nouvelles CGU contre 1 000 actions General Accident. Dans l'hypothèse où les actionnaires de General Accident apporteraient l'ensemble de leurs titres à l'offre, le capital ordinaire de CGU serait détenu à hauteur de 53,6 % par les actionnaires de Commercial Union et à 46,4 % par ceux de General Accident. Aux côtés des fonds de retraite anglais, CGU comptera trois actionnaires institutionnels à son tour de table : la Société générale (à hauteur de 2 %), Munich Ré (environ 2 %) et Tokyo Marine. L'offre sera initialement ouverte pour acceptation jusqu'au 3 avril prochain, et pourra être prorogée mais pas au-delà du 28 avril.

Après la naissance de deux géants outre-Manche (Royal Sun Alliance et CGU), le marché de l'assurance britannique, troisième en Europe après l'Allemagne et la France, a bien entamé sa restructuration. L'assurance-vie occupe une large part au Royaume-Uni, qui est devenu, dans ce secteur et pour la première fois, le marché le plus important en Europe devant la France. La naissance de deux

grands généralistes est perçue de façon plutôt positive et pourrait amoindrir les cycles violents, marqués par des fortes hausses ou baisses de tarifs. Les assureurs outre-Manche ont essuyé des pertes abyssales pendant des années avant d'amorcer un redressement depuis 1993. L'assurance-vie, comme le secteur dommage, a aussi été soumise à des cycles erratiques, avec une baisse historique, en 1995, liée au scandale qui avait entaché la vente de produits très risqués de fonds de pension. Le marché outre-Manche reste dominé depuis longtemps par Prudential (130 milliards de francs de chiffre d'affaires). L'un des groupes les

plus célèbres dont le slogan, « The man from the Pru », qui fait référence à l'agent général de la compagnie, a fait un tabac. Avec 9 millions de clients, Prudential est le numéro un incontesté en Grande-Bretagne en assurance-vie. Cela ne veut pas dire que la concurrence n'est pas acharnée. Pour preuve, en assurance-vie, les cinq premiers groupes détiennent un peu moins de 30 % du marché national et les dix premiers environ 44 %. Indique une étude de Lehman Brothers, tandis que ces chiffres atteignent respectivement 72 % et 77 % en moyenne dans les autres pays européens. Cela signifie que les rapprochements ne sont pas terminés. Guardian Royal Exchange, par exemple (40 milliards de francs de chiffre d'affaires) « reste trop faible sur de nombreux segments d'activité », souligne l'étude de Lehman Brothers. De fait, la compagnie est présentée comme une proie intéressante pour d'éventuels prédateurs.

Pascale Santi

Les doutes précoces d'un ancien directeur du Crédit lyonnais

Un livre-confession de François Gille

« UN PAQUEBOT aveugle ». Voilà, pour François Gille, ancien directeur financier et directeur général du Crédit lyonnais, ce qu'était la banque publique à la fin des années 80 et au début des années 90. Il en était conscient et le confesse au fil d'un journal de bord rétrospectif écrit trois ans après sa démission de la direction de l'établissement. Ce livre, intitulé *L'engrenage Crédit lyonnais*, est le premier témoignage interne de la dérive de la banque publique entre mai 1990 et janvier 1995.

Honnête, l'auteur, qui est aujourd'hui avocat à Marseille, ne cherche pas à effectuer un plaidoyer pro domo. Il se met au contraire en scène sans cacher ses faiblesses, révélant ses doutes mais avouant qu'il a été respectueux au-delà du raisonnable de la hiérarchie. Le directeur financier du Crédit lyonnais, devenu directeur général en décembre 1992, n'a, semble-t-il, jamais vraiment cru qu'il était en son pouvoir de mettre fin aux illusions d'un président, Jean-Yves Haberer, pourtant perçu très tôt comme entretenant « une relation complexe avec la réalité ».

François Gille a toutefois tenté à plusieurs reprises de tirer la sonnette d'alarme, et il le rappelle. Alerté dès l'été 1989 par le vice-président de la banque centrale des Pays-Bas sur les crédits que le CLBN (Crédit lyonnais Bank Nederland) avait accordés « à deux clients italiens inconnus de [lui] », les fameux Giancarlo Parretti et Florio Fiorini, il réclame des comptes à Jean-Jacques Brutschi, qui dirigeait la filiale néerlandaise, et adresse un rapport détaillé à Alexis Wolkenstein, patron de l'international à la banque française. Ce dernier est décrit comme « trop souvent absent de Paris pour avoir pu exploiter en temps réel les informations qui sont passées à portée de sa main ». Le rapport restera sans suite, et le Crédit lyonnais foncra tête baissée dans l'affaire MGM. Un dossier auquel l'auteur consacre plusieurs chapitres, encore très marqué par deux mondes - celui de Los Angeles et du cinéma et celui de deux escrocs de haut vol - qu'il ne soupçonnait pas.

Idem avec Altus Finance, la filiale dirigée par Jean-François Hémin. François Gille publie une note adressée à Jean-Yves Haberer en novembre 1990, dans laquelle, « au

risque de (...) paraître lancinant », il note que, « dans les situations difficiles, Altus n'hésite pas à majorer ses risques pour minorer les impacts comptables immédiats » et que M. Hémin « ne dispose pas toujours des équipes nécessaires pour étudier ses opérations ». Début 1991, il « invoque les incertitudes d'Altus » au cours d'un séminaire de direction, mais insiste pas, « de peur d'enfreindre les règles de bonne éducation qui veulent que l'on épargne aux autres convives du séminaire des considérations trop personnelles », avoue-t-il. Et rien ne change.

Même lors de l'arrêt des comptes du Crédit lyonnais, François Gille ne parvient pas à faire valoir ses vœux prudents. Alors qu'il est à Los Angeles, tentant de replâtrer le dossier MGM en mars 1991, le Crédit lyonnais arrête les meilleurs résultats de son histoire : « J'ai bien essayé de tempérer un peu les enthousiasmes en suggérant une première provision de précaution au titre des risques hollywoodiens. Mais peine perdue », regrette le directeur financier.

PROVISIONS « OUBLIÉES »

En 1992, la banque se montre plus prudente. Malgré une plus-value de 4 milliards de francs sur la cession d'un portefeuille d'obligations américaines à Artémis, la holding de François Pinault, la banque affiche une perte. Mais là encore, les provisions passées sont largement insuffisantes : il s'en faut de plusieurs milliards, passés sous silence avec la bénédiction de la Commission bancaire. Cette année-là, il fallait avant tout que la banque publique donne le change et respecte le ratio Cook.

Derrière cette fuite en avant, François Gille dénonce pêle-mêle des règles comptables inadaptées, l'absence de stratégie de la banque, son armée de petits chefs, l'insouciance de la tutelle bancaire, tant à la direction du Trésor, qui ne s'intéresse que très tard à la situation du Lyonnais, qu'à la Banque de France, qui a poussé la banque publique à reprendre IBSA présidée par Jean-Maxime Lévesque, l'un des rares protagonistes de l'affaire épinglée par François Gille. L'auteur se garde de faire le procès des autres dirigeants, attendant que le magistrat Jean-Pierre Zanoto instruisse celui sur les comptes de la banque.

Sophie Fay

* *L'engrenage Crédit lyonnais*, de François Gille, Lattès, 350 p., 110 F.

Le chemin le plus court pour faire le tour du monde des nouvelles technologies n'est pas un tour du monde.

7000 exposants venus de 69 pays vous donnent rendez-vous pour le plus grand salon mondial de l'industrie. Avec tous les secteurs industriels représentés, toutes les dernières innovations, venez voir le futur sans faire aucun détour.

<http://www.hannovermesse.de>

Contact : Deutsche Messe AG - 8/10, rue de la Bienfaisance - F-75008 Paris - Tél. : 01.43.87.69.83 - Fax : 01.42.93.43.23
Les billets peuvent être commandés sur Internet.

Une constellation de salons phares

- Manutention et logistique (CeMAT)
- Robotique et automatisation
- Traitement des surfaces
- Sous-traitance et matériaux
- Techniques de fabrication en électrotechnique et en électronique
- Energie et environnement
- Domotique, immotique et gestion des équipements
- Eclairage (Salon mondial du luminaire)
- Recherche et technologie



HANNOVER MESSE '98
20-25 AVRIL

Salons avec vues sur le monde.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

COMMUNICATION

LE MONDE / MERCREDI 25 MARS 1998

« L'Européen » veut rendre l'Europe concrète aux yeux des Français

Lancé par « Le Monde » et la famille Barclay, l'hebdomadaire dirigé par Christine Ockrent, dont le premier numéro paraît mercredi 25 mars vise une diffusion de 100 000 exemplaires et pourrait servir de test pour des magazines équivalents dans d'autres pays de l'Union européenne

PUISQU'IL PARAÎT un 25 mars, jour anniversaire du traité de Rome, et qu'on célèbre l'anniversaire du mouvement du 22 mars 1968, L'Européen conjugue les deux événements en « une » de son premier numéro, en tirant « L'euro, l'emploi, le bonheur, demandons l'impossible ». La couverture représente un ciel avec ciel bleu et quelques nuages dans l'iris. L'Européen consacre son premier dossier à « ce qui marche en Europe ». Autre souvenir de 1968, le débat oppose Daniel Cohn-Bendit à l'économiste Jean-Jacques Rosa. C'est un nouvel hebdomadaire

qui voit le jour, mercredi 25 mars (Le Monde du 11 février). Mais L'Européen est un hebdomadaire thématique qui se situe à côté des nombreux « news » généralistes qui caractérisent, de L'Express à Marianne, le marché français. Son objectif est de parler de l'Europe et des Européens, mais de façon concrète. En évoquant les problèmes communautaires, mais aussi la vie quotidienne, les spectacles, le tourisme, etc.

Vendu 15 francs (2,3 euros), le journal s'ouvre avec une série d'informations brèves et de chroniques, qui forment les pages

« Démocraties ». Le dossier est consacré, cette semaine, à « ce qui marche en Europe ». L'hebdomadaire est ensuite divisé en trois grandes rubriques : « Economies », « Sociétés », « Cultures ». Il consacre une grande partie à l'économie et notamment aux « chantiers européens ». Dans le premier numéro, il s'interroge sur l'Eurostar qui n'arrive pas à être à grande vitesse en Angleterre, où les chemins de fer sont privatisés. Parmi les autres rubriques : deux pages consacrées à Internet : « En Ligne » ; une double page d'infographie : « Euroscope » ; deux

pages de conseils pratiques et juridiques sur l'Europe, baptisées : « 373 millions de consommateurs ». L'Européen est parti de la volonté de la famille Barclay, propriétaire de The European, de décliner l'hebdomadaire créé par Robert Maxwell, dans plusieurs pays et dans plusieurs langues, pour élargir son audience. Présent dans l'immobilier et l'hôtellerie, le groupe Barclay veut jouer un rôle dans les médias. Il a repris The Scotsman et Sunday Business et était candidat, il y a un an, au rachat de The Independent, finale-

ment repris par Tony O'Reilly. Les frères Barclay ont relancé The European, qui a adapté un format tabloïd, sous l'impulsion de l'ancien rédacteur en chef du Sunday Times, Andrew Neil. Ils ont pris contact avec plusieurs éditeurs européens et, en France, avec Le Monde, dont ils sont devenus actionnaires minoritaires. Ainsi a germé l'idée d'une version française de The European.

Après plusieurs mois de réflexions et d'essais, une équipe s'est constituée autour de Christine Ockrent, directrice de la rédaction, et Jean-Pierre Langellier, du Monde, directeur-adjoint, qui vient de donner le jour au magazine, conçu par Nata Rampazzo, directeur artistique. L'Européen n'a plus grand-chose à voir avec son parent britannique.

Le capital est détenu à 65 % par la famille Barclay et à 35 % par Le Monde. L'Européen vise à terme une diffusion de 100 000 exemplaires dont 60 000 exemplaires de ventes en kiosques. Un bilan du lancement sera fait avant l'été. Une deuxième évaluation interviendra à la fin de l'année. L'édition française servira de test pour étendre le

magazine à d'autres pays européens, où des contacts ont été pris avec plusieurs éditeurs, notamment l'Espagne (El País), l'Allemagne (Frankfurter Allgemeine Zeitung ou Handelsblatt), l'Italie (La Stampa).

En attendant un Européen européen, le magazine français publie dans son premier numéro, un sondage réalisé par Ipsos, sur les valeurs de cinq pays européens : Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni. Justice-travail-liberté semble être la devise européenne. Ce sont en tout cas les trois valeurs communes aux cinq pays. Les notions d'ordre, de tradition, de patriotisme, arrivent en fin de liste. L'enquête montre quelques variations d'un pays à l'autre. L'Espagne met au plus haut le travail ; l'Italie, la liberté. La tolérance est une valeur importante en Allemagne, mais pas en Italie. L'exception anglaise s'illustre, enfin, à travers deux exemples : la solidarité n'est pas une valeur importante au Royaume-Uni, au contraire de l'argent, qui est prioritaire pour 44 % des Britanniques, deux fois plus qu'en France.

A. S.

TROIS QUESTIONS À... CHRISTINE OCKRENT

1 Pourquoi lancer ce nouvel hebdomadaire, L'Européen, dont vous êtes la directrice de la rédaction ? L'Européen s'adresse à tous nos concitoyens qui ont ouvert les fenêtres au-delà de l'Hexagone et ont envie de les ouvrir davantage, à ceux qui se rendent compte qu'il n'y a pratiquement plus aucun problème, aucune angouisse même, qui ne soient purement français. Les hebdomadaires ont été créés il y a quarante ou cinquante ans. Ils correspondaient aux besoins d'une époque donnée. Sans avoir la prétention de nous mesurer à eux, nous nous mettons sur un territoire

nouveau, un vrai champ politique, au sens étymologique du terme. On compare nos problèmes, nos solutions à celles des autres. Il s'agit de comprendre les chantiers européens, pour mieux les influencer, pour instiller plus de démocratie.

2 Est-ce que l'Europe ne fait pas peur ? On a le sentiment en France qu'on est plus intelligent que tout le monde, qu'on a un message universel à délivrer. En même temps, on se dit facilement qu'on est nul, moins bon que les autres. On a besoin de se situer plus qu'à d'autres peuples. Nous vivons avec l'illusion d'optique que le champ politique est national. Les décisions ne sont plus prises entre Matignon et Bercy. Le sort du Crédit lyonnais ne dépend pas que du ministère des Fi-

nances. Les décisions de Bruxelles concernent aussi les ventes de billets pour la Coupe du monde. On a l'impression que ces décisions nous tombent dessus et on ne nous explique jamais comment elles sont prises. La dimension européenne est présente dans des pans entiers de notre identité. Toutefois, L'Européen ne sera pas le journal de Bruxelles, mais celui des Européens.

3 Quelle est la part accordée aux traductions d'articles de la presse étrangère ? Elle sera faible. Il y en aura

dans la mesure où notre objectif est de rendre compte des passions, des débats et des problèmes des autres, mais aussi du regard qu'ont les autres sur nous. Nous cherchons par exemple les bons éditoriaux sur un thème qu'on choisit. On fait travailler par cercles concentriques des spécialistes, des experts et nous pouvons nous appuyer sur le réseau de journalistes du Monde.

Propos recueillis par Alain Salles

Bertelsmann devient le premier éditeur américain

PREMIER groupe de communication européen, troisième groupe mondial, le géant allemand Bertelsmann croit toujours à l'écrit. À l'heure du multimédia, de la télévision numérique et des satellites. Il a annoncé, lundi 23 mars, le rachat de Random House, éditeur de Michael Crichton, John Le Carré, Tom Morrison, Norman Mailer, John Updike ou Richard Ford, et aussi les guides de voyages Fodor's. Le montant de la transaction n'a pas été révélé mais serait selon l'agence Bloomberg, d'au moins 1,1 milliard de dollars (6,6 milliards de francs).

Random House, deuxième éditeur américain, et la filiale américaine de Bertelsmann Bantam Doubleday Dell - qui publie l'auteur de « best-sellers » John Grisham - seront réunies sous un même toit devenant ainsi « de loin le premier éditeur du monde en langue anglaise et américaine », a déclaré le patron de Bertelsmann, Mark Wössner, lors d'une conférence de presse, lundi à Munich. Le nouveau groupe devrait représenter un chiffre d'affaires d'environ 1,5 milliard de dollars (9 milliards de francs).

Bertelsmann concrétise avec cette décision ses objectifs de renforcer ses activités dans l'édition et sa position sur le marché américain, a expliqué le groupe dans un communiqué commun avec la maison-mère de Random House, Advance Publications. Les négociations entre les deux groupes avaient commencé à

la fin 1997. Pour Advance Publications, qui appartient à la famille Newhouse, il s'agit de se concentrer sur son métier premier, la presse magazine, avec Vanity Fair, GQ ou le New Yorker.

DISCUSSIONS AVEC HAVAS Bertelsmann Buch, la filiale d'édition du groupe basée à Munich, a réalisé un chiffre d'affaires de 7,1 milliards de deutschemarks (près de 24 milliards de francs) en 1997, dont plus de la moitié (61 %) dans les clubs de livres, où il est présent en France, en partenariat avec Havas, dans France-Lolsirs. Bertelsmann est également présent dans la

presse magazine, avec Prisma Presse (Femme actuelle, Voici, Capital, etc.), dans la presse et l'édition professionnelle avec le groupe Impact Médécine et les Codes Rousseau. Les deux groupes Havas et Bertelsmann sont chacun candidats à la reprise du Quotidien du Médécine, de Marie-Claude et Philippe Tesson (Le Monde du 31 janvier). « Nous attendons le résultat d'un audit pour l'acquisition du Quotidien du Médécine », continue-t-on chez Havas.

Havas a démenti, lundi 23 mars, que Bertelsmann et Havas seraient proches d'un accord dans l'édition et la presse professionnelle, comme

l'indiquait Le Figaro daté 21 et 22 mars. Le groupe confirme cependant être « en discussion avec Bertelsmann, mais pas en négociation. On discute comme on peut le faire avec d'autres éditeurs, comme VNU », Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux, et Eric Licoys, PDG d'Havas, ont annoncé qu'ils étaient à la recherche d'alliances et de partenariats pour développer un secteur d'édition et de presse professionnelle, jugé trop faible pour une compétition internationale. Havas entend, en tout cas, « garder un management français » dans ce secteur.

Canal Plus, Cegedel et Bertelsmann se sont alliés dans le multimédia, au début de l'année. Après cet accord, le dauphin de Mark Wössner, Thomas Middelhoff, avait indiqué, qu'il devait « déboucher sur d'autres coopérations fructueuses ». L'hebdomadaire allemand Der Spiegel avait évoqué une alliance d'envergure entre Bertelsmann et la Générale des eaux, dans l'édition, la presse, le multimédia et la télévision. L'information avait été aussitôt démentie en France et en Allemagne (Le Monde du 10 février). Selon La Tribune du 24 mars, Mark Wössner n'a pas abandonné ses projets de coopération avec Havas, mais aucune décision concrète ne devait intervenir avant l'été.

A. S.

(avec l'AFP et Bloomberg)

Nouveau recours juridique de Canal Plus contre HBO Polska

PROFITANT d'un vide juridique existant en Hongrie, la chaîne américaine Home Box Office (HBO) - filiale du géant Time Warner - bénéficie d'une autorisation de télécommunication, renouvelable tous les trois mois, qui lui permet d'émettre un signal à destination des foyers câblés - polonais. Du coup, la chaîne à capitaux américains diffusés en Pologne des programmes payants dans le non-respect absolu de la loi audiovisuelle polonaise. Celle-ci oblige chaque diffuseur à être titulaire d'une concession et lui impose des quotas de production et de diffusion d'œuvres polonaises.

Canal Plus, présente à hauteur de 33 % dans Canal Plus Pologne, a déjà porté plainte fin octobre contre HBO Polska en réclamant la suspension de ses émissions jusqu'à l'obtention d'une concession. De plus, la chaîne française est partie en guerre contre le système de filtres et non pas de décoteurs utilisés par HBO Polska pour assurer le cryptage de ses programmes. Les filtres, assure Canal Plus, sont facilement piratables, ce qui permet à la chaîne d'augmenter artificiellement son audience, au détriment des ayants droit. Cette situation est d'autant plus paradoxale que les studios

américains sont généralement très attachés au respect des droits d'auteurs. Canal Plus en sait quelque chose en tant que client européen des majors hollywoodiennes, et notamment de Warner. Les autorités audiovisuelles polonaises ont renvoyé l'affaire dans le camp hongrois. Canal Plus prévoit donc de déposer avant la fin de la semaine une autre plainte, cette fois-ci au tribunal civil de Budapest contre CEU, filiale de HBO qui émet le signal de HBO Polska depuis la Hongrie. « Il s'agit d'une activité illégale puisque ce signal n'a pas prouvé sa légalité au regard du droit européen », dit-on à Canal Plus.

SITUATION AGACANTE

Cette situation agace d'autant plus le groupe de Pierre Lescuré que Canal Plus Pologne, qui compte deux cent quarante mille abonnés trois ans après son lancement, doit fortement investir dans le cinéma polonais. Dans son combat juridique contre HBO Polska, Canal Plus a reçu, mercredi 18 mars, le soutien de la Commission de Bruxelles. « Les Américains occupent entre 70 et 80 % du marché européen d'émissions de télévision. Ce n'est pas une discrimination que de leur demander de respecter nos législations », a déclaré Jean-Michel Baer, directeur de la politique audiovisuelle à la Commission.

La demande est d'autant plus pressante que la Hongrie souhaite avoir accès au plan européen Média II, grand argentier du cinéma et de l'audiovisuel. Récemment, Catherine Trautmann, ministre française de la culture et de la communication, est également intervenue pour que la Hongrie respecte le droit communautaire audiovisuel.

Ce problème de délocalisation des chaînes va se poser avec encore plus d'acuité le mois prochain en Pologne. Un autre investisseur américain, Entertainment, veut lancer quatorze chaînes depuis Londres, ce qui le dégagera de tout respect de quotas. Ce groupe veut prendre rapidement une incontestable part de marché, en proposant, pour 150 dollars, un équipement de réception (antenne et décodeur) et un an d'abonnement au premier bouquet numérique polonais.

Nicole Vulser

Feu vert pour la chaîne info de proximité

Le projet de chaîne nationale d'information de proximité de Canal Plus, en partenariat avec le groupe Amaury (Le Parisien, L'Équipe, Aujourd'hui), a été approuvé par le conseil d'administration de Canal Plus, jeudi 19 mars. Ce projet, piloté par Christian Dutailly, avait été suspendu, fin 1997, à l'éventualité d'une fusion entre les bouquets numériques TFS, dont l'opérateur est TF1, et CanalSatellite, celui de Canal Plus. Cette nouvelle chaîne, qui disposera d'une soixantaine de journalistes, devrait être lancée à l'automne sur CanalSatellite. Canal Plus et le journal L'Équipe, travaillent également à un projet commun de chaîne d'informations sportives, en continu dont la diffusion pourrait démarrer fin août-début septembre.

TV5 est privée de publicité depuis le début de l'année

AUCUNE opération publicitaire ne vient remplir les caisses de TV5 depuis le 1er janvier. Depuis la résiliation de son précédent contrat, la chaîne internationale francophone est sans régie. Patrick Imhaus, président de TV5, doit choisir depuis le 3 décembre 1997 entre les régies IP Network (CIT) et un pôle de régies belge, suisse et françaises, regroupées autour de Web sat pub (France Télévision). Mais dans l'attente des arbitrages sur le pôle audiovisuel extérieur et sans un minimum de recettes garanties, il tarde à se prononcer, ce qui prive la chaîne, dont le budget est de 370 millions de francs, des 7 à 10 millions de francs de recettes publicitaires qu'elle aurait pu espérer. « Nous sommes en cours de réflexion car la situation précédente était peu satisfaisante », indique M. Imhaus, qui devrait trancher d'ici à fin mars.

TV5, troisième chaîne paneuropéenne par la pénétration (avec plus de 40 millions de foyers qui la reçoivent par câble ou satellite), a une part de marché dérisoire. Sur la seule année 1996, les investissements publicitaires paneuropéens ont été évalués à 1,2 milliard

de francs : Eurosport et MTV Europe s'en sont partagés les trois quarts, une centaine d'autres chaînes, dont TV5, se répartissant les 300 millions de francs restants. Il existe peu de publicité transnationale francophone. TV5 n'a gagné que 3,2 millions de francs de recettes publicitaires depuis 1995 : 700 000 francs en 1995 sur un objectif révisé de 6 millions de francs ; 1,7 million de francs en 1996 sur un objectif révisé de 8 millions de francs ; et à peine 1 million de francs en 1997 sur un objectif révisé de 8,5 millions de francs.

PIETRES RESULTATS

La présentation aux administrateurs, en avril 1997, de ces piètres résultats a permis à la chaîne de dénoncer, le 29 juin suivant, son contrat de régie exclusive paneuropéenne signée le 7 avril 1995 avec France Espace Satellite (autre filiale de France Télévision) pour une durée de cinq ans. Une clause spécifiait en effet qu'« une insuffisance d'au moins 20 % du chiffre d'affaires réalisé par rapport aux objectifs déterminés du budget » permettait de mettre un terme au

contrat. Or, à peine une dizaine d'annonceurs nationaux ont parrainé l'antenne entre 1996 et 1997, et les régies belge et suisse ont apporté moins de 100 000 francs de recettes.

La restriction de l'espace publicitaire au seul parrainage - des spots de cinq secondes encastraient les émissions sans présenter le produit -, explique, avec le nombre limité d'annonceurs francophones, cet échec cuisant. La chaîne s'est interdite, depuis 1993, de diffuser des spots publicitaires classiques. Avec le parrainage, elle ne touche que 5 % du marché publicitaire audiovisuel. Il a donc été décidé en décembre d'ouvrir progressivement l'antenne à la publicité en privilégiant la publicité de marque qui de produit et en excluant le marketing direct », jugé trop agressif.

En jouant sur les termes de « parrainage plus » ou « publicité moins », France Espace Satellite avait introduit dès 1996 des spots publicitaires de trente secondes en accompagnement des « billboards » de parrainage. Cette formule ambiguë a généré, selon un conseiller de M. Imhaus, « plus de

60 % du chiffre d'affaires ». « On était un peu à la limite de ce que le CSA considère comme du parrainage, mais comme cela avait été accepté et validé par TV5, on s'est dit qu'il n'y avait pas de problème », explique Alexandre Nestora, directeur commercial de Web sat pub.

Mais c'est le nouveau statut de la chaîne qui explique en partie les hésitations à arbitrer en faveur de la régie IP Network, pourtant considérée dans l'entourage du président de TV5 comme « la seule régie capable d'attirer des annonceurs véritablement paneuropéens ». TV5, qui a vocation à « assurer la présence quotidienne des images francophones sur les téléviseurs du plus grand nombre possible de foyers en Europe », focalise l'intérêt des prétendants au trône du futur pôle audiovisuel extérieur (Le Monde du 23 janvier). Soucieux de ne pas déplaire à France Télévision au cas où l'audiovisuel extérieur, donc sa chaîne, serait adossé au groupe présidé par Xavier Gouty Beauharnais, M. Imhaus, explique un de ses proches, « choisit ses priorités ».

Florence Amalou

AFFAIRES

INDUSTRIE

LOCKEED NORTHROP GRUMMAN : le département de la justice américaine a engagé une action judiciaire, lundi 23 mars, contre le projet de fusion entre les deux groupes de défense (lire p. 18).

DANONE : le groupe agroalimentaire a annoncé, lundi 23 mars, son intention de céder sa filiale Stoeffler, spécialiste de la charcuterie alsacienne, à NFG, filiale de Paribas affaires industrielles.

USINOR : le sidérurgiste a annoncé, lundi 23 mars, le rachat de 51 % du capital de La Magona, fabricant italien d'acier plats pour l'automobile et l'électro-ménager, auprès de Lucchini pour un montant entre 650 et 750 millions de francs. Usinor aurait engagé d'autres discussions pour se renforcer en Italie.

MITSUBISHI : le président du groupe d'électronique japonais, M. Takashi Kitaoka, envisage de démissionner pour assumer la responsabilité des pertes que s'approprie à annoncer Mitsubishi (Le Monde du 24 mars), selon le quotidien Asahi Shimbun.

FINANCES

CENDANT-AMERICAN BANKERS : le groupe américain de services financiers a annoncé, lundi 23 mars, un accord avec l'assureur-crédit American Bankers Insurance (ABI) pour son rachat, pour 3,1 milliards de dollars (18,5 milliards de francs).

GENERALI : l'assureur italien a indiqué, lundi, que son chiffre d'affaires devrait atteindre 60 000 milliards de lires (un peu plus de 200 milliards de francs) en 1998, après le rachat de l'allemand AMB et des français GPA et Proxima.

SERVICES

BERTELSMANN : le groupe allemand de communication a racheté, lundi 23 mars, Random House, numéro deux de l'édition américaine (lire p. 21).

NTT : le gouvernement japonais, qui détient 65,5 % du capital de l'opérateur téléphonique, ne vendra pas d'actions d'ici à fin mars comme il l'avait prévu, en raison de la mauvaise tenue des marchés financiers.

AT&T : le représentant du groupe américain au conseil d'administration de Telecom Italia a démissionné. Les deux groupes assurent poursuivre les négociations afin de parvenir à une alliance stratégique.

RESULTATS

AGILE : le fabricant de chaussures et d'équipement de randonnée a réalisé en 1997 un bénéfice part du groupe de 26,8 millions de francs, en hausse de 73 %. Son chiffre d'affaires atteint 508,4 millions de francs.

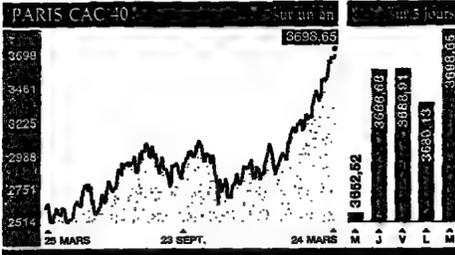
CAISSES D'ÉPARGNE : le groupe a annoncé, mardi 24 mars, un bénéfice net comptable de 2,02 milliards de francs en 1997, en hausse de 10,4 %. Le produit net bancaire s'établit pour 1997 à 28,5 milliards de francs, en hausse de 2,8 % par rapport à 1996.

HERMÈS : la société de produits de luxe a annoncé, lundi 23 mars, un résultat net de 531 millions de francs, en progression de 16 %, pour un chiffre d'affaires de 4,8 milliards. Malgré la crise asiatique, Hermès prévoit de poursuivre sa croissance.

PRIMAGAZ : le groupe distributeur de gaz a enregistré un recul de 6,2 % de son bénéfice net par du groupe qui atteint, en 1997, 348 millions de francs.

SCHNEIDER : le groupe d'équipement électrique a enregistré, pour l'exercice 1997, un résultat de 2,2 milliards de francs, en hausse de 61 % pour un chiffre d'affaires de 47,3 milliards, selon un communiqué publié lundi.

Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr



Principaux écarts au règlement mensuel

Tableau à double colonne montrant les hausses et baisses de cours pour divers indices et actions.

LES PLACES BORSIÈRES

PARIS

EN DÉPIT DU RECUIL de Wall Street lundi 23 mars et d'un petit accès de faiblesse du dollar, la Bourse de Paris faisait de la résistance mardi 24 mars, dans un marché actif. En repli de 0,21 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure un quart plus tard une perte de 0,13 %.

TOKYO

DÉSÉPÉRANT de voir des baisses d'impôts dans le plan de relance qui sera présenté à la fin de la semaine, le marché japonais a terminé en nette baisse, mardi 24 mars. L'indice Nikkei a terminé la séance sur un recul de 262,44 points, à 16 606,39 points, soit une perte de 1,56 %.

LONDRES

Les prises de bénéfice ont pesé sur le marché londonien, lundi 23 mars. L'indice Footsie a perdu 9,3 points, soit 0,16 %, à 5 947 points.

Indices boursiers

Tableau récapitulatif des indices boursiers européens et asiatiques.

Tableau des cours de change pour diverses monnaies.

ÉCONOMIE

L'année 1997 a été très favorable au commerce mondial

LE COMMERCE mondial mesuré par les exportations de marchandises s'est accru de 9,5 % en volume en 1997, un taux remarquable qui ne devrait pas être atteint en 1998, du fait des répercussions de la crise asiatique, estime l'OMC (Organisation mondiale du commerce) dans un rapport publié mardi 24 mars à Genève.

PÉTROLE : de nombreux pays producteurs se sont joints, lundi 23 mars, à un effort de coopération internationale sans précédent pour redresser les cours du baril. L'Arabie Saoudite, le Venezuela, et le Mexique sont convenus, dimanche 22 mars, de tenter de réduire la production mondiale d'un volume compris entre 1,6 et 2 millions de barils par jour.

INDONÉSIE : les négociations entre le Fonds monétaire international (FMI) et les autorités indonésiennes ont donné lieu à des « discussions productives » et des progrès ont été faits dans cinq domaines, a indiqué, lundi 23 mars, Hubert Neils, le directeur Asie-Pacifique de l'institution internationale.

JAPON : les principaux responsables du Parti libéral-démocrate (PLD) japonais, rassemblés lundi 22 mars, ont renoncé à inclure des baisses d'impôts dans leurs prochaines mesures de relance de l'économie.

Le ministre japonais du commerce international et de l'industrie (MITI), Mitsuo Honda, a affirmé, mardi 24 mars, rester partisan d'une baisse rapide de la fiscalité. « Des baisses d'impôts permanentes, et non pas temporaires, doivent être prises en considération aussitôt que possible », a-t-il souligné.

ALLEMAGNE : l'économie allemande a manifesté un redynamisme en 1998 avec un réel dynamisme, a indiqué, lundi 22 mars, le ministre de l'économie dans son rapport mensuel, sans donner de chiffres. Au quatrième trimestre 1997, la croissance allemande s'était quelque peu ralentie, a rappelé le ministre.

BULGARIE : Sofia et le Fonds monétaire international devront conclure en juin un accord de trois ans pour stabiliser l'économie bulgare, a déclaré lundi le vice-premier-ministre Alexander Bojkov.

ISRAËL : la banque centrale israélienne a annoncé, lundi 22 mars, une diminution de 0,4 point de son taux directeur, qui sera ramené à 12,2 % à compter du 1er avril pour tenir compte du ralentissement de l'inflation.

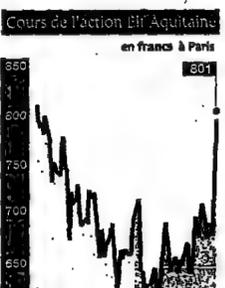
PAPIER : la consommation de papier dans le monde s'accroît de 9 millions de tonnes par an et devrait dépasser les 350 millions de tonnes annuelles d'ici 2005, selon une étude publiée, lundi 22 avril, par la maison d'édition britannique, Woodhead Publishing.

NOMINATIONS

EURO DISNEY : Jay Rasulo rejoint Euro Disney en tant que directeur général adjoint et sera nommé directeur général le 1er janvier 1999. M. Rasulo était auparavant senior vice-président de Disney regional entertainment. CAT VOYAGES : Marc Grimaldi a été nommé directeur général de la société spécialisée dans l'organisation de voyages. NCR : Patrick Goasguen devient vice-président de la division banque et assurance de NCR France.

Valeur du jour : Elf Aquitaine prend pied en Russie

LUNDI 23 MARS, l'action du groupe pétrolier français a gagné 4,6 %, à 801 francs. Comme toutes les valeurs du secteur, ce titre a profité du rebond du prix du baril de pétrole. Celui-ci a grimpé, pour la qualité Brent, de 10 %, à 15 dollars, après la décision prise par l'Arabie saoudite, le Venezuela et le Mexique de réduire leur production afin d'enrayer la chute des cours. L'Iran, le Koweït, les Emirats arabes unis, l'Oman et la Libye se sont également associés à cet effort. Il y avait urgence, car, mardi 17 mars, le prix du baril avait atteint son plus bas niveau depuis neuf ans, à 11,90 dollars.



Nord (38 %) et l'Afrique (39 %). Philippe Jaffré, le président du groupe, voulait élaborer un nouvel axe Est-Ouest (du golfe du Mexique à la Russie) qui pourrait représenter 10 % des réserves d'ici à l'an 2003. Avec cet accord, c'est pratiquement chose faite. En outre, Elf Aquitaine sera associée à 50 % au développement de deux gisements géants à Sugmut (700 millions de barils de réserves) et Prirazlom (1 milliard de barils). Elf Aquitaine pourrait augmenter ses propres réserves de 850 millions de barils, à un coût particulièrement favorable, puisque les champs sont déjà en phase de développement. L'investissement nécessaire pour Sugmut est ainsi inférieur de 40 % à celui de Girassol en Angola, de taille comparable. Grâce à ces gisements, Elf Aquitaine devrait dépasser son objectif de production de 1,3 million de barils par jour en 2005. Un analyste souligne cependant l'instabilité de l'environnement fiscal, législatif et politique de la Russie (Boris Eltsine venant de révoquer son premier ministre). Ce qui n'a pas empêché les sociétés de Bourse BNP Paribas, Paribas Capital Market et la Société générale de évaluer leurs recommandations. Mais le marché pétrolier devrait encore être très fluctuant pendant un certain temps.

Enguerrand Renault

MONNAIES

Dollar : l'évolution de la devise américaine était contrastée, mardi 24 mars. Dès les premières transactions interbancaires, le billet vert cédait du terrain face au franc à 6,1213 francs mais restait stable face au deutschemark à 1,8265 deutschemark, contre respectivement 6,1330 francs et 1,8275 deutschemark lundi lors des derniers échanges entre banques. Face au yen, le billet vert se dépréciait également à 129,85 yens pour un dollar, contre 130,29 yens la veille. « Comme une rumeur circulait disant qu'une banque centrale asiatique était intervenue sur la parité dollar-yen, les investisseurs, y compris les étrangers, se sont mis à acheter du yen », selon un cambiste d'une banque locale. Un autre estimait que le dollar était sous pression en raison de prises de bénéfice, car il n'y avait pas actuellement de nouvelles incitations susceptibles de relancer les achats.

Cours de change

Tableau des cours de change pour diverses monnaies.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt pour différents pays et échéances.

MATIÈRE

Tableau des cours des matières premières.

Marché des changes

Tableau des devises et des marchés des changes.

TAUX

France : le marché obligataire a ouvert en hausse, mardi 24 mars. Dès les premières transactions, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 9 centimes à 104,45. La veille, il avait terminé sur un recul de 22 centimes. Selon un économiste de marché, plus la reprise économique européenne se confirme, plus elle est de nature à entraîner les taux à la baisse. En outre, la situation asiatique se calme et le lent retour des capitaux vers les marchés d'actions contribue au plafonnement des marchés obligataires. Etats-Unis : sur le marché obligataire américain, le rendement moyen l'obligation du Trésor à trente ans était stable à 5,876 % contre 5,878 % à la veille du week-end en clôture. Israël : la banque centrale israélienne diminuera de 0,4 point son taux directeur, le 1er avril, à 12,2 % pour tenir compte du ralentissement de l'inflation.

Publicité pour le magazine 'ECONOMIE' avec des titres comme 'L'année 1997 a été très favorable au commerce mondial' et 'Le ministre japonais du commerce international et de l'industrie'.

البيان لـ 25

FINANCES ET MARCHÉS

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 24 MARS
Liquidation : 24 mars
Taux de report : 3,88
Coups relevés à 12h30

CAC 40
+0,72%
CAC 40 : 3706,46

Table of stock market movements for French companies, including BNP, Caisse d'Epargne, and others.

Table of stock market movements for various international companies, including Agip, Elf, and others.

Table of stock market movements for various international companies, including Agip, Elf, and others.

Table of stock market movements for various international companies, including Agip, Elf, and others.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 24 MARS

Table of bond market movements (Obligations).

Table of stock market movements (Actions Françaises).

Table of stock market movements (Actions Françaises).

Advertisement for Volkswagen Golf with text: 'Nouvelle Golf. Et si c'était la voiture que tout le monde attendait?' and an image of the car.

Table of stock market movements (Actions Françaises).

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 24 MARS

Table of stock market movements (VALEURS).

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 24 MARS

Table of stock market movements (VALEURS).

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 23 mars

Table of SICAV and FCP movements (VALEURS).

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 24 MARS

Table of stock market movements (VALEURS).

BRED BANQUE POPULAIRE

Table of BRED Banque Populaire movements.

CDC-GESTION

Table of CDC-Gestion movements.

CRÉDIT AGRICOLE

Table of Crédit Agricole movements.

CIC BANQUES

Table of CIC Banques movements.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Table of Société Générale movements.

SYMBOLS
Cours de jour ; Cours précédent.

سازمان اطلاعات

ÉCONOMIE

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 25 MARS 1998

SCIENCES La Terre n'aura bientôt plus grand-chose à cacher. Depuis l'espace, les satellites civils et militaires accumulent les images de notre planète. ● SPOT-4, le dernier

des satellites de télédétection, lancé avec succès mardi 24 mars à 2 h 46 (heure française) du centre spatial de Kourou (Guyane) par la société Arianespace, devrait redonner à la France

ses capacités civiles d'observation. ● MALGRÉ LA PERTE prématurée de Spot-3 en novembre 1996, la société Spot Image a constitué une bibliothèque de plus de cinq millions de

clichés et satisfait sa clientèle en remettant en route des vieux satellites. Spot-1 et Spot-2. ● LA CONCURRENCE s'organise, et de nouveaux besoins se font jour, mettant en jeu

des satellites de plus petite taille à la vue plus étroite mais aussi plus accrue. Une gamme de produits à laquelle devrait accéder, en 2001, le satellite Spot-5.

Ariane lance le quatrième satellite de télédétection français

La mise en orbite de Spot-4, plus performant que ses trois prédécesseurs, devrait permettre à la France de maintenir sa position sur le marché très convoité de l'observation de la Terre. En attendant Spot-5, à la vision nettement plus perçante

LES AGRICULTEURS se lamentent, déplorent les caprices du temps, tempêtent contre cette pluie qui ne veut toujours pas tomber, et finissent par se résigner devant ces pousses de blé qui commencent à jaunir. Encore une semaine de cette sécheresse-là, et la récolte sera fichue. Là-haut, silencieux, un satellite d'observation pointe ses caméras. Il enregistre l'état des champs et le stocke dans ses mémoires. Quelques minutes plus tard, il survole une station de réception et retransmet vers elle les informations qu'il vient de recueillir. Mises en forme, ces données sont aussitôt réémises vers leur utilisateur final, une Bourse des céréales, dont les acteurs, à la recherche d'un « bon coup », conserveront encore un peu leurs stocks pour les vendre à la hausse lorsque la pénurie de céréales sera confirmée.

Un instant plus tard, Spot-4 survole la jungle. Un enfer prétendument impénétrable. Pas pour les caméras de l'engin, qui, malgré son altitude (832 km) et sa vitesse (plusieurs milliers de km/h), photographie en une fraction de seconde des zones d'un « demi-hectare » à peine où des herbivores très spéciaux se livrent à la culture lucrative du pavot et des feuilles de coca. Plus loin, cet agent discret des « Stups » reprend un rôle plus

civil. Il observe la pollution en Méditerranée, cartographie la Corée du Sud, traque les fraudeurs aux subventions européennes et prend quelques clichés supplémentaires pour les opérateurs de télécommunications à la recherche de sites pour les relais des téléphones mobiles. Ces scénarios n'appartiennent pas à la fiction. Il y a longtemps déjà que ces « espions » venus du ciel profitent de la moindre éclaircie, de la moindre trouée dans les nuages pour mettre en fiches le paysage qui défie sous leurs yeux.

Certes, les satellites civils d'observation de la Terre n'ont pas les performances de leurs cousins militaires, dont les plus récents, les derniers Key Hole (« Trou de serrure ») américains par exemple, seraient, dit-on, à même de voir au sol des détails d'une dizaine de centimètres, voire même la moitié. Des performances inutiles pour celui qui se préoccupe de la santé d'une forêt, évalue une récolte ou définit le tracé d'une autoroute. Une précision de l'ordre du mètre ou de quelques mètres suffit.

De la mise en orbite, en février 1986, de Spot-1, le premier de la famille, au lancement, ce lundi 23 mars à Kourou (Guyane), de Spot-4, les satellites français d'observation de la Terre ont permis de constituer un fonds pho-



Placés sur des orbites polaires à « défilement », les satellites d'observation de la Terre comme Spot-4 survolent le pôle Nord et le pôle Sud quatorze fois par jour tandis que notre globe tourne lentement sous eux. Cette trajectoire particulière permet aux caméras de ces engins de couvrir à quelque 830 km d'altitude de « revisiter » un site en moyenne tous les trois jours avec les instruments les plus performants, les HRVIR (10 m de résolution au sol pour des « scènes » de 120 km de large), et tous les jours pour l'expérience Végétation (1 km de résolution pour des « scènes » de 2 250 km de large).

tographique de notre planète riche de quelque 3,5 millions de clichés. Une manne pour les spécialistes de la géologie, de la prospection minière et pétrolière, de l'agriculture et des forêts, de l'aménagement du territoire, des pêches, de l'administration, de la

cartographie, des compagnies de téléphone, etc. Résultat : les Français du Centre national d'études spatiales (CNES) et leurs associés - les Belges et les Suédois, rejoints depuis peu par les Italiens et la Commission européenne - dominent aujourd'hui

le marché de la télédétection. Cette réussite en fait rêver plus d'un. En dépit d'une rentabilité commerciale encore problématique, les projets de satellites d'observation se multiplient. Dans les pays industrialisés comme dans les pays en voie de

développement. En témoigne l'attitude de l'Inde, engagée dans cette voie depuis décembre 1995 avec ses satellites IRS. Hier seuls face aux Landsat américains capables de voir au sol des détails d'une trentaine de mètres, les satellites Spot, en offrant une résolution de 10 à 20 mètres et une vision stéréoscopique pour le relief, doivent aujourd'hui se battre face à une concurrence qui s'organise.

CAPACITÉS DE STOCKAGE

Une compétition d'autant plus vive « qu'il y a un peu moins d'un an et demi, la société a été frappée par la perte prématurée du satellite Spot-3 », rappelle Jacques Mouysset, PDG de la société Spot Image chargée de la commercialisation des clichés. Pour assurer la continuité du service auprès de la clientèle, il a donc fallu se résoudre à « réactiver » le vieux satellite Spot-1 (douze ans d'âge) et à faire appel aussi à son plus jeune frère, Spot-2. Mais les enregistreurs de ces deux engins étant en panne, la transmission de clichés ne peut avoir lieu que lorsque les satellites sont en vue directe d'une station, ce qui limite grandement leurs capacités.

Pour ces raisons, le CNES et Spot Image ont donc fait avancer la date de tir de Spot-4, initialement prévue pour la fin de cette année. Mais ils ont aussi fait porter leurs efforts sur l'amélioration et l'augmentation (doublement) des capacités de stockage d'images du satellite. De quel rassurer la clientèle. En particulier celle de la zone Asie-Pacifique, 37 % du chiffre d'affaires de Spot Image (qui s'élevait à 224 millions de francs en 1997), loin devant l'Europe (25 %) et l'Amérique du Nord (21 %).

Spot-4 devrait pouvoir assurer sa mission au moins jusqu'en 2003. D'ici là, le CNES lancera, en septembre 2001, Spot-5, satellite d'observation de la Terre de troisième génération, dont les télescopes pourront distinguer au sol des détails compris entre 2,5 et 20 mètres. Une décision d'autant plus sage que les projets concurrents se multiplient et qu'il deviendra plus difficile pour Spot Image de garder - comme le souhaite son PDG - « sa place de leader » face aux nouveaux venus américains (Earth Watch, Orbimage, Space Imaging, Resource 21), japonais (Adeos), russes ou indiens, dont certains offriront des définitions de l'ordre du mètre.

J.-F. A.

Jean-François Augereau

Difficile rentabilité

Le marché civil de l'observation de la Terre est loin d'être rentable. Avec 60 % du marché mondial de l'imagerie spatiale, Spot Image n'a généré que 224 millions de francs en 1997 et espère passer le cap des 250 millions de francs cette année. Des chiffres dérisoires comparés aux 9 milliards de francs, environ, que la France a investis depuis 1976 dans la filière. Mais ces études ont contribué au développement du programme militaire d'observation Hélios, auquel les Italiens et les Espagnols sont associés. Quant aux Soviétiques et aux Américains, ils ont consacré des sommes importantes, des dizaines de milliards, aux satellites espions. Aussi ne faut-il guère s'étonner que les industriels de ce secteur, avec la déclassification des images à haute résolution (inférieures à 3 aujourd'hui contre 10 en 1978), vendent des scènes aux dimensions réduites dont la finesse intéresse les armées de pays qui ne peuvent s'offrir ce genre de satellites.

Une course à la performance

POUR donner à la société Spot Image un outil performant et Falder ainsi à conforter sa position sur le marché des produits de télédétection, le Centre national d'études spatiales a doté le satellite Spot-4, construit par Matra Marconi Space, d'améliorations et de nouveautés. Ainsi, pour des raisons de performances, mais aussi de réduction de coûts, la plate-forme qui accueille la charge utile du satellite est-elle issue du programme militaire qui a conduit à la construction des deux satellites de collecte de renseignements de la Délégation pour l'armement (DGA), Hélios-1A et Hélios-1B.

Ce choix permet de disposer sur Spot-4 d'un générateur solaire plus puissant (2 200 watts), mieux à même de fournir en énergie les appareils qui s'y trouvent. Et d'abord les deux instruments de prises de vue HRVIR (haute résolution dans le visible et le proche infrarouge) qui, par rapport aux précédents satellites de la filière Spot, héritent de quatre canaux dans le visible (trois précédemment) et d'une bande supplémentaire dans l'infrarouge.

térisation de l'environnement orbital (Pastec) et à la retransmission par faisceau laser - une première - de grands débits d'informations (50 mégabits) entre des satellites (Pastel). Pastel est une expérience préfigurant les systèmes de télécommunications de demain. Elle devrait donner lieu à deux campagnes d'essai en l'an 2000 : l'une avec le satellite de l'Agence spatiale européenne (ESA) Artemis et l'autre avec le satellite japonais Cicets.

INQUIÉTODES EUROPÉENNES

A cet ensemble s'ajoute l'instrument Végétation, « travaillant » dans quatre des cinq bandes spectrales des caméras HRVIR. Avec cet appareil de prises de vue de 689 millions de francs construit par Aerospatiale et payé pour moitié par la Commission européenne, Spot-4 devrait pouvoir assurer un suivi quotidien de la planète dans les domaines de l'agriculture, des forêts et des océans mais avec une résolution de l'ordre du kilomètre.

L'augmentation de l'énergie disponible a permis de doubler la capacité des deux systèmes de stockage sur bande magnétique des données - talon d'Achille des satellites de télédétection - pour offrir quarante minutes d'enregistrement d'images là où Spot-3 plafonnait à vingt. Comme une panne est pos-

sible, un enregistreur à semi-conducteurs (MMD), moins fragile et destiné à tester les technologies qu'utilisera Spot-5, a été ajouté à l'ensemble.

Ces atouts seront-ils suffisants pour maintenir à Spot Image sa place ? Peut-être. Mais la tâche ne sera pas facile. La concurrence se fait sentir. Notamment du côté des Américains, qui craignent la multiplication de petits satellites spécialisés pas chers, qu'ils n'ont pas encore en catalogue.

Peu de pays peuvent se permettre, comme l'a fait la France avec ses partenaires, d'investir pour le programme Spot-4 une somme de 3,6 milliards de francs. Aussi les agences spatiales et les industriels européens réfléchissent-ils au développement de satellites de la classe 500 kilos. Le satellite français 35, qui doit remplacer le deuxième exemplaire de Spot-5, est de cette nature. Equipé d'un télescope de nouvelle génération, il devrait permettre, selon ses promoteurs, « de diviser les prix par quatre » et pourrait être prêt en 2003-2004.

Des sarcophages gallo-romains inviolés dans la Vienne

MIRACULEUSEMENT réchappés de la destruction et du pillage depuis seize siècles, les deux caveaux funéraires gallo-romains qui viennent d'être découverts à Naintré (Vienne) offrent un aperçu d'une saisissante précision de ce que pouvait être en Gaule un enterrement aux premiers siècles de notre ère. « Ce fut une émotion incroyable, raconte le responsable de l'opération, Bernard Farago (Association pour les fouilles archéologiques nationales). Nous étions les premiers à pénétrer dans ces tombeaux depuis la cérémonie funéraire. Les objets personnels des morts cernaient chaque sarcophage de pierre. La belle surprise fut de découvrir en les ouvrant les fleurs et les feuilles jetées sur les cercueils de plomb enfermant les corps. »

Cette troublante découverte est le fruit du hasard - l'effondrement d'une voûte lors de travaux -, mais aussi celle du civisme patrimonial de la société de réaménagement de carrières Ragouneau. Consciente de se trouver face à des restes extraordinaires,

cette entreprise a en effet prévenu les archéologues régionaux et travaillé ensuite avec eux pour assurer la préservation de ces vestiges dont la découverte remonte au 18 décembre 1997.

Mais le secret a été bien gardé. Le temps que ces trésors soient déplacés en lieu sûr, sous une bulle maintenant une température et une hygrométrie contrôlées pour empêcher leur dégradation naturelle, accélérée par leur brutal changement de milieu atmosphérique.

PROCHAIN TRANSPORT

Les deux caveaux de Naintré, grosse bourgade du Bas-Empire bien connue par les photos aériennes, ont dû être construits par de riches propriétaires terriens, probablement près de leur maison. Ce sont deux petites salles contiguës dallées et voûtées, édifiées en briques et pierres. Une construction commémorative devait les surmonter ; peut-être un mausolée comparable à celui de Louin, édifié à la même époque dans cette région.

Offrandes et objets précieux étaient disposés près des sarcophages. Près de l'un se trouvaient notamment une amphore africaine et une cruche de bronze. Le second était entouré d'objets de toilette raffinés : peigne d'ivoire, miroir et, protégées dans un coffret de bronze, une série de fioles contenant vraisemblablement des parfums. Mais d'autres objets sont déconcertants, de type ou d'usage inconnu.

Les cercueils seront ouverts prochainement puis transférés dans une salle spécialement aménagée afin d'être étudiés par des archéologues qui ont des raisons de penser que leur contenu sera aussi impressionnant. Leur impatience est grande car peu de tombeaux gallo-romains de ce type sont connus. Beaucoup ont été détruits. Trouver des sarcophages et des cercueils en plomb est donc une chose rare, ces objets ayant souvent été récupérés comme matériau ou réemployés pour abriter d'autres corps.

Catherine Chauveau

SALON MONDIAL DU TOURISME

26 au 30 Mars

PARIS EXPO - PTE DE VERSAILLES
10H à 19H - NOCT. JEUDI ET VENDREDI 21H

tarif réduit 40[€] au lieu de 50[€]
sur présentation de cette annonce à l'entrée. Offre valable pour une personne.

Le Monde

Le Monde des Affaires
Le samedi à 12 h 15 et le dimanche à 12 h 30 et à 13 h 30

Le Cahier Jeune
Le dimanche à 18 h 30

De l'actualité à l'histoire
Le samedi à 9 h 30 et le dimanche à 11 h 30 et 13 h 30

Le Cahier Digne
FRANÇOIS DE GAULLE
Les 2^e et 3^e éditions de dimanche à 12 heures

A la une du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 (heure de Paris)

La une du Monde
RFM
Du lundi au vendredi à 13 heures et 15 heures

Les organisateurs proposent une dernière réforme de la billetterie du Mondial

LE CFO (Comité français d'organisation) a fait parvenir, lundi 23 mars, à la commission européenne, sa dernière proposition pour répartir les 160 000 billets (sur 2,5 millions au total) restant à pourvoir pour la Coupe du monde 1998. Ce dernier quota devait être initialement réservé à la France. Mais Bruxelles avait émis de sévères réserves, à la fin du mois de février, sur la distribution globale des places pour l'événement. L'estime discriminatoire et donc contraire au traité de Rome.

L'Union européenne donnait suite aux récriminations de certains de ses membres - Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Belgique - qui se plaignaient du faible nombre de billets attribués à leurs supporters. Le commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, contestait le fait que les conditions de la vente au grand public réservent aux personnes résidant en France. A l'issue d'un débat au Parlement européen, le 12 mars, il avait donc demandé au CFO de réserver la dernière tranche de 160 000 billets aux seuls étrangers.

ABOLITION DES FRONTIÈRES

Après plusieurs aller-retour entre Bruxelles et Paris, les responsables du CFO ont donc fait une dernière offre, lundi. Sur les 160 000 billets, 50 000 seront remis aux fédérations étrangères qui les redistribueront dans leur pays. Les 110 000 places restantes seront vendues directement par le CFO à tous les ressortissants de l'Espace économique européen (les quinze de l'Union européenne plus la Norvège, également qualifiée pour le Mondial, l'Islande et le Liechtenstein). Une ligne téléphonique devrait être ouverte à la fin du mois d'avril. Pour les 36 matches concernés (rencontres du premier tour et huitièmes de finale), la formule sera « premiers arrivés, premiers servis », dans la limite de quatre places par personne.

« Le CFO n'a pas pu et voulu donner suite à la demande d'exclure les spectateurs résidant en France. Nous leur avions promis ces places à l'origine. Nous les aurions trompés en les excluant maintenant totalement de la vente », a expliqué Jacques Lambert, directeur général du CFO. Selon ses calculs, 37 % des billets auront été vendus au grand public en France contre 28 % au grand public à l'étranger (le reste consistant en invitations et places réservées aux entreprises).

M. Van Miert va maintenant examiner ces propositions et soumettre son rapport à la commission européenne, qui pourrait décider d'infliger une amende au CFO. « Nous sommes prêts à payer si nous sommes condamnés », affirme M. Lambert. Mais nous disposons de la possibilité de faire appel jusqu'à devant la cour de justice de La Haye. « A deux mois et demi de l'ouverture de la coupe du monde, le CFO affirme ne plus pouvoir se permettre de contretemps. Une fois la réservation achevée, il lui faudra imprimer et acheminer les billets à leurs destinataires.

B. H.

Le printemps en bleu de Christian Karembeu

Après neuf mois d'absence pour cause de transfert bloqué, le milieu de terrain kanak effectue en Russie son retour dans une équipe de France de football privée de nombreux titulaires

Certains joueurs - Marcel Desailly et Alain Boghossian - ont raté l'avion. D'autres, blessés - Zinedine Zidane, Laurent Blanc, David Trezeguet -, rateront le match. Christian Karembeu, lui, n'aurait raté ça pour rien au monde.

PEUT-ON avoir été au chômage technique pendant six mois et postuler tout de même à une place de titulaire au sein de l'équipe de France en vue du Mondial qui débute en juin ? S'agissant de Christian Karembeu, la réponse est affirmative. Pour Aimé Jacquet, l'explosif Canaque a toujours été une pièce-maîtresse. Il a beau avoir été privé de compétition de mi-juin 1997 à mi-juin 1998 à la suite d'une rocambolesque querelle avec le président de son club d'alors, la Sampdoria de Gênes (Le Monde du 13 janvier), l'ancien joueur du FC Nantes a finalement obtenu gain de cause. « Libéré », il évolue depuis deux mois au Real Madrid, le club de ses rêves, et ses récentes prestations européennes ont rassuré le sélectionneur.

Aimé Jacquet, qui avoue ne s'être « jamais fait de souci pour

monde. Pour le nouveau milieu de terrain du Real Madrid, la rencontre amicale Russie-France, qui se joue mercredi 25 mars, à Moscou, sur le terrain du Dynamo, est une véritable renaissance. Car il aura fallu que le

Christian à partir du moment où il recommencerait à jouer », a donc logiquement fait appel à lui à l'occasion du match Russie-France, joué mercredi 25 mars à Moscou. Sa dernière apparition chez les Bleus remontait au 11 juin 1997, lors d'un France-Italie (2-2) disputé au Parc des Princes dans le cadre du Tournoi de France. Agé de vingt-sept ans, la nouvelle idole des socios madrilénes fête sa première sélection.

LA CONFANCE D'AIMÉ JACQUET

« En décembre, après six mois d'inactivité forcée en équipe première et alors que mon transfert de Gênes à Madrid n'était toujours pas conclu, j'ai commencé à envisager de faire une croix sur le Mondial », se rappelle Christian Karembeu. Fin décembre, Aimé Jacquet

convoque une trentaine d'internationaux potentiels à Tignes. Christian Karembeu, chômeur malgré lui, en fait partie. Le 24 décembre dans l'après-midi, les deux hommes vont longuement discuter en tête-à-tête : « Monsieur Jacquet m'a simplement demandé de trouver rapidement un club. »

Entre Aimé Jacquet et Christian Karembeu, il existe depuis longtemps une véritable relation de confiance. Avant l'arrivée de l'actuel sélectionneur aux commandes, le Canaque n'avait revêtu le maillot bleu qu'à une seule reprise, le 14 novembre 1992, à l'occasion d'un France-Finlande (2-1). A l'époque, le responsable de la sélection s'appelait Gérard Houllier. Dès son arrivée à la tête des Bleus, début 1994, Aimé Jacquet sélectionne le joueur néo-caledonien. Le premier match de

cette ère correspond à une victoire française (1-0) obtenue à Naples face à la Squadra Azzurra. Arrière droit, Christian Karembeu s'en sortira avec les honneurs.

« UN ATOUT DE PREMIER ORDRE »

Quatre ans plus tard, il est intéressant de constater que les meilleures prestations du Canaque en sélection ont été effectuées face à des adversaires de haut niveau, la plupart du temps à l'étranger et à un poste de milieu défensif qui lui correspond parfaitement (Roumanie-France, 1-3 le 10 octobre 1995, Allemagne-France, 0-1 le 1^{er} juin 1996, et les rencontres de l'Euro 96 disputées en Angleterre face à la Roumanie, l'Espagne, la Bulgarie et les Pays-Bas).

Parfois critiqué pour ses difficultés à canaliser une énergie un peu trop débordante, Christian

« atout de premier ordre », ce retour est une bonne nouvelle : il pourrait lui permettre de dynamiser l'entrejeu de son équipe à moins de trois mois de la Coupe du monde 1998, pour laquelle la Russie n'est pas qualifiée.

Karembeu a également été au cœur d'une polémique en mai 1997. A la veille des élections législatives, l'intéressé, qui a toujours revendiqué avec fierté ses origines, avait déclaré : « La France n'est plus un pays de liberté, d'égalité et de fraternité... » Il avait défrayé la chronique : « A l'époque, certaines personnes malintentionnées ont voulu me faire dire que je ne me sentais pas français. Sachez-le : je suis très fier de porter ce maillot. Mais à travers moi, c'est le Canaque qui joue. Comme les Kabyles se reconnaissent en Zidane, les Arméniens en Desailly, je sais que mon peuple me regarde et en retire de la fierté. »

Christian Karembeu a donc retrouvé avec une joie non feinte le groupe France. Reste désormais à savoir quel sera son rôle au sein d'une équipe au style de jeu modifié - à la surprise générale - par Aimé Jacquet lors des deux dernières rencontres. Le système « prudent » avec trois récupérateurs au milieu de terrain qui a longtemps constitué la force de la sélection n'est, semble-t-il, plus d'actualité. C'est dans ce cadre tactique que notre homme avait brillé. « Le potentiel explosif de Christian est un atout de premier ordre pour la sélection. Et puis avec six mois de repos supplémentaires par rapport à ses coéquipiers, lui sera vraiment en pleine forme lors du Mondial », lance Aimé Jacquet, ravi de pouvoir enfin compter sur le phénomène après neuf longs mois d'absence.

Alain Constant

Zinedine Zidane, blessé au pied gauche, a déclaré forfait, lundi 23 mars, pour le match amical Russie-France. Le milieu de terrain de la Juventus de Turin n'a pas été remplacé dans le groupe des sélectionnés.

Les grands rêves du petit Dmitri Alenitchev

MOSCOU correspondance

Il aurait pu être invisible, un anonyme subissant la vie, se cognant contre les frontières de sa région natale du Nord-Ouest russe. Mais Dmitri Alenitchev s'est arraché de sa famille, du milieu ouvrier et de l'école de musique dont sa mère souhaitait qu'il suive les cours. Il est devenu footballeur. Avec son frère Andreï, il illumine le jeu de l'équipe de Pskov au point de séduire, en mai 1991, les recruteurs du Lokomotiv Moscou. Le petit homme (1,70 m en crampons) bascule dans un autre monde, celui du football professionnel et de la grande ville : « J'avais très peur au début. Ma mère m'appelait sans cesse. »

Là, il apprend vraiment son métier et s'endurcit physiquement. Problème : le club tarde à lui fournir, comme convenu, un appartement. Alors, fin 1993, le jeune homme répond aux avances du prestigieux Spartak de Moscou. A l'époque, l'équipe est conduite par des vedettes attendant la première occasion pour aller se faire voir ailleurs, en Occident.

Leurs ambitions ouvrent la porte aux jeunes du club. Dmitri Alenitchev accède à la notoriété. Mais les sommets à peine atteints lui tournent la tête, la nuit moscovite aussi.

Il a les jambes trop lourdes. Sanction : trois mois en équipe réserve. Oleg Romantsev, son président-entraîneur, le tance : « Il m'a dit que j'étais responsable de cette situation, que je devais me reprendre en main ou bien on se séparait... » Dmitri Alenitchev redescend sur terre. Il y mitonne sa spécialité, la passe décisive (vingt lors de la saison 1996-1997). Le numéro huit, architecte du jeu moscovite, distribue les ballons et donne du sens à la manœuvre, gagnant trois titres de champion pour rejoindre, en 1997, les rangs de la sélection nationale.

ALTRUISME PATHOLOGIQUE

Mais l'équipe, secouée par des conflits internes, est éliminée de la coupe de la Coupe du monde 1998. Et Dmitri Alenitchev stagne. Altruisme pathologique, il a besoin de coéquipiers disponibles, multipliant les courses dans

un désordre trompeur. Or, en équipe nationale, le collectif passe souvent après l'individu. Lorsque les hommes sont prêts, comme face à la Bulgarie, en octobre 1997, l'équipe brille et Dmitri Alenitchev aussi (il a marqué deux des quatre buts russes). Lorsqu'ils s'écartent, il se prend les pieds dans la pelouse avec les autres.

Ah ! si Oleg Romantsev pouvait redevenir l'entraîneur de la sélection !... « Tout serait différent, affirme son protégé. Boris Ignatiev est un homme honnête, gentil. Mais il est mou. A ce poste, il faut quelqu'un avec de l'autorité. » Les deux hommes ont tissé des liens affectifs très forts. L'heure de la séparation approche. Oleg Romantsev ne peut plus ignorer les offres de l'étranger. L'Italie veut ce petit joueur âgé de vingt-cinq ans. Pour ça, elle est prête à multiplier par quatre son salaire mensuel actuel de 120 000 dollars (environ 720 000 francs). Et Dmitri Alenitchev s'apprête à franchir de nouvelles frontières.

Damien Violette

Raï prépare ses retrouvailles avec le Brésil en renouant avec la « seleção »

C'EST SON ÉPOUSE qui a dévoilé l'anecdote en fixant son mari d'un regard caïoteur : « Il a été désigné sex-symbol du Brésil. » Heureusement, l'élu, Souza Vieira de Oliveira, plus connu sous le diminutif de Raï, n'a pas surpris la confiance, trop occupé à contempler les vagues de l'océan qui fouettent la rocaïlle en contrebas du palace de Cascas (Portugal) en cette soirée printanière de 1993. Dans cette station balnéaire, le meneur de jeu de Sao Paulo évoque pour la première fois son transfert en France, avec des mots empreints de sagesse et de modestie, loin des faux-semblants en usage dans ce milieu factice.

Six mois avant ses grands débuts au Parc des Princes face à Montpellier, les dirigeants du Paris-Saint-Germain ne savent pas encore qu'ils viennent de recruter un joueur et un homme d'exception. Détonateur des défis victorieux ou pôle stabilisateur par vent mauvais, nul, mieux que lui, incarne les cinq dernières saisons du PSG. Comme si le destin lui savait gré de tant de dignité, Raï renoue,

mercredi 25 mars 1998 à Stuttgart, avec l'équipe nationale du Brésil qui se mesure à l'Allemagne pour un match amical haut de gamme. Sa dernière apparition sous le maillot de la sélection brésilienne remonte au 13 juillet 1994 lors d'une demi-finale de Coupe du monde face à la Suède (1-0) à Los Angeles. Depuis, il avait appris à vivre sans l'ébullition qui entoure les sorties de l'équipe nationale. Son retour flottait dans l'air du stade depuis le début de l'année. Les performances décevantes de Leonardo (Milan AC) et la blessure de Juninho (Atletico Madrid) ont réveillé dans l'esprit du sélectionneur brésilien, Mario Zagallo, le souvenir d'un escogriffé au bilan évocateur (soixante-cinq sélections nationales, trente buts), capitaine respecté du PSG.

« Au-delà de mon profil professionnel, Zagallo a dû tenir compte de l'influence positive que je peux exercer sur un groupe », suggère Raï, l'été prochain, est annoncé. A l'âge de dix-sept ans, il relève un ultime défi d'une carrière sportive entamée en 1983. Vilipendé pendant sa première saison parisienne (1993-94), Raï a appris à encaisser les coups et à manier l'ironie : « Les critiques assénées à l'époque ont renforcé ma cote de sympathie auprès de l'opinion publique, sincèrement je remercie mes destructeurs. »

Du Brésil en France, de Sao Paulo à Croissy-sur-Seine (Yvelines) où il habite, Raï a conservé les mêmes préceptes. « Je compte m'intéresser aux associations de la ville pour m'intégrer dans le tissu social. » Le propos, énoncé à son arrivée au PSG, suscita rires et quolibets. Aujourd'hui, Raï parle déjà avec nostalgie de ses amis français : « Ils sont venus avec moi au Brésil et je reviendrais les voir. Quand on vit en banlieue, on prend le temps de se connaître, d'approfondir les relations. »

Avant de signer son premier contrat de footballeur professionnel au Brésil, Raï s'est marié, à l'âge de dix-sept ans : « Ma fiancée était enceinte, nous avons pris le

risque de nous unir. La vie ne nous a pas séparés. » Fierté toujours à l'évocation de son père, âgé de soixante-treize ans : « Modeste fonctionnaire d'Etat, il a suivi des cours universitaires après son mariage à l'âge de trente ans pour accéder à des responsabilités. » Médecin, avocat ou ingénieur, les cinq frères de Raï ont mené à bien des études supérieures mais le père surveille : « Vous n'avez pas encore réussi ! », nous a-t-il dit quand nous étions tous réunis dans notre maison familiale à Ribeirao Preto pendant les fêtes de fin d'année. »

Raï a eu le temps d'étudier l'histoire pendant deux ans et d'absorber les rudiments de l'enseignement de l'éducation physique avant de s'élaner vers les buts adverses. « Mais j'ai beaucoup appris en écoutant des gens qui ne savent pas lire, précise-t-il. Quand j'arriverai ma carrière, je retournerai à l'université. A Paris, j'ai suivi des cours de marketing et de publicité. » Pendant son séjour français, Raï aura été un observateur appliqué, parfois, intrigué des modes de vie

du pays : « La France reste, à mon avis, une référence en matière de justice sociale mais, en cinq ans, j'ai senti une dégradation de l'état d'esprit. La conjoncture ne justifie pas ce pessimisme. Les Français ont tort de craindre l'Europe, ils doivent s'ouvrir à l'extérieur au lieu de s'enfermer dans leur pré-carré. »

UN CINQUIÈME TITRE ?

S'ouvrir à l'extérieur, transcender les frontières, c'est fort de ce viatique que Raï s'apprête à retourner au Brésil, qu'il juge maintenant plus mûre. « Au début des années 90, la place du football était encore démesurée. Les analystes économiques ont estimé que notre victoire lors du Mondial 94 avait contribué au succès du plan Real [l'alignement de la monnaie brésilienne sur le dollar]. Aujourd'hui, le peuple est moins naïf. » Les Brésiliens n'en attendent pas moins un cinquième titre mondial dans trois mois et, avec impatience, le grand retour de ce fils trop longtemps exilé.

Elle Barth

PARIS 4°

LES GRANDES MARCHÉS

Place de la Bastille

Au pied de l'Opéra de la Bastille, une grande adresse pour un repas de qualité.

Huitres toute l'année, poissons du marché, plats traditionnels et vins à découvrir.

Tous les jours de 11 h 30 à 1 h 30 du matin.

Réservez : 3 01 43 42 90 32

* 1 entrée, 1 plat, 1 dessert

PARIS 5°

L'INDE SUCCULENTE

MAHARAJAH

72, bd St-Germain 5e

Climatisé

Menus 127 F - 169 F

01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6°

La Choix d'Alsace

Repas d'affaires

Menu 169 F

4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6°

Rés : 01 43 26 67 76

Ouvert jusqu'à 2 h du matin

Parking rue de l'Ecole de Médecine

PARIS 7°

Thoumieu

SPECIALITE DE GAMBOLLET ET CONFITS DE CANARD

Tous les jours jusqu'à minuit.

Dimanche service confit de 12 h à minuit.

Thoumieu de 10 à 110 pers. Salles climatisées.

79, rue St-Dominique (7^e) Tél. 0 1 47 05 48 73

Le VARENNE (Fini le noir et bleu)

L'effort porté sur les produits J-C RIBAUT

Tanche de 600g à 1kg et remanié avec purée maison. Excellent terrin servi exclusivement.

Carte 140 F (vin et café compris). Vins de propriétés à prix sage. (Alsace, Bourgogne, Touraine)

36, rue de Varenne - Tél. 01.45.48.62.72

PARIS 6°

Yugartaj

"l'une des grandes tables des cuisines de l'Inde" La Merveille 1979A

A midi le Delhi-Express 130 F

Carte environ 180 F à 190 F

14, rue Dauphine - 01.43.26.44.92

Fermé lundi midi

PARIS 7°

LES MINISTERES

depuis 1919 un brio de Paris

Menu 169 F ouvert et vin compris

servi même le samedi et dimanche

30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.21.57

LE RESTAURANT DE L'ELISEE PROPOSE

PARIS 7°

"d'chez eux"

Gardiens des Traditions

Ambassadeur de Sud-Ouest

Menu-déjeuner 270 F (boisson comp.)

2, avenue de Lowendal

(devant les Invalides) - Tél. 01.47.05.52.55

شركة الامارات

arembou

Coup de Jacques Cœur

Un cuisinier en recherche dans une province aimable

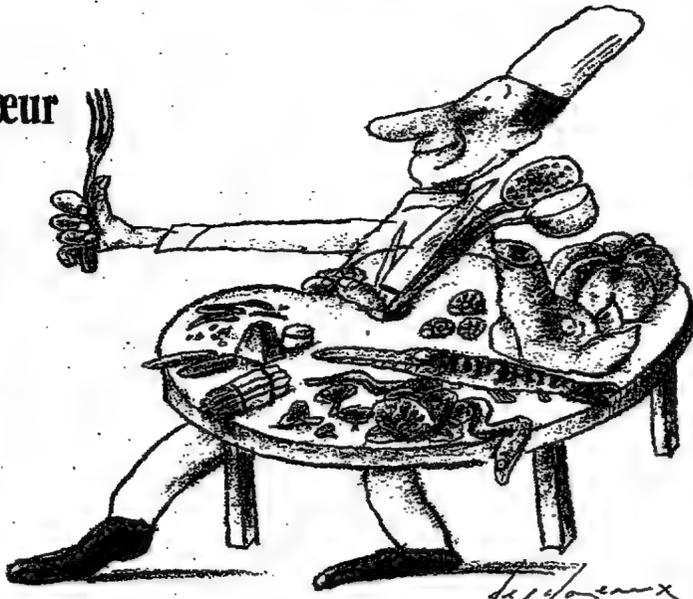
LE FACTEUR ne somme pas toujours deux fois, mais ce jour-là, il le fit : le livre n'entra pas dans la boîte aux lettres. Un bouquin comme il en sort beaucoup - les éditeurs se nourrissent grassement là-dessus -, un ouvrage qui traitait de saveurs et de terroirs appliqués aux pays de Loire. A la première page ouverte, la 118, se présentait une terrine de petit salé aux lentilles vertes du Berry ; une chose très innocente, très rustique, mais de ces plats qui font bouillir l'appétit et le rendent féroce d'espoir.

Qui peut dire ne jamais avoir été tenté par ces préparations qui s'entament sur la margelle des petits matins et se dévorent l'esprit libre, la pensée dégage de tout mauvais pressentiment ? Bienheureuses cochenilles, l'animal doit rien ne se perdre, sauf son cri, à toujours pourvu l'homme en délices barbares et trivales, le laissant rassuré sur son sort, ému et reconnaissant. Nous sommes là dans l'ordre du tribal. Au sacrifice et à son cérémonial répond la sagesse du menu-cuisinier, son rôle nourrissant la communauté sous la rudesse des lames et les émois de l'effoulement.

FAUT QU'ÇA SAIGNE

Et il est assez savoureux que Jean Bardet, propriétaire à Tours d'une légende qu'il n'a pas volée, serve d'ouvrier et de mentor à ce livre, lui qui organise chaque année - outre des portes ouvertes sur ses jardins aux herbes rares et aux légumes antiques - une journée où le cochon du moment est offert en coquilles au content d'un expert dans l'ambiance d'une garden-party à la fois campagnarde et mondaine. Faut qu'ça saigne. Ne serait-ce que pour rappeler aux invités qu'ils sont ici dans la région de l'andouillette de Jargeau et de celle de Vouvray, du jambon de Vendée et du pâté de Chartres, de la rillette du Mans et de la saucisse au muscadet.

Mais des tilons aussi, morceaux confits dans la graisse fondue, salés et aromatisés, vieux compagnons de pêche ou de promenade en forêt quand le moment arrive de s'orienter ou de reprendre des forces et de



la patience. Il y a là entre l'Opinel, le pouce et l'index, et ce bref casse-croûte de survie, comme une manière de mieux comprendre le monde et d'en profiter sur l'échelle des courtes et fortes valeurs. Ce n'est rien. C'est déjà beaucoup.

Mais de quel patois-nous ? Ah ! oui, d'une terminologie de petit salé aux lentilles. Elle était frappée aux armes de Philippe Larmat, chef reconnu et apprécié à Bourges. Le temps et le printemps se mettaient au beau ; nous avons pris la route pour le chef-lieu du Cher. Bourges, avec sa Notre-Dame qu'est la puissante cathédrale Saint-Étienne ; Bourges, ancienne capitale de l'Aquitaine et centre géographique de l'Hexagone ; Bourges, toujours en proie à son héros, Jacques Cœur, sorte d'Étienne Marcel, personnage pris de biais par l'Histoire et comme notre prétexte des marchands, engagé dans de peu ordinaires aventures et intrigues. Mais les coïncidences s'avèrent là : la métropole ne pouvait être située qu'entre l'avenue de l'Opéra et le boulevard Saint-Michel. Pas à Bourges.

Bourges, et ce confortable et honnête hôtel de Bourbon où frétille toute une smala de jeunes hommes d'affaires enrhumés dès le matin de fax frais, accrochés dès l'aube à leur téléphone portable

comme à des cerfs-volants, les doigts déjà noircis aux pages saumon du Figaro du jour. Terribles, les affaires ; là aussi, faut qu'ça saigne. A Bourges donc, une adresse, 62 bis, boulevard Gambetta, chez ce Philippe Larmat, un ancien lieutenant de Jean Bardet, justement, un pas ramenant, coté fort par les guides mais qualifié moyennement de deux fourchettes par un autre, le Michelin, dont on ne sait s'il est atteint parfois de myopie sélective ou plus simplement d'un violent manque de jugement.

Le fameux petit salé n'était pas à la carte - remplacé par une salade de museau de porc aux mêmes lentilles du Berry -, mais tout de même présent en ouverture du repas, la fine toque ayant compris que l'image du livre valait le voyage

et le voyageur ; ce modeste régal, pas si compliqué à faire, avait été réalisé entre le coup de fil et notre arrivée.

Ils sont courageux et méritants ces jeunes cuisiniers, qui venant après les années fastes où tout était encore facile, se lancent dans les suivis d'école de leurs pairs et mettent un point d'honneur à ne pas les trahir. Ici, par exemple, table franche avec ses éclats et ses emballements de propos. Brochet clouté de lard fumé et purée d'ail, galette de pommes de terre et tête de porc. Ils cherchent, plutôt joyeux, encore intrigués par les succès de leur entrée dans la carrière et les doutes que l'étendue du clavier réserve aux sincères. Filet de sandre au jus de pommes, huîtres chaudes et foie gras poché au bouillon épice. Rien n'est facile quand tout reste à découvrir et que tout a déjà été inventé. Pigeonneau au caramel d'épices, filet de bœuf au pinot noir, poire curé à la cannelle. La province gourmande au travail.

Jean-Pierre Quélin

* Philippe Larmat, 62 bis, boulevard Gambetta, 18000 Bourges. Tél. : 02-48-70-79-00. Menus : 140-240 F. Carte : 250-350 F.
* Saveurs et Terroirs des pays de Loire, Hachette, 168 F.



« Per patria prima, per polenta poi » (pour la patrie d'abord et pour la polenta ensuite). Une région de France, à cause de ses anciennes influences piémontaises, reste aujourd'hui de très loin la plus importante consommatrice de polenta : la Savoie. Le magazine Cuisine du terroir, qui consacre ce mois-ci plus de 50 pages à ces alpages méconnus, a recueilli de Philippe Millon (2 étoiles Michelin à Albertville) une savoureuse recette de polenta mélangée avec du beaufort râpé et des noix hachées. Le chef, comme tout Savoyard qui se respecte, utilise une polenta crue qui nécessite « 45 minutes de cuisson, en veillant à remuer souvent ».

Les paraisseux se contenteront de polenta express. Précuite, elle n'a besoin que de 5 minutes sur le feu mais n'existe hélas qu'en grenaison fine ou moyenne, alors que les puristes ne jurent que par la polenta à gros grains.

Guillaume Cruzet

* Polenta crue à gros grains Croix Savoie, 7,50 F environ le kilo. Polenta précuite Ferrero ou Vivien Paillé, 8,50 F environ les 500 g.

La polenta

Navré, mais aucun texte ne nous dit si le clown Mais, célèbre de l'après-guerre et partenaire de Grouck au Théâtre de l'Empire, fut un amateur de polenta, comme son patronyme l'y prédisposait. Plusieurs textes en revanche font état de la passion que Napoléon 1^{er} avait quant à lui pour la semoule issue de cette graminée. Il goûtait fort, paraît-il, la polenta « osé, farcie de petits oiseaux comme les becfiges ou les passerelles ».

A en croire M. Montvoisin, responsable de l'Union des semoulliers de mai, l'empereur aurait aujourd'hui bien du mouron à se faire pour trouver de la polenta française : « Sur les 200 000 tonnes environ de semoule de maïs produites l'an dernier sur notre territoire, c'est à peine si quelques dizaines servent à faire de la polenta. » Ce sont les brasseries qui utilisent en fait le plus cette semoule qu'ils ont baptisée « gritz » et qui donne à la bière brillance et moelleux.

Les autres usages de ce produit vont du corn-flakes au petit pot pour bébé jusqu'à l'industrie papetière ou la fabrication

d'explosifs ! Les 4 000 tonnes de polenta que nous achetons chaque année proviennent en fait quasi exclusivement d'Italie.

Il est vrai que là-bas le plat est une vedette depuis longtemps. Au XVIII^e siècle, alors que le maïs portait encore le nom de « blé turc », quelques intellectuels de Pise fondèrent déjà une Académie de polentophages. Pour Leda Vigliardi Paravia, qui vient de réaliser les recettes du livre Casanova, un Vénitien gourmand (éditions du Chêne), il y a polenta et polenta. « Celles des Vénitiens et des Lombards ne sont pas les mêmes. Casanova, tout comme les habitants de Venise aujourd'hui, appréciait compacte, parfois servie en guise de pain. Les Lombards, eux, l'aiment plus moelleuse : ils la font cuire dans 4 fois son volume d'eau, alors qu'à Venise on se contente de rajouter 3 fois son poids en liquide. »

Ces nuances transalpines ne doivent pas faire oublier que Paris fut aussi un temps la capitale de la polenta. C'est ici que fut fondé à la fin du XIX^e siècle l'Ordre des polentoni. La colonie italienne qui créa cette institution avait choisi pour devise les trois lettres PPP :

BOUTEILLE

Château Faugères

Bordeaux rosé 1997

Château Faugères est situé sur un épaulement du plateau de Saint-Émilion ; une autre partie de la propriété occupe le coteau vers Sainte-Colombe. Depuis 1987, cet ensemble d'une soixantaine d'hectares a fait l'objet d'investissements. De nouvelles méthodes culturales et une vinification très élaborée sous la direction de l'œnologue Michel Rolland y sont mises en œuvre. Peby Guisseez, disparu à l'automne, avait en tête de réussir un rosé. Son épouse, Corinne, a relevé le défi et propose, à côté du grand cru (Château Faugères) et de l'AOC côtes de Castillon (Cap de Faugères) les « Roses de Château Faugères », vinifié comme un vin blanc, mais dont les saveurs sont bien celles d'un bordeaux, avec la fraîcheur et la vivacité d'un rosé. C'est le terroir associé au fruit. Un vin de soif, pour les repas légers, les salades, les grillades, à boire frais à 8 degrés.

* La bouteille : 41 F (par 12). La demi-bouteille : 22,50 F (par carton de 24). Corinne Guisseez, Château Faugères, Saint-Étienne-de-Lisse, 33330 Saint-Émilion. Tél. : 05-57-40-34-99. Télécopie : 05-57-40-36-14.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

CLÉMENTINE

Voici un charmant bistrot égaré dans les beaux quartiers. Un décor de bonbonnière, chargé de souvenirs, raconte l'histoire des propriétaires qui tenaient autrefois le Cîte d'Armor, rue Le Pelletier. Avec son bayonne poêlé à l'échalote, un épantant coq au vin et une mousse au chocolat d'anthologie, Clémentine mérite déjà qu'on lui prête attention. Le réel effort, dans la formule à 109 F, qui associe terrine de foies confits, aile de raie à la moutarde ou confit de canard et salade Clémentine, vaut d'être salué. A la carte, quelques beaux plats classiques, et des produits de saison, comme le chevreau, si délicat et si rare. Petite carte des vins. Formule : 109 F (dél.). Menu : 159 F. A la carte, compter 170 F.

* Paris, 62, avenue Bosquet (75007). Tél. : 01-45-51-41-16. Fermé le dimanche et samedi midi.

L'AIGUIÈRE

Bel espace rénové, élégant et intime, dans une des jolies maisons du quartier. Décor de bois brut et camaïeu de couleur bleue. Pascal Viallet, le chef, a entrepris avec honnêteté et rigueur de renouveler une cuisine classique et soignée. Les entrées suscitent la curiosité : mousseline d'asperges vertes à la graine de vanille ou bisque de crustacés aux queues d'écrevisses et croûtons. Les plats dévoilent le goût du produit, comme l'escalope de foie gras au pain d'épices ou bien les petits bords rôtis à la peau au beurre rouge, ou encore le civet de jeune sanglier. Patrick Masbatin sait pratiquer les accords des mets avec des petits vins choisis de propriétaires. Desserts intéressants : sabayon glacé à la fleur d'orchidée, soufflé glacé au grand-marnier. Vins : cadillac, côtes-du-fronsadais, fronsac (98F) ; rully, varembes, de chez Pascal Jolivet. Menus : 135 F et 175 F. A la carte, compter 250 F.

* Paris, 37 bis, rue de Montreuil (75011). Tél. : 01-43-72-42-82. Fermé samedi midi et dimanche.

Brasserie

LA CHOPE D'ALSACE

Une très ancienne maison au décor brun, presque austère. Une clientèle d'habités, qui regrettent sans doute les authentiques costumes alsaciens des serveuses d'hier. Mais l'œil du patron, toujours présent, est fixé sur le modèle réduit de son voilier. Preuve de la constance insubmersible de la maison, et de l'envol lyrique qui peut caractériser, si l'on peut dire, sa cuisine. Une table de grands classiques, dont semble se satisfaire une clientèle fidèle. Autour des incontournables que sont les huîtres, les choucroutes garnies, dont la choucroute de Mützig - celle avec cervelas -, le tout accompagné de bières fameuses et excellents vins d'Alsace, l'on peut passer, les souvenirs aidant, une aimable soirée un peu roborative. Menus 119 et 169 F. A la carte, compter 200 F.

* Paris, 4, carrefour de l'Odéon (75006). Tél. : 01-43-26-67-76.

Gastronomie

RELAIS SAINTE-JEANNE

Le style en cuisine ? Pour beaucoup, c'est une façon compliquée d'apprêter des choses simples. Pour Gérard Cagna, le style c'est l'homme. Son métier est une passion, mais ce n'est pas la seule. L'ancien commando a besoin d'exercices physiques ; c'est à marche forcée, aussi, qu'il dévore les apocryphes chrétiens pour une recherche personnelle. Sa cuisine porte la trace d'une réflexion et d'une sensibilité extrêmes. La signature est là, dans la sauce mousseline à la ciboulette dont il nappe les huîtres chaudes de la baie d'Isigny. Par jeu, il associe quelques saint-jacques et truffes de Chine, simplement assaisonnées, sans arômes truffiers superflus. Le soufflé de foie gras, galette de pommes de terre et jus acidulé, exprime une maîtrise. Les escalopes de ris de veau aux têtes d'asperges vertes, rebassées d'une crème de volaille au sauternes, comme les aiguillettes de Challans aux gousses d'ail confites, marquées d'un trait d'écorces d'orange, indiquent la démarche contrastée de ce chef, doublement étoilé par le Michelin, qui s'enorgueillit d'être lui-même en cuisine. Charmant décor campagnard, cave soignée. Petit menu : 220 F. Carte-menu : 430 F. A la carte, compter 500 F.

* Cornailles-en-Vexin. Route de Marines (95830). Tél. : 01-34-66-61-56. Fermé le dimanche et lundi.

Jean-Claude Ribaut

PARIS 8^e
Fouquet's
Service tous les jours de 12h à 15h et de 19h à 1h.
Salons de 4 à 200 personnes
(carte ou menu à 265 francs hors boissons).
99, avenue des Champs-Élysées
Tél. 01-47-23-76-60 - Fax 01-47-20-08-49

PARIS 14^e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriante de verdure et de sources avec Guiltres antilles le soir. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

PARIS 15^e
LE CAFÉ DU COMMERCE
Enfin un resto qui n'est pas à la mode.
Moins de 100m à tous les étages.
51, rue du Commerce - Paris 15^e
ouvert tous les jours - 01 45 75 03 27

PARIS 16^e
BRASSERIE DE LA POSTE
TLJ jusqu'à minuit
Huîtres
Choucroute
Cassoulet
Terrines
Menu 125 F et 185 F - Carte
"A deux pas du Trocadéro, cette incontournable brasserie art-déco, présente sa nouvelle carte."
54, rue de Longchamp - 01.47.55.07.21

PARIS 19^e
L'ATLANTIDE
Spécialités Bretonnes
avec crustacés aux 7 légumes à la vapeur, langoustes, pastilles...
Café d'été et typique
7, rue Lamotte - 01.42.45.07.21

Le Monde EN POCHE
Le Monde
LE MARCHÉ
LA BRASSERIE
LA POSTE
39F
Disponible en librairies et en grandes surfaces
Le Monde Editions

FLORA DANICA (165 F)
COPENHAGUE
Menu 240 F (boisson comprise)
HANSER, SAUMON, REINE, CANARD SALÉ.
142, avenue des Champs-Élysées - 01.44.13.06.26

PARIS 15^e
LA PAGODE D'ORIENT
Spécialités CHINOISES
Café raffiné - Salle climatisée
Menu : 40, 50, 59 F. Soir 70 F, 83 F, ou le soir copieux 210 F pour 2. Carte env. 140 F
51 rue Cambrouze - 01 47 34 53 17

PARIS 16^e
RESTAURANT SAGITTARIO
Gastronomie Italienne
Spécialités de pâtes fraîches
Formule midi 75 F
soir 122 F
Menu - Carte 145 F
32 rue Lauriston
Tél. 01.47.55.88.00

PARIS 19^e
LE PALAIS DE L'INDE
Fait au pays du Petit Chameau
"Un des meilleurs restaurants indiens de Paris à prix remarquable"
65, rue Marlin - 7.17
01.42.38.91.25 - 01.42.38.51.14

GASTRONOMIE

Nuages à l'ouest, soleil ailleurs

LES HAUTES PRESSIONS se maintiendront, mercredi, à l'est et sur le sud du pays, mais baisseront sur l'extrême nord. Une perturbation peu active abordera la Bretagne, et gagnera très lentement le nord-ouest dans l'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Sur les Pays de Loire, le ciel sera très nuageux, avec quelques gouttes de pluie en fin de journée. Ailleurs, le temps sera couvert, avec quelques pluies faibles. Il fera de 9 à 12 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le soleil sera encore prédominant le matin, puis l'après-midi, les nuages deviendront un peu plus nombreux, avec encore une impression agréable. Les températures maximales avoisineront 8 à 11 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Malgré quelques passages nuageux, la journée sera placée sous

le signe du soleil. Il fera froid au lever du jour, puis l'après-midi le thermomètre marquera 7 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur Poitou-Charentes, les nuages deviendront nombreux l'après-midi. Ailleurs, le soleil sera généreux. Les températures maximales avoisineront 12 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le soleil brillera largement toute la journée, sur l'ensemble des régions. Il fera de 9 à 12 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur la Corse, le ciel sera nuageux, avec des averses l'après-midi. Ailleurs, il fera beau, avec des températures maximales proches de 12 à 15 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

FRANCE. Programme d'été plus fourni, dès le 29 mars, avec Air France qui annonce un renforcement des fréquences long-courrier au départ de Paris. Grâce notamment à la mise en service, en avril et mai, de trois Boeing 777 : sur New York (6 fois par semaine), Los Angeles avec un douzième vol hebdomadaire (dont 4 continents sur Peapeete) et Sao-Paulo-Rio (à partir du 18 juin). Deux cités brésiliennes qui, comme Mexico, bénéficient désormais de liaisons quotidiennes. En Asie, outre l'ouverture de Shanghai (2 vols dès le 11 mai), Osaka sera desservie 6 fois ou Heu de 4, chaque semaine. Tandis que Johannesbourg sera chaque jour. Enfin la desserte de l'Afrique, avec des itinéraires simplifiés, offre davantage de vols sans escale.

ITALIE. Une série de grèves doit affecter les transports aériens et ferroviaires du mercredi 25 mars au jeudi 1er avril.

PRÉVISIONS POUR LE 25 MARS 1998

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	-4/7 S
AJACCIO	4/13 P	
BIARRITZ	10/12 S	
BORDEAUX	10/12 S	
BOURGES	-3/11 S	
BREST	4/9 P	
CASN	1/10 N	
CHERBOURG	4/10 P	
CLERMONT-F.	-4/11 S	
DIJON	-3/9 S	
GRENOBLE	-3/12 S	
LILLE	-1/10 N	
LIMOGES	-2/10 S	
LYON	-2/11 S	
MARSEILLE	3/13 S	

PAPEETE	26/30 N
POINTE-A-PIT.	24/30 N
ST-DENIS-RE.	24/30 S
EUROPE	
AMSTERDAM	4/9 S
ATHENES	5/8 P
BARCELONE	6/15 N
BELFAST	5/11 S
BELGRADE	-1/11 N
BERLIN	-2/13 S
BERNE	4/15 S
BRUXELLES	2/10 C
BUCAREST	-4/6 N
BUDAPEST	-3/9 S
COPENHAGUE	-1/13 S
DUBLIN	-2/10 S
FRANCFORT	0/9 S
GENEVE	25/30 N
HELSINKI	25/29 S
ISTANBUL	24 N

KIEV	-4/1 P
LISBONNE	12/23 S
LIVERPOOL	8/12 P
LONDRES	7/12 P
LUXEMBOURG	1/9 S
MADRID	2/19 S
MILAN	1/12 S
MOSCOU	-9/3 S
MUNICH	-5/5 N
NAPLES	1/9 S
OSLO	-7/7 S
PALMA DE M.	3/10 S
PRAGUE	-4/6 N
ROME	-4/7 S
SEVILLE	1/7 S
SOPIA	9/13 N
ST-PETERSB.	-3/1 S
STOCKHOLM	-2/7 N
TENERIFE	17/20 C
VARSOVIE	-7/4 N

VENISE	-1/9 N
VIENNE	-4/6 N
ANVERS	8/12 P
BRASILIA	20/28 N
BUENOS AIR.	10/18 S
CARACAS	25/31 S
CHICAGO	3/14 C
LIMA	23/29 N
LOS ANGELES	11/15 P
MEXICO	15/29 S
MONTREAL	-1/9 S
NEW YORK	0/5 S
SAN FRANCISCO	12/18 S
SANTIAGOCHIL.	15/29 C
TORONTO	12/24 S
WASHINGTON	-4/12 S
AFRIQUE	
ALGER	3/17 N
DAKAR	20/25 C
KINSHASA	24/29 P

LE CAIRE	9/21 S
MARRAKECH	13/27 S
NAIROBI	17/24 N
PRETORIA	20/31 S
RABAT	13/25 S
TUNIS	7/12 P
ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	25/34 P
BOMBAY	23/31 C
DIJAKARTA	26/31 C
DUBAI	23/31 C
HANOI	19/20 C
HONGKONG	18/21 C
JERUSALEM	7/18 S
NEW DELHI	13/27 S
PEKIN	5/18 C
SEOUL	5/14 S
SINGAPOUR	28/35 S
SYDNEY	17/21 N
TOKYO	8/14 C



PRATIQUE

Récupérer un dépôt de garantie lorsqu'on quitte un appartement en location

EN QUITTANT l'appartement qu'elle louait depuis six ans, Caroline H. comptait naturellement retrouver son dépôt de garantie (20 000 francs équivalant à deux mois de loyer hors charges) dans le délai légal de deux mois après la remise des clés. Trois mois plus tard, elle apprend que le propriétaire refusait de lui restituer les 20 000 francs, alléguant qu'elle avait dégradé le local.

« Malheureusement, l'état des lieux de sortie n'avait même pas pu être dressé, le propriétaire ayant annulé les deux rendez-vous qu'il avait pourtant lui-même fixés », dit Caroline. Elle ignorait qu'en pareil cas il faut faire venir un huissier : le propriétaire (ou le locataire) défaillant est obligé de partager les frais, et l'état des lieux est automatiquement considéré comme « contradictoire », car celui qui a fait obstacle ne peut plus se prévaloir de la présomption établie par l'article 1731 du code civil, à savoir : « S'il n'a pas été fait d'état des lieux, le preneur est présumé les avoir reçus en bon état de réparations locatives et doit les rendre tels, sauf à preuve du contraire. »

Autre raison avancée par le propriétaire : lorsqu'il avait acheté l'appartement occupé, il n'avait pas pu récupérer le dépôt de garantie versé par Caroline au précédent bailleur, en l'occurrence un administrateur de biens gérant une succession pour le compte de plusieurs héritiers. Il s'agit là d'une mauvaise excuse : le dépôt de garantie reste dû, même si le bailleur a changé en cours de location.

LE POIDS DES MOTS

Il ne restait plus à Caroline qu'à entamer une procédure d'injonction d'instance, celui du lieu de résidence du propriétaire. Il suffit d'une simple requête adressée au greffe, mentionnant l'adresse du débiteur, le motif de la créance, les sommes réclamées, le tout accompagné de justificatifs : la lettre du propriétaire décommandant le second rendez-vous destiné à établir l'état des lieux de sortie et les courriers recommandés envoyés par Caroline pour réclamer le dépôt de garantie.

Caroline a en outre pensé à demander, en plus du remboursement de ses 20 000 francs, les intérêts au taux légal qui commencent à courir après l'expiration du délai de deux mois fixé pour la restitution du dé-

pôt de garantie ainsi que le remboursement des frais de procédure (article 700 du nouveau code de procédure civile).

Caroline a obtenu une ordonnance d'injonction de payer, laquelle a été notifiée au propriétaire par voie d'huissier (coût : 363,79 francs). Le débiteur disposait d'un mois pour faire opposition. Il a usé de ce droit, ce qui a eu encore pour effet d'allonger la procédure. Enfin, l'opposition ayant été rejetée par le tribunal, Caroline, munie d'un « titre exécutoire » (ou « signification de payer »), a dû recourir une nouvelle fois à un huissier. Les honoraires peuvent aller de 363,79 à 1 500 francs, selon la somme réclamée et la procédure : saisie sur compte en banque ou sur salaire, saisie-vente. Le propriétaire a enfin payé... en quatre fois. Le tout a duré un an.

« La majorité des litiges surviennent entre des locataires et des bailleurs institutionnels, par exemple, les compagnies d'assurances possédant un parc immobilier », dit-on au Bureau de l'Information Juridique des propriétaires et des occupants (BIPO). Ces organismes essaient souvent de retenir le dépôt de garantie pour rénover l'appartement.

Adresses utiles

Pour se renseigner et en savoir plus sur la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, modifiée par les lois du 31 mai 1990, du 29 juillet 1992 et du 21 juillet 1994, les personnes intéressées peuvent s'adresser :

● A Paris : au Bureau d'Information des propriétaires et des occupants (BIPO), 6, rue Agrippa-d'Aubigné, 75004 Paris ; tél. : 01-42-71-31-31.

● En province : à l'Association départementale d'information sur

le logement (ADIL) concernée, dont le téléphone est communiqué par l'Association nationale (ANIL) au 01-42-02-45-93.

● Associations de locataires : CGL (143-147, boulevard Anatole-France, 93285 Saint-Denis ; tél. : 01-48-09-37-41) ; CNL (8, rue Mériel, BP 119, 93104 Montreuil Cedex ; tél. : 01-48-57-04-64) ; CSCV (13, rue Niepce, 75014 Paris ; tél. : 01-56-54-32-10).

« Tout d'abord, la société gestionnaire a tenté de déduire du dépôt de garantie une participation de 500 francs à l'état des lieux de sortie. Or, comme celui-ci n'avait pas été dressé par un huissier mais par un agent immobilier mandaté par le propriétaire, je n'en étais nullement redevable », explique un locataire, resté officiellement à l'appui (articles 3 et 5 de la loi du 6 juillet 1989). Ensuite, on a voulu retenir 400 francs pour « rebouchage de trous » et « débardage » : il s'agissait des planches d'un placard qu'il avait aménagé lui-même dans la chambre et qu'il avait proposé de démonter avant son départ, mais qu'il avait laissé en place à la demande expresse de la société. « L'employée a prétendu avoir oublié », dit-il. « En fin de compte, conclut-il, ils ont prélevé 250 francs pour le flexible de douche qui en vaut 35 dans le commerce ! »

Le dépôt de garantie a pour but de préserver le propriétaire contre les dettes locatives (arriérés de loyers, charges) et de couvrir les dégradations. Mais il ne faut pas confondre « dégradations » et usage normale. Ainsi, un arrêt de la Cour de cassation du 1er février 1995 précise que les locataires n'ont pas à remplacer la moquette d'un ap-

partement lorsqu'ils y ont habité pendant dix-huit ans. En revanche, s'ils ont percé la cuisine et le salon, il y a dégradation. Les sommes retenues sur le dépôt de garantie doivent être « dûment justifiées » (article 22 de la loi). Cela signifie que les travaux doivent être reconnus comme nécessaires, et leur montant précisé. Un simple devis suffit, et il n'est pas indispensable que le propriétaire présente la facture, selon l'arrêt rendu par la Cour de cassation le 14 décembre 1988.

Il arrive que le locataire décide de ne pas payer les deux derniers mois de loyer qui équivalent au dépôt de garantie. Il s'expose alors à des poursuites de la part du propriétaire, surtout si l'occupant a laissé les lieux en mauvais état. Pour éviter les litiges, on a intérêt à consacrer un minimum de soin au logement que l'on quitte, et à être attentif, lors de l'état des lieux, aux termes utilisés : par exemple, moquette ou papier « décoloré, empoussiéré » relèvera de la vétusté, mais l'adjectif « dégradé » ou « déchiré par endroits » pourrait justifier une retenue.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 38072

3615 LEMONDE, tapez SOS (2,25 F/mjn).

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

HORIZONTELEMENT

I. Départ d'un épanouissement bien naturel. - II. Pour faire une bonne tisane. Conforme à la réalité. - III. Artisan de la réussite du rapprochement franco-britannique. - IV. Forme de rize. Pour exposer les plus belles pièces. - V. Héros pour Virgile. Voyelles. Ovmi version anglaise. - VI. Qui a donc travaillé. - VII. Blanc, il est sec... noir, il vient d'Espagne. Muse qui roule pour Renault. - VIII. Bout de tapis. Personnel. Cours court. Fournitures

VERTICALEMENT

1. Arrivent à ce moment-là. - 2. Met son nez partout. - 3. Plancher sportive. Ouvert à moitié. Chef éthiopien. - 4. Chanteront-ils encore ? - 5. Supprimer. Mis en situation difficile. - 6. Région commune à la Bretagne et à l'Espagne. Le petit n'a rien à voir

avec le vieux. - 7. Réfléchit avant d'agir. Coupa court. - 8. Faisaient fumer. Prépare l'euro. L'antimoine. - 9. Bouffe par en bas. Pol. Protocole. - 10. En pointe. Attend les bouteilles vides. La maman de Constantin VL. - 11. Annoncent les départs.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 38071

HORIZONTELEMENT

I. Abréviation. - II. Roupillon. - III. Rides. Promu. - IV. Isère. Hé. Ur. - V. Es. Déballer. - VI. Récusable. - VII. Eau. Reines. - VIII. Guichet. Dus. - IX. Spatial. - X. Uns. Lésa. Mtu. - XI. Trésoreries.

VERTICALEMENT

1. Arrière-goût. - 2. Boisseau. Nr. - 3. Rude. Cuisse. - 4. Eperdu. CR. - 5. Visées. Halo. - 6. Il. Baréter. - 7. Alphabétisé. - 8. Torelli. Aar. - 9. Ino. Lend. - 10. Mue. Eu. Me. - 11. Nourrissons.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 457.

Imprimerie du Monde 12, rue M. Garibaldi 94052 Ivry cedex

21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75228 PARIS CEDEX 08

Tél. : 01-42-17-39-09 - Fax : 01-42-17-39-28

SCRABBLE

PROBLÈME N° 62

A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré A E I Q S T U

a) Trouvez et placez deux mots de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

c) A C A E U V X. Trouvez un sept-lettre. A B E D G M Z. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettre.

Solutions dans Le Monde du 1er avril.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 18 mars.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A														
B														
C														
D														
E														
F														
G														
H														
I														
J														
K														
L														
M														
N														
O														

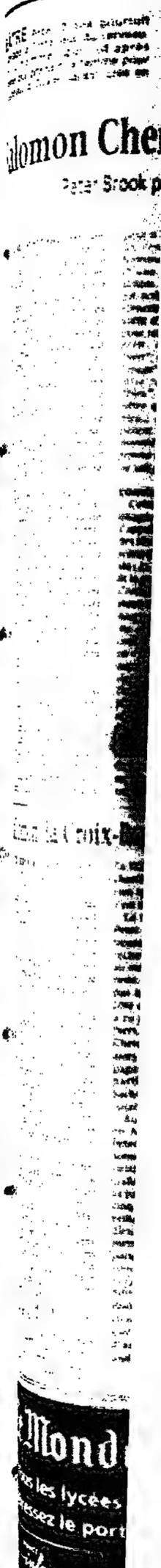
Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

BESOGNAT

b) RETOMBEE, F 4, 65-RE-MONTEE, K 5, 86-METEORES, 2 A, 72-EMPORTE, 3 F, 78, ou l'anagramme REMPOTEE-THEOREME, 4 G, 74-GEOMETRE, 7 H, 62.

a) METEORE, M 7, 84, faisant

Michel Charlemagne



CULTURE

LE MONDE / MERCREDI 25 MARS 1998

THÉÂTRE Peter Brook poursuit son voyage à l'intérieur du cerveau. Après L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau, d'Oliver Sacks, créé en

1993, il présente en son Théâtre des Bouffes du Nord Je suis un phénomène, d'après Une prodigieuse mémoire, d'Alexandre Luria. LE SPECTACLE met en scène Salomon

Veniamin Cherechevski, un Russe qui était doté d'une mémoire hors du commun. Le neurologue Alexandre Luria le rencontra dans les années 20 et l'observa pendant presque trente

ans. Cherechevski, qui devint un mnémotiste très célèbre, est mort en 1967. PARTI sur les traces de cet homme au destin singulier, Peter Brook a voyagé en Russie, sans rien

trouver. Il s'est rendu en Angleterre et aux Etats-Unis pour étudier les processus de la mémoire. Il a rencontré des personnes dotées elles aussi d'une mémoire prodigieuse.

Salomon Cherechevski, l'homme-mémoire qui ne pouvait pas oublier

Peter Brook présente aux Bouffes du Nord « Je suis un phénomène », l'histoire d'un Russe à la mémoire prodigieuse. Il poursuit ainsi le voyage à l'intérieur du cerveau initié avec « L'Homme qui »

C'EST UNE HISTOIRE extraordinaire, qui pourrait donner lieu à un film. Première scène : la salle de rédaction d'un journal de Moscou, dans les années 20. Comme chaque matin, le rédacteur en chef réunit ses troupes. Il donne à ses collaborateurs une liste de noms et d'adresses où ils doivent se rendre. Tous les journalistes notent. Surtout, étonnement du rédacteur en chef, « Peux-tu répéter ce que je viens de dire ? » L'homme répète sans hésiter ni se tromper une seule fois. Son chef l'interroge sur sa mémoire. Cette fois, c'est le journaliste qui est étonné. Il lui paraît tout à fait naturel de retenu ce qu'on lui dit. Le rédacteur en chef lui conseille d'aller faire vérifier sa mémoire.

Deuxième scène : le bureau d'un jeune psychologue, Alexandre Luria. Un homme d'une trentaine d'années, à l'air emprunté, se présente à lui. C'est Salomon Veniamin Cherechevski, le journaliste. Il lui raconte l'objet de sa visite. Alexandre Luria lui donne une série de noms et de chiffres qu'il n'out aucun lien entre eux. Cherechevski les récite. Luria allonge la liste. Le résultat est tout aussi impeccable. Le psychologue demande alors à son visiteur de reproduire les listes en partant de la fin. Pas de problème. Cherechevski peut aussi dire quel mot ou chiffre suit ou précède un autre. Luria est stupéfait. Où s'arrête la mémoire de l'homme qui est devant lui ? Alexandre Luria observera pendant presque trente ans Salomon Cherechevski. Assez vite, il constate que sa mémoire est quasiment sans limite. Comment cela se

peut-il ? Quels mécanismes hors du commun permettent à cet homme de se souvenir ainsi ? D'une certaine manière, c'est simple. Cherechevski voit ce qui est écrit ou ce qu'on lui dit. Cela s'inscrit dans son cerveau, où il lui suffit d'aller rechercher les images pour retrouver ce qu'on lui a dit ou écrit. « Quand j'entends le mot "vert", je vois un pot de fleurs vert ; "rouge", je vois un homme en chemise rouge qui s'en approche ; "bleu", et voici quelqu'un à la fenêtre qui agite un petit drapeau bleu... Même les chiffres me rappellent des images. Ainsi, 1 est un homme svelte et orgueilleux ; 2, une femme rieuse ; 3, un homme triste, je ne sais pourquoi... »

CONVERTIR LES MOTS EN IMAGES Cette conversion des mots en images et des couleurs en sons s'appelle la synesthésie. Elle donne des résultats stupéfiants. Une autre scène pour un film sur Cherechevski : le 31 décembre 1937, Luria lui lit la première strophe de La Divine Comédie. Voici comment il se souvient de Net mezzo del camin di nostra vita : « Nel - en allant vers ma collation j'ai rencontré dans le couloir la danseuse Nelskita ; mezzo - je suis violoniste, j'ai donc placé après d'elle un homme qui joue du violon ; près d'eux, des cigarettes Dolly - c'est pour moi ; à côté j'ai placé une cheminée ; il - c'est une main qui désigne la porte... » Il a mis quelques minutes pour mémoriser ainsi la première strophe, alors qu'il ne parle pas l'italien. Quinze ans plus tard, Luria lui demande inopinément de redire le texte. Il le fait.



« Je suis un phénomène », au Théâtre des Bouffes du Nord jusqu'au 30 mai.

Le plus incroyable, c'est qu'il ait fallu attendre l'épisode de la salle de rédaction pour que Salomon Cherechevski découvre qu'il avait une mémoire prodigieuse. Comment avait-il vécu jusque-là ? Normalement, son père était libraire dans une petite ville où il grandit, entouré de plusieurs frères et sœurs, sans problème. Il veut devenir violoniste. Une infection à l'oreille détériore son ouïe. Il s'esseye à plusieurs métiers avant de devenir reporter.

C'est après sa rencontre avec Luria que sa vie prend un autre tour. Dès lors, il se sent différent, doué d'une capacité exceptionnelle. Il va pratiquer plusieurs activités, figurant pour le cinéma, courtier, avant de devenir mnémotiste professionnel. Alors, il se produira dans toute l'URSS, où il sera très

célèbre. C'est en pratiquant son nouveau métier que Cherechevski commence à rencontrer des difficultés. Sa mémoire est soumise à une forte pression. Jusqu'alors, il avait l'habitude, quand on lui donnait une liste de mots particulièrement longue, de placer les éléments le long d'un trajet dans Moscou, qu'il s'inventait dans la tête.

« AME FROIDE » Ainsi, il suivait la rue Gorki et mettait les mots devant les maisons, les boutiques, les portes. Quand il lui fallait se souvenir, il refaisait mentalement le trajet, et les mots apparaissaient. Devenu professionnel, il doit aller vite et s'accommoder de mots-images très éloignés les uns des autres. Comment faire ? Il simplifie le tra-

jet : « A peine ai-je quitté la place Moïakovski qu'on me dit "Kremlin" et je dois aussitôt me trouver au Kremlin. Bon, je lance une corde jusqu'au Kremlin... Ensuite on dit "poésies" et je me retrouve place Pouchkine... Et si l'on dit "indien", je dois me transporter en Amérique. Bon, je lancerai une corde à travers l'océan. Mais ces voyages sont très fatiguants... »

Dans la vie courante, rien ne distinguait Salomon Cherechevski de ses semblables, sinon parfois un léger décalage. Enfant, on le surnommait « Kater Nefesch » (âme froide, en yiddish), parce qu'il ne réagissait pas quand, par exemple, on lui apprenait qu'il y avait le feu. Pour lui, un incendie n'existait que s'il le voyait.

Plus tard, il eut du mal avec l'abstraction : il avait une « pensée

vision ». En revanche, son imagination était puissante, et sa raison singulière lui permettait de trouver des solutions étonnantes à des problèmes de logique ou de mathématiques. Ainsi, sa mémoire était à la fois une grande force, et une lourde faiblesse. Comment vivre sans oublier ?

UNE GRANDE MÉLANCOLIE Cherechevski vécut avec ce « sans ». Tout ce qui était chiffres, sons, paroles, restait imprimé, comme une infinité de strates qui remontaient à la conscience au premier appel. Pour le reste, sa mémoire obéissait à des mécanismes qui pouvaient le gêner : à trop fixer les images, elle se bloquait parfois sur des détails, quand il lisait, par exemple. De son enfance, il gardait beaucoup plus de sensations, de couleurs, d'odeurs que de faits précis. Il semblait, selon Luria, atteint d'une grande mélancolie. Il vécut tout le temps en pensant que quelque chose allait lui arriver, qui changerait sa vie, la rendrait simple. Il se maria, eut une « bonne épouse » - selon le psychologue - et un fils doué. Il vécut sa vie de mnémotiste célèbre et d'homme singulier, et il mourut d'emphyseme, en 1967, à l'hôpital.

B. Sa. « Je suis un phénomène, d'après Une prodigieuse mémoire, d'Alexandre Luria. Texte de Marie-Hélène Estienne et Peter Brook. Mise en scène : Peter Brook. Avec Maurice Bénichou, Geneviève Mnich, Bruce Meyers, Bakary Sangaré, Pierre Bénichou et Natacha Maratrat. Théâtre des Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, 10^e. M^o La Chapelle. Tél. : 01-46-07-34-50. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; samedi à 16 heures et 20 h 30. 70 F à 130 F. Jusqu'au 30 mai.

Salomon, la Croix-Rouge et le KGB

PETER BROOK n'a pas rencontré Salomon Veniamin Cherechevski, mort en 1967. Il a eu connaissance de son histoire par Oliver Sacks. Quand il travaillait sur L'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau, le neurologue américain lui a parlé d'Alexandre Luria, son homologue russe, et de ses recherches, qui le passionnaient.

Alexandre Luria (1902-1977) a raconté l'histoire de Salomon Veniamin Cherechevski dans L'homme dont le monde volait en éclat (Le Seuil, 304 p., 139 F), un livre qui contient deux histoires. La première, qui donne son titre à l'ouvrage, est celle d'un homme, Zasselski, dont la perception devint totalement fragmentée à la suite d'une blessure de guerre au cerveau. La seconde, Une prodigieuse mémoire, est celle dont Peter Brook s'est inspiré pour bâtir son nouveau spectacle, Je suis un phénomène. Avec sa collaboratrice, Marie-Hélène Estienne, le metteur en scène a fait de nombreux voyages et de longues recherches pour en savoir plus sur Cherechevski. En vain. Toutes les traces de la famille semblaient avoir disparu. Ils n'eurent pas retrouvé Michel, le fils du mnémotiste, qui doit avoir une soixantaine d'années, s'il vit encore. En Russie, on a dit à Peter Brook qu'aujourd'hui le KGB veut tellement avoir bonne réputation qu'il l'aiderait, s'il le demandait. Il

l'a fait. Le KGB s'est mis à la recherche des Cherechevski. Il n'a rien trouvé. La Croix-Rouge aussi s'est mise en chasse. Sans résultat. La seule chose qu'ont trouvée Peter Brook et Marie-Hélène Estienne est un article du fils de Cherechevski, publié dans La Pravda au moment de la mort du mnémotiste. Il demande qu'on n'exploite pas la célébrité de son père. Du côté de Luria, le metteur en scène a eu plus de chance. Dans ses papiers, il a découvert un livre que Cherechevski a commencé d'écrire alors qu'il était à l'hôpital. Vingt pages bouleversantes (citées en partie dans la préface, signée Sacks, de L'homme dont le monde volait en éclat).

Au cours de ses autres voyages, en Angleterre et aux Etats-Unis, Peter Brook a rencontré des personnes qui ont une forme de synesthésie. Une femme au pays de Galles, qui s'est rendu compte de sa particularité à l'âge de soixante-cinq ans, un jeune boursier très brillant, à Londres, un jeune indien à Atlanta. « Souvent, dit le metteur en scène, la famille n'en parle pas, et eux se cachent. Mais, comme pour tous ces phénomènes qui paraissent totalement extraordinaires, dès que vous commencez à vous y intéresser, vous vous rendez compte qu'il y en a beaucoup plus que l'on croit. » Ainsi vivent d'autres Cherechevski, aujourd'hui, dans le monde.

B. Sa. « Je suis convaincu depuis des années que le sujet qui fascine le plus les gens, qui concerne ce qui est commun à tous les êtres humains, c'est le cerveau ». écrivez-vous dans le texte de présentation de Je suis un phénomène. Qu'est-ce qui vous fait penser cela ? « Tout simplement la quantité de livres qui paraissent sur le sujet. Si l'on va dans n'importe quelle librairie en Angleterre, en Amérique ou en France, on voit que chaque semaine sortent plusieurs livres sur le cerveau, l'émotion, la pensée, la conscience - tout ce qui est de l'ordre de la neurologie ou de la science cognitive. Les journaux, les revues et les magazines aussi viennent continuellement sur la question. Ce n'était pas le cas il y a sept ou huit ans, quand nous avons commencé à travailler à la préparation de L'Homme qui, avec Jean-Claude Carrière. A l'époque, je cherchais un thème d'aujourd'hui dans la science. Mais je ne trouvais pas de matière humaine dans les domaines qui me passionnaient, comme la physique. Et puis, subitement, j'ai rencontré Oliver Sacks. Je suis allé avec lui à l'hôpital, et

j'ai vu un domaine scientifique avec une matière totalement humaine. Quand nous avons donné L'Homme qui la première fois, aux Bouffes du Nord, puis en tournée, en 1993, ça a très bien marché, mais c'était encore un sujet spécialisé. Quand nous l'avons repris, en novembre 1997, c'était devenu totalement évident pour le public. Comment expliquez-vous cet intérêt ? « Il est lié à notre époque, qui est à la fois tragique et merveilleuse. On ne peut plus faire confiance à quoi que ce soit. Toutes les grandes questions, philosophiques, éthiques, religieuses, sociales, politiques, sont abordées avec la plus grande méfiance. Depuis les débuts de l'humanité, l'être humain a besoin de comprendre ce qu'il est. Dans la période de transition que nous vivons, cette interrogation trouve dans le cerveau l'unique zone qui soit à la fois inconnue et pas contaminée. Je crois que ce désir de se comprendre tient à la nécessité religieuse profonde de l'être humain. » Aujourd'hui, la plupart des gens sont déçus par les réponses

données par les religions traditionnelles, ou se méfient de ce qu'apportent les ersatz de religions. Ils cherchent un point d'appui. Il y a le cerveau, qui est un facteur commun à tous. L'insiste toujours sur le fait qu'il oblige à dépasser le racisme. Quand on se penche sur la cervelle, cette matière assez dégoûtante à regarder, on voit qu'elle n'a ni couleur ni race. Toutes les races sont inscrites dans les gènes. Même Jean-Marie Le Pen ne peut pas dire qu'un Arabe n'a pas de cerveau. Comment le théâtre peut-il rendre compte du cerveau ? « Le théâtre est là pour casser toutes les distinctions, toutes les catégories. Donc, pour s'ouvrir, d'une manière toujours différente, à la question humaine. Que l'on prenne une œuvre écrite il y a deux mille ans ou une œuvre d'aujourd'hui, le but reste le même : mettre en scène un aspect du mystère humain. Parfois, on peut le faire avec des moyens connus. Parfois, il faut provoquer un choc, en allant sur des terrains moins connus, en utilisant des images nouvelles - tout simplement parce

que ça aide à redécouvrir la fraîcheur de la question. Même pour une question toute simple : "Qu'est-ce que l'amour ?". Il est nécessaire de toujours prendre des biais différents. » Pour donner un exemple : j'ai assisté, et même fait partie des premiers fans du mouvement qui a mis la nudité sur scène, en Angleterre, au début des années 60. A l'époque, c'était une carte très forte à jouer, pour la simple raison que ça avait un sens. On n'avait jamais vu l'être humain nu sur scène. Subitement, on l'a vu une première fois de dos, une deuxième de face, et chaque fois cela apportait quelque chose de vivant au spectacle. Cinq ans plus tard, le fait de montrer quelqu'un nu était une manière de fermer les portes de la nouveauté et d'endormir les spectateurs. Aujourd'hui, je trouve que, provisoirement, la neurologie apporte l'élément surprenant qui nous permet de regarder à nouveau autrement un être humain, comme nous le sommes tous. »

Propos recueillis par Brigitte Salmo

Le Monde BIEN CHOISIR SON LYCÉE - LES RÉSULTATS DU BAC 1997
Tous les lycées publics et privés
Toutes les séries générales, technologiques et professionnelles
Dressez le portrait du lycée qui vous convient, classé à l'aide de six indicateurs différents.
Un cahier spécial de 16 pages avec Le Monde de jeudi 26 daté 27 mars
Dès le 26 mars Les résultats complets Sur 3615LEMONDE (2,23 F/min).

Les danseurs, cibles mouvantes du Belge Frédéric Flamand

Dans « Moving Target », le dernier spectacle du chorégraphe expert en performances multimédias, l'homme est à la fois gibier et chasseur

MOVING TARGET, de Frédéric Flamand, par la compagnie Charleroi-Danses, avec les architectes Elisabeth Diller et Ricardo Scofidio (scénographie, conception vidéo). Le 17 mars. Festival Exit. Maison des arts de Créteil. Tournée : le 28 mars, à Rennes, le 3 avril à Mons, les 4 et 5 mai, à Bruxelles, les 13 et 14 mai, à Toulouse-Bagnac.

Avec *Moving Target* qu'on peut traduire par « cible mouvante » - on se sent tenté de dire « cible vivante » - on assiste à une partie de chasse. Où l'homme est à la fois le gibier et le chasseur. Car c'est à l'intérieur de lui-même, dans son cerveau, qu'est cachée la balle explosive. Et c'est lui qui la tire, ou pas. Tout dépend de sa faculté à supporter les pressions et les coups durs. « Pêcher les plombs », expression carrément vilaine, qu'on entend pourtant à tout bout de champ, prend, ici, son sens littéral. Résistance, comportement, psychiatrie. Mais comment parler des circuits de la pensée par la danse ? Frédéric Flamand, artiste belge, expert en performances multimédias, amateur d'ironie, réputé pour ses collaborations avec les plasticiens, estime qu'il est plus prudent de partir de ce que l'on connaît : le pied du danseur, du pied du danseur, bien sûr.

En guise de démonstration, quelques variations orthopédiques sur écran géant. Un pied est filmé à travers une vitre. On voit comment la voûte plantaire subit le poids du corps, comment la peau rougit, pâlit, fait excroissance, comment les os se déforment, se ramènent. Les assauts que supporte le cerveau atrophié - ils de la même manière ? Pas besoin de dessin pour comprendre : le spectateur rit jaune. Fin du prologue. Et mise en place d'une machinerie, en forme de mâchoire, élaborée par deux architectes américains, Elisabeth Diller et Ricardo Scofidio ; l'une enseigne à Princeton, l'autre à Cooper Union, à New York. Ni l'un ni l'autre n'étaient présents à Créteil, occupés à inaugurer à Tokyo un bâtiment en forme de poisson.

L'HISTOIRE D'UNE ALIÉNATION
Le dispositif scénique constitue la force de *Moving Target*. On se rappelle les « Machines médiatiques » du plasticien Fabrizio Plessi pour *La Chute d'Icare, Titanic et Ex-Machina*, un triptyque sur les naufrages qui contribua à rendre Frédéric Flamand célèbre dans le monde entier. Sauf en France. Créateur du Plan K dans les années 70, lieu de toutes les expériences, puis de *La Raffinerie*, toujours à Bruxelles, le chorégraphe, qui est tout autant homme de théâtre et de lumières, relève en 1991 le défi de la direction du pou-

sieux Ballet royal de Wallonie, installé à Charleroi. Dans le même mouvement, il invente dans cette ville ouvrière une biennale aujourd'hui réputée.
Moving Target est aussi un naufrage. L'histoire d'une aliénation, dans laquelle *Les Cahiers*, non censurés, de Nijinski servent de référence clinique. La pièce est entrecoupée de spots publicitaires de Normal Pharmaceuticals (marque imaginaire), qui a pour slogan : « La voie chimique pour mieux vivre ». Camisole chimique. Le Français, plus gros consommateur au monde de calmants, voit peu à peu son autoportait se dessiner sur scène. Schizophrénie. Danseurs accrochés aux barres de travail par les pieds, par les bras. Petits automates dans le style de la révolution culturelle chinoise. Un plafond en miroirs s'abaisse à 45 degrés, surveillant sans relâche les protagonistes, pris en tenaille. Tout est beau. Tout est lisse. Le corps ainsi relié sous toutes ses coutures, médiatisé, se convulse, narcissique. Stressé à mort.
Le spectacle ne tient pas d'un bout à l'autre son rythme d'hypnose. Mais il est constamment soutenu par la musique, à la fois enregistrée et jouée live par le violoncelliste Jean-Paul Dessy et le pianiste Boyan Vodenicharov ; des extraits de Chostakovitch, de Bach, de Schmitt, d'Arvo Pärt se mêlent à des compositions personnelles des



Le corps, stressé à mort, de « Moving Target ».

deux interprètes. Nouvelle réjouissance : Frédéric Flamand devrait créer en septembre prochain une pièce pour le Ballet national de Lyon. Il a choisi de s'inspirer d'Edward Maysbridge et d'Étienne Jules Maresy. En vedette américaine de *Moving Target*, la Suisse Anna Hu-

ber, qui travaille à Berlin, faisait ses premiers pas en France avec *In Zwischen Räumen*. Un solo sur la matière même de la danse, suffisamment étu pour augurer d'une vraie carrière.

Dominique Fretard

Le dialogue des nouvelles technologies et de l'art vivant

EXIT, Maison des arts, Créteil. Le programme du festival est présenté au Manège de Maubeuge, du 27 mars au 4 avril. Tél. : 03-27-65-40-40.

Depuis cinq ans, le festival Exit s'affaire à élargir le territoire entre nouvelles technologies et art vivant, entre boire et manger. Et la table est généreuse, variée, qui sert de l'expérimental - y compris dans ses pâmes et ses incertitudes - et du corps jusque dans les retranchements du body art et de l'art vidéo. Exit montre qu'il existe un désir réel de l'un pour l'autre, et qu'ils se frottent souvent sans trop savoir comment se prendre autrement que sous l'angle du jeu, d'une plaisanterie encore délicate à pousser trop loin.

Premier témoin : Carlos Santos, et sa *Panthera Imperial*. La panthère en question serait son Bésendorfer (aussi noir qu'une panthère noire et aussi difficile à maîtriser qu'elle). Mais pourquoi impériale ? Outre les panthères, le musicien catalan semble la proie d'une double obsession : Jean-Sébastien Bach et lui-même. Son Bach est à la fois idolâtré et mis en pièces, vivant et statufié. Une véritable armée de ses bustes géants surveille en permanence les issues. Sous la baguette du dompteur, *L'Art de la fugue* devient celui de pianos fugueurs réduits à tourner en piste - et rien n'est plus dangereux qu'un piano poussé à bout. On verra l'un d'eux, désespéré, se jeter du haut

des cintres. L'entrée en scène d'un piano tampoporteur conduit à l'effacement du mécanisme et du vivant, au risque de la déroute du dernier. Question essentielle pour l'avenir de l'espèce : le vulgaire piano droit aura-t-il raison de l'aristocratique queue-de-pie tenu en laisse par une belle en robe du soir ? La réponse est sous les doigts d'interprètes vissés à leurs tabourets qui s'exténuent à rivaliser avec des rouleaux centenaires. Nous ne sommes pas ici dans la haute technologie promise par Exit, mais chez son ancêtre, nanti de cartes perforées d'autant plus inexorables que visibles. L'intervention de choristes énergiques sauve la mise, et remet un moment le spectacle dans le droit chemin de *La Passion selon saint Matthieu*.

Le théâtre musical de Carlos Santos donne la mesure du traitement réservé à la musique par le siècle. *Le Clavier bien tempéré* peut être passé à la moulinette, transformé en rengaine et en clip, ressasé, défilé, joué à genoux ou les pieds au mur, et dans l'intervalle profondément respecté. Carlos Santos dit comment faire rendre gorge aux classiques, comment les exploiter jusqu'à l'épuisement, et comment, dans le même temps, enchaîner ses interprètes à cette exploitation. Avec lui, l'avant-garde en cheveux blancs n'en finit pas de donner ses coups de balai de dérision joyeuse, et le fait avec de vrais balais.
Jump Cut/Faust, mis en scène et en images par Marianne Weems et

les Américains de la Builders Association, est à l'opposé de l'engagement physique des Catalans. Chaque geste doit être mesuré au millimètre pour être assimilé par des caméras. Trois écrans suspendus au-dessus de la scène renvoient en direct les images des acteurs jouant en dessous. Un procédé largement utilisé lors de concerts ou de meetings politiques, mais qui diffère ici fondamentalement en ce qu'il s'agit d'entrer dans un récit déjà écrit, et ponctué de morceaux choisis du Faust de Murnau. *Jump Cut/Faust* est donc d'abord une réflexion sur le montage, sur le trucage, une exploration systématique des combinaisons possibles entre cinéma (vidéo) et théâtre.

MORCELLEMENT DES CORPS
Le cinéma s'éclaircit lui-même en éclairant la scène, révélant la différence radicale des corps vivants. Pour produire leur image, les quatre acteurs présents sont placés sous caméras électroniques par les nécessités du cadrage, de la mise au point, de la lumière. Prisonniers en outre du moindre clignement qui se trouve, en direct, agrandi mille fois à l'écran. La nécessité d'être imperturbable, exploitée par des pince-sans-tire américains, suscite une cocasserie pleine de rebondissements. Le mythe de Faust n'est qu'un prétexte aux fantaisies verbales de John Jesurun et à un jeu d'incrustations, où l'on perd rapidement pied : laquelle de ces Gretchen est en 1926 et laquelle en

1998 ? Toute la force de *Jump Cut/Faust* tient dans la rencontre de l'espace-temps morcelé du cinéma au tournage (et son unité à l'écran) avec l'espace-temps uni du théâtre (morcelé à l'écran). Tout l'art de Marianne Weems consiste à éclaircir ces contradictions par le traitement scénique. Ainsi, Faust et Méphisto peuvent s'affronter face à face à l'écran dans un champ-crochet, tout en se tournant le dos sur scène, sachant que la scène et l'écran sont perçus simultanément par les spectateurs. Cette proposition - grésante - de voir double est très exactement ce que l'on vient chercher au festival Exit.

La petite foule enthousiaste qui hantait chaque soir la Maison des arts n'aurait pas en salle sans succomber aux tentations apertives des installations. Multiplication des corps, morcellement des corps, rencontre de moi virtuels, chaque recon de Créteil offrait sa tentation de manipuler des œuvres qui vous manipulent, comme les délicieux cônes tartiles du Japonais Motoshi Chikamori (entre magie électronique et arts graphiques). Au titre des émotions fortes, on retiendra les images d'identité géantes saisies d'un tremblement monstrueux de l'assourdissant *Scratch Vidéo* de Granular Synthesis. Pour s'en remettre, il fallait un bouffon. Ce serait Pierrick Sorin, maître dans l'art de cracher dans la soupe vidéo.

Jean-Louis Perrier

NOUVEAU FILM

WATANI UN MONDE SANS MAL

Dédié « à la mémoire de millions d'Africains déportés pendant la traite négrière », ce film du Mauritanien Med Hondo creuse le sillon de la veine militante qui caracté-

risé son œuvre. Tourné sans soutien financier, avec la collaboration bénévole de son équipe, *Watani* est, entre agit-prop et mélodrame, une parabole sur le chômage et la montée du racisme. L'action, située à Paris, met en parallèle un cadre français qui perd son emploi et se jette dans les bras d'activistes néo-nazis, et une famille immigrée africaine dont les vicissitudes évoquent le mouvement des sans-papiers. Med Hondo décrit une France dont l'atmosphère devient irrespirable sans parvenir à rendre son film beaucoup plus respirable. Jacques Mandelbaum Film français de Med Hondo. Avec Dominique Collignon-Maurin, Pascal Renwick, Mory Dalme, Bertrand Lieber. (1 h 20.)

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRE
Ecole française Interm. de Philadelphie, USA, rech. instituteurs dipl. CP et CE1. 4 ans exp. (dont 1 aux USA scolaires), pédagogie différenciée, anglais courant, pour rentrée 1998 et suivantes. Tél. : 00-1-610-667-1284. Fax : 1286.

CABINET D'ASSURANCES
COMMERCIAL(LE) TERRAIN
Assurances IARD - Paris région parisienne, contrats. WORD, WIND. Env. lettre manusc. CV au MONDE PUBLICITE - sous n° 9832. 21 bis, rue Claude-Bernard, 75005 Paris.

5 ANIMATEURS-BARMEN
(si possible anciens GO Club Med) pour services et spectacles. Ecrire à Discothèque l'Incolite. Cp 1668 1211 Genève 26 ou Fax : 00-41-22-796-28-32

Le Fit Conducteur
Agence Conseil en Marketing direct rech. **TELEACTEURS(ICES)** pour une mission de qualification de fichier. COD - temps plein/partiel. 8 300 F - 169 H. Tél. : 01-49-45-77-77

CABINET D'ARCHITECTURE basé à Paris **ASSISTANTE DE PROJETS** avec 03 années d'exp., parlant et écrit couramment le français, l'anglais et une autre langue européenne. Elle aura la responsabilité de recueillir, localiser et diffuser les inform. orales, écrites et graphiques relatives aux projets auxquels elle sera rattachée. Elle maîtrise parfait. l'usage de Word et Excel. Rémunérat. annuelle brute de 120 à 150 KFF selon expérience. Env. CV à SYLLABUS 29, av. des Sources, 69009 Lyon

DEMANDES
RESP. ADMINISTR. DES VENTES/LOGISTIQUE J.F. 38 a spécialiste gestion prod. 20 a. d'exp. PNE/PMA, gestion stock. BR. angl., esp., DECS Ans et M&Mers, très autonome tout sans relation. R.P. Paris. Tél. 01-60-17-69-33

J.F. SÉRIEUSE CHERCHE emploi maison, heures de ménage, garde enfants persévère âgée. Tél. : 01-43-82-06-58

FUTONS YAMAHA
Bonneterie conventionnelle 140 x 200
Anti-stress 100% Coton
Futon traditionnel Ocoté
Miroirs de coco
Paris 17^e, 44 av. Montparnasse 75 017, 44 av. Montparnasse 42, 17^e St-Jacques 64, av. Jean Jaurès Centre Cit 120 St-Jacques 17^e - Courcouronnes - Joinville-le-Pont
Renseignements : 01 43 26 33 53

La Place du diamant
de Mercé Rodoreda mise en scène Gilles Bouillon avec Martine De Nicolas De
EUROPE PREMIERE
du 19 mars au 30 avril 1998 renseignements localbo 01 53 65 30 00
salle Gémier
Théâtre National de Chaillot

Cinq jeune ou les S

01 43 26 33 53

سلاوة الحلي

Cinq jeunes Anglaises en modèles d'école ou les Spice Girls sur le continent

Le « girls band » a fait un passage éclair au Zénith de Paris

Emma, Victoria, Melanie C, Geri et Melanie B, soit les Spice Girls, le « girls band » le plus célèbre du moment, ont fait salle comble les 22 et

23 mars au Zénith de Paris, devant un public associant les plus jeunes et parfois leurs parents. Elle reviendront en mai à Bercy. Leur spectacle

pioche habilement dans plusieurs genres, de la pop anglaise aux rythmes latinos, en passant par la comédie musicale américaine.

rois estampillés... proposés à des prix honteux, alors que n'importe quel fan de base sait que les bonnes

librairies proposent des pochettes de photos des Spice à 5 francs. Tout ce succès et sa déclinaison (y compris l'autocongratulation qui caractérise l'ère du rap, dont les Spice ont tiré les leçons marchandes et musicales) auraient obligé ce club des cinq à se réjouir sur la Côte d'Azur pour ne pas être saignées à blanc par le fisc britannique.

Les Spice Girls sont de leur temps, ni en retard, ni en avance. Les petites et les petits qui les alimentent conviennent dans leur poche un Tamaguchi électronique en mal d'affection. Ils ont vu Titanic, adorent Leonardo DiCaprio, et pensent qu'AM est en raison d'envoyer un message aux Victoires de la musique pour dire qu'il faut « combattre les maux avec les mots » - l'exercice grammatical les ravit. Les Spice Girls sont un conglomérat de tendances et de personnalités, un panier un peu anarchique dans lequel chacun peut choisir la plus belle vidéo, Victoria (l'intello brune), Melanie C. (la sportive, la plus belle voix), Geri (le sex-sym-

bol, rousse), Melanie B. (la folle, la métrisse), des tatouages, des bracelets et boucles d'oreilles (ou de nez) qui sont le symbole de chacun (e) des membres de ce Spice World où règne le Spice Power et qui nous demande de spicer notre vie en vitesse (*Spice Up Your Life*). Ce qui, en fin de compte, n'est pas une bête idée.

PROFESSIONNALISME EN BÉTON

Cat ce « girl power » est anglais, excentricité anglaise. A qui rejette viscéralement la pop suzette qui a bâti en partie leur succès, les Spice opposent un professionnalisme en béton, un spectacle à haute teneur énergétique, à base de trucs vifs comme le monde (la grosse boule de verre qui tourne, des reprises de *Baby Love*, des Supremes ou de *Sisters Are Doing It For Themselves*, de Eurythmics) et d'effets vidéo. Leur show est un manifeste du *be yourself* (« soyez-vous-même »), base actuelle des revendications des minorités, mais aussi des publicitaires. Les Spice Girls ont piqué partout dans les symboles de la société globale, dite de l'information: le prêt-à-porter, revalidation de la haute couture pour tous, les puces de Portobello, la décontraction à l'américaine, la

publicité (elles en font pour leurs produits, du gel par exemple), si chère aux jeunes dévoreurs de télévision, l'affirmation psychanalytique du yin (le féminin) et du yang (le masculin). En scène, les changements multiples de tenues, les chaussures à hauteur maximale, les patchworks vestimentaires tiennent lieu de présentation des collections d'été. Pour peu, on mettrait Nadine de Rothschild et Isabelle Adjani dans un fauteuil de coin.

Musicalement, les Spice Girls ont tout pris. Le *Wannabe*, leur premier tube, dansant, ou *2 Become 1*, un slow, dans les deux cas de la pop anglaise soupe, désolante) et le meilleur: le rap, la techno (final éblouissant), la Jamaïque vue de Londres, la comédie musicale américaine (swing, paillettes, grand escalier) des années 40, le disco et la latinité. Car les Spice Girls, qui ont compris que dans les écoles urbaines du monde entier la voisine d'Étienne s'appelait Moussa et le voisin de Lurdes, Salif, Tiago ou Dieudonné, sont le plus latin des groupes anglophones. *Spice Up Your Life* tient du zouk martiniquais, de la rumba des Gipsy Kings, de la samba des faubourgs de Rio. Le girl power des Spice Girls est aussi à l'image de celle que les futures femmes occidentales se font d'elles-mêmes: pas canons, mais pas laideurs, pas filiformes, mais pas difformes, pas anti-mecs, mais pas soumissives (les danseurs servent à montrer le double masculin des Spice, ils sont utiles, mais non nécessaires). Un temps prétendument nues - mais cachées par des dossiers de chaises en forme de body -, elles récusent la thèse selon laquelle une femme pour être nue doit être désabillée. Elles sont assez grandes pour le faire toutes seules.

Véronique Mortaigne

32 millions d'albums vendus dans le monde

En France, les boys (ou girls) bands, publiquement surexposés, n'ont pas vendu autant de disques que leurs producteurs phonographiques veulent bien le laisser entendre: 9 % des ventes de singles et 5 % des albums en 1997, selon le SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique).

Selon leur maison de disques, Virgin, les Spice Girls auraient vendu en France 1,8 million de *Spice*, sorti fin 1996, et 800 000 de *Spice World*, sorti un an plus tard. En tout, 32 millions d'albums ont été achetés dans le monde, dont près de 18 millions de *Spice*. Comme toujours dans les boys ou girls bands, les Spice Girls ont officiellement grandi ensemble - une vidéo vieillotte, des photos des Girls bébés projetées étalent le propos. En réalité, ces groupes, Spice compris, sont constitués après un sévère casting préformaté.

« Les Fiançailles au couvent », de Prokofiev, menées tambour battant à Genève

LES FIANÇAILLES AU COUVENT, de Prokofiev. Avec Beau Palmer, Vladimir Matorin, Adriana Kohnkova, Marie-Ange Todorovitch, Tracey Welborn, Richard Byrne, Slobodan Stankovic, Olivier Grand, Ricardo Cassinelli, Chris de Moor, Chœurs du Grand Théâtre, Orchestre de la Suisse romande, Guillaume Tourniaire (direction), Patrice Courrier et Moshe Leiser (mise en scène). Bâtiment des forces motrices de Genève, les 25, 27, 29 mars, à 20 heures. Tél.: 00-44-22-418-31-30. Durée: 3 heures.

GENÈVE
de notre envoyé spécial
On aurait dû donner *Guerre et Paix*! Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, assistait au spectacle donné par le Grand Théâtre de Genève le dimanche 15 mars, après avoir célébré le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En fait de Prokofiev, il a applaudi, comme l'ensemble de l'assistance, *Les Fiançailles au couvent*. Démarrant sobre au clair, le chef d'orchestre Guillaume Tourniaire a mené rondement ses troupes. Mais, soucieux de ne jamais laisser le rythme défailir, il en oubliait parfois de respirer, de varier les nuances et les

coloris d'une musique vélocité, pleine de verve, finement écrite et très fouillée, où le compositeur russe s'amuse à pasticher, sinon à parodier, les maîtres de l'opéra-bouffon, Rossini en tête.
Créées à Leningrad en 1946, *Les Fiançailles au couvent* n'ont pas connu la même célébrité que l'autre comédie de Prokofiev, *L'Amour des trois oranges*, fruit de sa période américaine. L'opéra mérite pourtant de prendre sa place dans le répertoire lyrique, comme l'a prouvé récemment la tournée du Théâtre Marinski à Paris (*Le Monde* du 19 novembre 1997) et comme le démontre la production genevoise. L'histoire, tirée d'une pièce de l'écrivain anglais Sheridan, conte les mésaventures de deux riches barons napolitains, mystifiés par deux couples d'amoureux avec l'aide d'une diuègne qui saisit l'occasion pour faire elle-même un mariage huppé. Enlèvements, déguisements, quiproquos et réconciliation finale constituent l'essentiel de l'intrigue.

Patrice Courrier et Moshe Leiser ont réussi une transcription scénique alerte et sans chichis de ce vaudeville façon XVIII^e siècle. Ils maintiennent le burlesque avec des pincettes et ménagent des espaces poétiques nimbés par les éclairages de Christophe Forey. Agostino Cavalca détourne à peine des costumes d'époque aux couleurs méditerranéennes et aux allures carnavalesques. On s'amuse beaucoup à voir ce petit monde s'agiter sur une tournette qui fait surgir et disparaître décors, accessoires et personnages sans jamais rompre la cadence.

Cette course échevelée est menée tambour battant par des chanteurs manifestement ravis de l'aubaine. Le ténor Beau Palmer éclaire Don Jérôme, un vieillard ridicule, d'une touche d'élégance mélancolique. Belle basse russe, son compère Vladimir Matorin (Mendoza) donne dans la truculence.
Les couples d'amoureux sont joyeusement apparés. Si les deux garçons étaient diminués ce soir-là par une grippe pernicieuse, leurs deux fiancées ne semblaient pas leur en vouloir. Adriana Kohnkova (Louisa) avec ses algarrestes lancés et sa vivacité malicieuse, Marie-Ange Todorovitch (Carla) et son timbre riche et charmant. Ann Howells est irrésistible en diuègne entoulezue. Poissonnières en pétard ou moines en gognette, les choristes du Grand Théâtre, bien en place musicalement, complètent allègrement la distribution.

Pierre Moutinier

THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES
MARCUS MARÉCHAL
du 8 mars
26 avril 1998

Daniel Beiloux - Amadeo
Michel Demierre - Héroïde
Marcel Maréchal - Molière
Fabrice Michel - Fédéral
Fabrice Pruvost

Molière
amphitryon

mise en scène Marcel Maréchal
d'après Roberto Plac
costumes Alain Bertoullet
lumière Jean-Luc Chénouat
musique François Fayot

Production Théâtre du Rond-Point / Cie Marcel Maréchal

Réservation 01 44 95 98 10
Théâtre du Rond-Point Champs-Élysées
2 bis av. Franklin D. Roosevelt
75008 Paris

Le Monde
SUR INTERNET
<http://www.lemonde.fr>

Le journal du jour
dès 17 heures

En accès gratuit, l'intégralité de la « une »; une présentation de chaque rubrique et les titres de tous les articles. Le journal complet est vendu 5 F.

Les dossiers
En accès gratuit, des dossiers thématiques d'actualité: images d'Algérie, Mondial 98, procès Japon, etc.

Nos forums
Un lieu de débats ouvert à tous.

Les services
Toutes les offres d'abonnement; de 19 jours; sélection d'expositions; de livres.

Le multimédia
Les pages multimédias et leurs archives depuis 18 mois.

Depuis 1894
DU BEAU VÊTEMENT À
LA SIMPLE RETOUCHE

LEGRAND
Tailleur sur mesure
Hommes et Dames
Très grand choix
de tissus et de prix
Nouvelles collections

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél.: 01.47.42.70.61

LA MORT DE DANTON
DE GEORG BÜCHNER
MISE EN SCÈNE
PHILIPPE LANTON
LE CARTEL

DU 17 MARS
AU 5 AVRIL

THÉÂTRE 71 MALAKOFF

Notre Théâtre-Français de France (1998)

01 48 55 43 45

SORTIR

PARIS
Little Bob
Une décennie après la dissolution de Little Bob Story, groupe pionnier d'un rock *made in France*, le Havrais Robert Piazza reprend la route pour défendre son dernier album, *Blue Stories* (Griffie, distribué par Sony), et l'héritage des Animals, des Small Faces et des Them. Balançant entre ballades mélancoliques à l'américaine et rock'n'roll furibard, le petit homme en cuir noir reste, à cinquante-deux ans, une incomparable bête de scène. *La Boule noire* (salle Valencio-la Cigale), 116, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^e Pigalle. Le 24, à 19 heures. Tél.: 01-49-25-89-99. 80 F.

Le Trio Argia
Formé autour d'Alberto Balia, ce trio vocal et instrumental interprète des polyphonies sardes tout en souplesse et en projetant de belles clariés, des compositions inspirées par un répertoire ancien dont les origines remontent au XIII^e siècle. (Album *Musique sarda entre mer et montagnardis* Musique-MSI). *Satelli Café*, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11^e. M^e Oberkampf. Les 24 et 25. Tél.: 01-47-00-48-87.

Ballet C. de la B
Händ Van der Broeck
Les Ballets contemporains de la Belgique regroupent, autour de la personnalité d'Alain Platel, différents metteurs en scène préoccupés de traiter dans leurs œuvres les problèmes de société. Du théâtre politique, des corps qui s'expriment par le mouvement, le cri. La marque belge à son meilleur. Händ Van der Broeck dans *Eat, Eat, Eat* interroge le rôle de la nourriture, boulimie et refus. *Théâtre de la Bastille*, 76, rue de la Roquette, Paris 11^e. M^e Bastille. Les 24, 25, 26, 27 et 28, à 21 heures. Tél.: 01-43-57-42-14. 120 F.

Le cinéma de « Trafic »
La revue Trafic invite ses lecteurs (et les autres) aux projections organisées par les responsables de la rédaction les mardi 24, 31 mars et 7 avril à la Galerie du Jeu de paume. Sont présentés des films à découvrir en avant-première ou des cinéastes « rares » à redécouvrir. Le 24, rendez-vous avec Jean-Claude Biette à l'issue de la projection de *Mélin* l'enchanteur (intédu, 1990) du cinéaste espagnol Adolfo Arrieta. *Galerie nationale du Jeu de paume*, 1, place de la Concorde, Paris 8^e. M^e Concorde. Le 24, à 18 h 30. Tél.: 01-47-03-12-50.

1914-1998
Le travail de mémoire
Du 25 mars au 12 juillet

Informations Parc de la Villette
0 803 306 308

Trois expositions
M. 21 en la cathédrale Saint-Paul
Exposition photographique et sculpture
M. 21 en la cathédrale Saint-Paul
Exposition photographique et sculpture
M. 21 en la cathédrale Saint-Paul
Exposition photographique et sculpture

Sept ateliers
M. 21 en la cathédrale Saint-Paul
Exposition photographique et sculpture

Sept ateliers
M. 21 en la cathédrale Saint-Paul
Exposition photographique et sculpture

GUIDE

FILMS NOUVEAUX
L'Aiguilleur de Jos Stelling (Hollande, 1 h 35).
Boogie Nights (**)
de Paul Thomas Anderson (Etats-Unis, 2 h 33).
La Buena Vida de David Trueba (France-Espagne, 1 h 45).
Combat de fauves de Benoît Lamy (Belgique-France-Allemagne, 1 h 30).
Don Juan de Jacques Weber (France-Espagne-Allemagne, 1 h 44).
L'Ultime de Jos Stelling (Pays-Bas, 1 h 30).
Junk Mail de Pål Sletaune (Norvège, 1 h 18).
Secret Défense de Jacques Rivette (France, 2 h 50).
Le Témoin du mal Film américain de Gregory Hoblit (Etats-Unis, 2 h 03).
The Last Bus Home de Johnny Gagan (Irlande, 1 h 33).
Wahari un monde sans mal de Med Hondo (France, 1 h 43).
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^e Terres. Le 24, à 20 h 45. Tél.: 01-45-61-53-05. De 120 F à 400 F.

Francis Marmonte, ses amis et ses voisins
Espace Jean-Renaudin, 30, rue Lopez-et-Jules-Martin, 93 Aubervilliers. M^e Fort-d'Aubervilliers. Le 24, à 20 h 30. Tél.: 01-42-43-56-66. De 70 F à 90 F.

M^e Bappé-Canonge
Gouldjian, Rwanda
Baiser sale, 53, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. Le 24, à 22 heures. Tél.: 01-42-33-37-71. 80 F.

Poetic Lover
Le Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^e Pigalle. Le 24, à 20 heures. Tél.: 01-49-25-89-99. 165 F.

Casse-pipe, Nicolas Reggiani
Sentier des Halles, 50, rue d'Aubouk, Paris 2^e. M^e Sentier. Le 24, à 20 heures. Tél.: 01-42-36-37-27. 90 F.

Serge Bureau
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17^e. M^e Place-de-Clichy. Le 24, à 20 h 30. Tél.: 01-43-57-97-13. 110 F.

Jules Beaucaume
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2^e. M^e Opéra. Le 24, à 21 heures. Tél.: 01-42-61-44-16.

J'étais dans ma maison
et j'attendais que la pluie vienne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Gaël Baron, Marie Carles, Sarah Chaumette, Valérie Lang, Madeleine Marion et Véronique Nordey.
Théâtre Gérard-Philipe, 53, boulevard Jules-Guesde, 92 Saint-Denis. M^e Saint-Denis-Basiglio. Le 24, à 20 h 30. Tél.: 01-49-13-70-00. 50 F.

TROUVERSON FILM
Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél.: 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES
Le Kiosque Théâtre: les places du jour vendues à moitié prix (+ 15 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Sébastien Riester (piano)
Œuvres de Bartok, Janacek, Scriabine et Schoenberg.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7^e. M^e Solferino. Le 24, à 18 h 45. Tél.: 01-40-49-47-17. 80 F.

RÉSERVATIONS
Je suis un phénomène
de Marie-Hélène Estienne et Peter Brook, d'après A. R. Luria, mise en scène de Peter Brook, avec Maurice Bénichou, Geneviève Mnich.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10^e. Du 24 mars au 30 mai. Tél.: 01-46-07-34-50. De 70 F à 130 F.

DERNIERS JOURS
28 mars:
Les Brigands
de Schiller, mise en scène de Dominique Pitoiset.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4^e. Tél.: 01-42-74-22-77. 93 F et 140 F.

Femmes de Troie
de Matthias Langhoff, d'après Euripide, mise en scène de Matthias Langhoff.
Théâtre des Amateurs, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél.: 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.

EN VUE

Le 26 mars, le parc Kruger, du nom du père de la nation africain, symbole de l'apartheid, célébrera son centenaire sur le thème du « partage ».

Quinze diocèses anglicans, le diocèse catholique de Birmingham et la grande mosquée de Londres investissent dans des sociétés de fabrication d'armes.

Amin Dada, ancien dictateur de l'Ouganda, à qui on reproche le massacre de 500 000 à 800 000 personnes, en Arabie saoudite où il est réfugié, un rap intitulé : Le Crime paie.

La curie romaine, intriguée, vient d'envoyer un émissaire auprès de la hiérarchie de l'église catholique à Washington, pour se faire expliquer par les prélats américains en quoi « les petits péchés privés de Bill Clinton ont un rapport avec la façon dont il gouverne la nation ».

Pour ne pas froisser les minorités ethniques et obliger les lycéens de San Francisco à lire des écrits noirs, asiatiques ou latino-américains, la commission des livres scolaires a révisé, vendredi 20 mars, la liste des auteurs du programme officiel : Toni Morrison remplace Shakespeare, « eurocentrique », et le Colombien Gabriel García Márquez, Cervantes, trop espagnol.

Maddie's, un auberge de luxe pour les animaux domestiques récemment inauguré en Californie, souhaiterait héberger gratuitement dans ses chambres équipées d'air conditionné et de télévisions, ornées de tableaux et de tapis, douze vagabonds qui tiendraient compagnie à la clientèle.

Les pales des hélicoptères américains qui, avant la visite de Bill Clinton, effectuaient un vol de reconnaissance au-dessus de l'Ouganda ont soufflé, lundi 23 mars, deux paillottes traditionnelles, laissant leurs habitants dans un complet dénuement.

La mairie d'Aquila, en Italie, délivrera, sans frais, des licences aux clochards désireux de mendier. Les contrevenants devront payer une amende de 100 000 lire (300 francs environ). La sébille des récidivistes sera confisquée.

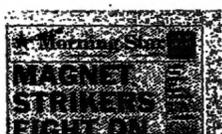
Christian Colombani

Le « Morning Star » ne paraît plus depuis la mi-février

A la suite d'âpres conflits internes, la rédaction du quotidien communiste britannique s'est mise en grève et a publié une édition pirate

LE MORNING STAR a cessé de paraître depuis la mi-février à la suite de la grève de son personnel pour protester contre le licenciement de son rédacteur en chef, John Haylett.

Dans un éditorial signé collectivement dans le WMS, les grévistes ont émis « le sincère espoir que ce serait la dernière et la dernière édition étant donné que notre objectif est de reprendre le travail et de faire sortir quotidiennement le Journal ».



Le pouvoir menace les finances du Journal et plonge le PCGB [le Parti communiste de Grande-Bretagne] dans la crise », conclut le Financial Times.

La situation semble encore plus compliquée, si l'on en croit le journal dominical Observer, selon lequel le Morning Star n'est pas

contrôlé par le PCGB, mais par un groupe scissionniste appelé PC britannique (PCB). Par ailleurs, le dirigeant syndicaliste des mineurs et chef du minuscule Parti socialiste travailliste, Arthur Scargill, serait prêt à donner au Morning Star 200 000 livres (2 millions de francs) s'il peut en prendre le contrôle.

L'Observer ajoute des détails savoureux sur cette querelle digne des Atrides : « La gréviste la plus ancienne est Josie Russell, administratrice depuis quarante-trois ans, restée fidèle au Journal pendant la guerre froide, la dénonciation de Staline, l'invasion de la Hongrie, l'écrasement du prin-

temps de Prague, la dissolution du PCGB et l'effondrement du communisme en Europe de l'Est et qui risque de perdre sa place à la suite d'une polémique sur le nom qui figure sur le passeport de M. Haylett.

En septembre, quatre membres du PCB sont allés en Chine, dont Mary Rosser et son mari, Mike Hicks, alors secrétaire-général du PCB. Lors du banquet officiel à Pékin, les Chinois ont écrit le nom de John Lloyd à la place de John Haylett. C'était en effet celui qui figurait sur son passeport.

Il en est résulté « un motif de licenciement pour faute grave pour avoir représenté l'organisation sous un faux nom, et le remplacement de M. Haylett par Paul Corry, beau-fils de M. Rosser et de M. Hicks. Le limogeage de M. Haylett - dont les relations avec M. Corry étaient détestables - a eu lieu quinze jours après que M. Hicks ait été chassé de la direction du PCB et remplacé par le beau-frère de M. Haylett », apparemment sous l'accusation infamante de trotskisme. Le Morning Star, ex-Daily Worker, survivra-t-il à cette crise après une vie mouvementée de soixante-dix ans durant laquelle, selon M. Corry cité par le Guardian, il a « suivi la même voie depuis 1945, avec des ajustements en fonction des circonstances politiques » ? Retrouvera-t-il ses 7 000 lecteurs ? La vieille militante qui sert le café à M. Rosser reste optimiste : « Elle dit que la situation n'est pas aussi mauvaise que pendant l'affaire de Hongrie », en 1956.

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

EUROPE 1

Alain Duhamel ■ Jacques Chirac est un président de la République qui n'abuse pas de la télévision. Il s'y exprime rarement, comme à regret. Cette fois, il n'a pourtant pas hésité un instant. Il avait tous les motifs du monde pour cela. Ses convictions d'abord : à propos de l'extrême droite, Jacques Chirac n'a jamais varié et a toujours refusé avec la plus grande vigueur les accommodements et les arrangements. Ses responsabilités ensuite : chef de l'Etat, il est le responsable non seulement du bon fonctionnement des institutions, mais aussi de la cohésion sociale et de la bonne image de la France à l'étranger. Et puis, sa rivalité personnelle avec Lionel Jospin. Jacques Chirac avait

été passablement agacé par l'intervention de Lionel Jospin, jeudi dernier, depuis l'Hôtel de Matignon. Il avait considéré que le premier ministre avait pris une pose présidentielle pour des motifs partisans. Il voulait en quelque sorte récupérer son rôle.

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout ■ Certes il faut toujours se méfier des grandes phrases. C'est pourtant bien une grave crise de régime que vit le pays. Une crise profonde, et ancienne, qui nécessite une réflexion fondamentale sur le mode de fonctionnement de nos institutions. Car voilà un pays qui se complait depuis des années dans la paralysie partielle de cohabitations à répétition, un pays qui change tous les deux ans d'orientation politique jusqu'à être dirigé par une

majorité relative, un pays dont la durée variable des mandats, la multiplicité des scrutins, la diversité des mécanismes électoraux et l'enchevêtrement des structures administratives ont organisé le blocage.

FRANCE-INTER

Pierre Le Marc ■ L'intervention de Jacques Chirac illustre la force que peut prendre le verbe présidentiel quand le chef de l'Etat respecte les trois règles de l'exercice. Etre totalement dans son rôle, choisir le moment, répondre à une attente forte du pays. Dans son rôle, Jacques Chirac l'était parfaitement hier soir. Les Français tiennent à la fonction présidentielle parce qu'elle incarne et pour mission de défendre - au dessus de la mêlée des passions quotidiennes - une

certaine idée de la nation et de sa cohésion, une conception forte des institutions et l'image internationale de la France. Or, c'est tout cela que les désordres politiques actuels mettent en jeu. Les scrutins étant clos, c'était aussi le moment de jeter dans la balance, et dans le plateau des valeurs républicaines, l'autorité de sa fonction. Enfin, il était évident que, dans cette crise soudaine et déstabilisante non seulement pour la droite mais pour la démocratie, il devenait urgent de redonner à tous des repères et d'aborder de front le sujet autour duquel tournent les politiques depuis presque une décennie, sujet dont les Français ressentent l'urgence actualisée. A savoir, l'adaptation des institutions politiques à une société qui s'est considérablement transformée et veut prendre part à son destin.

www.fractalcow.com/bert

Le jour, avec Ernest, Bart amuse les enfants de la rue Sésame. La nuit, il est l'incarnation du mal



LE VRAI BART ET SON AVOCAT

PARENTS, protégez vos enfants ! Bart, le gentil Bart, la poupée un peu ronchonne à qui a été confié le divertissement de générations de têtes blondes et autres dans plus de 140 pays, l'acolyte de l'insubmersible Ernest dans l'émission télévisée « Sesame Street » (« 1, rue Sésame »), Bart est méchant, et même carrément odieux, le mal fait muppet, en somme. C'est en tout cas ce que tente de prouver le site le moins « net » du Web, Bert is Evil. Œuvre de trois jeunes designers-informaticiens - Dino Ignacio, basé à Manille (Philippines), Jasper Hulshoff Pol et Wout Reinders, étudiants à Utrecht (Pays-Bas) -, le site accumule depuis deux ans les pièces à conviction établissant la culpabilité de Bart, la créature de Jim Henson (le fondateur du « Muppet Show ») apparue sur les écrans il y a vingt-neuf « saisons » télévisuelles. Des images d'archives, tout d'abord. Le 22 novembre 1963, à Dallas (Texas), quelques secondes avant l'assassinat de John Fitzge-

rald Kennedy, il est là, dans la foule, aisément identifiable sur un cliché amateur. On le retrouve au procès d'O. J. Simpson, encourageant le footballeur américain accusé du meurtre de sa femme (puis acquitté par le jury) d'une tape sur l'épaule. Plus étrange, le

personnage qui côtoie Adolf Hitler lors de l'incendie du Reichstag, en 1933, ressemble fort à Bart. Qui est cet être malfélique que l'on découvre encore, péle-mêle, auprès de l'évangéliste américain Jimmy Swaggart, des allumés du Ku Klux Klan, ou patageant

voluptueusement dans les ronds ondulants de Pamela Anderson, épouse Lee ? Qui est cette poupée dévoyée, qui entraîne son camarade Ernest dans des bars à filles, fume du cannabis et a déjà agressé l'innocente Prairie Dawn, la petite pianiste de « Sesame Street » ? La loi du silence est rompue : Ernest relate entre deux sanglots les brutalités dont il a été victime de la part de son camarade de chambre, Kermit la grenouille dévoile les amitiés que celui-ci entretient avec la mafia, Elmo avoue sa dépendance à la cocaïne, provoquée par Bart. Mais la vérité est ailleurs. Des photographies de la face cachée de Mars, prises par la sonde Viking Orbiter 1 en 1976, révèlent l'existence d'une civilisation aujourd'hui éteinte, qui vouait un culte à une divinité à tête ovoïde et à gros nez. Bart, une puissance démoniaque extra-terrestre ? Le gouvernement américain garde le silence.

Nicolas Chevillon

SUR LA TOILE

INTERNET CONDAMNÉ

Internet a été condamné, samedi 20 mars, à « la déconnexion avec-sursis », lors de son procès flicé dans le cadre de la Fête de l'Internet. La cour d'assises de Paris a estimé que le suris serait révoqué si, dans un délai de cinq à dix ans, Internet ne se soumettait pas aux obligations de suivre des règles internationales précises garantissant les libertés individuelles et favorisant la coopération en matière de recherche et de poursuite d'infractions ; de se soumettre à la réglementation édictée par les Etats pour réguler ses excès ; de se soumettre à des soins techniques conformes à une déontologie acceptée par ses acteurs ; de former ses utilisateurs à une éthique de comportement car ceux-ci sont les premiers responsables des crimes imputés à Internet. - (AFP) www.cie.fr/proces

RÉSERVATIONS À LA SNCF

Les voyageurs pourront, à partir de l'été, réserver leurs billets de train sur le site web de la SNCF. Il leur faudra, au moins la première année, continuer à payer et retirer leur ticket au guichet. - (AFP) www.sncf.fr

Abonnez vous au Monde. Recevez Le Monde chez vous et profitez d'une offre spéciale : 48 numéros GRATUITS. Faites vos comptes : Vous achetez Le Monde chaque jour 7,50, soit au bout d'un an : 2 340. Avec l'abonnement vous ne payez que 1 980 soit : une économie de 360, un prix au numéro de 6,34.

M. Vasseur et la tolérance par Alain Rollat. TOUT LE MONDE n'est pas Saint-Just, qui refusait la liberté aux ennemis de la liberté. Invité, lundi soir, de la dernière édition du journal de France 3, Philippe Vasseur, élu UDF du Nord - Pas-de-Calais, plaiderait la tolérance en faveur des Charles Millon et consorts qui justifient leurs accommodements avec les ennemis de la tolérance. Cela tombait bien. France 3 venait de montrer en gros plan l'un des visages de la tolérance. Il s'agissait d'un visage aux traits tirés. D'un visage de jeune fille aux cheveux blonds, filmé parmi la foule toulousaine rassemblée aux portes du conseil régional de Midi-Pyrénées. Ce joli visage sanglotait. A peine réçu, grâce aux suffrages du FN, le président UDF de l'assemblée sortante, Marc Censi, venait de démissionner plutôt que de paraître s'accommoder d'un tel renfort. Et ce clair visage de jeune fille pleurerait de soulagement. La tolérance a en effet la larmette sensible. C'est à cela qu'on la reconnaît. Il y avait même, sous les larmes de cette jeune femme, une lueur de sérénité retrouvée. Elle semblait fière que le président de sa région ait préféré le renoncement à la compromission. Il vaut mieux pleurer d'avoir eu peur que d'avoir trop honte. Comment dire le reste sans jeter « de l'huile sur le feu », pour ne pas contrarier le président de la République ? Comment dire à M. Vasseur qu'il ne faut pas confondre tolérance et renoncement ? Qu'est-ce que la tolérance ? C'est le respect absolu de la liberté de conscience. C'est le droit le plus imprescriptible de l'individu. Mais les droits de la conscience individuelle ne sont-ils pas indisposés de l'expression du pluralisme ? Le droit fondamental de penser librement n'implique-t-il pas la coexistence pacifique de toutes les formes de pensée ? La tolérance n'est-elle pas une valeur intrinsèquement démocratique ? N'est-elle pas subordonnée aux valeurs fondatrices de la république que sont l'égalité, la liberté, la fraternité ? Que faire, donc, quand une idéologie à prétention hégémonique s'abrite derrière le concept de tolérance pour essayer de camoufler son sectarisme ? La tolérance doit-elle s'effacer devant une forme de pensée qui prétend imposer son autoritarisme aux autres ? Un parti totalitaire peut-il se réclamer d'elle pour justifier ses pratiques discriminatoires ? La tolérance peut-elle transiger avec l'intolérable ? Il y a ceux qui se posent ces questions et ceux qui ne se les posent pas. C'est toute la différence entre un Marc Censi et un Charles Millon.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

كندا من الامم

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Le Confessionnal... 21.00 Le Héros... 22.45 Montparnasse 19...

21.00 Le Héros... 21.00 Simple Men... 21.15 Le Criminel...

22.45 Montparnasse 19... 23.15 La Main du diable... 23.20 La Menace...

NOTRE CHOIX

20.45 Arte La Vie en face... 22.45 Ciné Cinéma 3 La Flèche et le Flambeau...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

18.20 Touché, gagné!... 19.00 Le Bigill... 19.50 et 20.50 Météo...

ARTE

19.00 Au nom de la loi... 19.30 7/2. La réforme de la PAC... 20.00 Archimède...

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock... 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs... 20.00 Temps présent...

MUSIQUE

21.00 Vaclav Neumann dirige Fock... 21.50 Vaclav Neumann dirige Dvorák et Janacek...

TELEFILMS

20.30 Le Secret de Saint-Junien... 22.05 Des toques et des étoiles... 22.35 Cruelle vérité...

DOCUMENTAIRES

18.00 La Cité de la musique... 18.15 Amérique latine, un continent décadent...

SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis, Tournoi messieurs de Key Biscayne... 21.00 Boxe, Championnat du Commonwealth des poids moyens...

SÉRIES

19.10 Bonanza... 19.20 Pals-moi peu... 20.45 Murder One, l'affaire Rooney...

FILMS DU JOUR

13.30 Les 101 Dalmatiens... 14.05 Petits meurtres entre amis... 14.35 Devine qui vient dîner ?...

18.20 La Belle Noiseuse... 19.00 Théâtre... 20.30 Les Portes de la nuit... 20.30 La Dernière Tentation du Christ...

22.50 Les Camisards... 22.50 Tant qu'y aura des hommes... 22.55 Judo... 0.30 Le Journal du séducteur...

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.58 Questions au Gouvernement... 15.00 Envoyé spécial, les années 90... 15.05 Débats publics... 16.05 Saga-Chés, Ados amon... 17.00 De l'actualité à l'histoire...

DOCUMENTAIRES

17.25 Staline... 17.40 Maisons régionales... 18.00 Birdland... 18.30 Le monde des animaux... 18.30 Le Monde des Évangiles... 18.40 San Clemente... 19.00 Douaniers sans frontières... 19.30 Otages du soleil... 20.00 Les Bébés animaux de la savane... 20.20 Amérique latine, un continent décadent... 20.30 Variations, l'indonésien... 20.35 Spectacles... 20.55 Femmes en Chine... 21.00 The Film of the Royal Ballet... 21.05 Les Allés de la mafia... 21.55 Oh ! Quel beau jour !... 22.00 Africa... 22.00 Dinosaur... 22.35 Les États-Unis et l'Holocauste... 0.00 La Cité de la musique... 0.10 Evgeny Khaldei... 0.20 Les Stars espagnoles de l'opéra... 17.45 Football, Match amical... 19.00 Tennis, Tournoi messieurs de Key Biscayne...

DANSE

22.30 Paris Danse Diaghilev...

MUSIQUE

19.20 La Musique de la Prague... 19.55 Ensemble Citredne... 21.45 Musica... 21.55 Festival de Reading 1996...

THÉÂTRE

22.35 Lily et Lily, Pibce, Bartiller et Grédy...

TELEFILMS

20.30 Sa vie à elle... 20.35 Attention espions... 20.40 Mon fils est innocent... 20.50 Sœur portense... 22.35 Pour le meilleur et pour le pire... 0.20 Les Rats du désert... 18.00 Ally McBeal... 19.00 Lois et Clark... 19.10 Bonanza... 19.25 Deux fils à Miami... 19.30 Dharma & Greg... 20.30 Star Trek... 20.35 Novacek... 22.00 La Chambre secrète... 22.15 Presque parfaite... 22.20 Brooklyn South... 22.45 Spin City... 23.10 Murder One... 23.40 Father Ted... 0.10 New York Police Blues...

SÉRIES

18.00 Ally McBeal... 19.00 Lois et Clark... 19.10 Bonanza... 19.25 Deux fils à Miami... 19.30 Dharma & Greg... 20.30 Star Trek... 20.35 Novacek... 22.00 La Chambre secrète... 22.15 Presque parfaite... 22.20 Brooklyn South... 22.45 Spin City... 23.10 Murder One... 23.40 Father Ted... 0.10 New York Police Blues...

NOTRE CHOIX

23.10 France 3 «Un siècle d'écrivains» L'énigme Malaparte

Le film s'ouvre sur les images de la fameuse villa - Godard y tourne Le Mépris - que Curzio Malaparte avait fait construire sur les falaises de Capri, symbole de sa modernité, aussi bien que de son désir de se mettre en scène et de son goût pour la provocation...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

13.45 Les Foux de l'amour... 14.00 Les Vacances de l'amour... 14.05 Contre vents et marées... 14.45 Cinq sur 5... 17.45 Football, Russie - France... 19.50 et 20.45 Météo... 20.00 Journal... 20.55 Spécial Sans aucun doute... 23.10 1 mois, 1 heure... 0.30 Minitout, Spécial rejets... 1.00 et 2.10 TFI nuit, Météo...

ARTE

14.00 L'Étoffe des ados... 14.30 Modes de vie, modes d'emploi... 17.00 Cello... 18.00 Le Cinéma des effets spéciaux... 18.30 Le monde des animaux... 19.00 Au nom de la loi... 19.30 7/2. Exécutoire à la française... 19.50 et 20.45 Météo... 20.00 Journal... 20.55 Spécial Sans aucun doute... 23.10 1 mois, 1 heure... 0.30 Minitout, Spécial rejets... 1.00 et 2.10 TFI nuit, Météo...

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Signalé dans «Le Monde»... Ne pas manquer... Chef-d'œuvre au classique... Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-tuesday, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite...

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable... A Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans... P Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans... M 6

Fabio Gambaro

FOOTBALL ALLEMAGNE BRÉSIL en direct de Stuttgart ce soir 20h50

Oscars : « Titanic » égale le record de « Ben Hur »

Le film de James Cameron a reçu onze récompenses

AVEC ses onze Oscars, *Titanic*, de James Cameron, égale le record jusqu'ici détenu par *Ben Hur*, de William Wyler, récompensé en 1960. *West Side Story* s'en était approché, deux ans plus tard, avec dix Oscars. « Je suis le roi du monde », s'est exclamé James Cameron, le réalisateur canadien, lors de la 70^e cérémonie des Oscars, qui avait lieu à Hollywood, lundi soir 23 mars, et était retrans-

mise à la télévision dans 125 pays. C'était la première fois que James Cameron, âgé de quarante-trois ans, qui a obtenu aussi l'Oscar du meilleur réalisateur, était nommé. En trois mois, *Titanic*, le film le plus cher de l'histoire du cinéma, est devenu aussi l'un des plus grands succès cinématographiques mondiaux. *Titanic* n'a toutefois pas obtenu les Oscars des meilleurs acteurs. - (AFP)

Le palmarès

- Meilleur film. *Titanic*.
- Meilleur metteur en scène. James Cameron (*Titanic*).
- Meilleur acteur. Jack Nicholson dans *Pour le pire et pour le meilleur*.
- Meilleure actrice. Helen Hunt dans *Pour le pire et pour le meilleur*.
- Meilleur second rôle masculin. Robin Williams dans *Good Will Hunting*.
- Meilleur second rôle féminin. Kim Basinger dans *L.A. Confidential*.
- Meilleur film étranger. *Character* (Pays-Bas).
- Meilleur scénario original. *Good Will Hunting*.
- Meilleure adaptation. *L.A. Confidential*.
- Meilleure direction artistique. *Titanic*.
- Meilleure prise de vues. *Titanic*.
- Meilleure musique (comédie).

The Full Monty.

- Meilleure musique (film dramatique). *Titanic*.
- Meilleure chanson originale. *Titanic*.
- Meilleur montage. *Titanic*.
- Meilleur son. *Titanic*.
- Meilleurs effets spéciaux. *Titanic*.
- Meilleurs effets spéciaux sonores. *Titanic*.
- Meilleurs costumes. *Titanic*.
- Meilleur maquillage. *Men in Black*.
- Meilleur court-métrage. *Visas and Virtue*.
- Meilleur court métrage d'animation. *Geri's Game*.
- Meilleur documentaire. *The Long Way Home*.
- Meilleur court-métrage documentaire. *A Story of Healing*.
- Oscar spécial. Le metteur en scène Stanley Donen a été récompensé pour l'ensemble de sa carrière.

« Le Pot doré » de Jean-Pierre Raynaud trône devant le Centre Pompidou

D'EN BAS, il paraît tout petit. Luché à plus de 10 mètres sur son perchir de marbre, égrésé par la masse du Centre Georges-Pompidou. Vu de plus haut, il redevient imposant. Créé en 1985 pour la Fondation Cartier, *Le Pot doré*, de Jean-Pierre Raynaud, s'est beaucoup promené : à Berlin, puis à Pékin. C'est un pot de fleurs sans fleurs, de 3,5 mètres de hauteur, en polyester recouvert de feuilles d'or à 23,5 carats. Il pèse 2,3 tonnes, son socle 30 : il est recouvert de plaques carrées de marbre provenant de l'île grecque de Thasos - un des plus beaux et des plus lumineux marbres qui soient. Un des plus fragiles aussi. Ce qui soulève, malgré le traitement qu'il a subi, quelques inquiétudes quant à sa résistance aux intempéries et à la pollution.

De jour, la lumière dématérialise l'or et la pierre ; de nuit, des projecteurs les font jaillir sur le parvis du Centre. *Le Pot doré* a été inauguré lundi 23 mars ; hormis l'artiste lui-même et Claude Pompidou, veuve de l'ancien président de la République, personne ne semblait inquiet. Cette mise en place s'inscrit dans une démarche visant à reconquérir les espaces avoisinants le Centre Georges-Pompidou par l'installation de sculptures : l'œuvre de Jean-Pierre Raynaud rejoint la *Fontaine Stravinsky*, de Jean Tinguely et Nikl de Saint-Phalle, et *Le Grand Assistant* de Marx Ernst, érigé en 1997.

Bien sûr, *Le Pot doré* prête à polémique. Des rumeurs circulent, évoquant un coût faramineux. En fait, l'œuvre elle-même est une donation de la Fondation Cartier au Musée national d'art moderne. Le socle, son traitement antigriffes, le système électrique destiné à éloigner les pigeons, toujours trop tendres avec les sculptures, l'éclair-

age et l'installation proprement dite, sont estimés par le directeur général du Centre à moins de 1 million de francs.

Une pétition, lancée par la critique d'art Geneviève Bonnefou, proteste contre l'implantation du *Pot*. Raynaud en a l'habitude : dans la revue *Artis*, Pierre Cabanne l'avait nommé « l'artiste le plus détesté et le plus détesté de la saison ». C'était en 1966. Les pots de fleurs, Raynaud les pratique depuis belle lurette. Il a fait des études d'horticulture. En 1962, il entrecroise symboliquement son ancien métier en coulant du béton dans un pot de fleurs, qu'il peint d'un rouge laqué et brillant. A Paris, le nouveau réalisme commence à s'imposer, réhabilitant l'objet quotidien. Raynaud surfe sur cette vague, fait sa première exposition en 1965. Puis installe trois cents pots rouges, remplis de ciment, à la Kunsthal de Düsseldorf, en 1968. Ils sont immédiatement acquis par le musée de Krefeld.

Parallèlement, il découvre le Panulac, cette imitation de carrelage blanc avec laquelle il réalise ses montages d'objets de récupération, les « psycho-objets ». Plus tard, il passe au carrelage en céramique, qui va devenir l'un de ses instruments de prédilection. Raynaud est un peu chez lui au Centre Georges-Pompidou. Il y a installé naguère un contenant carrelé, *Espace zéro*. Il y dispose régulièrement des fleurs, ou encore l'œuvre d'un artiste ami, choisie dans les collections du musée, en hommage. Quoi de plus normal, dès lors, que cette nouvelle installation ? Paradoxalement, elle ne déçoit que les aficionados de l'artiste, qui pensent qu'elle n'ajoute rien à sa gloire.

Harry Bellet

■ EDF : Edmond Alphandéry, président d'EDF, et Pierre Daurès, directeur général, ont joué l'apaisement, lundi 23 mars, après leur entrevue avec le ministre de l'économie Dominique Strauss-Kahn, qui les avait convoqués pour mettre fin à la crise ouverte à la direction de l'établissement public (*Le Monde* des 22 et 23 mars). Dans un communiqué commun, ils évoquent leur « volonté de travailler ensemble » dans l'intérêt de l'entreprise et désavouent « toute initiative qui contribue à alimenter un climat polémique entre le président et le directeur général d'EDF ». Ils concluent : « La loyauté et la transparence doivent être la règle. » M. Strauss-Kahn a « pris acte » de l'engagement des deux responsables de travailler ensemble, se refusant à tout autre commentaire.

Tirage du Monde daté mardi 24 mars : 609 565 exemplaires

Les députés de la majorité veulent modifier la définition du temps de travail effectif

Le projet de loi sur les 35 heures arrive en deuxième lecture à l'Assemblée

LES DÉPUTÉS de la majorité semblent avoir été sensibles à certains arguments patronaux sur le projet de loi des 35 heures. Lors de l'examen, en deuxième lecture, du texte de Martine Aubry, mardi 24 mars, Jean Le Garrec, rapporteur de la commission des affaires sociales, devrait présenter quelques amendements qui font « preuve » de la « capacité d'écoute » de la gauche. La commission les a adoptés pendant les vacances parlementaires, mercredi 18 mars. L'un d'eux modifie la définition du temps de travail effectif, sur proposition d'Yves Cochet (Verts, Oise) et du groupe communiste.

Selon le projet de loi voté le 10 février, le temps de travail est celui « pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur ». Mercredi, les commissaires ont ajouté l'expression « en permanence ». Cette modification reprend la formule retenue par la Cour de cassation dans un arrêt du 28 octobre 1997. Mais c'est aussi

une réponse aux « émotions patronales », explique un député de la majorité « plurielle ». M. Cochet assure que cette nouvelle version ne sera pas plus défavorable aux salariés. Il cite l'exemple du salarié relié à son employeur par un « bip » qui, selon lui, devrait être considéré « à la disposition en permanence » de l'employeur.

En revanche, Maxime Gremetz (PC, Somme) a critiqué, le 20 mars,

ce « recul considérable ». Il redoute en particulier que les temps de pause ne soient plus comptabilisés comme du temps de travail. Le député communiste devrait donc déposer deux amendements.

Un autre amendement de la commission vise à aligner le champ d'application de la définition du temps de travail effectif, ainsi que le régime des repos quotidiens et des pauses, sur celui de la directive

du 23 novembre 1993 relative à l'aménagement du temps de travail. Or ce texte exclut de son champ les entreprises de transport. A nouveau, M. Gremetz a dénoncé un amendement du « patronat du transport routier ». Lundi 23 mars, le CNPF s'est d'ailleurs appuyé sur le texte européen pour demander l'exclusion des sociétés de restauration - et celles de l'hôtellerie-restauration - du champ du projet de loi.

Le rapporteur a fait adopter un amendement qui reporte la date d'application des 35 heures à 2002 pour les entreprises qui franchissent le seuil des vingt salariés en 2000 et 2001. Dans le projet initial, la date-butout du passage aux 35 heures était fixée à l'an 2000 pour les établissements de plus de vingt salariés et 2002 en-deçà. Il s'agit « d'éviter tout effet dissuasif pour l'embauche », a souligné M. Le Garrec. Malgré ces concessions, les députés de droite prévoient de déposer deux motions de procédure.

Clarisse Fabre

Nouveau coup de semonce des chômeurs

Les trois associations de chômeurs ACI, Apels et MNCF ont occupé, lundi 23 mars, une trentaine d'antennes Assedic à Paris et en province. A chaque fois, des petits groupes de militants en lutte contre le chômage ont occupé ponctuellement des agences. Ces actions ont été qualifiées de « très limitées et sporadiques » par l'Unedic. A Annemasse, les chômeurs ont investi une agence nationale pour l'emploi, à Poitiers, une succursale du Crédit lyonnais, à Montreuil, un centre EDF, à Paris et à Lyon, des caisses d'allocation familiales. A Tours, une trentaine de chômeurs et membres d'ACDC (Action collective pour la défense des chômeurs) ont distribué gratuitement des pommes de terre « pour évoquer le menu des chômeurs et leurs conditions de vie ». Cette journée nationale d'action se voulait un coup de semonce à l'encontre du gouvernement, avant la discussion en conseil des ministres, mercredi 25 mars, du projet de loi contre l'exclusion.

Nouveau,
chaque mercredi. 15F. N°1 le 25 mars

L'Européen
c'est
VOUS.

Pour mieux vivre l'Europe, lisez l'Européen.